



HAL
open science

L'enracinement urbain : Intégration sociale et dynamiques urbaines. Les familles maghrébines du centre ville de Marseille

Sylvie Mazzella

► **To cite this version:**

Sylvie Mazzella. L'enracinement urbain : Intégration sociale et dynamiques urbaines. Les familles maghrébines du centre ville de Marseille. Sociologie. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 1996. Français. NNT: . tel-00770286

HAL Id: tel-00770286

<https://theses.hal.science/tel-00770286>

Submitted on 4 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES

L'enracinement urbain :
Intégration sociale et dynamiques urbaines
Les familles maghrébines du centre ville de Marseille

THESE DE DOCTORAT

Sylvie MAZZELLA

Sous la direction de Jean-Claude CHAMBOREDON

Composition du jury :

**J-C. Chamboredon
V. De Rudder
Y. Grafmeyer
P. Vergès**

Marseille

Avril 1996

Remerciements

Mon estime va à Jean-Claude Chamboredon pour avoir dirigé ma recherche tout au long de ces années de thèse.

Je remercie Véronique De Rudder, Yves Grafmeyer, Bernard Lepetit, Pierre Vergès pour leur lecture attentive. Ma reconnaissance va particulièrement à Bernard Lepetit et Pierre Vergès pour la discussion des chapitre III et IV et à Jean-Louis Fabiani pour la relecture finale et les corrections apportées.

J'adresse ma gratitude à tous ceux qui de près ou de loin ont prêté une écoute à ce travail.

Merci à Ju, Clau et Max pour leur grande patience et leur compréhension.

*A Bernard Mossé...
pour avoir supporté ce travail au quotidien.*

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE

Présentation.....	1
- Un lieu en transformation	
- Un groupe en transformation	
Présentation de l'objet, choix problématiques	3
- L'étranger dans la ville	
- L'intégration comme processus dans la dynamique urbaine	
- Pour une écologie urbaine	
- L'intégration du national au local	
La procédure d'enquête	12
- La population enquêtée	
- Le mode de recueil des données	
- La situation de l'entretien	
Plan du présent ouvrage.....	19

CHAPITRE I

Marseille : permanences et ruptures.....	24
1.1. Un renouveau d'intérêt dans la recherche urbaine.....	24
1.2. Etudes synthétiques sur Marseille.....	28
1.2.1. Pôle ou métropole ?.....	33
1.2.2. La partition ternaire de la ville.....	56

CHAPITRE II

Politique, centre populaire et population maghrébine.....	88
2.1. - Politiques urbaines, politiques foncières dans le centre ville	92
2.1.1. La mesure de la diversité et de l'évolution du marché foncier.....	96
2.1.2. Politiques urbaines dans le centre ancien depuis 1977.....	103
2.1.3. Un déclassé social et urbain : le secteur Noailles.....	120

2.2. Une difficile négociation autour de la grande mosquée.....	136
2.2.1. De la naissance d'une revendication.....	137
2.2.2. Une négociation avortée.....	143

CHAPITRE III

L'espace-temps de l'intégration sociale.....	148
---	------------

3.1. - L'intégration sociale en débat.....	151
3.2. Intégration sociale et dynamiques urbaines.....	167
3.2.1. La notion de succession de l'Ecole de Chicago.....	167
3.2.2. Multilocalité et multitemporalité.....	174
3.2.3. M.Gribaoudi, A.Tarrius : migration, temporalités, transformations urbaines.....	178
3.3. - Mobilité et enracinement : confrontation de données quantitatives.....	187
3.3.1. D'une immigration de travailleurs à une immigration de peuplement.....	189
3.3.2. Emploi, précarité, revenu familial.....	191
3.3.3. Scolarisation.....	195
3.3.4. Mobilité géographique et enracinement au lieu.....	196
3.3.5. Pratiques religieuses et lien au pays d'origine.....	200
3.4. - Pérégrinations dans la ville.....	204
3.5. Les configurations temporelles du territoire identitaire.....	219
3.5.1. Une aire urbaine conservatoire.....	225
3.5.2. Une aire urbaine finalisée.....	234
3.5.3. Un territoire communautaire reconstitué.....	240
3.5.4. Un territoire identitaire sédimenté.....	251

CHAPITRE IV

Mémoires locales reconstituées.....	267
--	------------

4.1. La mémoire collective : une relecture de M.Halbwachs.....	270
4.1.1. Mémoire individuelle et mémoire collective.....	271

4.1.2.Mémoire et histoire.....	274
4.1.3.Mémoire collective et territoire.....	279
4.2. Mémoires associatives et mémoire des familles maghrébines.....	286
4.2.1.Les deux comités d'intérêts de quartier de Belsunce.....	288
4.2.2. L'association des grossistes.....	291
4.2.3. Mémoire locale des familles maghrébines.....	295

CHAPITRE V

La territorialisation de l'École : une réélaboration locale du modèle d'intégration.....	306
5.1. L'histoire d'une action scolaire territorialisée : l'école publique de Belsunce.....	319
5.1.1.Le projet pédagogique : deux cents heures de bonheur.....	319
5.1.2.La politique locale du directeur de l'école.....	325
5.1.3.Des tensions entre l'école et diverses insitutions locales.....	327
5.1.4.De l'école citadelle à une école tour de contrôle.....	330
5.2. L'école catholique de Belsunce : une politique de délocalisation.....	334
5.2.1.La porte d'entrée de l'école Notre-Dame comme lieu de pouvoir relatif.....	334
5.2.2.Une politique nationale d'accueil d'enfants d'origine étrangère.....	337
5.2.3.Une politique d'accueil déjà ancienne à Belsunce.....	342
5.2.4.Le projet éducatif de l'école : une formation morale.....	345
5.2.5.Composition sociale des familles maghrébines de l'école catholique.....	347
5.3. - Position éducative des familles maghrébines de l'école catholique.....	351
5.3.1.Un comportement éclairé ?.....	353
5.3.2. Notre-Dame : contenu de la demande scolaire des familles.....	358
CONCLUSION.....	372
Bibliographie.....	389
Annexes.....	400

Présentation

Un lieu en transformation

Belsunce est un "espace mythique de l'immigration". Lieu forgé depuis bientôt un siècle par "la mémoire des autres" qui le désigne comme infréquentable, dangereux et miséreux, en même temps que commerçant, pittoresque et lucratif (Émile Temime, 1995)

Ce qui fait sa singularité, c'est d'être, en tant que lieu même d'immigration, une image forte et contestée de la ville toute entière. Zone à la fois ouverte et enclose, isolat cosmopolite, sa géographie, entre port et gare, est mouvante, au gré de sa composition sociologique, des vagues migratoires, des implantations commerçantes et des politiques de restructuration.

Cumulant les caractéristiques d'un centre et d'un espace stigmatisé, le quartier est l'objet de l'attention particulière des urbanistes et des politiques. Attention désordonnée mais énergique qui en fait un haut lieu de transformations, singulièrement depuis les années soixante-dix.

Paradoxe : c'est au moment où les transformations les plus radicales l'atteignent que la population maghrébine tend à s'enraciner : féminisation, regroupement familial, sédentarisation.

Plus qu'un lieu de transit Belsunce est un espace en transformation.

Un groupe en transformation

Belsunce, "quartier arabe": l'expression est ancienne - elle date d'avant-guerre - et ne trouve une justification que dans les années soixante, soixante-dix. La vague d'immigration nord-africaine, principalement algérienne, qui touche Marseille est exceptionnellement masculine. De migration économique et provisoire, elle devient immigration définitive, avec la politique de regroupement familial et la situation politique franco-algérienne. Les familles maghrébines de Belsunce sont installées depuis en moyenne plus de quinze ans dans le quartier et y ont vécu toutes les transformations du lieu tout en développant une sociabilité locale.

Le mouvement s'accompagne des réactions traditionnelles des "autochtones". Sentiment d'envahissement, déqualification de rues,

poussées xénophobes et racistes, repli communautaire des immigrés, sont les signes d'une étape difficile mais déterminante vers l'intégration.

C'est aussi une étape difficile pour le sociologue. Le confort d'analyse qui maintenait l'ensemble des immigrés dans une sociabilité homogène est remis en cause par l'ancienneté d'appartenance à un espace local et la volonté d'inclusion dans la société : diversification des pratiques et des stratégies sociales, multiplicité des fronts de mobilité et de leur rythme, plus ou moins grande vulnérabilité/adaptabilité aux politiques et aux transformations urbaines. Il ne s'agit pas simplement "d'hétérogénéiser ce qui paraissait homogène au regard de la vision statistique", en s'intéressant aux "configurations familiales hétérogènes" (Bernard Lahire, 1995). Il s'agit d'étudier comment "un segment social en rejoint un autre", comment les immigrés "s'inscrivent progressivement dans l'histoire du lieu d'arrivée" : un phénomène **d'inclusion** d'un groupe, finalement complexe et dynamique, dans une société elle-même dynamique et complexe (A.Bastenier et F.Dassetto).

Du fait de l'hétérogénéité du processus d'inclusion, le lien du groupe au territoire se joue dans le double registre de l'enracinement et de la mobilité. Ce rapport est d'abord dépendant de la singularité de l'espace d'accueil : en tant que centre, Belsunce est déjà un espace de mobilité, un lieu mobile de transformations. Belsunce ne peut se réduire à une zone ethnique et le groupe des familles maghrébines à un territoire stable. C'est dans le rapport d'un groupe mobile et ancien à un territoire en transformation que se définissent les contours de notre objet.

Nous n'étudions ni le quartier Belsunce -ceci n'est pas à proprement parler une monographie - ni un groupe d'immigrés maghrébins - ceci n'est pas seulement une contribution à l'anthropologie de l'immigration -. Nous ne nous intéressons à l'espace qu'à travers sa fonction intégratrice présumée, au groupe qu'en tant qu'il est finalisé. Nous étudions les modes de l'intégration locale des familles maghrébines dans le centre ville marseillais. Nous entendons contribuer par là à la connaissance du processus de l'intégration.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Présentation de l'objet, choix problématiques

L'étranger dans la ville

Le thème de **l'étranger dans la ville**, depuis G.Simmel, est un des points forts de la sociologie urbaine. Non pas l'exilé ou l'apatride, sans attache ni destination, "mais bien plutôt la personne qui arrive aujourd'hui et reste demain". La figure sociale de l'étranger qualifie en son extrême le rapport de l'homme à la ville, entre **mobilité et enracinement**, termes qui, "dans leur opposition, résument grossièrement la réflexion urbaine", comme l'écrit M.Roncayolo. Dans un espace "pathologique" de "crise permanente" (T.Paquot), en transformation continue, le citadin, entre juif errant et *autochtone*, est un "errant virtuel" (G.Simmel).

L'enracinement mobile des étrangers, **leur intégration à la société**, est révélatrices des capacités générales de socialisation.

La sociologie américaine, contrairement à la sociologie française, a très tôt lié la question de l'urbanisation de la société à celle de l'intégration des étrangers.

Nous inscrivons notre travail dans la lignée des travaux de l'École de Chicago. Ce sont les premiers sociologues à avoir réfléchi à l'intégration de l'étranger dans la dynamique urbaine. Plus précisément, ils ont considéré le rapport **espace/social** dans son interaction et l'ont analysé comme **processus**.

L'intégration comme processus dans la dynamique urbaine

L'École de Chicago décrit le processus d'intégration comme une durée comprise entre arrivée dans le pays d'accueil et assimilation.

Ce processus se déroule en une succession d'étapes délimitées dans l'espace ainsi segmenté, déterminant des territoires identitaires successifs du centre vers la périphérie : des aires urbaines. Ce processus **d'invasion-succession**

relève d'une conception organique de la croissance de la ville, d'une vision superficielle de l'espace et linéaire de la trajectoire du groupe.

Le centre de la ville est analysé par les auteurs comme le lieu de la plus forte mobilité.

Nous reprenons cette conception qui explique le choix de notre terrain d'étude. Comme l'étranger pose à l'extrême la question de la citoyenneté, le centre condense les questions de l'urbanité. Lieu de la plus haute dynamique urbaine, lieu de densité résidentielle et communicationnelle, aire d'influence maximale, de convergence et de rayonnement (S.Ostrowetsky), le centre n'est cependant pas qu'un lieu quantitatif ou fonctionnel, c'est un lieu paradoxal d'identification "où se localise le délocalisé", "un lieu d'intégration", un espace public où se concentre à la fois l'identité de la ville et "l'a-centricité sociale", "la confrontation d'altérités" (J.S.Bordreuil).

Dans quelle mesure la crise du centre, son déplacement ou plus encore son éclatement polynucléaire, influe-t-elle sur sa fonction intégratrice ?

A Marseille, aux caractéristiques déjà atypiques d'une centralité populaire, on doit à présent ajouter **une territorialisation pérenne des familles maghrébines** qui contredit le schéma de l'École de Chicago et complexifie le rapport du groupe à l'espace en l'inscrivant dans la durée. Par exemple, certaines familles maghrébines engagent des tactiques diverses de délocalisation pour se démarquer de l'image actuelle d'un centre stigmatisé, mais se sentent suffisamment enracinées pour revendiquer le caractère bourgeois et valorisant du centre ancien.

On aura recours à M.Halbwachs pour penser la complexité temporelle de la territorialisation des groupes, et l'épaisseur historique du local.

A la suite de l'École de Chicago, M.Halbwachs développe l'idée d'une transformation réciproque du groupe et de l'espace. Habitudes sociales ancrées et traces spatiales anciennes à la fois **résistent** et sont constamment réactualisées. Dans la continuité philosophique de Bergson, Halbwachs construit une temporalité urbaine basée moins sur la linéarité et la succession que sur la multiplicité et la coexistence du passé et du présent. Cette coexistence est opérée par **la mémoire collective**, comme réactualisation constante de l'appartenance du groupe au lieu. Halbwachs prône une sociologie de la transformation.

Une de nos directions problématiques est de décrire un processus d'intégration sociale tout à la fois finalisé et capable de jouer sur plusieurs appartenances dans un territoire local lui-même multiple, sédimenté, et en transformation.

Pour une écologie urbaine

Le projet de maintenir la double détermination du groupe et de l'espace dans une sociologie de la transformation doit se construire aujourd'hui dans la confrontation de trois courants problématiques.

- Le courant de la monographie urbaine :

Ce courant étudie les groupes sociaux locaux. Il prend pour objet un espace et analyse la manière dont les groupes l'investissent. La question est centrée sur la coexistence locale d'une pluralité d'acteurs et de groupes d'intérêts. Se pose le problème de la territorialité comme partage quotidien d'un espace. Précisément, des monographies vont porter sur la cohabitation pluri-ethnique (M.Guillon, I.Taboada Léonetti ; des chercheurs de l'Observatoire du Changement Social).

- Une anthropologie du mouvement :

Ce courant ne part pas du territoire stable, mais le rencontre en suivant la mobilité du groupe de migrants étudié (A.Tarrius ; et plus largement les chercheurs du Groupe de Recherche sur la Socialisation). Le groupe possède une identité préalable à son inscription spatiale : le lien communautaire, un espace fictif. Ce qui pose problème c'est la territorialisation des processus sociaux. Articulant mobilité et territorialité, cette approche veut rendre compte "des tensions entre ségrégation et intégration, mobilité et sédentarité, logique des liens et pratiques des lieux" (Y.Grafmeyer). L'intégration sociale est définie dans sa multi-appartenance.

- une histoire des modalités d'appropriation sociale de la forme urbaine :

La ville est le lieu d'un constant décalage, d'un processus permanent de réélaboration. Plus que de surimposition, de superposition ou de marquage, le territoire urbain est fait de "emplois", d'une "mise au présent" des formes anciennes. "La configuration de la ville résulte de l'enchaînement de l'ensemble des configurations précédentes" (B.Lepetit). L'idée de décalage

est étendue "aux temps de la ville", aux discordances de rythme de ses transformations -politiques, économiques, démographiques etc.- et définit une hétérogénéité des formes et des modèles explicatifs.

Notre thèse s'inscrit à la convergence de ces trois courants.

La dynamique propre à la vie urbaine - et plus encore à la centralité - ainsi qu'au processus d'intégration, a pour conséquence de remettre en question à la fois la communauté maghrébine comme groupe et Belsunce comme espace homogène. Dans quelle mesure les familles maghrébines de Belsunce ont-elles une homogénéité de mobilité sociale, de pratiques et de représentations spatiales ?

De quelle manière les politiques urbaines successives menées à Belsunce, par une volonté de réhabilitation sociale économique et symbolique de l'espace, entraînent-elles des reclassements, des distinctions sociales locales ? On connaît depuis la lecture d'auteurs comme Henri Coing (1966), Gérard Althabe (1984), ou Alain Bourdin (1984) les effets de repositionnement social qu'entraîne l'application d'une politique urbaine (rénovation ou réhabilitation).

Que devient l'analyse de l'intégration urbaine dans un contexte attentif aux échelles temporelles et spatiales multiples ?

Notre hypothèse est que la temporalité de l'intégration est à la fois infinie, à l'échelle de la société (la société n'arrête pas d'intégrer les individus) et finalisée, à l'échelle du groupe (le terme d'intégration désigne lui-même l'état final qui est le résultat du processus). L'histoire d'une intégration doit pouvoir rendre compte des transformations - globales et locales - de la société -en particulier celles dues à la présence même d'immigrés- en même temps que de la mobilité du groupe, de son adaptation aux transformations sociales locales, de ses capacités **tactiques ou stratégiques** (M. de Certeau). Elle doit pouvoir rendre compte de l'adaptation réciproque du groupe et de la société. Deux modèles se superposent. Un modèle fermé et dialectique : le groupe donne des réponses successives aux changements sociaux et spatiaux qui le touchent et quelquefois le visent (adaptation/réadaptation). Un modèle ouvert et asymptotique : l'adaptation d'un groupe mobile à une société elle-même en mouvement.

Nous privilégions dans l'analyse de l'intégration, la rencontre de trois temporalités sociales et urbaines :

- le temps des dynamiques urbaines, la transformation du lieu (histoire de la morphologie urbaine et des politiques de la ville)
- le temps de la mobilité : les trajectoires sociales (principalement fronts résidentiel et professionnel) ; et la mobilité quotidienne
- le temps de la mémoire locale (temps représenté et processus d'appropriation du lieu).

Cette construction aboutit à la définition de **configurations temporelles d'un territoire identitaire** dans le cadre d'une histoire sociale urbaine, d'une écologie de la dynamique de la ville.

L'intégration : du national au local

Le thème de l'étranger dans la ville soulève une question préalable simple : étranger à quoi ?

La langue française sur ce point est d'une indistinction brute (là où la langue anglaise propose des nuances imprécises).

L'étranger est tout à la fois celui qui n'est pas d'ici (*stranger*), le non-naturalisé (*alien*), l'inconnu ou le non national (*foreigner*) :

Selon une forme de pensée qui doit plus à "l'enracinement terrien" qu'à la culture urbaine, l'étranger est celui qui n'est pas du "pays".

La thèse de "l'enracinement terrien" comme fondement de l'appartenance nationale a en effet occulté l'histoire de l'intégration des étrangers, phénomène pourtant massif depuis au moins un siècle dans la construction de la nation française (G.Noiriel). La recherche historique a sur ce point largement laissé le terrain à la sociologie, ou à l'anthropologie urbaine, souvent peu soucieuse ou même ignorante du national ("Assurément, le concept de nation est une idée mystique, obscure." E.Durkheim, cité par D.Schnapper). La question est liée à celle de l'espace naturel, privilégié, du lien social : la nation ou la ville ?

Pour l'histoire politique, l'intégration nationale, définie comme effacement public de toute appartenance originelle, a partie liée avec l'oubli : la bonne intégration est l'intégration passée (A.Sayad écrit, moins par conviction historique que par dépit sociologique, qu'on ne peut étudier l'intégration

“qu’après coup”). Ainsi, on redécouvre régulièrement avec inquiétude les manifestations locales, communautaires ou “civiles” (par opposition à civiques, J.Césari), bref non nationales, des groupes en voie d’intégration. Cet oubli a pour fonction de valider la thèse de l’enracinement terrien, de rendre naturelle l’appartenance nationale -de la *naturaliser* -, en inhumant le processus historique de l’intégration sociale. La nation de ce point de vue est aussi ambiguë que l’ethnie telle que la définit M.Weber : un groupe humain, non fondé sur la parenté, nourrissant une croyance subjective dans une communauté d’origine à partir des similitudes de moeurs et de souvenirs.

Se pose ainsi à la recherche urbaine une question qu’a occultée la problématique de l’acculturation dans la sociologie des années soixante-dix/quatre-vingt :

“Comment le national traverse-t-il le local ?” (G.Noiriel).

La politique de la ville

Plus conjoncturellement, nous infléchirons la question : comment le national s’intéresse-t-il au local ?

A partir des années quatre-vingt, à travers la décentralisation puis la Politique de la Ville, il y a eu une reconnaissance de l’hétérogénéité sociale de l’espace national, et une reconnaissance de la ville comme unité de lien social. L’État a développé en particulier un “programme local d’intégration des immigrés” dont bénéficient les **quartiers** défavorisés. Sa mission est de “parvenir à cette restauration du lien social et de l’unité urbaine, tant à l’intérieur des quartiers bénéficiaires qu’entre les habitants de ces quartiers et le reste de la ville.” (Le Comité interministériel des Villes, 1994).

Belsunce a été un des premiers quartiers en France à voir l’application de la politique de Développement Social de Quartier puis de Développement Social Urbain.

L'Éducation nationale

Le système éducatif français, en ce début des années quatre-vingt, met lui aussi en oeuvre un nouveau rapport du national au local.

L'éducation se pose en effet comme l'une des clés de l'intégration nationale. Non seulement parce que "l'éducabilité" est au coeur de "l'idée analytique" de nation, en opérant la synthèse du culturel et du naturel, en fondant la croyance en une communauté. Mais surtout parce que l'école constitue un espace local impersonnel à l'image de la nation, plus qu'un service public, le lieu d'apprentissage de l'espace public (D.Schnapper).

Les procédures D.S.Q. d'une part, les procédures Z.E.P. d'autre part sont les conséquences de l'attention nationale portée au local (A.Henriot-Van Zanten). Mieux, l'ajustement progressif, depuis 1989, des zones D.S.U. et des Z.E.P. entraîne une redéfinition toujours en cours des rapports de l'espace local et de l'espace national. La délimitation de zones défavorisées détermine une nouvelle échelle territoriale des décisions, en termes institutionnels. Elle redéfinit d'une manière générale la qualité de l'espace social local, et, en particulier, le rapport local de l'institution scolaire à la population à intégrer :

le lieu de l'école est-ce un espace dont elle est le centre et dont elle détermine le champ, la frontière, et la qualité : une zone d'éducation; ou est-ce un espace pré-qualifié, dont elle n'est qu'un élément se mouvant relativement aux autres : une aire urbaine ?

Comment est perçue cette redéfinition par les familles maghrébines visées par la territorialisation de l'école ?

La question scolaire à Belsunce a pour nous été un déclencheur. D'abord parce que l'école primaire publique du quartier s'est posée d'emblée au début des années quatre-vingt comme une école modèle de la procédure de Zones d'Éducation Prioritaires, jusqu'à acquérir une réputation nationale, voire internationale, d'école ZEP qui réussit. Elle incarne - ou a incarné -, quelquefois jusqu'à l'excès, une conception partenariale du rôle local de l'école : en particulier elle a joué un rôle déterminant dans l'élaboration de la politique DSQ. Ensuite parce que les familles maghrébines du quartier sont en position présumée de choix de par la présence d'une école primaire catholique, adaptée elle aussi, "par tradition" et à sa manière, à un public d'enfants d'immigrés. L'hypothèse qui est faite ici est, qu'au-delà des stratégies éducatives et de la volonté de distinction sociale, la concurrence

privé/public révèle, face à un positionnement local des écoles, un positionnement local des familles.

Économie de la thèse

Nous avons défini l'intégration urbaine comme un processus social localisé traversé par des enjeux politiques nationaux. Une telle approche, qui requiert un point de vue interdisciplinaire - sociologique, anthropologique, historique - semble délaissé l'aspect économique. C'est en partie vrai.

Nous avons cependant mené un travail personnel d'enquête (archives cadastrales) sur l'évolution du marché foncier comme indicateur de la valeur du quartier Belsunce et des secteurs centraux, comme indicateur surtout des **changements à venir** de l'image du centre, aux yeux de la population marseillaise comme des décideurs des politiques urbaines.

Nous suivons en cela les travaux de l'École de Chicago pour qui les variations des valeurs foncières sont la meilleure mesure de la mobilité, et par là de tous les changements en cours dans la ville (Burgess). Nous enrichissons l'analyse avec les notions halbwachsiennes de **croiances collectives** et d'**anticipation** comme constitutives de la valeur foncière.

Belsunce possède l'image d'un quartier ethnique marqué économiquement : un lieu de commerce. Nous verrons en particulier l'impact du profil économique du quartier sur les pratiques et les représentations sociales. Les commerçants sont à la fois une élite locale et une population à invisibiliser (chapitres sur les politiques locales et sur l'école privée). En nuanciant largement la définition communautaire de la population maghrébine de Belsunce, nous esquissons une **critique de l'analyse économique comme analyse dominante** dans le processus de territorialisation local.

Notre travail pourrait constituer une piste de recherche pour un "économiste spatial" qui s'interrogerait sur "l'influence de la gestion et de la forme des villes sur les niveaux d'économies externes", c'est à dire sur la valeur liée non aux lois du marché mais à la qualité de l'espace (L.Davezies). En l'occurrence, il s'agirait d'évaluer l'influence des politiques urbaines et des transformations du lieu sur le marché arabe, ses réorientations et le déplacement de ses commerces. Cette piste devrait se révéler aussi riche

d'enseignements que le point de vue complémentaire considérant l'espace et les politiques urbaines comme facteur résiduel et Belsunce comme noeud "fictif", déplaçable, d'un réseau marchand international (A.Tarrius).

Notre approche multidimensionnelle, au risque de traiter de manière désordonnée les différentes dimensions de l'objet et sans doute de manière incomplète (nous n'avons qu'insuffisamment problématisé l'aspect juridique de l'intégration), veut analyser localement le phénomène de l'intégration des étrangers comme fait social global, consubstantiel à l'histoire urbaine, et non comme une péripétie accidentelle, temporaire et marginale de notre société.

La procédure d'enquête :

La population enquêtée :

Des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de 54 familles maghrébines (principalement d'origine algérienne, tunisienne et marocaine) du centre ville populaire de Marseille. Ces familles ont comme autre caractéristique commune d'habiter depuis relativement longtemps le centre ville (en moyenne depuis quinze ans pour les femmes et vingt cinq ans pour les hommes).

Configuration des familles :

Familles constituées d'un couple	homme actif femme inactive	32	1 enfant	3
			2 enfants	10
			3 enfants	11
			4 enfants et plus	8
	homme actif femme active	12	1 enfant	0
			2 enfants	4
			3 enfants	5
	homme inactif femme inactive	6	4 enfants et plus	3
			1 enfant	0
2 enfants			0	
Familles monoparentales femmes avec enfants	Femme active	2	3 enfants	3
			4 enfants et plus	0
			1 enfant	0
			2 enfants	0
	Femme inactive	2	3 enfants	1
			4 enfants et plus	1

Personne de référence de la famille	Ouvriers spécialisés, qualifiés.	Employés	Commerçants chefs d'entreprise	Chômeurs Retraités Invalides Inactifs ss prof.	Total
30-40 ans	4	2	2	8	16
40-55ans	11	2	11	3	27
+ 55 ans	2	0	5	4	11
Total	17	4	18	15	54

Une série d'entretiens a été effectuée auprès des institutionnels locaux. 15 personnes au total ont été contactées pour nous donner leur point de vue sur un même lieu, le quartier Belsunce : chef de mission à la mairie, chef de projet DSU, responsable à la société mixte SOMICA, techniciens de la Mission Centre Ville, logeurs HLM, directeur, directrice et institutrices des deux écoles, inspecteur de l'Éducation Nationale, chargé de mission au FAS, commissaire de quartier, assistantes sociales, président de la mosquée principale de Marseille (président de l'association Rahmaniyyà), associations de grossistes, CIQ, directeurs du centre social.

Il s'agit ici suivant la méthode monographique de recueillir et de croiser les informations apportées par ces différents acteurs. Quelle connaissance ont-ils du terrain ? Quelle est leur action ? Dans quelle mesure renvoient-ils l'image d'un lieu sas, du ghetto ou plutôt d'un lieu en mutation ? Quelle image ont-ils des familles maghrébines ? On a pu noter, par exemple, que la catégorie des petits commerçants est peu connue des services sociaux et logeurs HLM mais bien connue des écoles. Dans quelle mesure la vision plus ou moins parcellaire de chaque institution (écoles, mairie, logeur, commissariat, associations, services sociaux...) compose-t-elle une image hétérogène des familles maghrébines du quartier ?

Le mode de recueil des données :

L'approche se veut multidimensionnelle dans la confrontation de différents point de vue sur un même objet : micro/macro; synchronie/diachronie; partir des familles pour rencontrer le lieu /partir du lieu pour rencontrer des familles. Cela nous a demandé de recourir aux outils historiques (l'archive, la périodisation) et aussi anthropologiques (l'observation directe d'une manière d'habiter, de la trace urbaine).

Le guide d'entretien auprès des familles :

Les questions auprès des familles sont réparties en six grands thèmes et posées de manière à rendre compte d'un itinéraire de l'homme et de la femme : l'histoire résidentielle (itinéraire avant et après immigration, type de logement, statut d'occupation), les déplacements quotidiens (rythme, lieux dans la ville, moyens et motifs), le quartier Belsunce (la sociabilité, les pratiques quotidiennes, la mémoire du lieu), l'histoire professionnelle, la scolarisation des enfants (choix d'école, projet éducatif), le lien au pays (visites, relation à la famille élargie, pratiques culturelles et religieuses).

Ce découpage est partiel puisque une connexion entre ces différents thèmes est proposée au cours de l'entretien pour permettre au moment de l'analyse une mise en congruence des différentes dimensions du statut social (G.Lenski) : dans quelle mesure par exemple y a-t-il une connexion entre le moment de l'accession à un logement social réhabilité, le statut professionnel du mari, celui de la femme, et l'orientation scolaire des enfants. Où se situe le projet scolaire dans l'itinéraire familial ? A quel moment émerge-t-il ?

Le questionnaire

200 familles maghrébines des deux écoles primaires du quartier Belsunce (sur les 520 familles maghrébines ayant au moins un enfant scolarisé dans le quartier) ont répondu à un questionnaire composé de 30 questions. L'objectif est d'élargir sur un échantillon plus large les informations mesurant les caractéristiques sociographiques du père et de la mère de famille, le rapport mobilité/enracinement au quartier, et la nature du lien au pays d'origine. Des caractères essentiellement qualitatifs ont été retenus comme indicateurs :

Statut

âge,
 sexe,
 statut matrimonial,
 statut résidentiel,
 nombre d'enfants,
 activité professionnelle,
 recherche d'emploi,
 date arrivée en France,
 lieu de naissance,
 diplôme des parents

**Mobilité et enracinement
au quartier**

résidence avant l'émigration
 lieux d'habitations successifs,
 ancienneté dans le quartier
 type de logt actuel,
 ancienneté dans le logt. actuel,
 souhait de déménager,
 lieu du travail,
 possession d'une voiture

Lien au pays d'origine

visites au pays d'origine
 mariage au pays,
 pratique du ramadan,
 prières à la maison,
 fréquentation de la mosquée,
 école coranique pour les
 enfants

L'observation directe :

Nous avons régulièrement lors de passages répétés observé les quartiers Belsunce et Noailles. Notre position se veut alors celle d'un observateur distant. Il s'agit de relever les *traces* d'une dynamique urbaine qui se déroule sous nos yeux, c'est à dire à la fois ses effets et ses signes.

La grille d'observation a consisté à relever principalement deux points :

- la prise en considération, précisément dans la morphologie urbaine, de la trace urbaine du changement : les parties de rues démolies, le bâti neuf et ancien, les nouveaux magasins, la présence du chantier (grues, bruits), les panneaux publicitaires annonçant des constructions à venir. Un ensemble d'indicateurs nous ont servi à souligner ainsi le climat de changement qui règne dans le quartier. Notre attitude sur le terrain (prise de notes sur le bâti, la rue) a parfois intrigué des commerçants qui ne manquaient pas de nous interroger sur l'actualité d'un projet d'aménagement dont ils avaient entendu parler par tel commerçant ou voisin.

- la prise en considération de la trace ethnique dans les quartiers centraux comme dans d'autres secteurs de la ville (le marché aux Puces, les abattoirs). Dans les quartiers centraux (Noailles, Belsunce), nous avons relevé à propos des marchés et des commerces ethniques : leur densité, leur fermeture, leurs types d'enseignes (les devantures modernisées comme celles des magasins Papi), leurs éventuels déplacements dans le secteur. Nos observations ont porté aussi sur une manière d'habiter le quartier, sa plus ou moins grande "ouverture" ou "fermeture" au reste du centre ville : la présence ou non d'enfants dans la rue; les chaises devant les portes ; les flux de touristes maghrébins dans la semaine ; les flux d'étudiants ; et aussi les vêtements portés par la population maghrébine ; une forme sexuée d'occupation du

lieu : homme immobile/ femme mobile, des espaces masculins (places, cafés) et des espaces féminins (centre social, parvis de l'école, hammam).

- Par ailleurs, nous avons eu quelque fois la possibilité, généralement à la fin d'un entretien, d'accompagner une mère de famille maghrébine depuis son domicile jusqu'à l'école de son enfant : cet itinéraire effectué à pied était l'occasion de faire parler la personne sur son trajet habituel, les rues évitées, et les commerces fréquentés.

Les données secondaires :

Elles ont dans notre procédure d'enquête un poids très important. Elles contribuent à enrichir le point de vue monographique en permettant la confrontation du terrain à différentes échelles et dimensions (politique, économique et historique).

Les données secondaires utilisées sont de différents types : une documentation officielle de l'INSEE (recensements 1982 et 90), de l'AGAM -agence d'urbanisme de Marseille-, des archives cadastrales, des ouvrages scientifiques sur Marseille ; et une documentation interne d'institutions (fichiers des sociétés HLM, de la Direction des impôts, statistiques des écoles, des associations de quartier).

Le recours aux données secondaires est de plusieurs ordres :

- La lecture de ces données permet de situer sa propre recherche dans la complexité de l'intervention urbaine et dans le foisonnement d'ouvrages sur la recherche urbaine à Marseille depuis l'après-guerre. La constitution d'un calendrier remplaçant les dates clés de l'intervention urbaine nationale et locale, et leur mise en parallèle avec les recherches urbaines, a permis ce positionnement.

- Elles permettent de replacer son terrain à l'échelle plus large de la ville. Les données des recensements INSEE reportées sur cartes soulignent la répartition des familles maghrébines dans une division sociale de l'espace marseillais .

- Différentes sources ont permis de multiplier les points de vues sur l'impact des opérations menées dans Belsunce et Noailles. Des entretiens auprès de chargé de mission à l'aménagement, de commerçants du quartier et d'anciens habitants. La consultation à la direction générale des impôts de

données sur l'état du marché foncier et immobilier depuis 1979 a permis la mesure d'une évolution des secteurs nord (Belsunce, Chapitre, Saint-Charles) et sud (Opéra, Noailles, Thiers) du premier arrondissement. Les données donnent pour trois types d'immeubles (maisons individuelles, immeubles collectifs, et bureaux) sa qualité (ancien ou neuf) et son prix dominant au m² selon sa catégorie (standing, confort, courant ou sans confort) et enfin le nombre de mutations pour chacun des deux secteurs. Pour évaluer une éventuelle paupérisation du quartier Noailles et précisément l'une de ses rue, la rue de la Palud, nous avons consulté les fichiers des mutations de fonds de commerces et des taxes d'habitation (informations sur la vacance) depuis 1979.

- Pour cette même rue, nous avons opéré un travail sur archives voulant saisir les mutations locales dans leur dimension historique : nous avons procédé à une histoire d'immeubles à partir de sources cadastrales. La recherche porte sur une quinzaine d'immeubles de la rue de la Palud. Elle nous renseigne sur les changements de propriétaires (nom, lien de parenté dans la succession, filiation, âge, nationalité, catégorie socioprofessionnelle, lieu de résidence du propriétaire au moment de l'acquisition, modalité de l'acquisition) et le prix du foncier de chaque lots d'immeubles depuis 1950. Il arrive que les documents résument l'origine de la propriété avant cette date, l'information pouvant remonter jusqu'au XIX^{ème} siècle.

Situation de l'entretien auprès des familles maghrébines :

Les premières enquêtes de terrain furent menées par le biais de l'école, ou plutôt des deux écoles, école publique et école privée catholique, qui se partagent les familles maghrébines du quartier.

Si le premier contact s'est effectué par l'école, nous avons par la suite utilisé le réseau de connaissances des familles pour multiplier les entretiens. Ce fut par la suite soit une amie, un voisin, la famille élargie, qui nous a été présenté, et qui habitait le centre ancien (Belsunce, Noailles, Canebière, C.Nédelec, République...). Un noyau de dix familles a permis des entretiens répétés et un contact régulier avec le terrain tout au long de la démarche d'enquête. Nous avons eu aussi comme informatrice une photographe marocaine habitant le quartier Belsunce et en relation régulière avec des familles maghrébines du centre et de la périphérie.

La manière dont le premier contact s'est fait, par l'institution scolaire, induit un biais qu'il faut toutefois souligner.

La phase de la présentation de soi et de l'enquête était d'autant plus importante que pour certaines familles nous étions assimilées dans un premier temps au personnel de l'école, ou de la mairie ou encore à une assistante sociale.

Le fait d'être présentée par l'école, le fait même de certains thèmes abordés dans l'entretien (réhabilitation, école), ont amené à mettre les enquêtés davantage en situation de tensions par rapport à ce qu'ils perçoivent comme des normes légitimes. S'ajoute le fait que nous étions "la française" auprès de qui était présentée une image légitime d'adhérence au lieu : "nous les honnêtes, les bons maghrébins", "eux les voyous".

Cela explique la présence d'un discours de légitimation des familles : elle ont par moment renvoyé dans leur discours une image de la normalité et de la moralité dont nous avons tenu compte dans l'analyse.

Après un premier contact de présentation et de prise de rendez-vous l'entretien s'est effectué dans la majorité des cas au domicile des personnes. Généralement un premier entretien était effectué avec la femme seule, puis dans un second temps un deuxième entretien était prévu en la présence du mari.

Nous avons complété notre corpus par l'observation du cadre et du contexte de l'entretien.

Ainsi les notes ont résumé : le nombre et l'identification des personnes au moment de l'entretien : femme seule ? avec enfants ? avec son mari ? avec d'autres membres de la famille ? Quelle était la maîtrise du français chez l'homme et chez la femme ? Nous avons noté la langue parlée à la maison notamment au moment d'un dialogue mère-enfant.

Les notes ont porté également sur l'état de l'immeuble (vétuste, moderne, réhabilité), sur la cage d'escalier, sur le logement (réaménagé, confort, type), le mobilier (équipement, moderne/rustique, les objet d'ici et de là-bas), les photos de familles montrées (cérémonie de mariage, robes portées) qui donnaient l'occasion de parler sur la nature du lien avec le pays d'origine.

Des détails ont été aussi reportés comme le verrou systématiquement fermé derrière nous au moment de l'entretien, geste qui nous a été expliqué par le type même de quartier jugé "trop ouvert".

Plan du présent ouvrage

Le fil directeur de la thèse tout au long des cinq chapitres est l'analyse des formes d'intégration des familles maghrébines dans la dynamique de quartiers centraux à Marseille. La cohérence de la multiplicité des approches repose à la fois sur des oppositions théoriques simples et sur une démarche cumulative.

Contrairement aux trois derniers chapitres qui sont microsociologiques et partent du groupe, les deux premiers sont macrosociologiques et partent de l'espace. Ils sont en effet une présentation du "cadre spatial" marseillais.

Le premier chapitre inscrit la dynamique urbaine dans une histoire marseillaise de la longue durée (le XXe siècle principalement) et de la permanence, tandis que le deuxième cerne les dernières mutations rapides sous l'influence des politiques urbaines (principalement depuis les années soixante-dix).

Chapitre I

A travers la lecture d'ouvrages scientifiques sur Marseille, nous commençons par dégager les idéaux-types historiques de la ville : ville pôle ou métropole, ville de l'immigration, division sociale ternaire de la ville.

La constitution d'un calendrier permet de synthétiser et de croiser trois types de données : l'intervention urbaine locale, les procédures de la politique urbaine nationale, et les ouvrages sur la recherche urbaine à Marseille depuis les années 60.

Nous reprenons l'analyse morphologique de Marcel Roncayolo sur la division sociale de la ville pour y replacer la répartition de la population maghrébine. L'analyse des données secondaires (les recensements 1982 et 1990 sur support cartographique) sur la répartition des ménages maghrébins dans Marseille permet de souligner un nord de la ville ouvrier et étranger. Une division sociale que l'on retrouve dans la morphologie même des quartiers et arrondissements qui composent le centre de la ville : un centre nord populaire et étranger (1er, 2ème, 3ème arrondissement). Le quartier Belsunce reste un lieu de forte concentration de la population maghrébine.

On y constate une baisse globale de la population et une augmentation relative des femmes et des familles entre les deux recensements.

Chapitre II

A partir de données secondaires, nous détaillons les mutations rapides de la morphologie marseillaise et l'évolution du marché foncier (lien entre la politique urbaine nationale et la politique locale), particulièrement en ce qui concerne le centre populaire.

Une dynamique urbaine maîtrisée ?

L'histoire des politiques urbaines menées dans le centre ville depuis les années 70 démontre en tout cas des hésitations voire des contradictions entre trois logiques : une logique économico-foncière, une logique sociale, une logique symbolique.

Politique de revalorisation économique ou de revalorisation sociale? De quelle manière visent-elles la population maghrébine du centre ? A quoi sert, en terme d'image, une action sociale qui vise principalement une population défavorisée alors que c'est la population commerçante qui veut être atteinte ?

Les difficiles négociations avec la municipalité autour de la place et de l'image dans le centre de la ville de la mosquée principale révèlent les difficultés de la reconnaissance sociale de la communauté maghrébine dans la ville.

Comme mesure des transformations du lieu et de l'impact des politiques urbaines, nous avons pris en considération l'évolution du marché foncier dans le premier arrondissement. Plus qu'un indice de la bonne ou mauvaise santé du centre, la valeur foncière nous renseigne sur une anticipation, une croyance collective au changement.

><

Les chapitres III et IV étudient les modes temporelles de l'intégration des familles maghrébines vues comme "un groupe de transformation" (J.C.Passeron). Le chapitre III remet en cause l'homogénéité présumée du groupe par l'étude de trajectoires différenciées. Le chapitre IV reconstruit

une relative homogénéité du groupe à partir d'une appropriation commune ancienne du territoire, par la "mémoire collective".

Chapitre III

Nous commençons par situer la notion polémique d'intégration sociale dans le débat théorique. Dans un contexte relativiste, l'espace et le temps de l'intégration sont revisités par une approche multiple qui se substitue au modèle déterministe et linéaire.

L'intégration, comme processus finalisé, est mis en question par une prise en compte de la multi-appartenance (Y.Grafmeyer) et par une complexification des modes temporels d'inscription dans l'espace. Sur ce dernier point, le renouvellement de la problématique de l'intégration urbaine est menée par la conjugaison de deux courants de recherche : un premier courant qui, partant des groupes de migrants, affine la notion de mobilité/enracinement (A.Tarrius - le territoire circulatoire-, M.Gribaoudi -le cycle d'intégration urbaine-). Un deuxième courant renouvelle la réflexion historique sur la ville en l'analysant dans ses décalages temporels multiples (M.Roncayolo, B.Lepetit).

Ce renouvellement théorique s'actualise dans une typologie qui rend compte de différents comportements temporels des familles maghrébines au sein d'un territoire urbain, Belsunce, lui-même en mouvement. Trois indicateurs temporels du rapport entre configuration et temporalité ont été privilégiés : la mobilité sociale, le temps des déplacements (les migrations internationales comme les déplacements quotidiens), le temps de la transformation du lieu. Nous aurons auparavant préparé l'utilisation de ces indicateurs de deux manières :

- d'une part par la confrontation des données tirées de nos questionnaires sur la mobilité et l'enracinement aux résultats d'une grande enquête menée en France.
- d'autre part par une étude anthropologique des pérégrinations des familles qui met à jour des pratiques hors secteur.

Quatre types locaux de temporalité de l'intégration sont ensuite dégagés : une **aire conservatoire** et une **aire finalisée** (une temporalité locale stabilisée sur laquelle prend appui la mobilité sociale du groupe, cf.. École de Chicago). un **territoire sédimenté**, un **territoire communautaire reconstitué**.

Chapitre IV

Nous étudions une autre forme de temporalité qui participe à la formation identitaire du lieu : la mémoire collective. (Intégration et mémoire : deux temporalités).

Une lecture attentive et critique de l'oeuvre d'Halbwachs permet de lier l'enracinement à l'appropriation du passé du lieu (vécu ou non-vécu), par une réadaptation constante du sentiment d'appartenance aux aspirations changeantes du groupe, aux menaces qui pèsent sur lui, et aux transformations de l'espace urbain. L'espace peut être facteur de lien social, y compris par ses transformations.

Il ne s'agit plus de rendre compte comme dans le chapitre précédent d'une trajectoire sociale mais de saisir le lien identitaire dans la représentation présente du passé du lieu.

A chaque groupe (grossiste , CIQ) sa mémoire du lieu.

Face à la stigmatisation du lieu, la mémoire collective des familles maghrébines s'analyse moins en terme de mémoire communautaire, qu'en terme d'héritage, de transmission locale. Elle tisse un lien continu entre un passé hérité, celui bourgeois du quartier, et la réhabilitation urbanistique, dans un discours de valorisation de l'espace et de distinction sociale. Leur mémoire ne se construit pas sur un local originel et fixé, mais se reconstitue avec les événements de la dynamique urbaine.

De manière plus ambitieuse, nous esquissons une intégration de **la mémoire collective** des familles maghrébines à **l'histoire sociale** marseillaise.

><

C'est dans le dernier chapitre sur l'école que la démarche cumulative est la plus nette : ce chapitre peut être considéré comme une étude complémentaire de l'intégration dans un de ses aspects essentiels ; l'éducation. Il ne peut cependant être compris que dans la mesure où le lien national/local qu'il retravaille, a été défini (chapitres I, II et III), si le groupe des familles maghrébines est compris à la fois dans son hétérogénéité de mobilité sociale (chapitre III) et son homogénéité d'enracinement spatial (chapitre IV). Surtout si, entre politiques nationales ou locales volontaristes

et trajectoires ou mémoire reconstituées, se dessine la notion de **stratégies locales** (M. de Certeau).

Chapitre 5

Rappelons que l'école fut, pour notre thèse, un point de départ problématique et anthropologique (la découverte de tactiques éducatives différenciées entre école publique et privée) et même matériel (la filière des entretiens).

L'analyse de l'intégration des familles maghrébines est vue à partir de l'étude locale d'une institution nationale. Les demandes et les tactiques des familles sont liées à la politique d'éducation (nationale et locale) et à la politique de la ville DSQ puis DSU. La possibilité de choix d'une école est révélatrice du processus de ségrégation. Et d'autant plus que l'école publique de Belsunce est reconnue publiquement comme un modèle d'école intégratrice, ouverte sur le quartier, tour à tour expérimentale, exemplaire, spécialisée. Sa pratique pédagogique et sociale révèle les ambiguïtés de la notion de zone éducative et d'école ZEP, entre école citadelle, équipement local, et tour de contrôle social. Nous rendons compte de l'histoire depuis le début des années 80 d'une action scolaire territorialisée, en milieu défavorisé.

C'est dans ce contexte que le choix d'une école catholique dans Belsunce (un tiers des enfants d'origine maghrébine de Belsunce scolarisés dans le primaire) doit être analysé : dans quelle mesure relève-t-il d'un "comportement éclairé" (R. Ballion), d'une tactique scolaire ou d'un projet familial ? S'agit-il d'une décision locale, relève-t-elle d'une volonté de délocalisation, de reclassement social ? Nous dressons une typologie des motivations des familles qui peuvent se résumer en trois dénominations : école catholique (un choix religieux), école libre (un choix libéral), une école privée (un choix local).

Chapitre I

Marseille, permanences et ruptures

**Singularité et exemplarité de la ville.
Intervention urbaine et recherche urbaine à Marseille**

I.1. Un renouveau d'intérêt dans la recherche urbaine

Il s'opère aujourd'hui en France un renouveau d'intérêt pour Marseille, comme ville à la fois singulière et exemplaire des problèmes urbains nationaux. La crise de la ville est analysée en termes économiques, politiques et géopolitiques ou ethniques¹. La double inclusion de la ville dans sa région et dans l'aire méditerranéenne se trouve au coeur de ces perspectives. Le regain d'intérêt de la politique étatique pour Marseille en est une illustration, depuis le Grand Projet Urbain jusqu'au projet spécifique d'Euroméditerranée².

Les recherches sur Marseille acquièrent ainsi une autre dimension. Elles accèdent à présent à un courant dominant du discours savant : ce qu'on peut appeler avec Georges Duby une Histoire de la France urbaine³. Il ne s'agit pas seulement de prendre acte d'une nouvelle donne, voire d'une nouvelle mode, du discours institutionnel et médiatique ; il s'agit plus profondément de constater que Marseille est aujourd'hui en France un terrain privilégié de l'articulation du local et du national, du régional et de l'international, de la sociologie et de l'histoire urbaine.

1) De ce point de vue Marcel Roncayolo fait figure de précurseur, lui qui dès les années soixante, soulignait l'exemplarité des problèmes urbains marseillais.

2) On notera (comme plus qu'anecdotique) que l'annonce de la "nouvelle Politique de la Ville" s'est faite à Marseille en présence de son maire et actuel Ministre de l'Aménagement du territoire, de l'intégration et de la ville.

3) Cf. l'article de Marcel Roncayolo, 1985, "Populations et pratiques urbaines" in *l'Histoire de la France urbaine* (sous la dir. de G. Duby).

Trois directions ont marqué les études sur Marseille au cours de ces vingt dernières années :

- une sociologie du local qui s'inscrit dans une tendance dominante de la recherche urbaine nationale. A la fin des années soixante-dix tout un mouvement de pensée développe le rapport espace/social et le situe à une échelle plus microsociologique¹. Dans la sociologie urbaine française, nous assistons à un retour aux travaux de l'école de Chicago et plus généralement à l'anthropologie urbaine et aux méthodes ethnographiques. Cet intérêt jouera un rôle décisif dans l'avancée des problématiques des années quatre-vingt.

- des études historiques synthétiques, au milieu des années quatre-vingt, qui s'inscrivent dans la grande tradition de l'histoire des villes, de la ville comme lieu de l'histoire et comme productrice d'histoire. Ces analyses tendent à donner à Marseille une place importante dans un grand ensemble historique qui est celui de la France ou encore celui de la Méditerranée.

1) C'est aussi le moment d'une complication des procédures urbanistiques qui affecte le contexte institutionnel tant des aménageurs (nouvelles procédures dans la complexité locale) que des sociologues (renforcement et diversification des financements locaux: Région, Département, ville...). De nouvelles procédures étatiques induiront la mise en place de la politique de réhabilitation lancée dans les vieux quartiers centraux marseillais. Désormais il s'agit de s'adapter au cadre bâti existant et à la population du site.

Ainsi se met en place petit en petit la procédure de Développement Social de Quartier qui préfigure une nouvelle manière d'intervenir, en partenariat et plus globale dans l'approche des problèmes. Ce ne sont plus deux Ministères qui sont autour de la table avec les collectivités, mais une dizaine de secteurs de l'administration de l'Etat, des services techniques de collectivités et, fait nouveau des habitants. Cela sera contractualisé pour notre région en 1984 dans le IXème plan et appliqué, comme on le détaillera par la suite, dans les quartiers du Panier et de Belsunce.

C'est l'émergence de deux figures nouvelles dans le domaine de l'action urbanistique : le sociologue expert et l'habitant. C'est exactement en 1981 que naît la première régie de quartier en France. Les sociologues du CERFISE, Michel Anselme et Michel Péraldi, anticipent les régies de quartier en développant dès 1980 une "maîtrise d'oeuvre sociale" dans les opérations de réhabilitation des H.L.M marseillais.

Cf. aussi Chaudoir Ph., Dourlens C., Vidal-Nacquet, Henck-Pierrot L., Poggi M.H.(1987), *Gestion et sujetion. A propos des stratégies de requalification sociale des quartiers de Marseille.*; Donzel A. André,(1987), *Marseille. Politique urbaine et société locale.*; CERFISE (1989) *le temps, les acteurs et les figures imaginaires de l'aménagement à Marseille.*

On assiste à la parution de synthèses historiques d'auteurs comme Émile Témime, Marcel Roncayolo ¹. La ville est définie dans ses permanences comme dans ses ruptures. Marseille est découpée, fragmentée en grandes étapes chronologiques suivant la problématique de chaque auteur. Marcel Roncayolo élargit le thème de la division sociale urbaine de ses premiers écrits à celui de l'histoire de l'imaginaire marseillais. Quatre tomes sous la direction d'Émile Témime retracent les étapes des migrations sociales et ethniques qui ont fait la richesse et la singularité de Marseille, tandis que Bernard Morel replace la dimension économique dans l'histoire de la crise urbaine.

Nous précisons plus loin les idéaux-types qui ressortent de ces analyses.

- des études sociologiques et anthropologiques, à la fin des années quatre-vingt, qui prennent en compte les flux et mouvements de populations dans l'aire urbaine marseillaise -les déplacements quotidiens comme les déplacements migratoires- et s'attachent à définir la recomposition urbaine qui s'ensuit. Sont analysés les thèmes de la mobilité, de la circulation et les représentations locales. L'interrogation se porte alors sur la définition identitaire du territoire local-. De nouvelles formes d'économies parallèles, illicites et invisibilisées, déjouant les politiques locales en place, sont mises en évidence².

Des groupes sociaux en transformation :

Notre recherche sur le terrain marseillais s'inspire de ces trois courants de recherche.

Étudier Marseille aujourd'hui, c'est à la fois contester le discours historique comme construction surdéterminante, et en même temps refuser la

1) Nous nous référons principalement aux ouvrages suivants :

E. Témime (sous la dir.) *Migrance* ; M. Roncayolo, *L'imaginaire de Marseille*; A. Morel et Ph. Sanmarco, *Marseille : L'endroit du décor* ; A. Donzel, J.C. Garnier, *des lieux à histoire. Marseille, quartiers nord* ; J. Viard (sous la dir.) *Le deuxième sud, Marseille ou le présent incertain.*; et aux chercheurs du laboratoire INAMA, A.Hayot, J.L.Bonillo, R.Borruey, *Dynamiques des villes portuaires.*

2) On se référera aux travaux d'Alain Tarrius (1990), de Elkana Affandi(1993), de Pierre Vergès (1991), et de Claudine Gontier (1994).

dissolution de la singularité marseillaise dans la dispersion des études monographiques.

La mise en perspective historique des analyses sociologiques (itinéraires sociaux des groupes inter ou intragénérationnels, mémoire collective), affine la perception globale des transformations, tente de remonter de la représentation individuelle, ou collective, du passé, à la construction savante de l'histoire. Sans faire naïvement de l'histoire générale la somme des histoires collectives, il s'agit d'organiser les problématiques qui rendent compte de la réalité marseillaise, de faire de la ville de Marseille un objet proprement sociologique.

C'est dans cette orientation que se situe notre travail sur Marseille : retravailler, en quelque sorte de l'intérieur, par l'enquête sociologique et anthropologique, non seulement le discours commun sur la ville, mais aussi le discours savant lorsqu'il a tendance à se figer en stéréotypes.

Le découpage des grandes transformations de la ville, tel que nous le proposons ici, doit être sans cesse retravaillé dans la confrontation avec les périodisations particulières, construites à partir du groupe étudié, de ses pratiques et de ses discours présents. Il ne s'agit pas de considérer les grandes transformations comme toile de fond historique, ou comme causes surdéterminantes. C'est en interrogeant le groupe sur son passé dans la ville que se dégagent des scissions de son histoire, des événements marquants, des logiques d'action. C'est dans l'articulation de la logique des groupes et celle des grandes transformations urbaines que se joue la validité de notre construction temporelle.

Le souci de décrire un groupe dans sa dimension temporelle nécessite une connaissance de l'histoire morphologique de la ville, telle qu'on la trouve dans de grands ouvrages de synthèse.

Le premier chapitre reprend les grands idéaux-types de la ville au croisement de l'analyse de l'intervention urbaine et de la recherche urbaine à Marseille. Le processus de métropolisation, la question de la ségrégation sociale et urbaine (division ternaire), et de la centralité populaire, seront principalement étudiés. Il souligne l'exemplarité de la ville à travers un projet comme Euroméditerranée qui met en place un nouveau rapport du national au local : l'État est présent dans le projet d'aménagement en tant que partenaire des collectivités locales, négociateur.

Le chapitre II traitera plus particulièrement de la transformation des vieux quartiers centraux (Belsunce, Noailles) et des politiques urbaines et foncières qui y sont menées depuis 1970.

I.2. Études synthétiques sur Marseille

Les débats sur la métropolisation et sa crise dans la recherche savante et l'intervention urbaine (DATAR, AGAM, ouvrages, articles de sociologues, économistes, historiens, géographes) rendent compte de deux grandes directions de problématique :

- une première réflexion purement économique tend à replacer la ville dans une concentration régionale d'activités stratégiques à visée internationales. Le modèle déterministe veut mesurer des effets de mutations des systèmes productifs sur la trame spatiale. Les questions se concentrent sur le thème de la polarisation, des réseaux de villes.
- un deuxième type de réflexions porte sur les dynamiques spatiales et sociales autour des thèmes de la centralité, de la péri-urbanisation. La spécificité marseillaise et son histoire sont mises en avant (la centralité populaire, le port dans la ville, une citée tournée vers la Méditerranée et vers des territoires archipélagiques). Les systèmes spatiaux sont ici analysés en tant que produit et support de rapports sociaux.

En faisant la synthèse de ces travaux, nous commençons par rappeler et dégager brièvement, schématiquement, depuis l'après-guerre, quatre périodes de l'histoire urbaine marseillaise, pour revenir dans un deuxième temps aux idéaux-types qui caractérisent Marseille.

I.2.2 Marseille dans la périodisation

-Première période : de l'après guerre au début des années soixante

L'État place comme priorité la reconstruction du port. Des projets urbains nationaux seront annoncés mais non appliqués. Ces années sont surtout marquées par ce que Marcel Roncayolo appelle la digestion et l'entreprise d'assainissement du vaste terroir marseillais. La période est marquée par la fin de la décolonisation. La ZUP n°1 dont les plans ont été tracés en 1958 est inaugurée pour accueillir les vagues d'immigration. Le mouvement Populaire des Familles poursuit son action pour un droit au logement au plus démunis¹.

- Deuxième période : des années 1960 à 1977

Cette période se caractérise par une explosion démographique avec notamment l'arrivée des rapatriés. Des cités d'urgence les accueillent. Les grands ensembles se multiplient dans la périphérie nord de la ville : c'est l'émergence des quartiers nord. Les industries traditionnelles sont délaissées pour une nouvelle industrie en direction de Fos. Espoir économique en une Métropole d'équilibre. Espoir en la venue d'un tertiaire supérieur dans le centre de la ville et de relancer l'économie de la ville.

-Troisième période : 1977-fin des années 1980

C'est la grande déception de Fos. Les volontés politiques ne sont plus aussi déterministes. Au droit au logement prend place un droit à la ville. A la politique de rénovation volontariste se substitue une politiques de concertation et d'accompagnement social à l'échelle du quartier. Marseille perd sa population au profit de communes environnantes qui, conséquence inattendue de la métropole d'équilibre, rivalisent désormais avec elle. Selon Bernard Morel et Philippe Sanmarco le milieu des années soixante-dix est un moment charnière démographiquement et économiquement. Si

1) Cf. Les travaux de l'historienne G.Dermenjian sur l'action du MPF à Marseille.

l'extraordinaire explosion démographique avait caractérisé Marseille de 1950 à 1970, les résultats du recensement de 1975 montrent un très net ralentissement de la croissance démographique au profit des communes avoisinantes (Rousset, la Ciotat, Vitrolles, Aubagne...). De plus, en 1977 la crise de la réparation navale explose et achève le processus de déstructuration de l'économie marseillaise. Marseille doit désormais faire avec les nouvelles politiques d'industrialisation des zones périphériques. L'économie marseillaise doit intégrer les nouvelles zones de l'étang de Berre ou des Milles.

- Quatrième période : le début des années 1990

Marseille se vide de sa population au profit des communes environnantes. La ville connaît un dépeuplement depuis plus de vingt ans. Les derniers résultats du recensement de 1990 témoignent d'une accélération du mouvement entre 1982 et 1990. En 1994, le dépeuplement de la ville continue mais à un rythme plus faible qu'entre 1982 et 1990¹.

La situation est d'autant plus accusée dans le centre ville ancien. La tendance des années précédentes persiste. Le centre ville perdait 71 000 habitants entre 1982 et 1990. Ce déclin amorcé entre 1975 et 1982 (-3,8%) s'accroît au cours de la dernière période (-8,2%). Les logements vacants dans le centre sont en augmentation en 1990². Seuls les 3^{ème}, 8^{ème} et 11^{ème} arrondissements voient leur population augmenter entre 1982 et 1990.

1) Depuis 1975, Marseille a perdu près de 100 000 habitants. Depuis lors, elle enregistre un solde migratoire négatif allant en s'accroissant :

perte de 5000 habitants en moyenne annuellement entre 1975 et 1981; perte de 10 000 habitants depuis 1982, dont une bonne part est liée à la baisse de la population étrangère (entre 1982 et 1986, la part totale de la population étrangère est passée de 9,30% à 7%, taux le plus bas depuis le premier recensement de 1851).

La ville passe de 800 000 personnes en 1990 à environ 786 000 en 1994. Mais à l'inverse de Paris et de Lyon, Marseille est plus peuplée en 1990 qu'en 1962.

Cf. C.Pillet, "Marseille se dépeuple mais...", *Sud information économique*, n° 101, 1^{er} trim. 1995. pp 10-14

2) Les travaux statistiques réalisés par l'agence d'urbanisme montrent qu'en 1990, les logements vacants représentaient 9% du parc contre 7,2% en 1982.

Il ressort que la vacance du logement a été plus importante dans les petits logements construits avant 1948.

La démographie de la commune est en baisse avec une immigration toujours ralentie dans un contexte algérien difficile. Cependant l'agglomération continue de se développer si on s'en tient à la délimitation de l'INSEE. Si l'INSEE dénombrait en 1962 cinq communes périphériques et 40 000 habitants, ce sont aujourd'hui trente communes et 40 000 habitants qui constituent la partie externe de l'agglomération Marseille-Aix-en-Provence par rapport à sa ville centre. Depuis 1962, l'agglomération marseillaise a connu la plus forte croissance (+ 420 000 habitants) parmi les dix premières agglomérations françaises (hormis la région parisienne)¹. En même temps que Marseille négocie sa place dans l'intercommunalité, c'est le retour de grands projets (et d'une croyance collective optimiste) soutenus par l'État comme le Grand Projet Urbain et Euroméditerranée.

1) Source E. Tulasne, "Trois décennies de planification (1960 - 1990)", *Marseille, 25 ans de planification urbaine*, éd. de l'aube, 1994, p.69.

1.2.1. Pôle ou métropole ?

Savoir si Marseille est un pôle ou une métropole n'est pas pour le géographe Marcel Roncayolo qu'une affaire de jeux de mots. La question renvoie à la particularité de Marseille : le pôle est le point privilégié d'où partent les impulsions, les mouvements, d'où partent aussi les informations, où s'accumulent les énergies. Le pôle invente et entraîne. La métropole domine : métropole coloniale pour les territoires lointains, la ville-patrie ou métropole régionale, la ville-mère, qui encadre et organise, qui fait lien et finit par s'enraciner dans ses territoires dépendants.

Les aménageurs et politiciens ont joué sur ces déclinaisons successives : **métropole coloniale, métropole méditerranéenne, métropole d'équilibre, Euroméditerranée** ; la question de la place et de l'enjeu des quartiers populaires centraux étant chaque fois discutée.

Les projets urbains de l'entre-deux-guerres, Marseille métropole coloniale

Un rapide rappel des projets urbanistiques de l'après-guerre permet d'éclairer plus particulièrement le croisement de regards et d'intérêts locaux et nationaux¹. Cette période met en évidence combien les relations entre l'État et les élus locaux ont depuis longtemps été particulières et difficiles. Les élus reprocheront à l'État sa méconnaissance locale (des projets en décalage, mal adaptés aux nécessités du moment), son manque d'aide ou encore son manque de reconnaissance en tant que capitale du sud.

Marcel Roncayolo commence son chapitre "Métropole ? " en précisant "*il est bien clair que l'imaginaire, les initiatives, les anticipations de Marseille viennent d'un croisement de regards et d'intérêts : les uns partent du port, de son expérience, de sa tradition, des itinéraires fréquentés ou explorés ; les autres de points de vue extérieurs ou plus englobants : Lyon, Paris (...)* L'imaginaire de Marseille c'est la rencontre éventuellement conflictuelle de ces deux courants".²

1) Voir Borruet R., *Contes de l'urbanisme ordinaire. Politiques et urbanistes à A Marseille, 1931-1949*, (1990).

2) M.Roncayolo, *L'imaginaire de Marseille*, p.103.

Durant l'entre-deux-guerres, Marseille doit être à l'image de la France, la mère patrie qui unit ses différentes colonies. Dans ce contexte, la question du devenir de ses vieux quartiers est centrale. Ils sont une entrave à la bonne marche du processus de métropolisation et doivent être rasés ou au mieux contournés.

Le **plan Greber** en 1931 est celui d'une vaste cité en expansion dotée d'une vaste zone industrialo-portuaire en dépit des premiers signes de crises industrielles. Il énonce la nécessité d'une "stratégie de contournement" du centre de la ville par l'aménagement des quartiers et des banlieues. Il veut substituer aux grandes radiales des voies "circulaires" ou des boulevards extérieurs circonscrit¹. La rénovation des quartiers de la Bourse et de l'Hôtel de ville, des Carmes et de Saint-Charles sont prévus pour améliorer la circulation. La rénovation se justifie par une étude sur l'hygiène et la densité d'habitation de ces vieux quartiers (statistiques élevées sur le taux de mortalité, la densité d'habitation, les immeubles vétustes).

La guerre mettant fin à la longue procédure du plan Greber, le plan d'**Eugène Beaudouin** lui succédera en 1942².

Durant la guerre, Marseille est dirigée par une délégation composée de fonctionnaires nommés par l'État vichyste. La ville se trouve dans une position stratégique. Beaudouin précise dans son plan *"C'est à elle qu'incombe la tâche écrasante d'assurer la majeure partie du trafic maritime nécessaire à la reconstruction de la France, peut-être d'une partie de l'Europe"* et c'est dans ce contexte que s'explique la phrase de Pétain en exergue du plan *"le redressement de la France est lié à celui de Marseille"*. Beaudouin propose dans son plan fonctionnaliste une modernisation de la ville en zoning. Mais à la différence de Greber, son intérêt porte moins sur la périphérie que sur la centralité et particulièrement sur ses vieux quartiers.

1) Se référer aux travaux de M.Roncayolo, et en particulier à l'article "Aux origines de la planification urbaine", *Marseille 25 ans de planification urbaine* ; et R.Borruey "Contes de l'urbanisme populaire", *Espace-temps*, 1990.

2) E.Beaudouin, *plan d'aménagement et d'extension de la ville de Marseille*, Marseille : Archives départementales des Bouches-du Rhône (VII O 10/4 et Fi 2753) 1942. Les citations sont extraites du document.

Un puissant réseau prévoit littéralement d'éventrer les vieux quartiers. Les taudis ne sont pas seuls visés, il dénonce à propos de leurs populations le trop grand nombre *"d'indésirables physiologiques, de droit commun, politiques"*. Plus loin, *"la disposition d'une caserne est favorable à la surveillance étroite et au redressement des arabes, Arméniens, fripiers juifs et grecs, indésirables qui peuplent les hôtels meublés."*

A la Libération, le plan Beaudouin sera écarté.

**Regards de E. Beaudouin sur les vieux quartiers centraux
Butte des Carmes et Panier
1942**



**Photos extraites du Plan d'aménagement
Source : Archives départementales BdR (Fi 2753)**

Il faudra attendre 1949, l'imposition de la loi et un urbaniste **G.Meyer-Heine** pour qu'un plan directeur des aménagements de Marseille soit dressé. Les conceptions de l'urbaniste sont opposées à celles de ses prédécesseurs. La notion d'extension est révisée, elle n'est plus sans limite. C'est déjà la mise en place de l'idée de métropole de région. Le tracé d'un "périmètre d'agglomération" devra limiter la zone urbanisée à ses contours existants. Plus d'opérations spectaculaires. Une voirie souple est recherchée respectueuse du terroir et de la morphologie marseillaise :

"il s'agit de remplacer le schéma classique de la ville radio-concentrique en forme de cible, de densité décroissante vers l'extérieur, par celui de la grappe."

Si ce plan remporte un vif succès auprès des élus locaux, il restera encore une fois lettre morte. Le souci de la municipalité suivant le politique de son maire, Gaston Defferre, sera de répondre dans l'urgence à du court terme : d'abord la réparation des dommages de guerre puis la construction d'une infrastructure lourde, celle des opérations d'assainissement et de la distribution de l'eau.

Marseille, Capitale de région :

L'idée de métropole régionale, "Marseille, capitale de région", centre de commandement tertiaire d'une aire urbaine industrielle, voit le jour dans les années soixante. Il faut replacer cette conception dans le contexte des années 60/70 en pleine création des métropoles d'équilibre nées d'un constat : la France manque de grandes villes et les villes moyennes croissent beaucoup plus vite à leur voisinage. L'aire Marseille-Aix-Berre-Fos doit constituer un noyau de région polarisée au même titre par exemple que Lille-Roubaix-Tourcoing. L'objectif étatique premier de cet aménagement général est d'intégrer les intérêts régionaux dans l'intérêt national. C'est une pensée de l'équilibre entre le régional et le national, entre la grande ville et la ville moyenne.

Pour cet objectif un moyen majeur est mis en place : le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.

1969 : le SDAU et le premier changement d'échelle de la ville portuaire

Le Schéma couvre en 1969 plus de la moitié du département et prévoit une croissance de population très importante en l'an 2000 notamment autour de la zone d'emploi de l'Étang de Berre.

Les aménageurs de l'OREAM (Organisation pour les études d'aménagement de l'aire métropolitaine marseillaise fondée par la délégation à l'aménagement et à l'action régionale, la DATAR), prévoient le développement de voies routières et ferroviaires pour les échanges entre la ville-mère et les villes voisines. Le seul risque qui préoccupe à l'époque est la création d'un désert régional, de voir Marseille absorber les villes voisines. Marseille n'est pourtant pas oubliée. En tant que métropole elle doit devenir un centre tertiaire avec le projet de centre directionnel.

1970 : le projet de centre directionnel

L'objectif est de profiter de l'activité du golfe de Fos pour créer un nouveau centre d'affaire international et attirer ainsi dans le centre ville marseillais le tertiaire supérieur. Brièvement, nous pouvons dire qu'il s'étendait sur 35 hectares comprenant trois phases d'opérations principales :

- 1) le secteur Centre Bourse, avec la réalisation d'un grand magasin, d'un hôtel, d'un musée, et de bureaux;
- 2) le secteur Sainte-Barbe, avec l'amélioration de la communication routière, le nombre de logements et l'ouverture du Centre Méditerranéen de Commerce International;
- 3) le secteur Belsunce, où était prévu la démolition de certains immeubles et entrepôts.

Ce projet dans sa totalité ne sera pas réalisé (les retombées de Fos ne sont pas celles espérées) ne seront accomplis que le Centre Bourse, la rénovation du secteur Sainte-Barbe et Butte des Carmes.

Les industries marseillaises vont être délocalisées vers Fos. Le port régionalisé entend répondre à deux objectifs : la sidérurgie doit être un élément moteur pour nourrir la métropole d'équilibre et développer l'économie de l'hexagone; de plus, le port doit recouvrer sa vocation internationale et explorer d'autres marchés en Europe du nord (la liaison fluviale Rhône-Rhin toujours discutée à l'heure actuelle).

Ce n'est pas à la périphérie marseillaise que l'État consacre l'essentiel de ses investissements mais bien à la construction d'une entité urbaine globale. Personne ne conteste à l'époque "la communauté de destin" principe énoncé avec insistance par les urbanistes de l'OREAM mais personne n'anticipe réellement la problématique de l'intercommunalité.

Contrairement aux études nationales, la recherche urbaine à Marseille rencontre peu la commande et les inquiétudes des planificateurs. L'étude collective de M.Imbert, B.Lamy, N.Pétrenko, J.Retel (1968) est une des rares recherches contractuelles menée sur le centre ville à ce moment-là¹.

La recherche urbaine locale reste en effet distante voire critique devant "l'idéalisme urbanistique" (M.Roncayolo, 1967 ; l'équipe dirigée par S.Ostrowetsky, 1975)².

La nouvelle échelle de "l'aire métropolitaine" et les projets concernant le centre de Marseille conduisent tout de même la recherche à réinterroger les logiques de l'agglomération et de la centralité. Les interrogations des géographes et des ethnologues urbains restent dominantes sur la période. La contribution de la sociologie urbaine marxiste proposera a posteriori une analyse du modèle théorique de la politique urbaine³. La particularité de ces travaux est de se focaliser moins sur la ville que sur le processus de croissance urbaine déterminée par la coopération entre le "grand capital" (les grandes entreprises nationales, "monopolistes", s'installant à Fos et autour de l'Étang de Berre), la bourgeoisie locale (les propriétaires fonciers marseillais) et l'État (planificateur).

1) Imbert M., Lamy B., Petrenko N., Retel J., 1968, *L'attraction du centre . Etude sociologique de l'agglomération marseillaise*, Paris : CNRS.

2) Roncayolo M., 1967, "Le centre ville à Marseille", dans *Compte-rendu de la semaine d'études urbaines "Urban Core and Inner City"*, Amsterdam, Leyde : J.Brill, pp.162-182.
Ostrowetsky S., Bordreuil J.S., 1975, *Structure de communication et espace urbain : la centralité*, Paris : direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme.

3) Se référer aux travaux de Bleitrach D., Lojkine J., Oary E., Delacroix R, Mathieu C., 1981, *Classes ouvrière et social démocratie : Lille et Marseille*, éditions sociales.

Chenu A., 1981, *Industrialisation urbanisation et pratiques de classes . Le cas des ouvriers de la région marseillaise*, thèse de sociologie, Université de Toulouse (dir.R.Ledrut).

1977-1989 : Un relativisme local et de nouveaux territoires identitaires

Si les années 60-70 sont marquées par une politique centralisée d'aménagement du territoire, la décennie 80, avec la mise en place de nouvelles procédures dans la complexité locale, voit s'installer une forme de décentralisation sans réelle politique d'aménagement. Marseille est en pleine crise économique et sociale. Dans un contexte de crise mondiale, les erreurs de prévisions, les remises en question de projets, les décalages entre la pensée globale et la réalité locale, ébranlent la cohérence première du projet étatique. L'échec vient en partie de l'aménagement du Port et a une répercussion directe sur l'ensemble du projet d'aménagement. Le centre directionnel est revu à la baisse, le tertiaire tant attendu ne viendra pas. Cet abandon de la stratégie de tertiairisation marquera un changement de cap radical.

Ce qui était prévu au départ pour renforcer le centre de Marseille l'a affaibli.

Les données brutes sont en elles-mêmes explicites : de 1954 à 1975 Marseille (*intra-muros*) gagne 300 000 habitants. Entre 1975 et 1990, elle perd 30 000 emplois et 100 000 habitants.

La politique d'aménagement n'avait pas anticipé la formation présente d'une vaste aire urbanisée aux évolutions économiques et sociales contrastées et ségréguées (la paupérisation de Marseille-centre et l'entrée en concurrence de communes environnantes comme Marignane, Vitrolles, Martigues).

Crise de la ville, crise des discours sur la ville

A une crise de la ville correspond une crise des discours sur la ville.

Mario Isaac pose le problème de la crise identitaire de la ville : " Marseille n'est ni grande ville de tertiaire supérieur, ni capitale régionale incontestée, ni coeur d'une offre nouvelle d'échanges en Méditerranéen, ni pôle technologique et centre de tourisme d'affaires et de loisirs selon le modèle Côte d'Azur. Marseille se cherche et se languit " .

Plus d'usine ni de quai désormais pour signifier la popularité de la ville. André Donzel et Jean-Claude Garnier se demandent jusqu'à quel

point elle va scier la branche sur laquelle elle est assise. La ville voit désormais sa population partir. De ville ouvrière, elle devient tertiaire, mais un tertiaire dont la croissance s'essouffle. Sa fonction de métropole régionale n'a pas donné la vitalité voulue et l'on identifie de plus en plus son rôle territorial au retour à une origine décevante d'un chef-lieu de département. D'où la nécessité récurrente pour redonner souffle à la ville, de mettre en projet tous les dix ans sa dimension de métropole.

Pour Marcel Roncayolo la crise marseillaise s'est jouée dans l'ordre inverse de celle des villes américaines. A Marseille la désindustrialisation a précédé la suburbanisation. Au départ la motivation est de se déplacer là où on trouve un emploi. Entre l'attrait pour la maison individuelle dans les communes extérieures proches et l'enclavement dans les banlieues de populations captives, le centre de Marseille, précise Marcel Roncayolo, se vide et ne remplit plus sa fonction de brassage social¹.

Sur cette crise de la centralité se greffe une crise de l'imaginaire collectif.

En terme d'histoire, de mémoire et de valeur symbolique, l'effacement de Marseille se marque fortement et n'a pas arrêté de s'accroître depuis les années 1960 : "plus généralement privé de valeurs symboliques fortes inscrites dans la pierre (le déficit monumental), le centre de Marseille au sens banal, géographique et historique, n'a plus qu'une valeur fonctionnelle et donc appréciée en raison de son efficacité, négligée dans le cas contraire : il n'intervient plus dans l'imaginaire"².

Marcel Roncayolo décrit la période comme étant celle d'un imaginaire destructif : *"urbanisme, intervention architecturale, et même opération de développement social des quartiers ne me semble pas régler ipso facto ce qu'est affaire de société dans la question marseillaise. La ville populaire entre désormais dans un imaginaire destructif que ses réhabilitations purement physiques ne me paraissent pas capable d'inverser ou de corriger à elles seules. Le drame c'est l'enclavement"*.

Quand Marcel Roncayolo souligne une division nord-sud qui se redouble à l'échelle du grand Marseille, Bernard Morel soutient la thèse

1) Perte de 5000 habitants en moyenne annuellement entre 1975 et 1981; perte de 10 000 habitants depuis 1982, dont une bonne part est liée à la baisse de la population étrangère (entre 1982 et 1986, la part totale de la population étrangère dans Marseille est passée de 9,30% à 7%, taux le plus bas depuis le premier recensement de 1851). Source Donzel A., Garnier J.C. (1987).

2) Roncayolo, M., *L'imaginaire de Marseille*, p.269.

plus pessimiste que la double centralité n'existe plus¹. La ville est tiraillée entre d'un côté la perte de la centralité bourgeoise pour le sud de la ville, et de l'autre la perte de la centralité populaire avec l'extension des banlieues et le phénomène des quartiers nord. Le centre ancien, précisément la Canebière, ne joue plus sa fonction de talweg, de frontière, décrite par Marcel Roncayolo à la fin des années soixante-dix. Le danger selon Morel est qu'on en vienne à ségréger le centre et qu'il ne remplisse plus sa fonction de brassage.

Les analyses qui découlent de ces nombreux constats alimentent, le plus souvent, la thèse de la fuite de la population marseillaise, ou encore celle de la captivité des habitants du centre ancien, immigrés et personnes âgées. On a d'un côté, un centre ancien vieillissant qui se vide de sa population, de l'autre une politique urbaine qui tend à vider le centre de la seule population qui le régénère, la population populaire immigrée, *les passagers de Belsunce.*, comme les nomme E.Témime, dans son dernier ouvrage. Le quartier Belsunce, lieu de l'imaginaire, objet de tous les fantasmes à Marseille, comme ailleurs, résiste cependant aux effets des politiques urbaines successives, aux *politiques de refoulement* (E.Témime) d'un passé cosmopolite et populaire.

Une métropolisation qui reste à faire ?

Le contexte économique politique et social reste difficile pour la ville. Elle doit se repositionner rapidement dans un espace urbain en pleine transformation. L'INSEE dénombrait en 1962 cinq communes périphériques et 40 000 habitants. Ce sont aujourd'hui trente communes et 400 000 habitants qui constituent la partie externe de l'agglomération Marseille-Aix-en-Provence. Dans ce nouveau paysage urbain, Marseille s'ouvre dans les années quatre-vingt-dix à l'intercommunalité et se joint à quinze autres communes pour créer Marseille-Provence-Métropole, la communauté de communes la plus peuplée de France.

Les décalages entre Marseille et sa région subsistent cependant. La commune de Marseille continue à se dépeupler dans une région PACA dynamique.

1) Bernard Morel (1987).

De plus, Marseille a du mal à assumer son rôle de capitale méditerranéenne, elle est même considérée comme le maillon faible d'un arc méditerranéen potentiel en Europe du Sud.

Mais à la différence des années 80, la croyance collective est optimiste . Les projets marseillais de dimension métropolitaine ne manquent pas pour la fin du siècle : pôle directionnel (Euroméditerranée), plates-formes logistiques (Grans, Distriport), pôle technologique (l'Arbois), gares TGV (Saint-Charles, l'Arbois). Ceci prend place dans une volonté politique de l'Union Européenne de développer la Méditerranée comme "zone de prospérité partagée".

L'État revient en tant que négociateur dans les projets d'aménagement et sur toutes les échelles territoriales (contrat de ville, "carte indicative" pour le schéma d'aménagement de l'aire métropolitaine). Dans le cadre d'une politique de la ville se définissant dans les années 90 comme une politique territoriale, transversale, contractuelle, la recherche urbaine prospective prend une place de plus en plus importante à Marseille. La dimension économique revient en force dans le discours des aménageurs (DATAR) sur l'aménagement de l'aire métropolitaine marseillaise¹.

Des équipes composées d'économistes et de sociologues sont consultées pour l'étude de projets tels qu' Euroméditerranée et le Grand Projet Urbain.

1) Priscilla de Roo (DATAR) souligne qu'il est nécessaire de réhabiliter l'approche économique à l'échelle de l'aire métropolitaine marseillaise, de renouveler les manières de voir en saisissant le territoire par l'économie : "Cette approche permet d'envisager la question du chômage dans les quartiers centre et nord de l'agglomération sous un autre angle que celui du traitement social et de dépasser la dualité des politiques publiques entre d'un côté le social (sur Marseille) et de l'autre l'économique (périphérie de Marseille). Elle permet ensuite d'aborder de nouvelles échelles territoriales, de réfléchir à Marseille comme centre d'un empilement de réseaux à géométrie variable (du local à l'international). Enfin parce qu'une métropole est aussi le projet de cité et d'acteurs, cette démarche vient remettre les acteurs économiques dans le jeu de la négociation et permet de sortir du face à face qui existe depuis trente ans entre l'Etat et les élus locaux." Séminaire aménageurs/chercheurs, "Villes en Débats. Marseille", novembre 1995, Plan urbain.

Le projet Euroméditerranée

L'État et plus particulièrement les ministères de l'Équipement et des Transports, des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville, et le ministère de l'Intérieur ont désigné le 10 décembre 1992, Alain Masson, ingénieur des Ponts et Chaussées pour qu'il conduise une étude sur l'état actuel de Marseille et qu'il élabore un projet de redressement pour la ville¹. Ceci a été effectué avec l'accord des acteurs locaux : le Maire, les Présidents des Conseils Général et Régional, le Directeur du Port Autonome, le président de la Chambre de Commerce et le Directeur départemental de la SNCF qui ont tous signé un protocole d'accord par lequel ils s'engageaient à coopérer à la réalisation du projet. A. Masson aidé d'une équipe de sociologues, d'économistes et d'urbanistes a effectué une étude de faisabilité. Un rapport a été présenté à la Commission Interministérielle à la Ville contenant : un périmètre d'intervention, une étude de faisabilité du projet, diverses hypothèses sur le programme précisant ce qui relève de l'intérêt général de l'opération et ses coûts approximatifs.

A. Masson dresse dans son rapport un tableau de la situation dans laquelle se trouve la deuxième ville de France. Il a également mené une enquête auprès de investisseurs potentiels sur l'idée qu'ils se faisaient de Marseille et sur le degré de faisabilité du programme. Marseille a toujours une mauvaise image et les thèmes qui lui sont associés sont les dockers (grèves), les immigrés et le manque d'entente des partenaires sociaux. Le constat est celui d'un déclin de Marseille sur un plan démographique, économique et urbain.

Sur le plan démographique, Marseille est la seule ville de France à avoir perdu une telle part de sa population entre les deux recensements. Il y a de ce fait une amplification de la paupérisation de Marseille par un exode de la population la plus aisée et des emplois les plus "nobles".

Sur le plan économique, Marseille ne compte que 315 000 emplois, soit plus de la moitié des 600.000 emplois du département, mais avec une perte de 10.000 emplois entre les deux recensements. Surtout, Marseille n'est plus

1) Sous certains aspects (mêmes enjeux de relancer économiquement le centre ville et de redonner une dimension de métropole à la ville ; même priorité de construction ou de restructuration de la gare pour accueillir des trains à grande vitesse), on peut comparer Euroméditerranée au projet urbain engagé à Lille, Euralille.

un centre décisionnel. Certaines caractéristiques de ses activités pourraient être favorables à l'essor de son économie : la diminution de l'activité industrielle y est compensée par la très haute qualité de la recherche dans certains domaines mais avec une absence de transferts vers le tissu productif local. La présence d'industries lourdes n'est que peu créatrice d'emplois. Mais le plus grave est, selon le rapport, la faiblesse relative de l'emploi tertiaire par rapport à des villes comme Lille, Lyon ou Toulouse. Le secteur bancaire est par exemple très insuffisant pour une ville dite de négoce international.

Sur le plan urbain enfin, Marseille semble souffrir d'un manque de centralité. Malgré les actions entreprises depuis quelques années (Centre Bourse, Centre Méditerranéen de Commerce International, Hôtel de Région) Marseille n'a pas à proprement parler de centre actif qui attirerait les fonctions tertiaires de haut niveau ou de négoce international. A cela s'ajoute un manque de clarté de la trame urbaine, un mauvais état du bâti et une absence d'espaces publics attractifs.

Dans une seconde partie, le rapport Masson développe les points forts de la ville liés à son histoire : la culture cosmopolite de la ville, l'activité portuaire en direction de l'Asie, le pôle de recherche performant en biologie, médecine, mathématique. Le rapport envisage la complémentarité des projets Euroméditerranée et de celui de la technopole du plateau de l'Arbois (entre Aix-en-Provence et Marignane), comme vingt ans plus tôt on l'envisageait entre le centre directionnel et Fos : faire de l'Arbois une zone d'attraction pour les entreprises qui quittent Marseille et d'Euroméditerranée un centre décisionnel dans les relations transrégionales et internationales.

Face à un éclatement territorial, Marseille veut consolider un centre unique, décisionnel, avec un grand projet urbain comme Euroméditerranée. La préoccupation est de concilier la création d'un centre tertiaire et la relance de l'activité portuaire. Le croyance collective est à nouveau à l'optimisme.

Au-delà de sa vocation de métropole régionale, Marseille doit redevenir une vitrine de la France en Méditerranée et jouer son atout à l'échelle européenne.

L'opération Euroméditerranée est exemplaire puisqu'elle est lancée en coopération avec l'État, la Ville, le Conseil Général, le Conseil Régional, le Port Autonome, la Chambre de Commerce, et la SNCF. Avec la création d'un Établissement Public, l'État et les élus locaux trouvent désormais un terrain d'entente. Comme le suggère Pierre Mayet, il faut souhaiter que les conditions structurelles de la genèse de cette institution garantissent la stabilité et préservent le partenariat dans le temps¹.

Si l'État prend la responsabilité vis-à-vis de la ville, avec un projet d'intérêt national sur un espace central, sa participation est limitée à la seule réélaboration d'un noyau initial d'infrastructures (50 % des 1,7 milliards de la mise de fonds publiques). Le pari étant que le privé prenne le relais.

A la différence de l'interventionnisme étatique de l'entre-deux-guerres, la position de l'État se négocie aujourd'hui à toutes les échelles territoriales (quartiers, communes, nationales, européennes, internationales) et tente de se conformer à la complexité des bouleversements de la morphologie urbaine et sociale.

1) Le projet a été accepté par les différents ministères ainsi que par le Premier Ministre dans le courant du mois d'avril 1994. L'Établissement Public pour le projet Euroméditerranée composé de différents représentants de l'État, et des collectivités territoriales aura pour mission de procéder à toute opération visant à la réalisation du projet :

- acquisition des terrains,
- évacuations et relogements,
- travaux d'infrastructures et aménagement,
- actions de communication et de commercialisation,
- ventes de droit à bâtir aux investisseurs.

C'est la "génése institutionnelle" selon P. Mayet qui au-delà des hommes identifie ou crée les institutions qui doivent être représentées, car elles sont légitimes dans le projet : "Il faut que les conditions structurelles de cette institution garantissent la stabilité et préservent le partenariat dans le temps. Euroméditerranée n'existera que parce qu'il va y avoir la création de l'établissement public pour une opération d'intérêt nationale, pour faire du développement et de l'aménagement". *Entretien avec Pierre Mayet, "Développement et aménagement...à Marseille", Marseille, 25 ans de planification.* p.73.

Prévisions en coûts et m2 de la première tranche (source : rapport Masson).

Equipements de valorisation	1ère tranche en m2	Coût (construction + foncier)
Centre d'activité	14000	105 MF
WTC	3000	45 MF
ZTA	1000	60 MF
MART	10000	100 MF
Enseignement	42000	
Océanautique	5500	57 MF
Langues orientales	12000	156 MF
Ecole international	20000	140 MF
Tourisme, loisir		
Centre de la mer	35000	
Musée	15000	450 MF
Aquarium	20000	600 MF

La couverture de financement proposée par le rapport Masson.

Type d'investisseurs	% de l'investissement	Total en millions de F
secteur privé	45 %	3094 MF
Etat	29 %	1991 MF
Collectivités territoriales	23 %	1576 MF
Autre	3 %	237 MF
Total	100 %	6887 MF

Le périmètre du projet Euroméditerranée

Le projet s'étend sur une superficie de 309 hectares, de la gare Saint-Charles au fort Saint-Jean jusqu'à Arenc. Cet espace présente deux grands atouts:

- son irrigation par des moyens de communication: deux autoroutes, la gare Saint-Charles, le métro.

- L'activité portuaire qui ajoute encore à l'attractivité du site.

Ce périmètre comprend les quartiers de la Vilette, la Joliette, les Grands Carmes, et Saint-Charles. Ces quartiers sont de différentes nature tant sur le plan de l'habitat que sur la population et le type d'activités.

Les objectifs du projet

L'objectif est de faire de Marseille une métropole maritime internationale du XXIème siècle. L'opération veut tenir une double dimension :

- une opération de développement économique dont l'objectif est l'implantation d'activités privées à vocation tertiaire et internationale

- une opération d'aménagement urbain promouvant un vaste quartier de Marseille.

Parmi les axes devant guider la recherche d'activités publiques et privées sur le site figurent :

- les échanges économiques avec le bassin Méditerranéen, le Moyen et l'Extrême-Orient,
- la coopération et les échanges économiques avec le continent africain,
- les activités tertiaires portuaires et maritimes.

La première phase du projet prévoit la restructuration de la gare St Charles pour une nouvelle ligne TGV, l'aménagement des infrastructures maritimes et de la desserte routière et autoroutière du site.

Le programme initial prévoit la réalisation d'un parc urbain, d'un centre universitaire, d'un centre international d'échanges économiques (un *Mart international* : halls d'exposition de produits et bureaux de négoce dont les cibles sont les pays asiatiques; un *téléport* : centre technique de zone de télécommunication offrant divers services de pointe), un centre de formation, et un hall multi-fonctions (exposition temporaire, activités d'accueil).

Actuellement deux scénarios sont proposés : un scénario défensif qui procéderait par un rayonnement en tâche d'huile à partir des opérations des Docks et de la Porte d'Aix, et un scénario offensif qui implanterait plusieurs pôles à des endroits stratégiques du site.

Aujourd'hui devant la question récurrente de l'avenir de la "ville-mère", plusieurs clés sont énoncées :

L'Arc Latin : nouvel axe transversal Est-Ouest

- On assiste à un retour en force des économistes. Les interrogations de la DATAR sur la crise économique métropolitaine remettent en question les hypothèses historiques précédemment citées¹. En réalité la crise de l'agglomération (et pas seulement celle de Marseille) résulterait de la crise de la centralité économique, des *services directionnels* inhérents au fonctionnement d'une place de négoce capable d'organiser les échanges avec l'extérieur. Elle serait liée à la *crise des fonctions métropolitaines*. La crise de Marseille est en fait la crise de son centre (1er, 2ème, 3ème) qui perd beaucoup d'emplois industriels mais une masse encore plus importante d'emplois tertiaires; les quartiers sud de Marseille et les communes environnantes attirent les emplois tertiaires plus élevés.

La DATAR met en évidence un système méditerranéen qui se polarise sur trois sous-systèmes : à l'Est, la métropole Côte d'Azur, au centre un réseau de villes reliant Marseille, grande métropole méditerranéenne à Montpellier et à Toulon, et enfin à l'Ouest la zone catalane.

Si le développement de l'axe continental européen nord-sud (le tropisme rhodanien) ne réclame qu'une réorganisation des échanges économiques, en revanche celui de l'arc latin réclame en plus des infrastructures nouvelles : réseaux de transports comme réseaux économiques de villes.

"L'ancrage continental de la métropole marseillaise est donc une condition indispensable pour l'ouverture et la diversification de son portefeuille de fonctions et de relations, une condition même de son internationalité"².

Selon la DATAR, il faut éviter d'ajouter au risque d'une première fracture entre Marseille et sa périphérie, une deuxième fracture entre l'aire métropolitaine et l'Arc Latin.

La question de la crise de la métropolisation doit se résoudre en partie dans l'organisation de l'offre logistique de ce nouvel axe.

1) De Roo P.,1994 "Une stratégie de métropole", *Marseille, 25 ans de planification urbaine*, édition de l'Aube.

2) De Roo P., op. cit.p.117.

Mais que devient la ville dans l'aire métropolitaine ?

C'est la question que se pose l'équipe de chercheurs ethnologues, architectes de l'INAMA¹.

Quand la DATAR définit des espaces segmentés à relier en couloirs logistiques, et de nouvelles configurations spatiales circulatoires, ces chercheurs replacent le débat à l'échelle locale et mettent en garde contre des projets risquant d'aggraver une ségrégation sociale et urbaine locale. Dans la lignée de Marcel Roncayolo, ces auteurs insistent sur la spécificité marseillaise.

Alors qu'il n'y a pas, selon eux, de grande métropole moderne sans assise industrielle régionale, ces chercheurs présentent le projet Euroméditerranée comme un pôle tertiaire sans industrialisation. De plus, les projets d'aménagement marseillais délaisseraient un support essentiel de cohésion sociale dans la ville : les transports collectifs.

Mario Fabre d'une certaine manière retourne l'analyse de la métropolisation et de sa crise en déclarant en substance : la métropolisation marseillaise est-elle réellement en retard ? Ou plutôt ne suggère-t-elle dans son propre retard un autre modèle, un contre-modèle, de métropole qui évite au maximum la concentration, la ségrégation, l'hégémonie de la cité-mère ? Dans ce cas ne conviendrait-il pas de faire des exceptions marseillaises (une centralité populaire, un port dans la ville, une armature urbaine périphérique forte, une citée tournée vers la Méditerranée) une chance pour inventer sa propre "métropolitité" ?

1) Fabre M., Hayot A., 1995, "L'archipel marseillais", *Avis de recherches*, n°39 oct.

Fabre M., "Marseille in extenso ou l'indigente métropolisation contrariée et atypique", *Avis de recherches*, n°39.

La ville-port-territoire - une nouvelle centralité urbano-portuaire

Une autre piste se trouverait dans la redécouverte du lien économique et symbolique entre la ville et son port¹.

Le débat entre économistes, sociologues, urbanistes et politiciens sur la relation de la ville avec son port s'amorce à la fin des années quatre-vingt. Il pose le problème des crises des systèmes industrialo-portuaires et la capacité des villes ports à redéfinir dans les conditions d'aujourd'hui, une nouvelles centralité urbano-portuaire. Les interrogations portent sur la dynamique que peut apporter un espace portuaire élevé au rang de ville-territoire et sur les conditions de ce développement en terme de services tertiaires internationaux de haut niveau.

Selon Jean-Lucien Bonillo, l'évolution des rapports entre port et ville peut être comprise comme celle d'un mouvement de longue durée qui va de l'osmose originelle, constitutive de la cité marchande, à la séparation contemporaine où la fonction portuaire en vient à s'autonomiser de la fonction urbaine. Le mouvement de séparation passe par une étape décisive, celle de plus de deux siècles d'industrialisation au cours desquels va s'opérer la spécialisation et l'extension, la territorialisation, de l'espace portuaire². René Borruéy souligne la spécificité marseillaise : plus que tout autre ville, Marseille desservie par la configuration de son site ne trouvant que des sols escarpés, inconstructibles pour de lourds établissements, était tenue de s'accroître par "colonisations", c'est à dire en exportant "ses dépendances" vers des sites lointains, ou du moins placés dans un très fort rapport d'extériorité à la ville. Aussi, de telles conditions d'accroissement prédisposaient-elles à deux effets : celui d'engendrer des polarités territoriales pouvant entraîner une forme d'éclatement de la centralité

1) Gontier C., 1994, *Les citoyens des ports; éléments d'une approche anthropologique des relations ville/port*, Marseille : CERFISE.

Borruéy R., Fabre M., 1993, "Marseille et les nouvelles échelles de la ville portuaire", *Annales de la recherche urbaine*, n°55-56, sept.

Guillermin B., Picheral D., 1994, "Vers une nouvelle relation entre le port et la ville", *Marseille, 25 ans de planification urbaine*, Marseille : AGAM., éd. de l'aube.

2) J.L Bonillo, *Dynamiques des villes portuaires*, p.5.

urbaine, et celui de situer d'emblée l'extension de la ville à l'échelle régionale¹ - la constitution d'une ville-port-territoire²

Désormais Marseille ne peut penser ses relations avec l'espace sans se référer à un territoire qui s'étend de la commune à Port-Saint-Louis du Rhône en passant par l'étang de Berre et Fos-Istres. Les activités économiques liées au port, (distribution, négoce, industrie, logistique et transport) se sont développées dans un espace plus large, la ville-port-territoire qu'il s'agit maintenant de réorganiser.

De plus, les mutations affectant le territoire et le port se sont traduites par une évolution des représentations comparées de la ville et du port : une sensation de vide, une impression d'inactivité pour les citoyens qui y voient le signe de la disparition prochaine de l'activité portuaire. Une confusion s'est faite entre l'aspect du contenant, l'espace portuaire, et la réalité économique du contenu, l'activité portuaire. La valeur paysagère et la valeur symbolique du port n'étant pas reconnues, la ville s'est dissociée de son port et le tissu urbain bordant une limite devenue opaque, constituée d'espaces non gérés, s'est fortement dégradé.

Actuellement, cette orientation de recherche est confortée par la réussite de la conversion des friches portuaires de la Joliette en bureaux et de l'aménagement de la gare maritime.

L'aménagement de la gare maritime :

La stratégie de développement du port se construit aujourd'hui autour de trois objectifs :

- faire de Marseille et de son département un pôle majeur d'échanges internationaux de marchandises par l'accroissement de l'hinterland du port, par l'implantation de centres européens et méditerranéens de distribution de produits importés;
- favoriser le développement de l'espace économique et du tissu industriel proche du port,
- tirer parti du développement des fonctions de la métropole internationale maritime dans le cadre d'Euroméditerranée.

1) R.Borruey, *Dynamiques des villes portuaires*, p.18

2)B., Guillermin, D.Picheral, "vers une nouvelle relation entre le port et la ville", *Marseille, 25 ans de planification urbaine*, p.125.

Ces objectifs ont conduit le port à élaborer depuis le début des années quatre-vingt-dix, un schéma directeur d'aménagement des bassins. Son objectif vise une redistribution des espaces portuaires. Au nord, le développement du port implique le maintien des installations portuaires jusqu'à Saumaty et l'affectation d'espaces urbains arrières-portuaires pour le stockage, les services portuaires..

Dans les bassins ouest, à Fos, Lavéra et Port-Saint-Louis, le port poursuit son développement des équipements pour les trafic lourds et pour des trafics qui demandent de grands espaces.

Outre l'organisation de la gare maritime, l'aménagement du domaine portuaire et des espaces urbains doit permettre des activités nouvelles liées au port : négoce et traitement de la marchandise mais aussi activités touristiques, ludiques et culturelles.

Ces trois directions d'analyse énoncées (l'Arc latin, l'industrialisation locale, une centralité urbano-portuaire) restent ouvertes, d'autant qu'elles auront à se confronter au succès ou à l'échec des autres projets de métropolisation en cours. Dans tous les cas, de nouvelles problématiques ne manqueront pas d'émerger pour évaluer les mutations issues de ces projets. De ce point de vue, Marseille demeure, comme l'écrivait déjà M.Roncayolo dans les années soixante, un laboratoire privilégié de l'urbanité contemporaine.

I.2.2. La partition ternaire de la ville

Après la dimension discutée de la ville pôle ou métropole, les recherches urbaines relèvent fréquemment la singularité morphologique de la ville. Nous reprenons principalement les études effectuées par Marcel Roncayolo (1967, 1975 et 1990) que nous confrontons avec notre propre analyse statistique (recensement 1982 et 1990) sur la répartition de la population maghrébine dans Marseille.

Marseille est, selon Marcel Roncayolo, un bon exemple de division sociale de l'espace dans la longue durée. La morphologie de Marseille peut se résumer en trois temporalités, trois sédimentations successives, trois idéaux-types historiques : la ville-port, la ville-industrielle, et la ville campagne ¹.

Premier espace : le centre ou la ville-port.

C'est le noyau historique de la ville hérité du moyen âge, de l'antiquité ; le lieu où le commerce s'est fait pendant des siècles. C'est le port unique de Marseille jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle. Elle est la ville des échanges, des flux d'hommes et de marchandises. Marcel Roncayolo précise que Marseille a rarement pensé son destin commercial ou culturel en termes de contiguïté territoriale. Elle charrie avec elle un passé de ville d'archipel, de ville de réseau discontinu, ponctuel, fonctionnant à distance, et non de quadrillage spatial. " L'anti-géographie par certains côtés ; à l'inverse, le sens des diasporas, des parentés disséminées, des correspondances, des comptoirs, si l'on veut, mais dont les échanges seront plus complexes. Somme toute, n'est-elle pas l'archétype de ces villes de communication, villes européennes ou internationales (...) ?² ".

1)Les cartes qui suivent et leurs commentaires ont fait l'objet d'une communication en collaboration avec Philippe Gaboriau (chercheur CNRS SHADYC) et Anne Sauvage (ingénieur, CNRS SHADYC), "Femmes au coeur de la Ville, une intégration en jeu ?", actes du colloque *Les femmes et la ville*", Labor, 1993. pp185-211.

2)M. Roncayolo, *L'imaginaire de Marseille*, p.293.

Au XXème siècle, la ville-port est un centre habité par les milieux populaires.

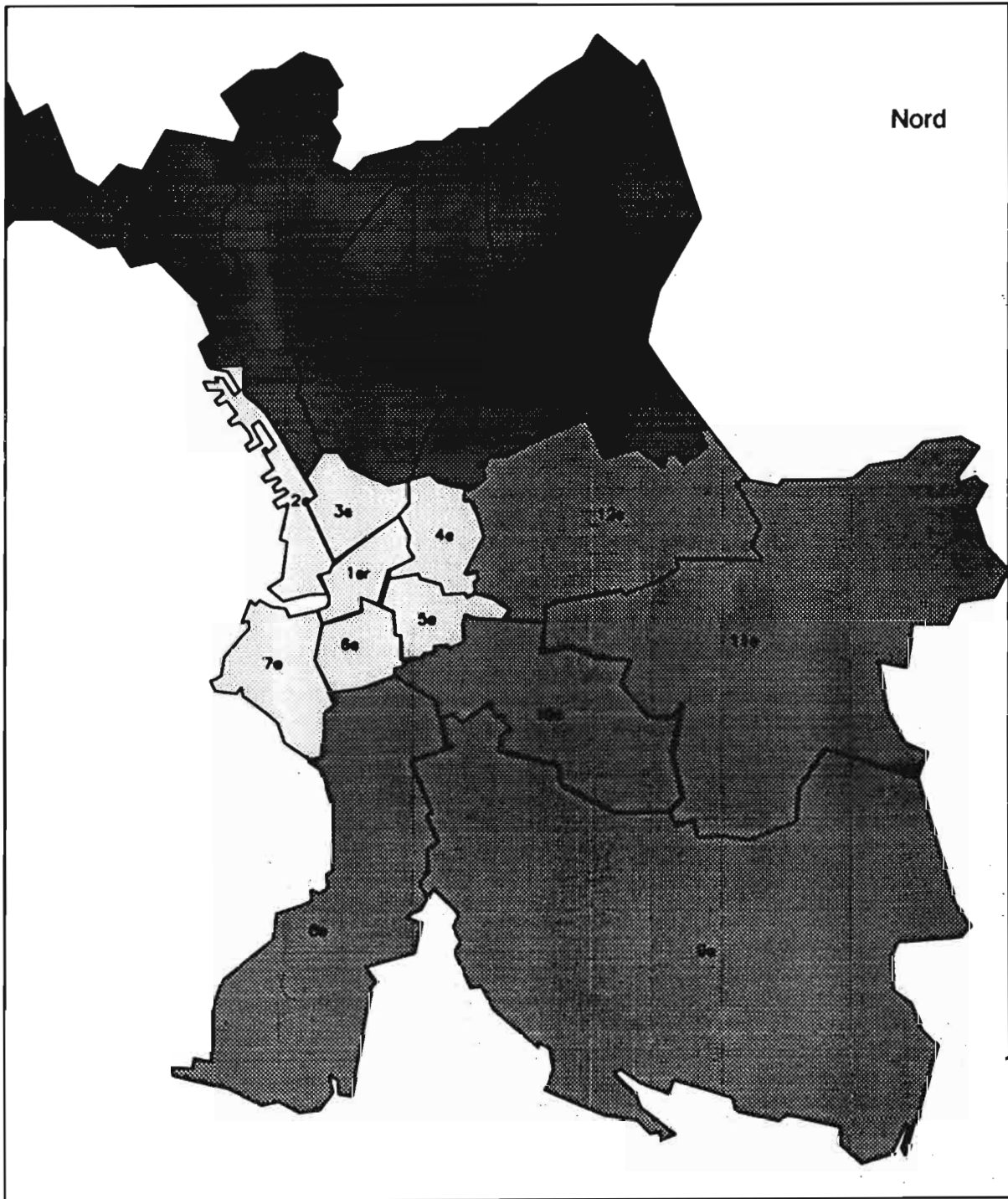
Deuxième espace : le nord ou la ville industrielle.

Le nouveau port s'installe au nord de la ville. C'est alors un port placé en dehors de la ville, excentré. C'est le lieu d'implantation au XIXème siècle des industries et des quartiers ouvriers. D'un côté le nord de la ville, celui de la détresse, de la maladie, de l'industrie, de l'autre côté le sud celui de la nature, de la sécurité. La représentation d'une ségrégation physique et morale est très poussée dès 1830. -La ZUP n°1 s'est ajoutée milieu des années soixante à l'héritage industriel et ouvrier du nord.

Troisième espace : le sud ou la ville campagne.

C'est la ville nouvelle qui se remplit progressivement au XVIIIème siècle. La société bourgeoise délaisse la vieille ville. Elle tourne le dos au (nouveau) port . Elle n'a pas été attirée par la logique ville-industrielle et reste dans une logique physiocratique de la ville-campagne. Marcel Roncayolo souligne que l'originalité de la structure de Marseille est de prendre forme dans l'héritage immédiat de l'ancien régime sous l'action de la bourgeoisie censitaire. Elle résulte de l'application plus ou moins parfaite d'un modèle que l'on peut appeler libéral et qui amène à des logiques contradictoires (d'un côté la ville, de l'autre le port).

Trois espaces pour décrire Marseille



— Ville-port
▨ Ville-campagne
■ Ville-industrie

Les tentatives politiques de rééquilibrer socialement le nord et le sud depuis le XIX^{ème} sont régulièrement mises en échec : au XIX^{ème} siècle, les grandes spéculations immobilières ne suivent pas et les projets d'haussmannisation de la ville derrière le nouveau port connaissent un échec retentissant (la grande bourgeoisie négociante ne viendra pas habiter la rue de la République). Marcel Roncayolo montre la permanence du politique à vouloir rééquilibrer le nord du sud depuis le XIX^{ème} siècle, précisément depuis le déplacement du port vers la Joliette jusqu'au centre tertiaire de la Porte d'Aix. C'est dans cet objectif de rééquilibrer le nord du sud que se décident dans les années quatre-vingt les constructions de l'Hôtel de Région, de la faculté des sciences économiques Puget et de la cité de musique à la Porte d'Aix, et que prend place aujourd'hui le projet Euroméditerranée.

Cette ligne problématique va être renforcée dès le milieu des années 1980 par différents auteurs qui insistent sur la division sociale de l'espace marseillais.

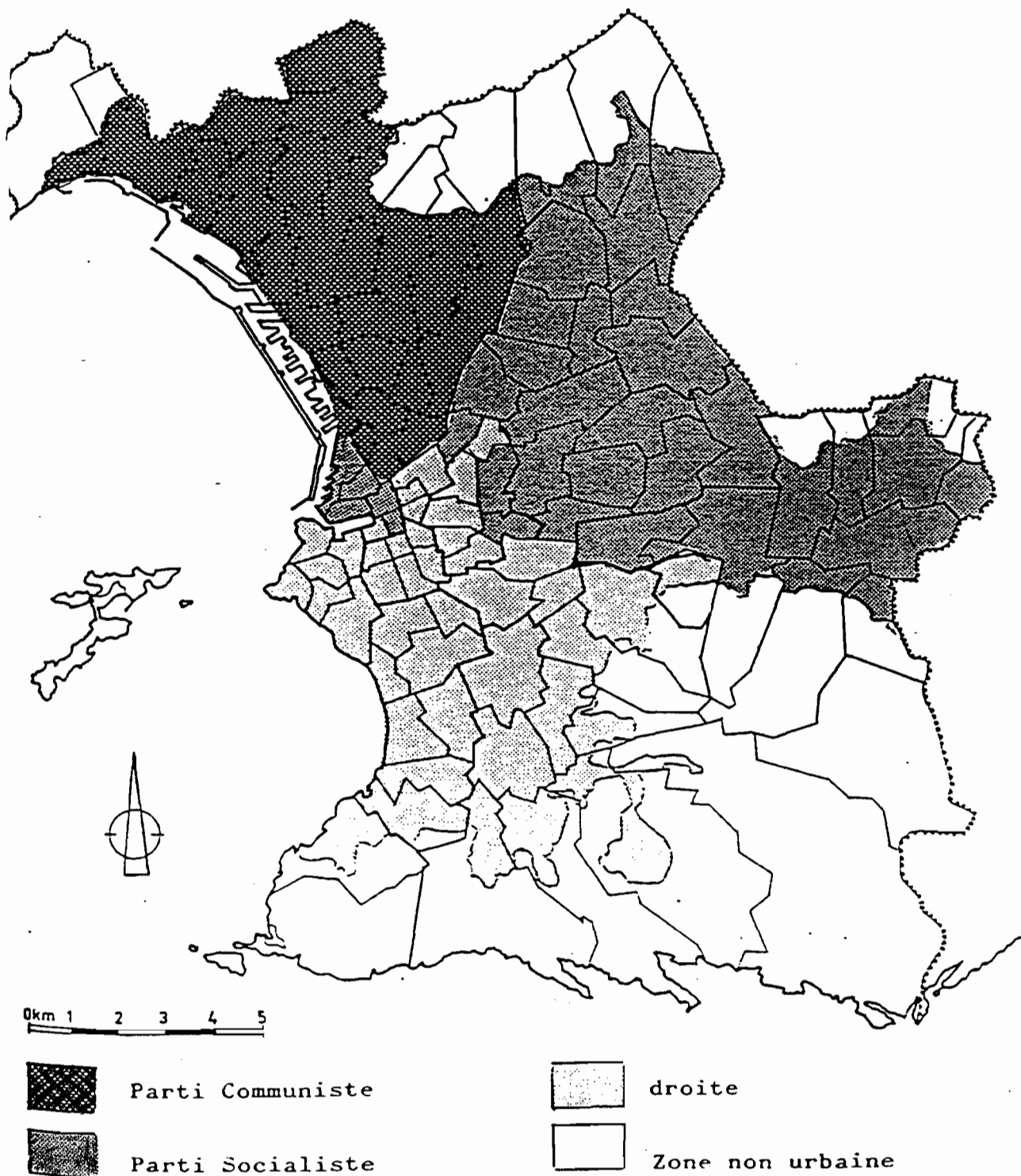
La recherche d'André Donzel et Jean-Claude Garnier sur les quartiers nord souligne la dimension ternaire de la ville en prenant comme indicateur le vote politique des quartiers marseillais (vote des élus au conseil général de 1985) : un vote communiste dans les quartiers Nord, socialiste dans le centre et de droite dans les quartiers Sud et Est¹.

Les auteurs montrent que le vote du Front national est cependant plus diffus socialement et géographiquement. Si le vote de J.M. Le Pen aux présidentielles de 1995 à Marseille est à la baisse entre 1995 et 1988 (22,32% au premier tour contre 28,34% en 1988) il obtient au premier tour des municipales de 1995 un score majoritairement au-dessus des 20% dans tous les secteurs de la ville².

1) Donzel A. et Garnier J.C. précisent que "les élections présidentielles de 1988, loin d'indiquer "une prolétarisation" de l'électorat du Front National vont être marquées par un nouvel élargissement de l'aire d'influence du FN vers les quartiers sud de la ville, tels Mazargues ou les Camoins, où la progression du vote FN est de plus de 40% entre 1986 et 1988". Op. cit. p.59.

2) Précisément le FN obtient : 20% dans le 1^{er} et 7^{ème} arrondissement, 25,35% dans le 2^e et 3^{ème} arrond., 20,49 dans les 4 et 5^{ème}, 17,69% dans le 8^{ème} arrondissement, 20,72 dans le 9^{ème} et 10^{ème}, 21,21% dans le 11^{ème} et 12^{ème}, 26,28% dans le 13 et 14^{ème} et 27,46% dans les 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements. Le vote des bureaux du quartier Belsunce donne au premier tour des élections municipales de juin 1995 par ordre décroissant : 38,5% de voix pour le candidat UDF-RPR ; 24,3% pour le candidat Union Gauche ; 18,9% pour le candidat FN.

LES QUARTIERS DE MARSEILLE SELON L'APPARTENANCE POLITIQUE.
DES ELUS AU CONSEIL GENERAL EN 1985



Alain Chenu reprendra lui aussi le thème de la division sociale de l'espace marseillais, notant tout à la fois une accentuation de la ségrégation nord/sud dans la distribution spatiale des ouvriers et un déclin de l'importance du milieu ouvrier dans la ville¹.

Notre carte "les deux Marseille" (ci-dessous) montre la distribution spatiale des ouvriers à Marseille de 1954 à 1990. Nous avons retenu quatre années (1954, 1975, 1982 et 1990) ; en gris foncé sont indiqués les arrondissements les plus ouvriers (plus de 40% des actifs) ; en blanc, les arrondissements les moins ouvriers (moins de 25% des actifs).

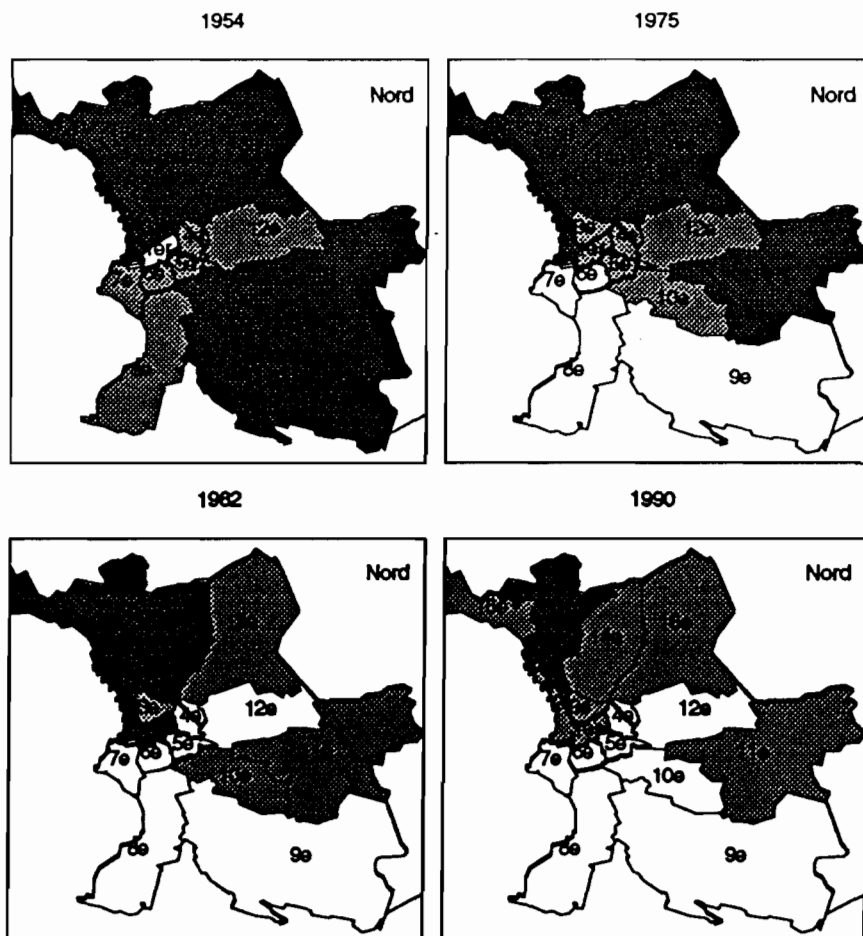
Il est à souligner :




- une accentuation de l'opposition nord-sud dans la distribution spatiale des ouvriers
- l'émergence d'une double centralité : un centre-nord et un centre sud. Particulièrement visible pour les années 1975 et 1982 où un centre-nord ouvrier s'oppose à un centre-sud non ouvrier.
- un déclin de l'importance des milieux ouvriers. "plus de 40% des actifs sont ouvriers" (arrondissement en gris foncé) correspond à neuf arrondissements en 1954, six arrondissements en 1975, cinq arrondissements en 1982, et un seul arrondissement en 1990.

1) Alain Chenu (1981)

Les deux Marseille

Carte



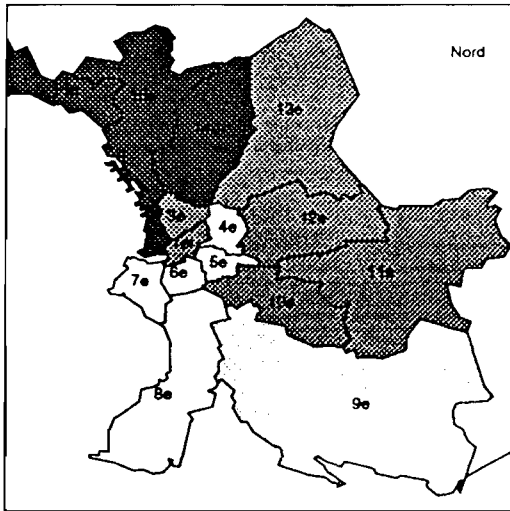
-  Plus de 40 % des actifs sont ouvriers
-  De 25 à 40 % des actifs sont ouvriers
-  Moins de 25 % des actifs sont ouvriers

La tertiairisation de la ville augmente depuis 1954 et plus rapidement que dans le reste du département. Alors que dans les années 50, la population ouvrière était majoritaire dans bon nombre de quartiers de la périphérie marseillaise, en particulier à l'est et au nord, elle ne l'est plus désormais que sur quelques quartiers du littoral. En 1975, Alain Chenu note que la catégorie sociale la plus uniformément répartie dans les différents arrondissements de Marseille est celle des employés. Cette catégorie s'est féminisée (la proportion de femmes parmi les employés est passée de 48% en 1954 à 60% en 1975) et s'est rapprochée de la catégorie ouvrière (en 1975, 37% des conjoints d'employées sont ouvriers).

L'analyse du recensement de 1982 montre aussi nettement une répartition homogène et dominante des femmes employées dans tous les arrondissements de Marseille. Pour les hommes, les ouvriers arrivent en tête dans tous les arrondissements sauf exception à souligner, dans le huitième arrondissement, où les cadres supérieurs les précèdent. Les ouvriers représentent plus de 50% des actifs hommes dans les arrondissements du nord et du centre-nord : 1er, 2ème, 14ème, 15ème, 16ème arrondissements. Les employés arrivent en seconde position dans la plupart des arrondissements (sauf le 9ème 12ème, 4ème, 8ème). Pour les femmes, les employées arrivent en tête dans tous les arrondissements. Elles représentent plus de 60% des femmes actives dans les arrondissements situés plutôt au nord et au centre de la ville (2ème, 3ème, 11ème, 13ème, 14ème, 15 ème, 16ème arrondissements).


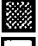

Les cartes ci-après donnent la répartition des professions des hommes et des femmes par arrondissement¹, puis le pourcentage de chômeurs dans la population totale de l'arrondissement. La carte des chômeurs dans Marseille vient renforcer la thèse de la ségrégation nord/sud de la ville. On constate une fois de plus une division sociale entre les 15ème, 14ème, 13ème, et 16ème arrondissements et le reste de la ville (entre 8 et 12% de chômeurs de la population totale de l'arrondissement).

1) Cinq variables ont été retenues pour délimiter les diverses professions : les ouvriers, les employés, les professions intermédiaires, les cadres supérieurs et les commerçants, artisans.

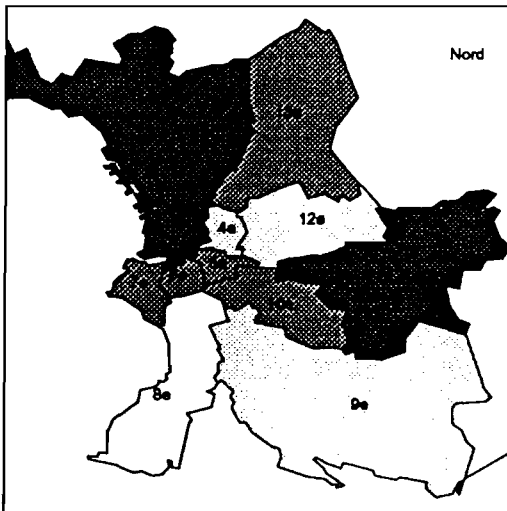


Professions des femmes

Carte





-  Employées > Ouvrières > Intermédiaires
-  Employées > Intermédiaires > Ouvrières
-  Employées > Intermédiaires > Cadres > Ouvrières
-  Employées > Intermédiaires > Cadres > Commerçantes > Ouvrières

fichier w6f.doc




Professions des hommes


Carte


-  Ouvriers > Employés > Intermédiaires > Cadres > Commerçants
-  Ouvriers > Employés > Intermédiaires > Commerçants > Cadres
-  Ouvriers > Intermédiaires > Employés
-  Cadres > Ouvriers > Intermédiaires > Employés


Pourcentage de chômeurs dans la population totale de l'arrondissement

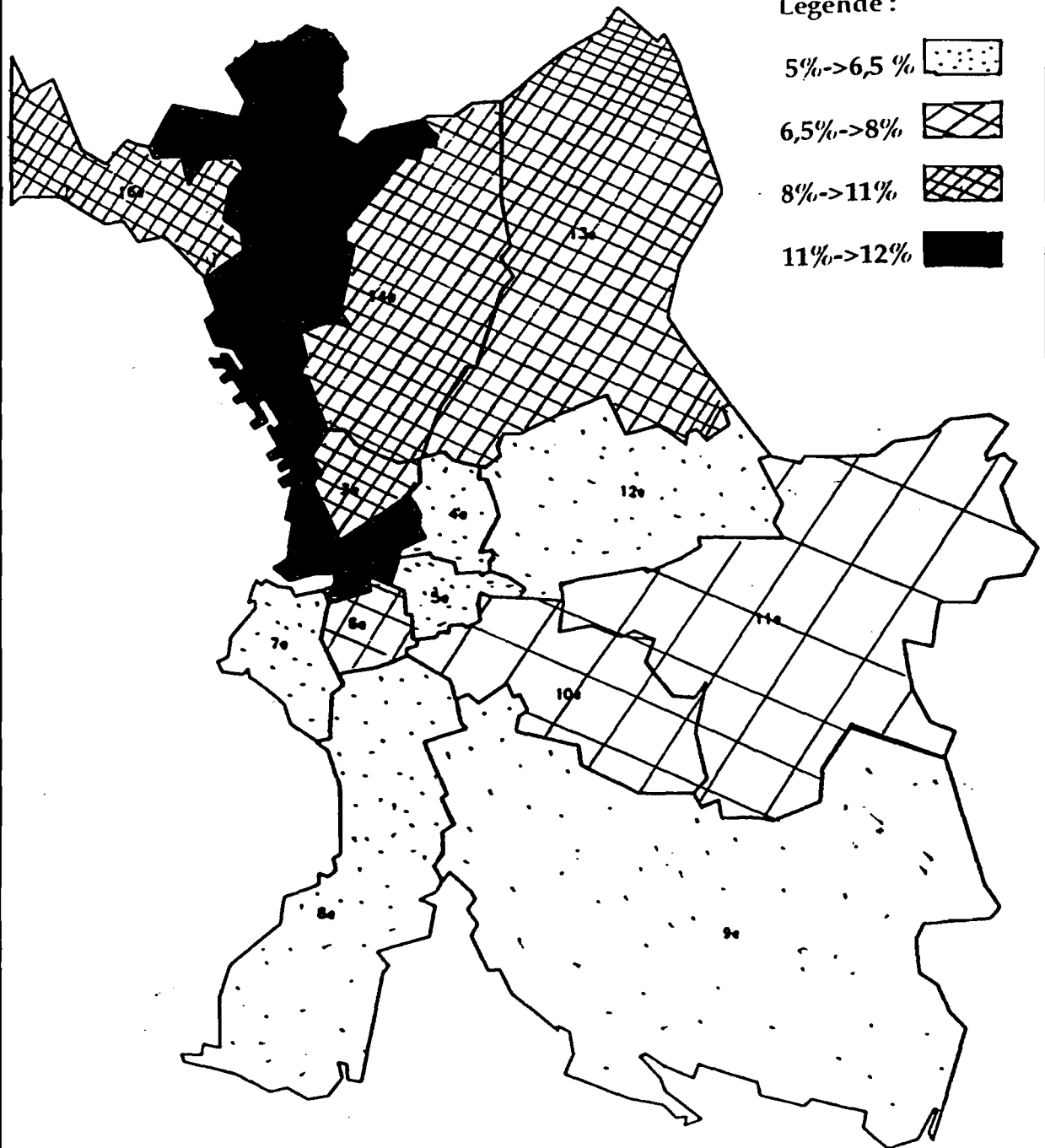
Légende :

5% -> 6,5 % 

6,5% -> 8% 

8% -> 11% 

11% -> 12% 



Un nord d'ouvriers étrangers :

L'étude de la répartition de la population étrangère dans Marseille rend compte au mieux, en l'accentuant, de la division sociale nord/sud de la ville.

Alain chenu souligne, dans les années soixante-dix, un développement sans précédent du phénomène de ségrégation dans la ville, d'autant plus accusé pour la population immigrée maghrébine : "les immigrés algériens en particulier, sont de plus en plus cantonnés dans les quartiers centraux de la Porte d'Aix pour les travailleurs isolés et dans les quartiers nord pour les familles. Sur 14 quartiers dans lesquels la population étrangère a augmenté en 1975 de plus de 6%, quatre sont des quartiers centraux (Belsunce, Noailles, Grands Carmes, Hôtel de ville) et 8 s'échelonnent vers le nord de l'agglomération de Saint-Mauront à l'Estaque. Si l'on considère les 10 quartiers où la proportion d'étrangers a le plus diminué, on constate que les zones sud et sud est y sont bien représentées (la plage (8ème), le Cabot, les Baumettes, la Timone, Saint-Tronc, la Fourragère (12ème). Cette population fait l'objet de relégation qui n'avait jamais connu de précédent...Avec la diminution globale de la population d'étrangers dans les années 30 et 40, la répartition de la population étrangère sur le territoire de la commun était devenu en 1954, plus uniforme qu'en 1911 ou en 1926. En 1975 en revanche elle est plus inégale que jamais."¹

La carte souligne la part de la population étrangère dans chaque arrondissement et la forte concentration des populations étrangères et maghrébines au nord et dans des quartiers centraux.

Pour rappeler quelques chiffres, la population étrangère représente en 1990, 7% de la population totale de Marseille, et les maghrébins représentent 62% de cette population étrangère².

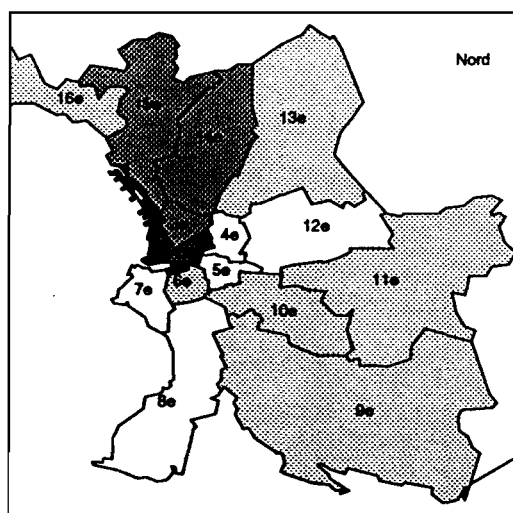
1) Chenu, A. (1981), p.344.

2) On constate que la part des étrangers dans l'ensemble de la population marseillaise est une des plus basses depuis 1968 : en 1982, elle était de 9,3% ; en 1975, de 8% ; en 1968, de 7,3% et en 1962 de 5%. Notons qu'en 1946, la part des étrangers atteignait 8,3% pour descendre à 6% en 1954 (source INSEE).

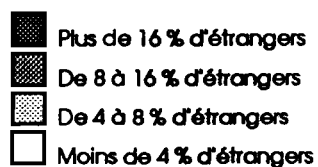
Deux Marseille

Carte

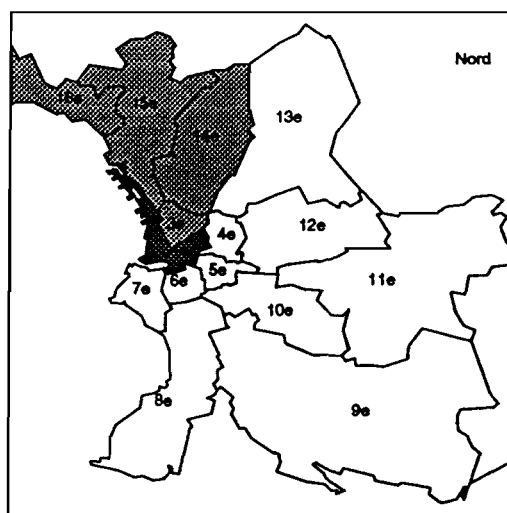
Etrangers dans le Centre-Nord



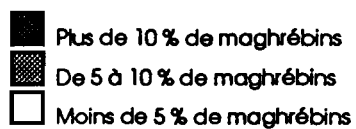
Part des étrangers dans la population totale de chaque arrondissement (1990)



Maghrébins dans le Centre-Nord



Part des maghrébins dans la population totale de chaque arrondissement (1990)



On l'a vu, le nord de la ville, en grossissant la réalité, peut se définir historiquement comme "espace ouvrier" mais le nord est aussi "espace de l'étranger". La répartition sociale des étrangers évolue au même rythme et au même lieu que l'industrialisation dans la ville.

C'est surtout entre la fin du Second Empire et la première guerre mondiale que l'on peut dater un fort déséquilibre entre le nord et le sud, avec une industrialisation toujours plus poussée dans le secteur nord de la ville.

Il est vrai qu'entre 1876 et 1921, la population des cantons qui bordent le littoral nord va tripler. Les cantons du sud progresseront à un rythme beaucoup moins rapide¹.

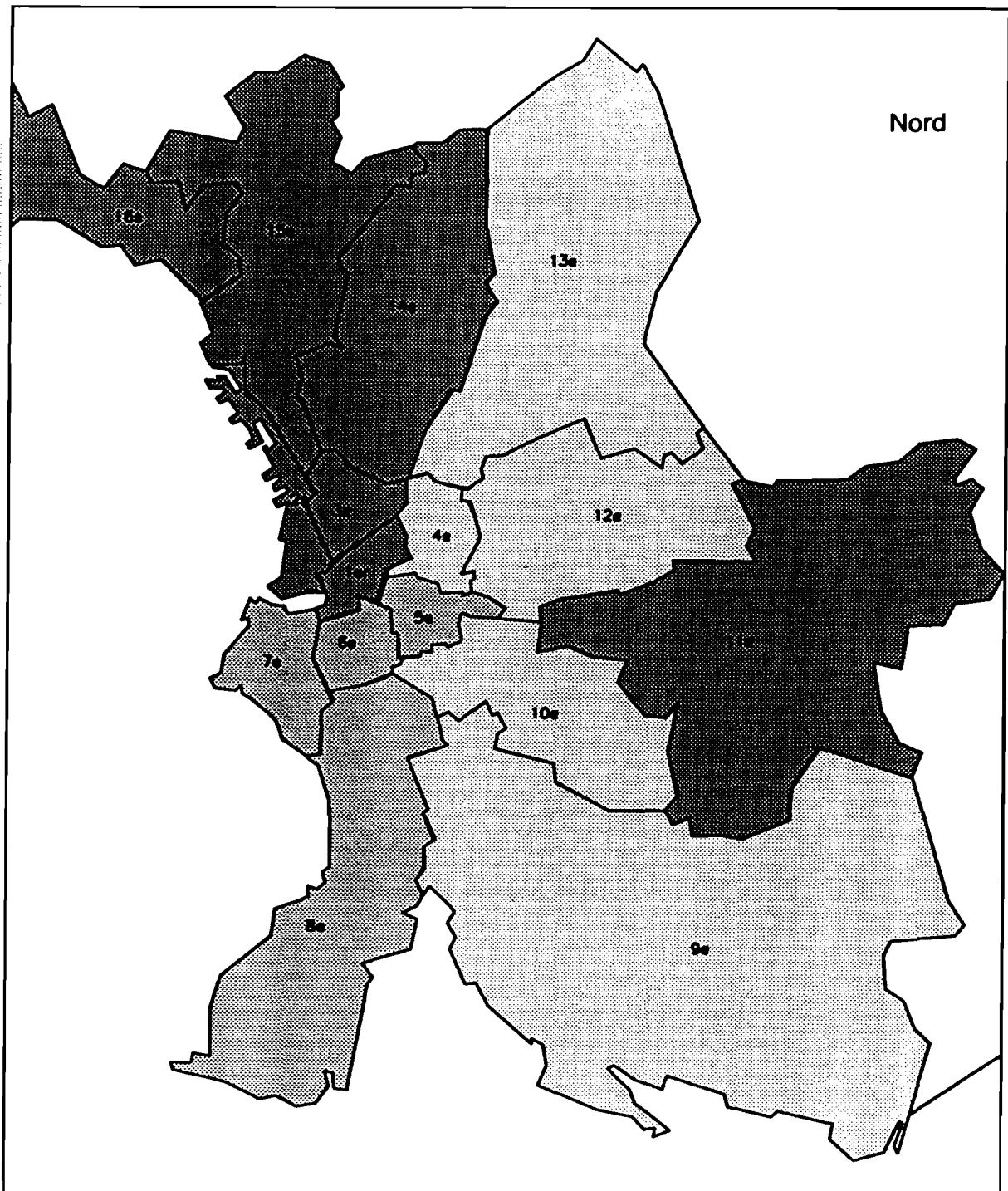
En 1921, les cantons nord, du Vieux Port à l'Estaque rassemblent à eux seuls près de 60% de la population ouvrière, alors que l'on était dans une situation d'équilibre entre nord et sud, dans les années 1870. Cet espace industriel qui accueillait et concentrait une main d'oeuvre d'ouvriers italiens, en accueille toujours une, mais aujourd'hui elle est constituée d'ouvriers maghrébins.

La carte ci-dessous souligne les arrondissements du sud qui accueillent le plus de maghrébins autres qu'ouvriers (employés, cadres, commerçants, artisans). Elle montre une concentration d'ouvriers maghrébins dans les arrondissements situés au nord et à l'est de la ville.

La concentration de cette main d'oeuvre ouvrière se situe non seulement dans le secteur industriel allant de la Porte d'Aix à l'Estaque, mais glisse aussi plus au nord dans la périphérie des 15ème et 16ème arrondissements, et au-delà de la commune en direction de Fos et l'Étang de Berre.

1) Donzel, Garnier, op.cit.

Un Sud moins ouvrier (population maghrébine 1990)

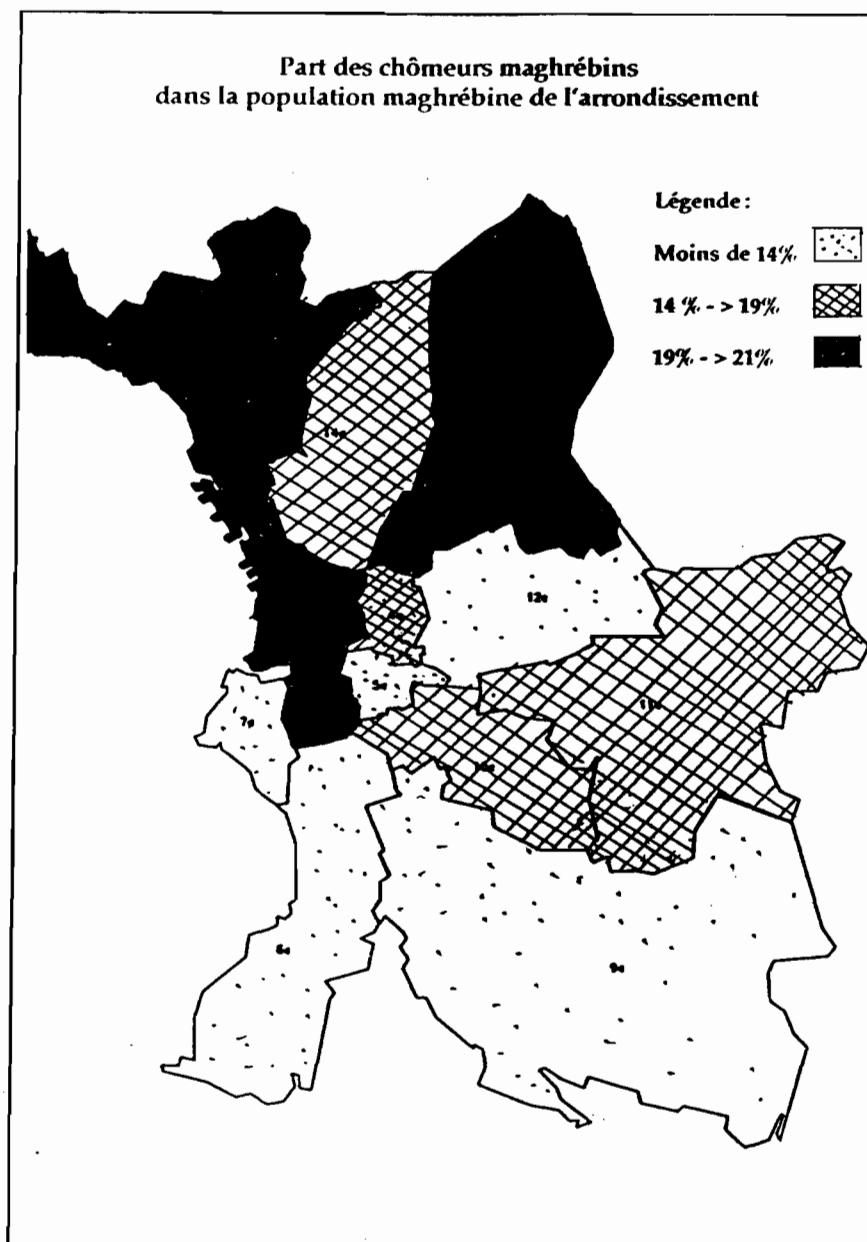


En blanc : de 30 à 49% des actifs maghrébins ne sont pas ouvriers

En gris clair : plus de 50% des actifs maghrébins ne sont pas ouvriers

En gris foncé : plus de 50% des actifs maghrébins sont ouvriers

La carte ci-dessous donne la part des chômeurs maghrébins de la population maghrébine de chaque arrondissement¹. C'est le 15ème arrondissement (21%) et les 1er, 2ème, 3ème, 6ème, 13ème, 16ème qui accusent les plus forts taux de chômeurs maghrébins (plus de 19%). Les 5ème, 7ème, 8ème, 9ème, et 12ème arrondissements détiennent les plus faibles taux (au-dessous de 14%).



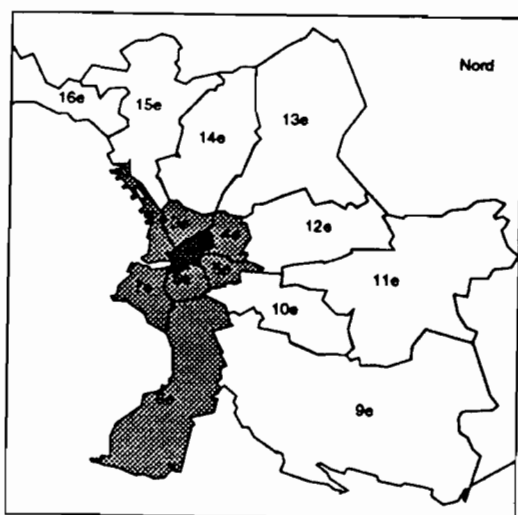
1) Rappelons qu'en 1995 le taux de chômage à Marseille est de 17,1%, au dessus de celui de la région PACA(15,3%) et au-dessus de celui de la France (12%). Soulignons aussi que le quartier Belsunce à un taux de chômeurs de 14,5% dont la moitié sont des chômeurs maghrébins.

Un centre d'hommes seuls, une périphérie de familles :

On l'a vu l'originalité du centre marseillais est d'accueillir les milieux populaires : le centre se divisant en un centre nord (1er, 2ème, 3ème arrondissements) pour classes populaires et ouvrières, un centre sud (6ème, 7ème, 8ème) pour population plus aisées.

Les personnes seules sont majoritairement des hommes (à 65%). Le premier arrondissement dans son ensemble est caractéristique d'une concentration d'hommes maghrébins, ouvriers non qualifiés, actifs ayant entre 30-50 ans . Les femmes vivent généralement en couple avec enfants. Les familles maghrébines sont représentées dans les arrondissements centraux mais sont surtout concentrées à la périphérie de la ville.

La majorité des femmes maghrébines se trouve à plus de 10% de la population totale de l'arrondissement, dans la périphérie nord, 15ème et 16ème arrondissement.



Pourcentage des personnes seules dans la population maghrébine par arrondissement (1982)

- Seul arrondissement où les ménages de plusieurs personnes sans famille dominent (47%)
- Arrondissements où il y a plus de 15 % de personnes seules

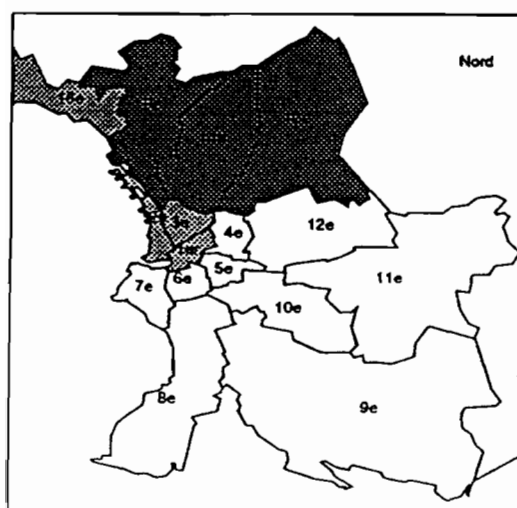
Vers une féminisation du centre

En 1990 les études menées par l'INSEE font le constat d'une féminisation de l'immigration. La carte suivante qui compare les recensements de 1982 et de 1990, montre que les femmes maghrébines sont de plus en plus présentes dans le centre. En croisant les données du recensement et l'enquête de terrain, il semble que les familles maghrébines du centre ville ont elles-mêmes intégré cette dimension ternaire de la ville centre/nord/sud et notamment l'image négative de la périphérie nord et de ses HLM relayée par les médias. Certaines familles révisent désormais l'itinéraire d'une intégration urbaine "classique" qui les mènerait du centre vers la périphérie nord, en optant pour le centre, ou la couronne périphérique proche. Un centre ville qu'elles jugent plus sécurisant pour eux et leurs enfants, et plus valorisant. Ce constat relativise la thèse du centre comme simple lieu de passage, le centre ville est un espace public où se joue aussi un enracinement familial.

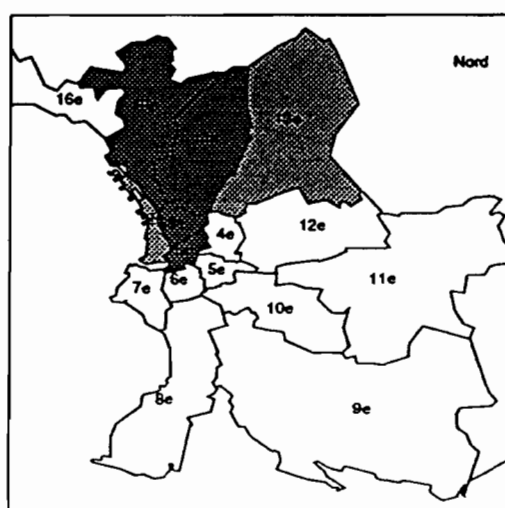
Répartition des femmes maghrébines

Carte 15

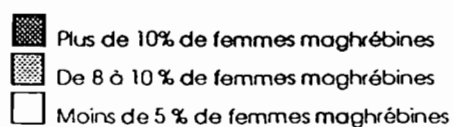
Recensement 1982



Recensement 1990



Part des femmes maghrébines dans l'ensemble de la population de chaque arrondissement



Une double centralité

Dès 1967, Marcel Roncayolo met en évidence l'originalité du centre ville de Marseille : au nord l'influence portuaire et populaire de la Joliette, au sud celle des quartiers à connotation bourgeoise. Menant une double démarche à la fois historique ("Replacer le centre et son évolution dans les courants qui ont orienté le progression urbaine") et écologique ("analyse des rapports entre localisation des fonctions, types d'habitat et structures sociales de la population résidente), l'auteur dégage deux indicateurs, le ratio emplois/lieu résidentiel et la localisation des activités, pour mesurer dès la fin des années soixante une paupérisation du centre ville. D'un côté un centre sud où sont concentrées les fonctions centrales (commerces rares, banques...) et l'habitat bourgeois ; de l'autre un centre nord où se multiplient les dégradations, "une société particulière, presque "autonome" à l'intérieur de la société marseillaise." La paupérisation dans l'ensemble du centre ville tient surtout à une rupture de la liaison activité-résidence qui avait contribué au maintien des classes sociales élevées¹.

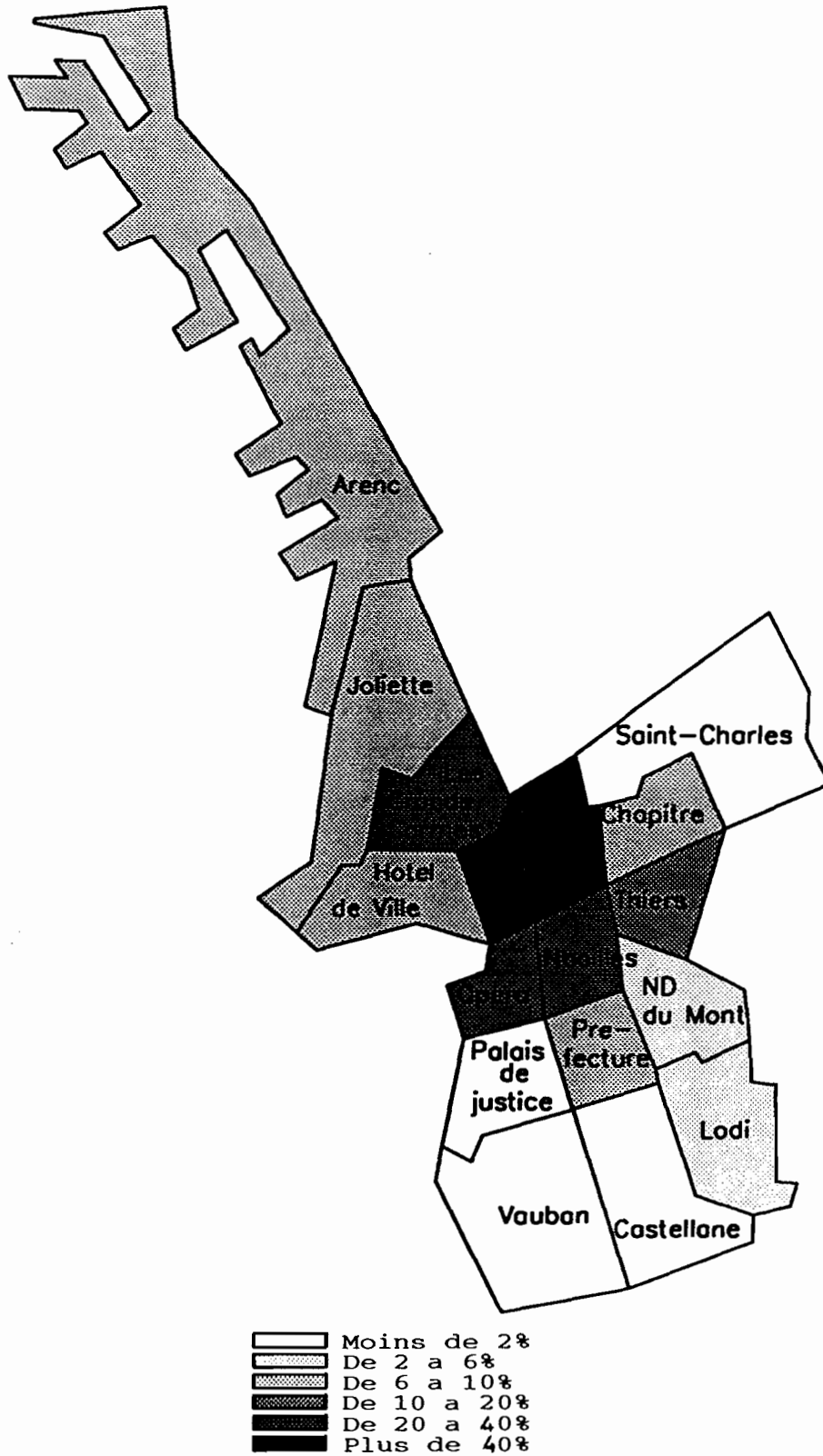
Dans cette division centrale, une rue comme la Canebière est définie comme espace à la fois frontière et lieu d'acculturation entre le sud et le nord : " ...dans un milieu social où la ségrégation n'est jamais poussée à son extrême. La Canebière n'appartient pleinement à aucune des aires fonctionnelles ou sociales que nous avons définies : elle en est la limite, mais aussi le front de chevauchement, l'accès. Cet axe redonne ainsi une unité organique à la fois aux divers compartiments entre lesquels se fractionnent le centre, et à la ville tout entière."²

L'analyse du recensement de 1982 permet de revenir sur cette question de la double centralité en mesurant la répartition homogène ou non de la population maghrébine dans les quartiers centraux .
carte

1) "Les nouvelles générations de cadres salariés constituent un groupe socio-culturel très différent, souvent moins lié par ses origines géographiques à la tradition marseillaise : statuts sociaux, mode de vie et de consommation s'allient pour affaiblir à long terme la valeur du centre comme résidence. La pression des fonctions actives, la demande de bureaux n'expliquent pas tout." Roncayolo, M. (1967), p. 179.

2) Op.cit.

Population maghrébine dans les quartiers centraux



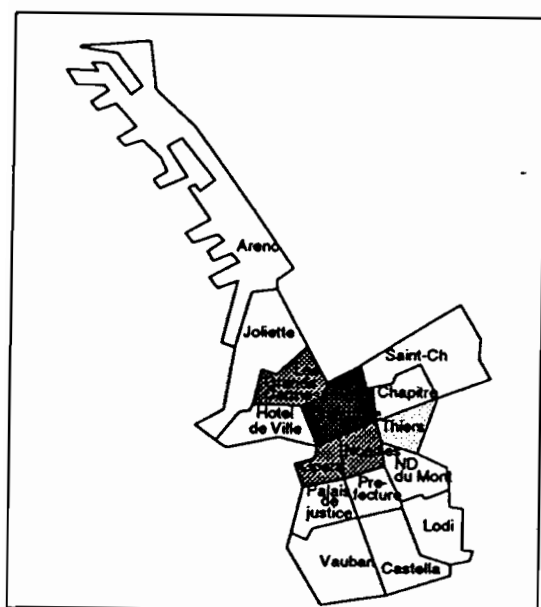
La carte permet de mieux cerner le centre ancien de Marseille autour du Vieux-Port, centre constitué des premier, deuxième, et sixième arrondissements. Elle souligne sensiblement une double centralité : au nord, les premiers et deuxième arrondissements, avec les quartiers Belsunce, Grands Carmes, Chapitre, Hôtel de Ville, accueillent une part importante de la population maghrébine. Situé dans le premier arrondissement, le quartier Saint-Charles accueille très peu d'étrangers. Avec les quartiers Vauban et Castellane (sixième arrondissement) il est un des quartiers qui accueille le moins de population maghrébine dans le centre ville (moins de 2%).

En comparant, la répartition des hommes et des femmes maghrébins dans les quartiers centraux de la ville, le premier constat permet d'observer une centralité masculine, côté nord, concentrée dans le premier et le deuxième arrondissement et particulièrement dans Belsunce (plus de 40%).

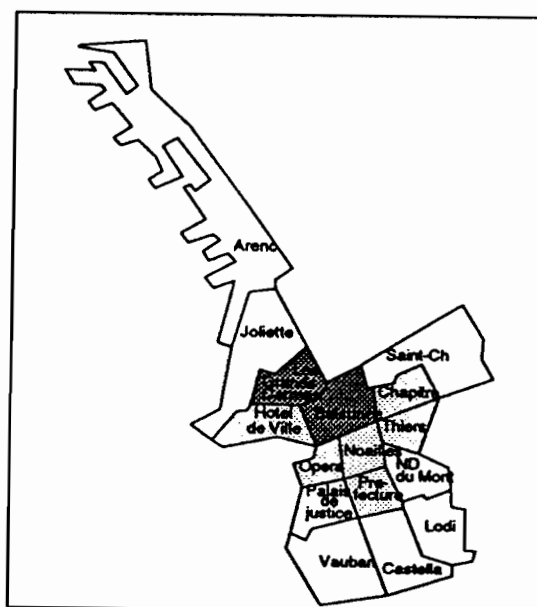
Quartiers centraux (1982)

Carte 12

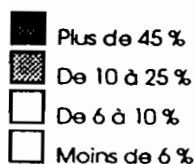
Hommes maghrébins



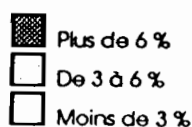
Femmes maghrébines



Pourcentage des Hommes maghrébins dans l'ensemble de la population de chaque quartier



Pourcentage des femmes maghrébines dans l'ensemble de la population de chaque quartier



Belsunce, le quartier d'accueil : un exemple exceptionnel ?

Par vagues successives, l'immigration est une constante dans Marseille. Comme le souligne Emile Témime, Marseille se définit particulièrement comme ville de passage¹. La croissance démographique rapide que Marseille a connu dans le passé a toujours été liée à une forte immigration : au XIXe siècle, lorsque la grande vague italienne est venue corriger largement le déficit naturel de la population marseillaise ; dans les années vingt, avec les réfugiés, d'Arménie, d'Italie, de Russie et de Grèce. L'entre-deux-guerres accélère le mouvement des migrations internes, comme celui de la migration étrangère à caractère politique. En 1939-1940 Marseille devient la capitale de l'exil politique. Une nouvelle poussée de croissance caractérise la période 1954-1975. L'afflux se situe surtout entre 1954 et 1964 avec l'arrivée des rapatriés et des travailleurs algériens. Le choc de la décolonisation se traduit par une arrivée massive, en particulier dans l'année 1962, qui contribue largement au changement du paysage urbain et au renouvellement démographique de la cité².

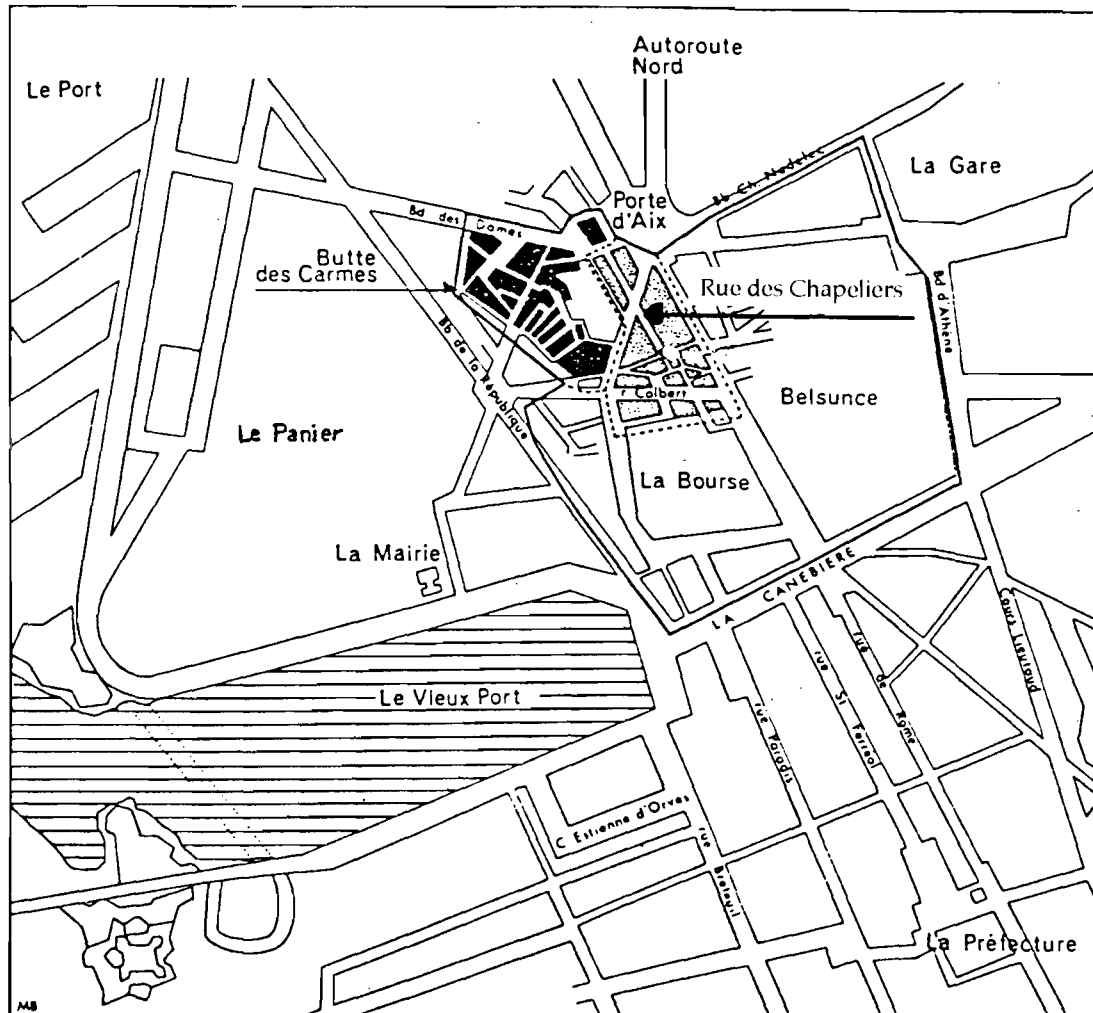
Le quartier Belsunce symbolise la fonction de la ville, celle du transit, du passage qui marque une étape dans l'intégration dans la ville de populations immigrées³. Il a été le plus souvent analysé comme lieu sas dans la recherche urbaine de ces vingt dernières années (A.Hayot, E.Témime, S.Ostrowetsky).

1)Témime E.(1990).

2) Emile Témime précise que la correspondance entre vagues d'immigration et redémarrage économique de la ville se vérifie durant ces périodes mais le seul déterminisme économique ne peut suffire à lui seul à expliquer le reflux observé par exemple dans les années vingt. Si la croissance économique justifie la poussée majeure de l'immigration italienne en Provence à la fin du XIXème siècle, la stagnation relative de l'entre-deux-guerres paraît en contradiction avec une incontestable augmentation des minorités étrangères. Le poids du géographique est tout aussi déterminant et oblige à mettre l'accent sur la route du nord (la vallée rhodanienne) et sur les liaisons maritimes. Là où hommes et marchandises circulent principalement.

3) Témime E., (1995). Belsunce est un des six quartiers qui composent le premier arrondissement de Marseille (Belsunce, Chapitre, Noailles, Opéra, Saint-Charles, Thiers). Grossièrement, il s'agit de l'espace qui se situe entre la gare Saint-Charles, les boulevards Dugommier, la Canebière, la rue de la République, et la Porte d'Aix.

Les vieux quartiers centraux



Des vagues d'immigrations ce sont succédées dans le quartier tout au long du XXème siècle : les Italiens dans la première moitié du siècle qui se sont ensuite installés dans le quartier ouvrier de la Belle de Mai, les Arméniens dans les années vingt qui se déplaceront plus tard dans le quartier Beaumont, les Corses et les Espagnols dans les années trente, les rapatriés et l'immigration algérienne, tunisienne, marocaine dans les années soixante, soixante-dix.

Le dépouillement que nous avons effectué¹ sur les recensements nominatifs du début du siècle rendait compte alors de la présence d'immigrés dans certaines rues du quartier. A l'échelle de la rue nous pouvions noter des distinctions sociales. La rue des chapeliers condense les caractéristiques sociales du quartier Belsunce. Actuellement démolie, Elle partait de la Porte d'Aix et se situait parallèlement à la rue d'Aix et au cours Belsunce. C'est la seule à voir sa population étrangère dépasser sa population française en 1931, alors qu'en 1906 leur nombre n'atteignait pas la moitié de sa population totale². Si la présence italienne est dominante sur la période, son effectif baisse néanmoins en 1931. En revanche ce sont les Arméniens (45%), les Grecs (15%) et les Algériens (13%) qui arrivent en masse en 1931 dans cette rue. Elle fonctionne avec la rue Sainte-Barbe (proche de la rue des Chapeliers) comme rue sas. On peut noter que les Italiens se retrouvent surtout dans la rue des Chapeliers et la rue Sainte-Barbe ; les Algériens essentiellement dans la rue des Chapeliers ; et les Arméniens dans les rues Chapeliers, des Dominicaines et Thubaneau dont la fonction d'accueil est récente en 1931 (la part des étrangers représente 36% en 1931, contre 8% en 1911).

L'artère principale composée de la rue d'Aix et du cours Belsunce offre la particularité d'accueillir moins d'étrangers que les autres rues : le plus fort pourcentage sera atteint en 1931 avec 15% d'étrangers pour la rue d'Aix, et 13% pour le cours Belsunce. Ce sont majoritairement des italiens qui y résident, les étrangers "récents" y sont absents.

1) S.Mazzella, *Belsunce, le coeur excentrique*, mémoire de DEA (ss la dir.de E.Témime).

2) Comme le souligne Emile Témime il faut aussi admettre un pourcentage d'erreurs dû à l'entassement de la population étrangère dans les hôtels meublés, 1990, p.89.

Effectif de la part des étrangers dans les rues du quartier Belsunce entre 1906 et 1931 :

	Français	Italiens	Espagnols	Algériens	Grecs	Turcs Armén.
1906						
rue d'Aix	894	98	5	0	0	9
Baignoir	648	58	10	0	0	2
Chapeliers	599	198	20	0	0	0
Dominicaines	844	53	4	0	0	5
coursBelsunce	429	40	1	0	0	0
Sainte Barbe	653	207	1	0	1	0
Thubaneau	550	37	10	0	1	1

1911						

rue d'Aix	830	105	15	0	0	4
Baignoir	635	41	9	0	0	0
Chapeliers	528	293	29	35	0	0
Dominicaines	997	40	0	0	3	2
coursBelsunce	461	23	1	0	0	0
Sainte Barbe	489	181	33	8	0	0
Thubaneau	672	41	11	3	0	0

1931						

rue d'Aix	873	53	33	0	1	61
Baignoir	486	47	12	16	3	122
Chapeliers	444	160	14	89	105	306
Dominicaines	851	55	19	1	0	374
coursBelsunce	620	76	6	2	0	2
Sainte Barbe	628	156	18	7	33	202
Thubaneau	779	59	11	5	6	340

Les tendances démographiques actuelles sur la ville (baisse de sa population totale et baisse de son immigration) se retrouvent à l'échelle du quartier Belsunce.

La population totale du quartier a baissé entre le recensement de 1982 et celui de 1990 passant de 13 800 habitants à 8550. En 1982, Belsunce détenait avec 60% le plus fort pourcentage de populations étrangères des quartiers de Marseille. En 1990, le taux est redevenu comparable à celui de 1975, avec 45,5%. L'effectif de la population algérienne dans le quartier passe selon

l'INSEE de 5600 habitants en 1982 (40%) à 2800 en 1990 (33%). Quant à la structure des ménages maghrébins dans Belsunce, elle est composée selon les sources INSEE 1990 de : 38,4% familles, 44,4% ménages d'une personne (dont 40% d'hommes seuls) et 17,2% autres ménages sans famille. C'est une population de travailleurs isolés qui habitent le quartier Belsunce. Mais la part des femmes dans le quartier Belsunce passe de 29% en 1982 à 40% en 1990. Les Grands Carmes et Belsunce sont les quartiers du premier arrondissement où les femmes maghrébines sont les plus nombreuses.

La particularité de ce quartier est telle que l'analyse synchronique de la division sociale de l'espace marseillais, effectuée par Michèle Mansuy et Maryse Marpsat, le constitue en une catégorie "quartier Belsunce"¹. Les auteurs expliquent que de toutes les agglomérations françaises, Marseille est la seule à posséder un quartier de ce type qui se caractérise par un grand nombre d'actifs vivant seuls, par une forte présence de commerçants et d'ouvriers non qualifiés, par de nombreux étrangers et par son type de logement ancien et vétuste.

Comparant Marseille à Lyon et Bordeaux, les auteurs reprennent les deux grandes spécificités de la morphologie de la ville : une division nord/sud et un centre composite. Elles réactualisent, à partir du recensement de 1982 et dans la comparaison statistique, les thèses avancées en 1967 par Marcel Roncayolo.

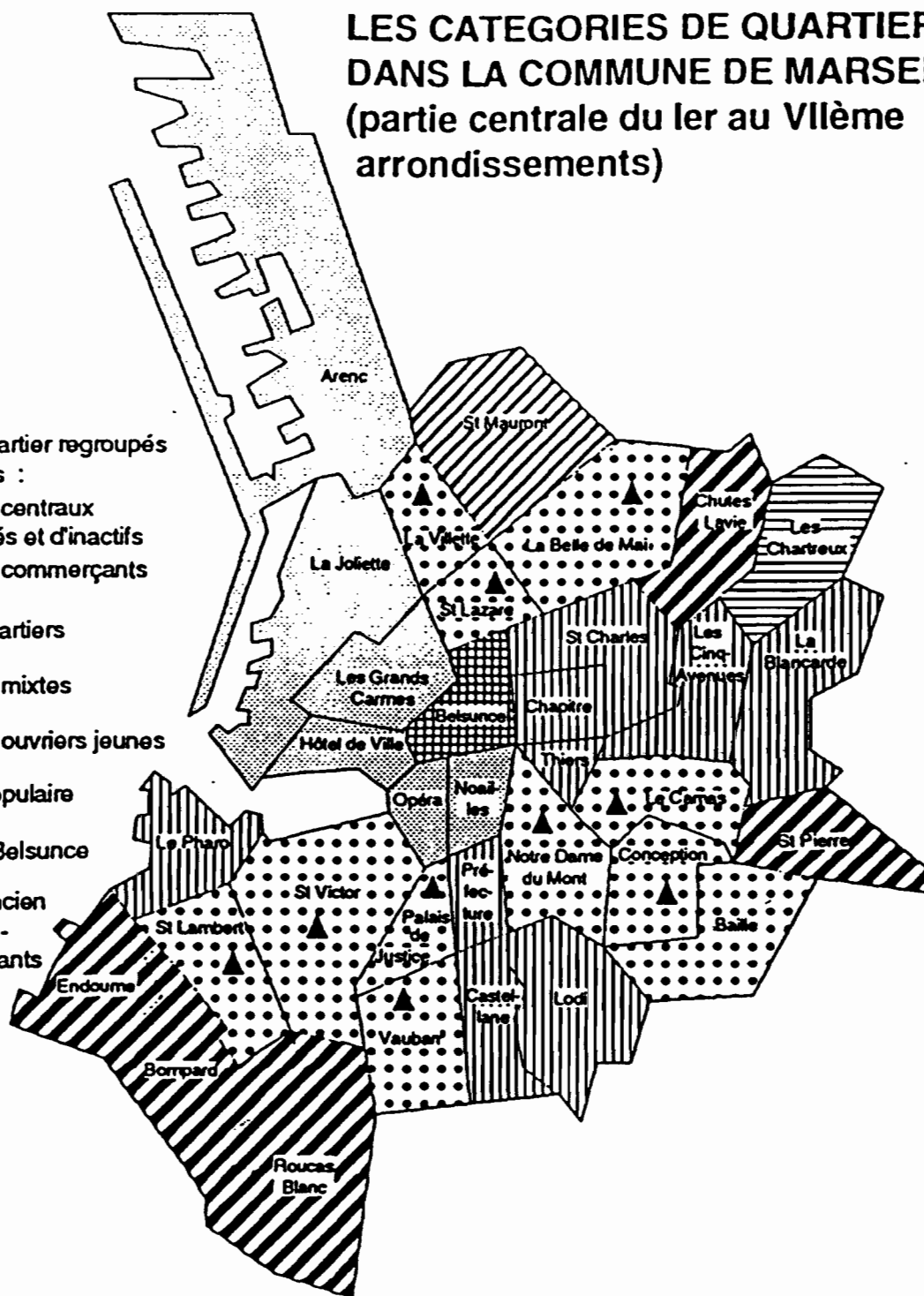
A partir d'une analyse factorielle, elles rendent compte de 25 types de quartiers regroupés en 10 catégories. Plus qu'à Lyon ou Bordeaux, Marseille détient une centralité composite (du 1er au 7ème arrondissement) qui juxtapose des quartiers divers, du quartier populaire - Belsunce- aux plus élégants des quartiers centraux - Le Roucas Blanc. Dans le coeur de la ville voisinent des quartiers populaires (Hôtel de ville, Noailles, joliette, Belsunce), des quartiers plus traditionnels de commerçants (Préfecture, Saint-Charles, Chapitre...) et des quartiers aisés (Endoume, Bompard, Saint-Pierre). Les arrondissement excentrés (du 8ème au 16ème arrondissement) constitués souvent à partir d'anciens noyaux villageois progressivement rattachés au centre avec la croissance démographique d'après-guerre, dessinent le clivage nord/sud.

1) Mansuy, M, Marpsat M, "Bordeaux, Lyon, Marseille, trois villes originales", Sud Information Economique, 4e trim. 1990, n°84, INSEE, pp.23-43..

LES CATEGORIES DE QUARTIERS DANS LA COMMUNE DE MARSEILLE (partie centrale du 1er au VIIème arrondissements)

Les types de quartier regroupés
en 10 catégories :

-  Quartiers centraux d'employés et d'inactifs
-  Quartiers commerçants du centre
-  Beaux quartiers
-  Quartiers mixtes
-  Quartiers ouvriers jeunes
-  Centre populaire
-  Quartier Belsunce
-  Centre ancien employés-commerçants



L'espace social dans les grandes villes : 25 types de quartiers regroupés en 10 catégories	
Quartiers centraux d'employés et d'inactifs le centre ancien employés-commerçants le centre ancien employés-cadres	Les banlieues industrielles récentes la banlieue jeune de cadres et techniciens la banlieue jeune de techniciens et ouvriers la banlieue jeune de techniciens et de maîtres La banlieue industrielle ancienne
Quartiers commerçants du centre les quartiers commerçants traditionnels le centre commerçant très ancien la zone centrale des cadres du public la zone centrale des cadres techniques	Les quartiers ouvriers jeunes les quartiers ouvriers non qualifiés les quartiers ouvriers récents les quartiers d'HLM récents la banlieue ouvrière très qualifiée les quartiers d'ouvriers qualifiés et d'employés
Les beaux quartiers les quartiers élégants du centre la zone médiane aisée la banlieue chic	Le centre populaire le centre populaire très ancien le centre populaire artisanal
Les quartiers des professions intermédiaires jeunes Les quartiers mixtes les quartiers mixtes intermédiaires les quartiers moyens les pôles secondaires de commerce et d'artisanat	Le quartier Belsunce

M.Mansuy, M.Marpsat.

0 1 km

Au nord de la ville et le long de la vallée de l'Huveaune se localisent les quartiers ouvriers (St-Antoine, St-André, St-Barthélémy... au nord, la Valbarelle, St-Marcel...dans la vallée de l'Huveaune), c'est là qu'ont été construit massivement les grands ensembles dans les années 60. A l'opposé les quartiers plus aisés occupent le sud de la ville (Perrier, St-Anne, Mazargues, Pointe Rouge) et à un moindre degré les quartiers est (Saint-Barnabé, Saint-Julien).

Comparée à l'agglomération de Lyon et de Bordeaux, Marseille est plus populaire, moins jeune, avec un centre ville plus diversifié. Bordeaux est la ville commerçante avec des quartiers mixtes plus nombreux qu'à Marseille, où toutes les catégories sociales sont représentées. Mais plus qu'à Bordeaux ou à Lyon, Marseille regroupe un centre populaire étendu jouxtant les beaux quartiers de la ville. Lyon est la ville bourgeoise qui se singularise par une banlieue chic plus développée que dans les deux autres agglomérations (seulement le 8ème et le 12ème arrondissement à Marseille).

Tout au long de ce premier chapitre nous avons tenté de souligner les grandes lignes morphologiques de la ville à travers notamment deux points forts qui ont été et restent longuement débattus dans la recherche comme dans l'intervention urbaine : la ville métropole et la ville divisée. Le chapitre suivant soulignera les transformations actuelles de vieux quartiers centraux comme Belsunce et Noailles.

Tableau synoptique¹

Contexte national, intervention urbaine et recherche urbaine

1945-1995

¹) Ces tableaux ont été élaborés en collaboration avec P.P. Zalio et ont donné lieu à deux publications : S.Mazzella, P.P.Zalio, 1994, "Cinquante de recherche urbaine à Marseille. Bilan bibliographique (1945-1995), Plan Ubain. S.Mazzella, P.P.Zalio, 1996, "Marseille, Pôle ou Métropole ?", Acte du colloque CTHS à Aix-en-Provence, oct. 1995.

<u>Contexte national</u>	<u>Principales opérations à Marseille</u>	<u>Recherche urbaine à Marseille</u>
<p>1944: Création du MRU (Raoul Dautry).</p> <p>1947: J.-F. Gravier, <i>Paris et le désert français</i>.</p> <p>1948: Loi sur le marché locatif, Claudius-Petit au MRU</p> <p>1950: Plan national d'aménagement du territoire.</p> <p>1953: Mise en place des "Logéco". Opérations "Million" contre les taudis.</p> <p>1954: Recensement INSEE.</p> <p>1958: Décret sur les ZUP.</p> <p>1960: Plan d'aménagement de Paris (PADOG).</p> <p>1962: Loi Malraux (restauration). Décret sur les ZAD.</p> <p>1963: Suppression des Logéco. Création de la DATAR.</p> <p>1964: Projet "Humanisation de Sarcelles" (P. Delouvrier et Labourdette).</p> <p>1965: Mise en place des PEL et CEL.</p> <p>1966-70: Vème Plan national de modernisation.</p>	<p>1933: Plan Jacques Greber.</p> <p>1942: Plan E. Beaudouin.</p> <p>1944-52: Construction de la "Cité Radieuse".</p> <p>1948-52: Reconstruction du Vieux-Port.</p> <p>1949-59: Plan d'urbanisme directeur (Meyer-Heine).</p> <p>1953: Plan d'équipement urbain (voirie et assainissement).</p> <p>1956: Projet Labourdette pour les terrains de la Bourse.</p> <p>1966: création de l'OREAM.</p>	<p>1934: Gaston Castel, "Marseille métropole".</p> <p>1944: Jacques Loew, <i>Les Dockers de Marseille</i>.</p> <p>1957-58: Lucien Cabaniols, Enquête "Ville Humaine" sur les grands ensembles.</p> <p>1958: Louis Pierrein, <i>Les industries traditionnelles du port de Marseille</i>.</p> <p>1959: Marcel Roncayolo, "Plan de ville et spéculation".</p>

Contexte national	Principales opérations à Marseille	Recherche urbaine à Marseille
<p>1967: Loi d'orientation foncière (LOF).</p> <p>1969: établissement conjoint communes-Etat des plans d'urbanisme (SDAU, POS, ZAC), principe des agences d'urbanisme.</p> <p>1970: Loi Vivien contre l'habitat insalubre. Loi Chalandon (expropriation, préemption quand ZAD, rénovation).</p> <p>1973: Circulaire Guichard sur les "grands ensembles" (lutte contre la ségrégation sociale par l'habitat).</p> <p>1977: Circulaire HVS (Habitat, Vie sociale), loi sur l'accession (passage de l'aide à la pierre à l'aide à la personne). Plan de Référence Création de la commission Habitat et vie sociale HVS 1981: Création de la Commission Nationale pour le Développement Social des Quartiers. Rapport Dubedout "ensemble refaire la ville" 1982 : Création des ZEP. 1983: Loi de décentralisation dite loi Gaston Defferre; Création de la mission "Banlieue 89". 1984: Création du Comité Interministériel des Villes (CIV) 1985: Transfert de compétences aux collectivités locales pour créer des ZAC</p>	<p>1967: Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme. 1969: Schéma directeur de l'aire métropolitaine marseillaise, ZAC de Bonneveine, pôle économique des Arnavaux (MIN).</p> <p>1970: Projet de centre directionnel ("Marseille Métropole"). 1971-72: ZAC de la Bourse, plage du Prado, La Valentine, Sainte-Barbe, et ZAD du Panier et de Belsunce. 1973: première ligne de métro (La Rose-Castellane).</p> <p>1974-75: Intervention sur l'habitat insalubre de la Butte des Carmes.</p> <p>1977: Opération de réhabilitation de Frais-Vallon. mise en projet du plan de référence</p> <p>1981: Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat au Panier et à Belsunce.</p> <p>1983: Opération DSQ sur Belsunce. Fin de la première tranche de la plage du Prado</p> <p>1985: Lancement des travaux de l'Hôtel de Région et de la faculté des sciences économiques Puget à la Porte d'Aix.</p>	<p>1967: Marcel Roncayolo "Le Centre ville à Marseille". 1968: Maurice Imbert et alii <i>L'Attraction du centre. Etude de l'agglomération marseillaise.</i> 1969: création de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM).</p> <p>1973: Cornu, Duplex, Picon, analyse de la mobilité.</p> <p>1974: Carreno J.A, Hayot A., Lesme F, "Le quartier de la porte d'Aix à Marseille: ethnologie d'un centre urbain". 1975: S. Ostrowetsky et S. Bordreuil, <i>Structure de communication et espace urbain.</i></p> <p>1980: Daniel Bleitrach et alii, <i>Classe ouvrière et social-démocratie. Lille et Marseille.</i> Mise en place par le CERFISE d'une maîtrise d'oeuvre sociale dans les cités HLM</p> <p>1982: Bernard Picon "Protection et réhabilitation: crise de croissance"</p> <p>1985: Marcel Roncayolo <i>L'imaginaire de Marseille;</i> Bernard Morel et Philippe Sanmarco, <i>Marseille : l'endroit du décor;</i> Jean Viard et alii , <i>Marseille ou le présent incertain ;</i> Alain Donzel et Jean-Claude Garnier <i>Des lieux à histoires. Marseille, quartiers nord</i></p>

Contexte national	Principales opérations à Marseille	Recherche urbaine à Marseille
<p>1988: Création du Conseil National des Villes (CNV) et de la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV)</p> <p>1989: Mise en place des contrats DSQ dans le Xème plan. Travaux préparatoires au programme Grand Projet Urbain</p> <p>1990: Loi Besson relative au logement des plus démunis. Nomination d'un Ministre d'Etat chargé de la Politique de la Ville-Michel Delebarre. 13 contrats de ville expérimentaux</p> <p>1991: Adoption de la loi d'orientation à la ville (LOV) Nomination de 16 sous préfets à la Ville. Désignation des premiers grands projets urbains</p> <p>1992 : lancement des contrats de ville du XI Plan. La politique de la ville dispose de 7,5 milliards de francs. 544 ZEP, 546 quartiers dits difficiles.</p> <p>1993: Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville, confié à S.Veil. Annonce du plan gouvernemental pour les villes dans le domaine de l'éducation, la formation professionnelle, la ville.</p> <p>1994: Désignation de 185 sites de contrats de ville.</p> <p>1995: Loi d'orientation d'aménagement et de développement du territoire</p>	<p>1986: Création de la ZAC du Technopôle de Château-Gombert</p> <p>1987: Création de la ZAC Saumaty-Séon</p> <p>1988: Fin de la deuxième tranche de la plage du Prado. Mise en service de l'autoroute du Littoral</p> <p>1989: Inauguration du cours d'Estienne d'Orves.</p> <p>1990: Création de la ZAC Saint-André</p> <p>1991: Début des travaux Prado-Carénage. OPAH Canebière. Inauguration de l'Hôtel de Région</p> <p>1992: Décision par le CIAT du lancement du projet Euroméditerranée et du Grand Projet Urbain. Réalisation de la deuxième rocade L2</p> <p>1993: nouveau POS. Création et extension de la communauté des communes "Marseille Provence Métropole". Inauguration de l'Espace Mode Méditerranée. Inauguration de la Cité de la musique à la Porte d'Aix.</p> <p>1994: Accord du projet Euroméditerranée par le Premier Ministre et mission de préfiguration pour la mise en place d'un établissement public d'aménagement de la Joliette (EPAJ). Adoption du contrat de ville de Marseille-DSU. Inauguration de l'Hôtel du département. Construction de la ligne TGV Valence-Marseille.</p>	<p>1987: Michel Anselme, Michel Péraldi <i>Marseille et ses soeurs</i>; CERFISE, <i>Gérer les crises urbaines</i></p> <p>1988: Ph.Chaudoir, M.H. Poggi, <i>Belsunce, quartier ou centre</i></p> <p>1989: Alain Tarrius, "L'aménagement à contre temps, nouveaux territoires immigrés à Marseille et Tunis"</p> <p>1990: Alain Tarrius, <i>Les fourmis de l'Europe</i>., Emile Témime, <i>Migrance</i></p> <p>1991: Pierre Vergès et alii, "structuration d'une aire urbaine: l'impact des images locales"; Bonillo, Borruey, Espinas, Picon, <i>Marseille, ville et port</i></p> <p>1992: Bonillo J.C., Donzel A., Fabre, <i>Métropoles portuaires en Europe, Barcelone, Gênes, Hambourg, Liverpool, Marseille, Rotterdam</i></p> <p>1993: Sola Morales et alii, <i>Marseille Euroméditerranée, un nouveau imaginaire de ville</i>; Affandi E., "Mobilités des habitants d'un village périurbain marseillais"</p> <p>1994: Dominique Becquart (sous la dir), <i>Marseille, 25 ans de planification urbaine</i>; Claudie Gontier, " Les citadins du port, éléments d'une approche anthropologique des relations ville-port "</p> <p>1995: Emile Témime, <i>Marseille transit : les passagers de Belsunce</i></p>

Chapitre II

Politique, centre populaire et population maghrébine

Transformations des quartiers populaires centraux et politiques de la ville

Nous avons vu dans le chapitre précédent les grandes caractéristiques de la ville, sur le long terme. Il s'agit ici de mesurer une mutation urbaine rapide sous l'impulsion de l'action politique.

Les politiques urbaines dans le centre de Marseille visent de plus en plus la revalorisation de l'image de la ville. Le discours politique, comme le discours savant, place l'image au centre des préoccupations et des projets pour Marseille. La possibilité d'implanter un centre tertiaire au coeur de la ville dépend tout autant de la réputation internationale de la cité phocéenne que de la réalité de ses capacités d'accueil. Redonner son lustre bourgeois au centre ville consiste moins en une réelle "gentrification" qu'en une rénovation de façade. Le souci de l'image ne traduit pas seulement la crise de l'identité marseillaise ou l'impuissance, en traitant les symptômes, à agir directement sur le mal. Il est l'expression d'une stratégie qui veut articuler des intérêts souvent contradictoires - intérêts nationaux ou locaux, économiques ou sociaux -, en les entraînant dans une dynamique positive d'anticipation, d'espérance. Le pari n'est pas toujours perdu : des opérations comme le cours d'Estienne d'Orves du quartier de l'Opéra, les Docks de la Joliette ont effectivement entraîné un mouvement

de croyance en une revalorisation des quartiers centraux, et pas simplement auprès des spéculateurs.

L'intégration de la population maghrébine est doublement atteinte par cette stratégie municipale de revalorisation symbolique. Rendue responsable en grande partie de la mauvaise image du centre ville, elle est à la fois directement visée par les politiques de logement et retardée dans la réalisation de ses revendications. Le contexte électoral n'arrange pas la situation, en particulier depuis les années quatre-vingt.

Il faut bien préciser que cette situation est spécifique au centre ville ; et pas seulement parce qu'il se doit d'être le reflet, la vitrine, la bonne image de l'urbanité marseillaise. Les politiques de logement qui touchent les populations immigrées en périphérie se jouent officiellement, et de plus en plus, sur le mode de la consultation, de la concertation. Les revendications les plus sensibles sont l'objet d'un dialogue de plus en plus rapproché entre pouvoir municipal et associations. Les autorisations pour l'édification d'un lieu de culte, par exemple, auprès des pouvoirs publics (et/ou des sociétés HLM), après avoir subi une période de réticence, se sont multipliés.

Inversement, la population d'origine maghrébine du centre ville, bien que souvent très importante comme à Belsunce, n'est pas considérée comme population locale à part entière, avec ses besoins et ses revendications : le centre appartient à tout le monde et à personne en particulier, et moins encore à ceux rendus responsables de sa dévalorisation. La position centrale est d'ailleurs revendiquée par cette population elle-même, dans l'image qu'elle a de "son quartier" comme dans ses pratiques. La première salle de prière aménagée officiellement à Marseille date de 1975 et se trouve à la Porte d'Aix, rue du Bon Pasteur. Elle a vocation, par son emplacement et son ancienneté, à être la mosquée principale de la ville. Elle est fréquentée non seulement par les fidèles du quartier, mais aussi des quartiers voisins et par des musulmans de passage. Elle se trouve depuis 1982 au centre d'une négociation que la municipalité laisse traîner en longueur. Il s'agit au coeur du centre ville marseillais non pas tant de créer un lieu de culte correspondant aux réels besoins de la communauté musulmane, que de visibiliser sa présence. Question centrale que celle de l'image du centre.

Le président de l'association Er Rahmaniyya gestionnaire de *la mosquée principale* rue du Bon Pasteur, interlocuteur privilégié de la communauté

musulmane auprès de la Mairie, est persuadé qu'une belle et grande mosquée située au coeur de la ville serait un plus pour Marseille.

Plus abruptement, en terme de spéculation, il faudrait se demander de combien, en francs au m², se paierait la présence monumentale d'une mosquée dans le centre de la ville.



Dans le contexte de 1975 :

- au premier plan, pratique de "la vente à la sauvette" par un immigré maghrébin
- au deuxième plan : l'affichage d'un arrêté municipal sur l'îlot Sainte-Barbe (annonce d'un projet qui ne s'est jamais réalisé)

2.1. Politiques urbaines, politiques foncières dans le centre ville

Depuis 1977, l'action politique sur le centre ville marseillais s'inscrit dans une politique nationale de réhabilitation des centres anciens¹. Elle veut répondre à une situation nouvelle des grandes villes françaises : la paupérisation des centres bourgeois, la crise de la centralité. L'axe principal de ces politiques concerne l'immobilier. Il s'agit de revaloriser un bâti vieillissant, dépassé, quelquefois insalubre, afin d'attirer ou de retenir la population aisée. Au-delà, il s'agit de redorer l'image de la ville, de restaurer en son coeur une urbanité en crise.

Le premier problème qui se pose est l'articulation de la revalorisation économique et de la revalorisation symbolique. Attirer les classes moyennes et les investisseurs étrangers ne nécessite pas seulement un bâti attractif, mais aussi un milieu social *ad hoc*, conforme, qui induise une bonne image. On peut ainsi dégager, dans les politiques urbaines, **trois objectifs qui doivent s'articuler, mais qui quelquefois se contredisent**² : **une logique économique-foncière, une logique sociale, une logique symbolique. L'analyse de la combinaison de ces logiques permettra de rendre compte du processus observé**³.

1) Alain Bourdin revient sur la célèbre trilogie : rénovation, restauration, réhabilitation. "*Restauration* s'applique nécessairement à un monument ou à une oeuvre d'art et évoque très fortement le retour à un état initial qui lui donne sa valeur (loi Malraux de 1962) ; *réhabilitation*, avec toutes ses connotations juridiques (OPAH), a plutôt une signification sociale : il s'agit de redonner droit de cité à un quartier ou à un immeuble. Le terme le plus innocent, *rénovation*, a concentré toutes les images négatives mais cela tient largement à certains échecs de la politique urbaine française. A ces termes s'ajoutent ceux, moins habituels et plus techniques de mise aux normes et d'amélioration.", 1984, p.30

2) Henri Lefebvre souligne que la "bourgeoisie" possède un double pouvoir :

- la propriété du sol,
- la connaissance, la stratégie,

Mais ces deux pouvoirs donnent lieu à des "conflits inévitables", "...et notamment entre l'espace abstrait (conçu, global et stratégique) et l'espace immédiat, perçu, vécu, émiété et vendu. Sur le plan insitutionnel, ces contradictions apparaissent entre les plans généraux d'aménagement, et les projets partiels des marchands d'espace". (1968).

Au-delà de la dialectique marxiste, notre analyse veut articuler ces deux aspects des pouvoirs dominants sur la ville, aussi bien dans leur contradiction, et leur décalage que dans leur anticipation.

3) Nous reprenons le sens que donne Yves Grafmeyer de la notion de processus. La notion de processus privilégie "comme l'idée de système, l'idée d'interdépendance, **mais en l'envisageant dans une perspective à la fois plus ouverte, plus dynamique, et moins directement attachée à la recherche de structures d'interaction relativement stables**...Supposons, par exemple, que l'on observe à la périphérie immédiate d'un quartier

La situation marseillaise complique les données en ce qu'elle correspond plus ou moins bien à la vision étatique nationale. Si Marseille n'échappe pas à la crise de la centralité et à un déficit d'image de son centre ancien, la paupérisation du centre ville n'est pas chose récente. Marseille possède un centre populaire depuis le XVII^e siècle et un centre accueil des populations immigrées depuis le XIX^e siècle. Il y a donc un décalage entre une politique nationalement définie et la situation marseillaise : la déqualification récente du centre ville vient moins d'une population pauvre qui a toujours été là que d'une population immigrée qui dérange. D'autant que cette population se caractérise par son activité commerçante. C'est moins l'ouvrier que le commerçant immigré, qui est finalement visé par les politiques marseillaises successives. Le marché arabe, avec son réseau local et international, est désigné comme le principal responsable de l'image négative du centre marseillais.

Les politiques foncières, déjà insuffisantes pour réaliser une gentrification du centre, semblent inadaptées à cette déstigmatisation de Belsunce. A quoi sert, en terme d'image, une action sociale qui vise principalement une population défavorisée alors que c'est la population commerçante qui veut être atteinte ? Politique de revalorisation économique ou de revalorisation sociale ? Comment augmenter la valeur économique d'un secteur dont le problème est justement la bonne santé économique ? Logique de revalorisation ou logique de requalification ? L'histoire des politiques urbaines démontre en tout cas des hésitations, voire des contradictions. Entre rénovation et réhabilitation, entre action sociale de proximité et grand projet, elles privilégient, suivant les périodes, une logique de centre ou une logique de quartier. La conséquence la plus nette de ces hésitations, de ces changements à vue, est le fréquent retard dans l'application des

renové divers phénomènes tels que la dégradation physique des immeubles, la baisse des valeurs locatives, l'installation de nouvelles populations en situation de précarité économique et le recul des activités commerciales. La description statistique de ces changements ne suffit pas. Encore faut-il rendre raison d'une évolution qui après tout, ne va pas de soi, puisqu'on aurait aussi bien pu imaginer que la rénovation d'un quartier produise des effets d'entraînement sur les secteurs qui lui sont contigus....Mais, dans l'immédiat les propriétaires n'ont pas intérêt à continuer d'assurer l'entretien d'immeubles vétustes qui risquent à leur tour d'être démolis. D'autre part, l'intervention préventive de la puissance publique peut aboutir à geler provisoirement les transactions immobilières, accentuant ainsi la dévalorisation économique et sociale d'un site dont l'avenir est encore incertain... **Au total, la physionomie de ce tissu urbain en attente de transformation est l'effet agrégé d'un grand nombre de décisions individuelles dont on peut restituer la logique, et dont la combinaison produit un résultat collectif qui n'était peut-être souhaité par personne en particulier** ".

(Y. Grafmeyer, 1994, p.30). Souligné par nous.

projets, l'écart entre leurs objectifs initiaux et finaux, avoués et sous-entendus. Il arrive même que, finalement, le projet consiste en une mise en attente de projet.

Il n'est pas aisé de lire les perspectives des pouvoirs publics entre le déluge de décisions et d'annonces d'intentions du remodelage du centre ville¹.

Elles se partagent entre :

- des décisions concrètes (opérations de rénovation, le tunnel Prado-Carénage et celui de la Joliette, la constructions de parkings...),
- la construction de cadres juridiques formels sous-tendus par des non-dit (POS),
- des discours proclamatoires (les projets défunts comme le "Centre de gros", le projet Botha de la Porte d'Aix),
- et des début de réalisations floues (le Grand Projet Urbain sur Saint-André, Euroméditerranée).

Nous avons choisi, pour commencer, l'évolution du marché foncier comme mesure de l'impact des politiques urbaines. Il nous informe moins sur la paupérisation que sur la transformation et la diversité du centre ville marseillais où se côtoient quartiers chics et populaires. Mais le marché foncier peut être plus qu'un indicateur. Les spéculateurs, ont pour vocation d'anticiper les variations économiques, les mutations sociales et les évolutions d'image, au moins de les accompagner, au mieux de les influencer. Dans ce jeu de **croiances collectives** et **d'anticipation**, que M.Halbwachs avait déjà bien décrit, le marché foncier n'est pas qu'un indice de la bonne ou mauvaise santé d'un quartier, de la bonne ou mauvaise action des politiques urbaines, mais en est un des acteurs :

"Il ne faut pas se représenter d'ailleurs, comme disent quelques économistes, que le prix est déterminé par les acheteurs les plus impatientes d'acheter et les vendeurs les plus impatientes de vendre : ce n'est pas à la suite d'un marché individuel, c'est en se conformant à des opinions et **croiances collectives** nouvelles, qu'on en arrête le taux. Il ne faut pas penser, non plus, que ce sentiment collectif produit de lui-même le chiffre du prix, ce qui est inconcevable; mais l'acheteur et le vendeur individuel, dans leur débat (réel ou fictif),

1) P.Lacoste, "Droit à la ville, droit au logement", *Alternatives*, n°1, 1995.

procèdent par comparaison entre des valeurs, et déterminent ces valeurs, non par leur utilité intrinsèque, mais selon l'opinion qu'en a un groupe étendu"¹.

Les chercheurs de l'École de Chicago ont été les premiers à prendre en considération les valeurs foncières comme indicateurs de transformations sociales et urbaines. Les lieux où les valeurs foncières sont en hausse sont des lieux où "il se passe quelque chose"; les lieux de la plus forte mobilité quotidienne, des lieux de fracture aussi.

Différentes sources ont permis de confronter les points de vue sur l'impact des opérations menées sur Belsunce et Noailles. Des entretiens ont été effectués auprès d'un chargé de mission de l'aménagement à la Mairie, auprès de commerçants du quartier Noailles et d'une ancienne habitante propriétaire qui a quitté le centre ancien (rue de la Palud) pour le 8ème arrondissement et dont nous analyserons les arguments. La consultation à la direction générale des impôts de données sur l'état du marché foncier et immobilier depuis 1979 a permis la mesure d'une évolution des secteurs nord (Belsunce, Chapitre, Saint-Charles) et sud (Opéra, Noailles, Thiers) du premier arrondissement². Pour évaluer une possible paupérisation du quartier Noailles et précisément d'une de ses rues axiales, la rue de la Palud, nous avons consulté les fichiers des mutations de fonds de commerces et des taxes d'habitation (renseignements sur les locataires, sur la vacance)³. Nous avons aussi procédé à une recherche sur documents cadastraux portant sur quinze immeubles de la rue de la Palud. Ils nous renseignent sur les changements de propriétaires de chaque lot d'immeubles depuis 1950. Mais il arrive que les documents résument

1) M.Halbwachs, *"Les expropriations et le prix des terrains à Paris, (1860-1900)*, article cité dans les textes essentiels de *Villes et civilisation urbaine*, (ss dir. M.Roncayolo, Th.Pacquot).p.180.

2) Ces données fournissent pour trois types d'immeubles (maisons individuelles, immeubles collectifs et bureaux) sa qualité (ancien ou neuf) et son prix dominant au m² selon sa catégorie (standing, confort, courant ou sans confort), et enfin le nombre de mutations dans chacun des deux secteurs.

3) En ce qui concerne les fiches mutations de fonds de commerce, les renseignements précisent le nom, l'adresse, l'âge et la nationalité du cédant et du successeur ; la nature de la mutation (vente, donation, gérance) ; la nature du commerce ; le nom et le prix du précédent vendeur et celui de la cession à la vente ; le chiffre d'affaire TTC et les bénéfices ou déficit des trois dernières années.

l'origine de la propriété avant cette date, l'information pouvant ainsi remonter jusqu'au XIX^{ème} siècle¹.

2.1.1. La mesure de la diversité et de l'évolution du marché foncier

La lecture des auteurs précédemment cités souligne combien le centre se porte mal. La tendance s'affirme depuis les années soixante (M.Roncayolo, 1967) : vieillissement de la population et départ à la périphérie, accentuation de la division sociale de l'espace urbain, déclin économique. La Chambre de Commerce et de l'Industrie donne les chiffres suivants sur l'évolution des activités commerciales des quartiers du premier arrondissement entre 1986 et 1993 :

Quartiers du 1er arrondissement	variation des activités commerciales entre 1986 et 1993
<u>Marseille du 1er au 16^{ème}</u>	- 9,8%
1er arrondissement	- 1,6%
Belsunce	- 6,5%
Opéra	- 2%
Noailles	- 6,5%
Chapitre	- 16,2%
Thiers	- 5,5%
Saint-Charles	- 7,4%

La variation est négative entre les deux dates sur l'ensemble des quartiers du premier arrondissement et sur l'ensemble des arrondissements de la ville.

- Évolution des prix du marché immobilier depuis 1979 dans le premier arrondissement :

Les fichiers de la direction des impôts permettent de situer dans le premier arrondissement, divisé en un secteur nord (Belsunce, Chapitre, Saint-

1) Les renseignements sur chaque propriétaire nous indiquent le nom, le lien de parenté dans la succession, la filiation, l'âge, le prix du foncier, sa nature (donation, achat, viager), la modalité de l'acquisition, la catégorie socio-professionnelle, le lieu de résidence du propriétaire au moment de l'acquisition.

Charles) et un secteur sud (Opéra, Noailles, Thiers), un classement d'immeubles en trois catégories "sans confort", "courant", "standing"¹.

Les immeubles "sans confort" valent autour de 2000 Frs le m² depuis 1987 dans les deux secteurs. Avant cette date, au début des années quatre-vingt, le prix dominant était de 1500 Frs/m²

Les immeubles sans confort se trouvent surtout dans le quartier Belsunce pour le secteur nord et dans le quartier Noailles pour le secteur sud. En 1992, nous trouvons cependant des immeubles se vendant à 1000 et 1500 Frs/m² dans Belsunce (des rues étroites à l'intérieur du quartier comme Du Baignoir, Récollettes).

Les immeubles courants du secteur nord sont dans les rues situées dans le quartier Chapitre (les rues : Abeilles, Bir Hakeim, Grande Armée, Fabre, Coq, Flégier, J.De Bernardy) et les grands artères comme la Canebière et la rue de la République.

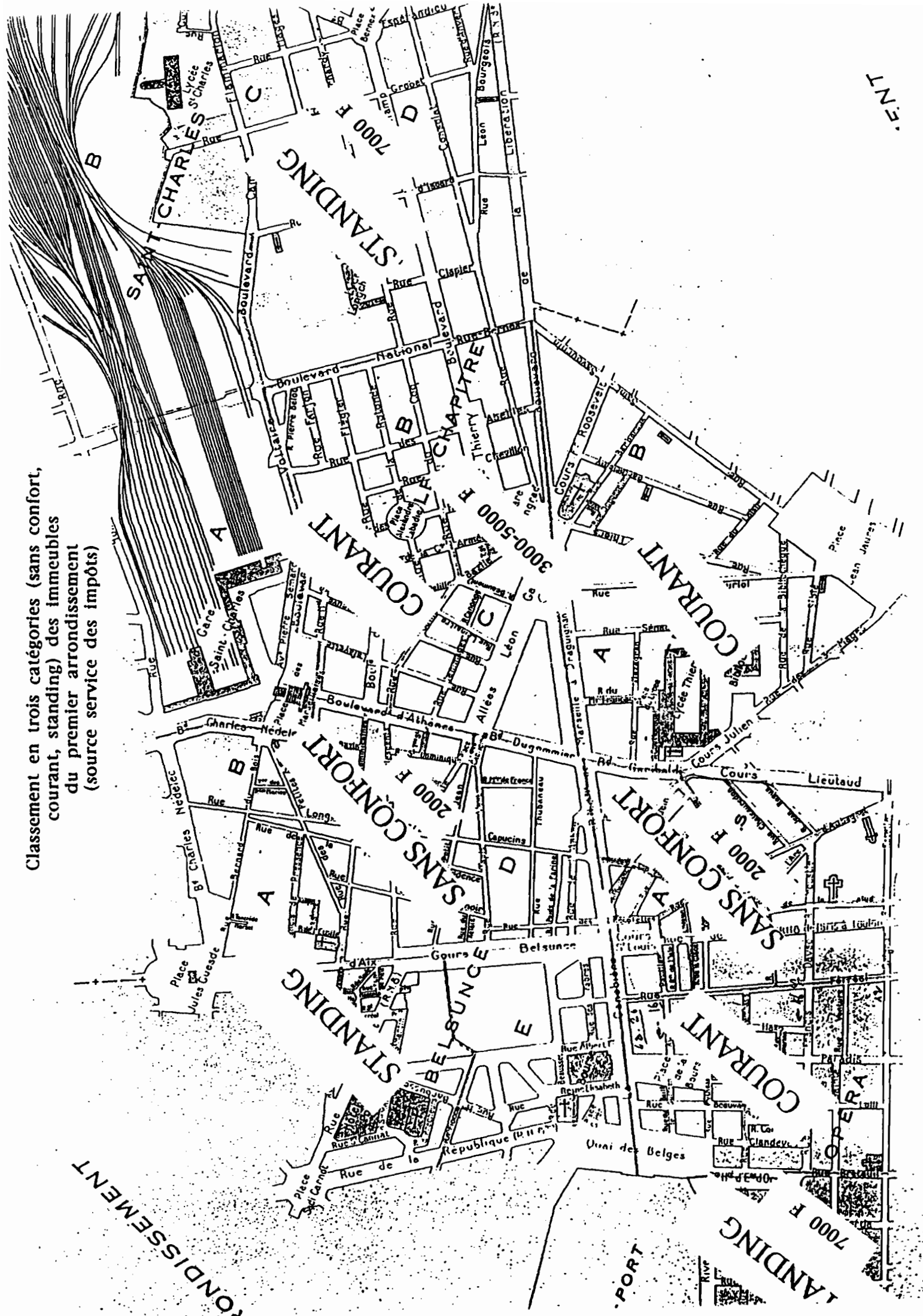
Dans le sud, les rues concernées sont situées dans les quartiers Opéra et Thiers (les rues : Bailli de Suffren, Barthélémy, Breteuil, Chateaudon, Estelle, Davso, Roosevelt, Ballard, Jaurès, Anacharsis, Libération, Lieutaud, Papère, Palud, Sainte, Rome, Saint-Ferréol, Saint-Savournin, Trois Mages).

Le prix des immeubles anciens "standing" les plus fréquents dans le secteur nord sont de l'ordre de 7000 Frs/m² en 1992. Ils sont de 5000 Frs/m² dans le sud. Depuis 1986, il y a au moins 1000 Frs d'écart entre le standing ancien nord et sud du premier arrondissement. Le secteur nord bénéficie du prestige du quartier Saint-Charles dont le standing ancien est le plus côté dans le premier arrondissement (Bd Longchamp, rue d'Isoard, Cdt Mages, Camille Flammarion). Ce quartier concentre un nombre important de personnes imposées sur les grandes fortunes : sur 66 personnes imposées dans le premier arrondissement, 44 personnes habitent le quartier Saint-Charles.

1) Nous reprenons le découpage du premier arrondissement en secteur nord et sud tel qu'il est appliqué par le service des impôts.

Il n' a pas vraiment son équivalence dans le secteur ancien du centre sud. Les immeubles du quartier de l'Opéra (les rues Grignan, Davso, Sainte, Saint-Savournin, Pythéas, Roosevelt) sont classés dans la catégorie courant. Cependant nous remarquons que le cours d'Estienne d'Orves dans le quartier de l'Opéra, voit le prix de son marché immobilier augmenter et passer au critère standing depuis l'opération de réhabilitation menée en 1989. Avant l'opération de réhabilitation, les habitations étaient classées dans les habitations courantes, voire sans confort. Aujourd'hui dans les rues réhabilitées du quartier de l'Opéra (rues de la Paix, Fortia, cours d'Estienne d'Orves), les prix les plus fréquents sont de 7000 Frs le m², concurrençant ceux de Saint-Charles.

Classement en trois catégories (sans confort, courant, standing) des immeubles du premier arrondissement (source service des impôts)



ENT

ONDISSEMENT

PORT

LANDING

STANDING

SANS CONFORT

COURANT

SANS CONFORT

COURANT

STANDING

CHARLES

LA CHAPPE

COURANT

OSRA

LANDING

SANS CONFORT

COURANT

STANDING

-Le secteur Sainte-Barbe : expropriation, prix du foncier et croyance collective :

Ce secteur qui était jusque dans le milieu des années soixante-dix le lieu de concentration du plus fort pourcentage d'étrangers (Italiens, Turcs, Algériens) voit aujourd'hui le prix de ses locaux rivaliser avec ceux des beaux quartiers de la ville comme l'avenue du Prado.

Le projet de pôle tertiaire de Sainte-Barbe prévoit : un parking de 550 places, 4000 m² de bureaux et hôtellerie, 5000 m² de commerces.

Le chargé de mission à la municipalité nous soulignera toutefois que la conjoncture est jugée maussade. L'espace congrès est abandonné.

Actuellement les ventes les plus fréquentes dans le secteur rénové de Sainte Barbe sont les places de parking à 75.000 Frs¹. Le prix des locaux varie de 8000 Frs à 14000 Frs dans le secteur rénové du quartier quand ils sont autour de 6000 Frs/m² (prix dominant) dans le quartier Belsunce qui le jouxte. Les bâtiments à usage commerciaux commencent à se vendre en 1992 dans le secteur rénové mais avec encore une certaine réticence. Le secteur de prédilection pour les commerçants reste le centre ancien constitué par les rues Saint-Ferréol, rue de Rome, Paradis.

- Quelques exemples de ventes :

En 1992, la société "les Nouveaux Constructeurs" vend à la société civile "Élysée Pierre 4" un ensemble immobilier à Sainte-Barbe :

- deux bâtiments à usage de bureaux, un bâtiment à usage de para-hôtellerie de 4635 m², des locaux à usage de commerces d'une surface de 4707m², un parc de stationnement de 560 places, des logements au prix de 12 600 Frs le m².

D'autres bâtiments à usage de bureaux se vendent : en 1990, la société SORIF, vend à la société civile "crédit mutuel Pierre 3" un bâtiment à usage de bureaux de 1025m² pour le prix de 11 860 000 Frs soit 11 593 Frs le m².

1) Les promoteurs sur le secteur sont essentiellement les "Nouveaux constructeurs", la société civile "Elysée Pierre 4", la société SORIF.

En ce qui concerne les locaux à usage d'habitation : si au moment de l'expropriation, en 1983, on pouvait trouver des immeubles insalubres se vendant à 400 Frs le m² (rue des Chapeliers, rue Sainte-Barbe), aujourd'hui les prix des locaux d'habitation dans ce secteur varie entre 8000 Frs et 14000 Frs le m². Ce sont les prix qu'atteignait dès le début des années quatre-vingt le secteur du Prado .

Le terrain formé par la rue Sainte-Barbe (n°6 à 24), la rue des Chapeliers (de 1 à15), Puvis-de-Chavannes (de 26 à 34) d'une surface de 2225m² est vendu en 1989 par la société SORIF à la société SPIFIC (société immobilière de la Caisse des dépôts et consignation) pour un prix de 14171 Frs le m².

Les appartements du bâtiment neuf dénommé "Amphipolis" à côté de la halle Puget sont vendus, en 1990, 13 000 Frs le m². Aujourd'hui le prix du m² se stabilise autour de 10 000 Frs le m².

Pour le secteur réhabilité, les prix ont suivi une hausse progressive. Avant la réhabilitation le prix des habitations variait entre 700 et 1500 Frs le m² . Aujourd'hui l'écart de prix se situe entre 1500 Frs et 2500 Frs le m².

Les données de terrain soulignent pour ce secteur Sainte-Barbe en pleine transformation l'émergence mitigée d'une croyance collective en la revalorisation du lieu. Si les bureaux et les places de parking se vendent bien, l'attractivité commerciale de ce côté nord du centre ville reste encore à prouver auprès des commerçants.

Les prix du foncier recueillis nous ont apporté un éclairage sur les effets rapides de l'action de la puissance publique sur la matérialité de la ville, en particulier sur la formation d'une division sociale urbaine entre deux quartiers, Sainte-Barbe et Belsunce.

2.1.2 Politiques urbaines dans le centre ancien depuis 1977

La récurrence de projets dans les quartiers populaires centraux de la ville donne à voir régulièrement la mise en chantier de ces lieux, comme si la reconnaissance de ces quartiers et de leur population posaient problème.

Il aura fallu un temps d'arrêt d'un demi siècle pour que le quartier de la Bourse détruit dès 1912 ait non seulement des constructions correctes (il fut successivement friche, jardin provisoire, lieu d'installation de baraques administratives durant la guerre) mais aussi une place reconnue dans la ville.

Aujourd'hui encore ne pouvant ni les laisser à l'abandon (quartiers centraux historiques) ni les changer radicalement (rénovation trop coûteuse, lenteur des procédures), ces espaces sont à défaut mis en attente.

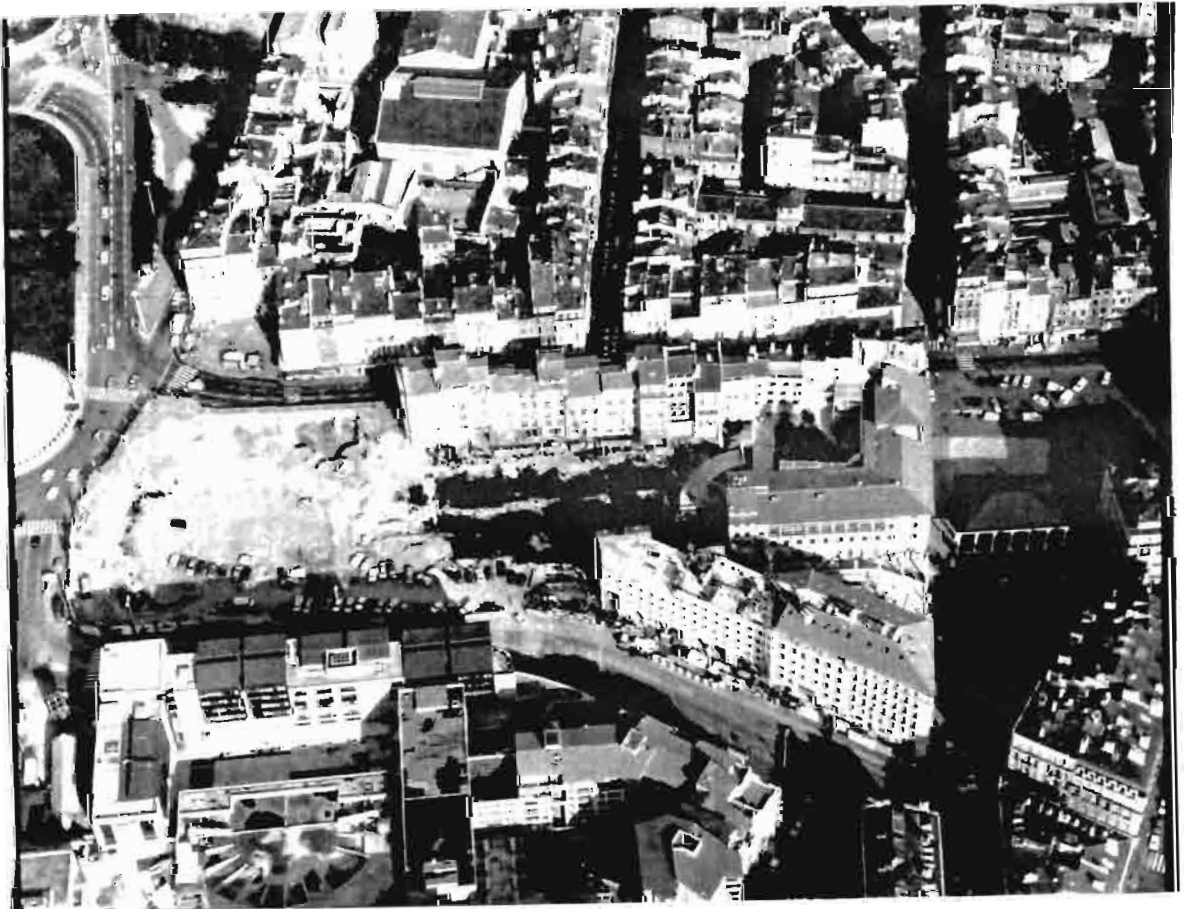
A un imaginaire collectif stigmatisant, le politique lui en substitue un valorisant : celui d'un changement à venir.

Cette mise en attente n'est pas sans inquiéter les habitants de ces quartiers. Depuis 1970, des affiches dans les quartiers concernés préviennent les habitants de projets futurs (projets non datés dont certains ne verront jamais le jour). Que ce soit à Belsunce, au Panier, à Noailles, les habitants et commerçants de ces quartiers sont "au courant" sans savoir exactement la procédure en cours et la date de sa mise en exécution. Cela entraîne une inquiétude que nous avons pu mesurer lors d'entretiens spontanés sur le terrain. Des commerçants préfèrent partir, d'autres hésitent à venir s'implanter dans un lieu où plane les effets d'une procédure urbanistique.

La figure du chantier dans les vieux quartiers la permanence d'une mise en attente



- 1960 : ci-contre les terrains en chantier
derrière la Bourse



- 1990 : Vue aérienne sur les îlots Sainte-Barbe et Butte des Carmes

Le plan de référence de 1977 : la réhabilitation sociale et urbaine

Le plan de référence de 1977 du secteur de la Porte d'Aix s'inscrit dans une politique nationale de réhabilitation urbaine et sociale des centres anciens. De nouvelles procédures étatiques induiront la mise en place de la politique lancée dans les vieux quartiers centraux marseillais. Désormais il s'agit de s'adapter au cadre bâti existant et à la population du site. 1977 est une date charnière dans l'avancée de ces procédures, deux lois seront particulièrement importantes dans l'élaboration du nouveau paysage urbain : la création de la Prime à l'Amélioration du Logement à Usage Locatif et à Occupation Sociale (PALULOS) et l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Trois OPAH seront lancées sur Belsunce par une convention tripartite passée auprès de la municipalité, l'administration et l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

Les quartiers du Panier et de Belsunce bénéficieront aussi de la loi Vivien sur la résorption de l'habitat insalubre (RHI) qui oblige, après rénovation, à reloger les habitants dans un secteur proche et dans des conditions acceptables par eux-ci¹.

Pour le secteur Porte d'Aix, la municipalité adopte un plan de référence dès 1977. Son objectif est de donner au centre un nouveau rôle, celui d'un "espace public ouvert à tous". L'opération est en fait multiple. Ainsi et dans le même temps se dessine :

- une centralité tertiaire sur la Porte d'Aix,
- une centralité urbaine où Belsunce apparaît comme une composante de l'hypercentre marseillais,
- une socialité de quartier où Belsunce est délimité par les caractéristiques sociales de sa population.

Ainsi se met en place, pas à pas, la procédure de Développement Social de Quartier qui préfigure une nouvelle manière d'intervenir, en partenariat et de manière plus globale. Ce ne sont plus deux Ministères qui négocient avec les collectivités, mais une dizaine de secteurs de l'administration de l'État, des services techniques de collectivités et, fait nouveau, des habitants. Cela sera contractualisé pour notre région en 1983

1)Cinq RHI seront menées dans les années 1980 sur le Panier, représentant 78 immeubles démolis ou à démolir, et la création de 210 logements sociaux.

dans le IX^{ème} plan et appliqué, comme on le détaillera par la suite, dans les quartiers du Panier et de Belsunce.

Le problème de l'image des villes devient prioritaire. A la différence des politiques de rénovation, la réhabilitation met la question en premier plan. Marcel Roncayolo parle d'une course actuelle à l'identité et à l'image des villes, "c'est elle qui a déplacé à la fois des fonctions et des fréquentations, et justifié de lourds investissements de restauration; souci des apparences, valeurs attractives et occasion d'investissements immobiliers d'un type particulier qui ne sont pas toujours sans rapport financier."¹

Ces politiques engagent un travail de requalification dans le centre ville qui touche aussi bien l'ordre économique et écologique (type d'habitat, localisation des fonctions, structure sociale de la population résidante) que l'imaginaire collectif. A partir des années quatre-vingt Marseille affiche publiquement son problème d'image (débat médiatiques nationaux, campagnes publicitaires)².

Une des priorités de la municipalité, par l'action urbaine, va être de revaloriser l'image des quartiers centraux et donc de la ville dans son ensemble³.

Emile Témime souligne que la stigmatisation du quartier Belsunce n'est pas un phénomène récent. Les discours dans la littérature et la presse sur "les ghettos de la Porte d'Aix" sont virulents durant la période de l'entre-deux-guerres ⁴. Belsunce, quartier populaire central, a la particularité d'être le lieu dès le milieu des années soixante dix d'un important marché

1) M.Roncayolo, "La ville et ses territoires", 1990, p.259.

2) En 1986, la mairie finançait une grande enquête menée par l'Institut Français Démoscopie sur l'image de Marseille auprès de 68 dirigeants de sociétés de pays industrialisés (France, Allemagne, U.S.A., Japon, Grande-Bretagne). Il ressort de cette enquête que la mauvaise image de Marseille peut avoir une conséquence directe sur la fermeture des marchés économiques. Marseille apparaît comme une ville en déclin, une ville à risque. Les thèmes de l'insécurité, de la dégradation du centre ville reviennent très fréquemment. On y relève un discours violent sur la présence des maghrébins dans le centre ville.

3) M.Roncayolo (1985) souligne que ces vieux quartiers ont depuis longtemps une mauvaise image. Il faut dater l'origine de cette stigmatisation du secteur nord du centre (Panier et Belsunce) d'avant la période industrielle du XIX^e. Dès le XVIII^e, la vieille ville est désignée comme la ville de l'indigence, de la maladie, fermée sur elle-même. Les établissements religieux concentrés dans la vieille ville deviennent établissements de secours soit sous forme d'hospices, soit sous forme de prisons. Avec la Révolution Française, une grande partie de ces établissements deviennent biens nationaux. Ils seront ensuite achetés par les industriels pour y installer les fabriques malodorantes (équarrissage, tanneries).

4) E.Témime (1995) cite le langage réducteur et méprisant sur ces quartiers d'auteurs comme André Suarès (1933), Ludovic Naudeau (1929), Albert Londres (1927).

maghrébin . Ce qui va d'autant plus aiguïser sa stigmatisation. Si Marseille a une image dépréciée de ville dangereuse, en crise, Belsunce semble en être sa "médiina" notamment dans la presse, son lieu emblématique¹.

Ce que les politiques de réhabilitation tentent d'opérer dans les années 80, c'est principalement un acte de déstigmatisation/redésignation du quartier Belsunce, une entreprise de changement d'image. Face à une stigmatisation du lieu, il s'agit par la réhabilitation de faire resurgir l'image bourgeoise d'un quartier du XVIIe et d'en gommer la popularité et le marquage ethnique².

Le directeur d'une société HLM, propriétaire d'immeubles réhabilités dans le quartier Belsunce, nous informera de l'existence d'un quota de 10% de ménages maghrébins par immeuble, quota négocié officieusement avec la municipalité. Par ailleurs, nous avons consulté 112 fichiers de ménages habitant les appartements réhabilités de la rue d'Aix. Les données recueillies dans ces dossiers, si restrictives qu'elles soient, permettent de mesurer le profil sociologique d'une rue réhabilitée, axiale dans le quartier et donc particulièrement visée par la politique urbaine. Sur les 112 ménages répertoriés : les employés administratifs et de service sont majoritaires à 40%, ensuite viennent les ouvriers autour de 26% puis les retraités avec 20%. Nous comptons seulement 3% de cadres et professions intermédiaires. Les actifs au chômage ne représentent que 6% des ménages de la rue. La population célibataire est bien représentée autour de 38%. Nous constatons que tous les ménages de nationalité maghrébines sont majoritairement des familles de deux ou trois enfants qui admettent toute un chef de famille actif. Ces familles sont majoritairement anciennes au quartier (leur logement antérieur se situait déjà dans Belsunce) ; alors que les familles françaises proviennent majoritairement d'arrondissements extérieurs, hors centre ville.

1) Le journal *Libération* du 22 janvier 1986 titrait "Belsunce, une goutte d'or dans la ville" et en sous-titre "Belsunce est le quartier du mélange des races, des religions et surtout du commerce. Cette médiina inquiète les marseillais." Nous constatons une recrudescence d'articles de la presse locale et nationale durant le milieu des années quatre-vingt. Dès 1987, la presse locale change de ton, les projets de réhabilitation se concrétisent. Le journal *Le Provençal* parle désormais du "changement du centre" tandis que *le Méridional* de "reconquête du centre ville".

2) Comme le souligne Alain Bourdin, la revalorisation du patrimoine est plus subtile qu'un simple héritage du passé, qu'un simple cadre de référence. Ce qui se trouve finalement mis en jeu c'est la manière dont notre société produit de la valeur et l'inscrit dans les formes, et le rôle que celles-ci tiennent dans cette création. *Le patrimoine réinventé*, p.14.

La population maghrébine de la porte d'Aix a été directement impliquée par les relogements, soit à la périphérie soit sur le secteur depuis 1974. Les relogements successifs sur le secteur donnent pour certaines familles la trajectoire résidentielle suivante : départ de la Butte des Carmes et relogement rue d'Aix ; puis réhabilitation de la rue d'Aix qui entraîne un relogement dans différentes rues du quartier Belsunce ; enfin retour à la rue d'Aix une fois la réhabilitation terminée.

La restructuration joue au départ sur deux tableaux : un travail formel et revalorisant, un travail social et requalifiant. Mais l'entreprise consiste avant tout à invisibiliser la spécificité sociale du quartier. Ce "double jeu" marque le contexte local des années quatre-vingt, caractérisé par le bras de fer qui s'engage entre la municipalité et la population maghrébine. Il ne s'agit pas de considérer celle-ci comme interlocuteur à part entière de la mairie ; nous décrirons plus loin les difficultés de la "communauté arabe" à être reconnue dans les négociations¹. Mais il ne faut pas non plus caricaturer à l'excès l'impuissance de cette population face aux pouvoirs publics².

Nous émettons l'hypothèse que la confusion même des décisions politiques prises sur le site, leur décalage, permet un jeu tactique de la part de la population maghrébine.

De son côté, Alain Tarrius étudiant les entrepreneurs maghrébins de Belsunce met au contraire l'accent sur les formes souterraines prises par le marché maghrébin, et l'impuissance de l'action politique à son égard. Toute la population maghrébine du quartier, majoritairement ouvrière, est cependant loin d'être comprise par cette analyse. Les politiques urbaines sur les logements sont aussi pour elle l'occasion d'un repositionnement social. Les politiques urbaines construisent des contrastes sociaux locaux. Des rues récemment réhabilitées, comme la rue d'Aix, peuvent devenir axe de division dans les pratiques comme dans les représentations des habitants : d'un côté les maghrébins habitant les appartements réhabilités, "les élus", qui le vivent comme un privilège ; de l'autre les maghrébins "refusés" qui

1) C.f. Sylvie Mazzella, "Analyse de la négociation pour la construction de la façade de la mosquée principale", rapport de Maîtrise, Université de Provence, ronéo, 1988.

2) Véronique de Rudder (1990) remarque très justement à propos des études sur l'immigré, qu'après avoir longtemps considéré les immigrés comme objet d'un traitement social et institutionnel (les années soixante et soixante-dix), aujourd'hui la tendance est à l'excès inverse, les immigrés apparaissent comme les acteurs de leur propre insertion, sujet à part entière, le poids des structures sociales et institutionnelles étant envisagé en toile de fond.

le ressentent comme une injustice¹. Outre le renforcement d'un sentiment de défiance vis-à-vis des pouvoirs publics, la réhabilitation fait naître chez les commerçants en particulier un sentiment d'incompréhension ; ils s'estiment en effet comme les ayant-droit de cette opération et ne comprennent pas, individuellement, le refus dont ils sont principalement et collectivement les victimes : nous avons déjà souligné ce paradoxe apparent de la politique urbaine qui tend à revaloriser économiquement un quartier en voulant en exclure ceux qui, économiquement, le font vivre.

1) Voir le développement dans la typologie du chapitre III.

**La réhabilitation de Belsunce : logique de quartier ou logique de centre ?
logique sociale ou logique de marché ?**

Trois Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat seront lancées entre 1981 et 1990 sur le quartier (cf carte). De 1981 à aujourd'hui la logique sociale (DSQ) et urbaine (OPAH) opérée sur le quartier a connu plusieurs directions¹. Les trois courtes périodes dégagées soulignent la rapidité des mutations urbaines. Elles témoignent également des réajustements de décisions, et montrent combien à l'intérieur de chacune de ces périodes coexistent des logiques contradictoires.

1981-1983 :

Dans cette période la SOMICA, société d'économie mixte, est le seul grand organisme à s'occuper de la question sociale. Il est l'intervenant majeur dans ce secteur depuis 1980. Maître d'ouvrage délégué de la ville, son champ de compétence s'est étendu depuis les gros équipements de superstructure jusqu'à l'amélioration de l'habitat et des espaces publics. Il a une orientation et préoccupation sociale coordonnée avec les opérations d'aménagement. Son action reste celle d'un constat : elle prend acte d'un "stock" de population résidente et en aménage son espace en le réhabilitant. A l'origine l'opération est très localisée au secteur concerné, et comme les opérateurs la définissent eux mêmes "très sociale" élaborée avec la population du secteur et selon ses besoins, en vue de réhabiliter le logement et le cadre de vie.

Les opérations programmées d'amélioration de l'habitat n°1 et 2 concernant respectivement 78 immeubles (dont 12 immeubles appartenant à la ville et 44 immeubles appartenant à un seul propriétaire) et 106 immeubles (dont 23 appartenant à la ville et 54 à un seul propriétaire) cherchent à exprimer clairement la volonté de réhabilitation de la municipalité et à créer une dynamique auprès des propriétaires privés.

1) Ph.Chaudoir, M.H.Poggi (1987).

~~1983-1987 :~~

L'année 1983 est une date charnière. Elle est celle des élections municipales pour lesquelles le Front National obtient un fort score (près du quart de la population marseillaise). Les directions urbaines et sociales se précisent. Belsunce est sous le régime de la procédure DSQ¹.

La commission locale DSQ installée fin 1983, est présidée par Mr Rastoin. Elle est composée d'élus, de représentants d'administrations et d'organismes sociaux, d'associations du quartier, de la SOMICA.

L'opération DSQ est pilotée par la SOMICA qui détache sur cette mission un agent développement social à temps plein². Urbanistiquement cela se traduit par la construction d'une halte garderie, d'un centre sportif et culturel. Des structures mises en place comme le commissariat, le centre social, renforcent le fonctionnement interne du quartier. La mission DSQ est complémentaire de celle de la SOMICA qui poursuit de son côté son travail sur l'image du quartier.

En 1985 se crée, dans le quartier Belsunce, "la mission centre ville" dont l'objectif est le contrôle et la coordination de l'ensemble des intervenants dans l'hypercentre. Elle concentre aussi différents services hygiène et sécurité de la Mairie.

On passe progressivement, à partir de ce moment là, d'une pensée de quartier à une pensée de centre.

Dans cette période deux logiques contradictoires coexistent :

- d'un point de vue urbanistique, le secteur d'intervention est désormais ouvert sur l'hypercentre. L'optique d'intervention devient plus "volontaire" pour la municipalité qui engage le quartier dans une logique "d'ouverture", de "brassage urbain". Les travaux de l'Hôtel de Région, de la

1) L'objectif de cette procédure est d'impulser un véritable développement des quartiers par une action globale. Elle tente une démocratisation de la gestion de la ville, un équilibre de la composition sociale des quartiers et une prévention de l'insécurité. Parmi l'ensemble des actions, nous pouvons citer : l'animation sociale et culturelle au profit des jeunes, les subventions des associations de quartiers, l'aide au développement de commerces de services et d'artisanat, l'action sur l'insertion professionnelle.

2) Il est chargé d'organiser une coordination de l'ensemble des intervenants dans le domaine de l'action sociale (assistantes sociales, directeurs de centres sociaux et d'école, intervenants de l'action sanitaire, éducateurs et enseignants...).

faculté des sciences économiques, et l'opération de rénovation du triangle Sainte-Barbe sont amorcés.

- dans le même temps, en 1986, la commission développement se crée, à l'initiative de deux agents de développement (SOMICA et association ALFA¹) et du directeur du centre social, et regroupe 44 associations du quartier : ces trois personnalités locales tentent de maintenir la prise en compte de l'action sociale dans le quartier. Face au danger de scission qu'elle voit poindre entre la mission centre ville-SOMICA et l'opération DSQ, cette commission veut renforcer l'organisation de la concertation et de la collaboration inter-institutionnelle. Elle tente de structurer le partenariat, de faire lien, entre des acteurs qui ont de moins en moins l'occasion de se rencontrer et de travailler ensemble.

1986 marque aussi l'entrée de la Chambre de Commerce et d'Industrie dans le projet de restructuration du lieu. Elle soutient particulièrement la cause des 130 grossistes français du quartier qui réagissent contre le projet municipal de supprimer un parking réservé à leur clientèle, et les soutiendra à nouveau pour leur projet de "centre de gros"².

En 1986, le marché maghrébin est en plein essor dans le quartier Belsunce³. La municipalité et la Chambre de Commerce se demandent comment vont réagir les "touristes acheteurs" face aux restrictions de sorties de devises imposées en mars 1986 par le gouvernement algériens à ses ressortissants et aux décisions prises par le gouvernements français (septembre 1986)

1) Association loi 1901 : animation-loisirs familiaux-actions sociale.

2) En 1989, l'association des grossistes du quartier soutenue par la Chambre de Commerce et d'Industrie monte le projet d'un Centre de gros. Le but est de relancer économiquement la clientèle en direction du maghreb et plus généralement de l'Afrique dans une nouvelle structure. Le projet, non concrétisé à ce jour, prévoyait la visite par l'association de toutes les Chambres de Commerces et d'Industrie d'Afrique. Cf. le chapitre 4 et l'analyse de l'entretien effectué avec le président de l'association.

3) Une étude de la SEDES en 1985 décrivait le secteur Belsunce comme un énorme centre commercial en direction spécifiquement d'une clientèle maghrébine touristique. Le quartier possédait alors 740 commerces et 200 établissements d'hébergement. Cette étude a estimé le chiffre d'affaire du quartier à 3,5 milliards de francs et le chiffre d'affaire des commerces maghrébins à 2,3 milliards pour 1985. En 1993, une étude de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille évaluant les activités commerciales du centre ville souligne que les activités du quartier ont baissé de 6,7% entre 1986 et 1993 : 831 commerces et services en 1993 contre 891 en 1986. Le quartier a perdu 60 commerces en 7 ans. Certains secteurs sont en chute dans le quartier entre les deux dates : l'alimentaire (-18,5%), le secteur de l'équipement de la personne (-19,9%), le tourisme (-11%). L'activité dominante reste l'équipement de la personnes (37% des activités du quartier) et la branche café-hôtel-restaurant (26%). L'activité des grossistes en tissus et prêt-à-porter féminin et masculin est très importante dans le quartier. On y compte le plus grand nombre de magasins de tissus et textiles divers de tout Marseille.

concernant l'entrée en France des étrangers (hors CEE). Tous ces facteurs externes très fluctuants rendent difficiles les prévisions sur l'évolution à court terme du commerce dans le quartier en cette fin d'année 1986.

1987-1995 :

La politique en 1987 est la réadaptation du centre à ses fonctions traditionnelles d'ouverture et de brassage.

Revirement des gestionnaires et élus qui pensent désormais qu'en revalorisant la notion de quartier dans le centre et en s'appuyant sur la préservation de l'habitat, la politique DSQ a limité le développement et a continué d'entretenir l'éclatement de la centralité. L'enjeu de la centralité se reporte vers d'autres secteurs de la ville (notamment l'opération de réhabilitation menée sur la place d'Estienne d'Orves, côté quai Rive Neuve du Vieux Port proche des quartiers sud).

En 1987, la programmation et le suivi administratif de l'opération DSQ sont désormais gérés par la Direction de l'Habitat avec un service Développement des Quartiers. Cette nouvelle organisation coupe radicalement les opérations d'aménagement et de réhabilitation, de l'opération "développement social".

En 1987, la suppression du poste de l'agent de développement social SOMICA renforce cette coupure. Désormais la commission développement travaille sans lien direct avec la SOMICA et donc avec la mission centre ville. Elle est désormais coupée du pôle de développement urbain.

En 1989, l'opération DSQ arrive à sa dernière année de contrat (durée de cinq ans). La commission locale propose une reconduction de l'opération et sollicite l'extension de son périmètre aux quartiers Thiers et Noailles. `

Au début des années 90 la politique de Développement Social Urbain remplace l'ancienne opération DSQ mais sur une périmètre étendu comprenant désormais 11 quartiers centraux ¹.

Un bilan mitigé

En 1990, les deux premières OPAH sont jugées terminées sur le secteur. Le bilan de l'opération est mitigée. Moins de 30% du parc privé locatif de Belsunce a été réhabilité. Les opérations de réhabilitation ont été peu suivies par les propriétaires privés. L'opération n'a pas attiré de façon massive les nouveaux locataires (fonctionnaires, étudiants, artistes) dans le but d'un brassage social. Nos observations sur le terrain ont permis d'ailleurs de souligner que les étudiants de la faculté d'économie de la Halle Puget se déplacent peu dans le quartier Belsunce.

La deuxième OPAH est jugée toutefois un peu plus satisfaisante que la première (300 logements ont été réhabilités par leurs propriétaires).

Interrogé sur la situation du marché maghrébin et sa limitation, le chargé de mission au secrétariat de Mairie, juge l'opération menée par la municipalité comme réussie mais fragile : *“Actuellement le commerce vivote...A moins que l'Algérie laisse à nouveau plus de souplesse pour les devises et relance l'économie. A ce moment là tout peut rebasculer.”*

La situation ne semble donc pas stabilisée même si on juge l'opération de réhabilitation achevée : moins par l'établissement pérenne plus ou moins réussi d'une classe moyenne que par la conjoncture algérienne qui affaiblit le marché arabe et donc la présence maghrébine.

La préoccupation est depuis urbanistique : comment structurer Belsunce en hypercentre ?

Au bout du compte la priorité municipale d'une logique sociale tournée vers les habitants de Belsunce et privilégiant la spécificité du lieu n'aura duré que trois années au début de ces années 80. Assez rapidement les logiques économiques et symboliques prennent le dessus pour “ouvrir le

1) Quatre quartiers centraux présentent actuellement des indicateurs plus critiques que la moyenne du Centre DSU : Belsunce OPAH 1-2 ; OPAH 3 Canebière ; Panier OPAH 1-2-3 ; Panier OPAH 1-2-3 ; Pelletan. Ces quatre quartiers regroupent : 10 333 résidences principales soit 29% du Centre DSU

22 108 personnes/ménages soit 30% du Centre DSU

733 personnes hors ménages étrangers (foyers de travailleurs)

3233 chefs de ménages étrangers soit 59% du Centre DSU

3305 logements sans WC et/ou salle d'eau soit 48% du Centre DSU.

quartier" et tenter de disperser la population maghrébine dans le reste de la ville¹. Il s'agit désormais de "créer les conditions d'un déserrement des populations captives de l'hypercentre par la mobilisation des logements vacants de la couronne péri-centrale" (6ème, 4ème, 5ème arrondissements)². Est à présent visée la population dite "captive", défavorisée, dont il s'agit de contrôler l'essaimage aux alentours.

A une politique qui privilégia un temps la dimension sociale locale se substitue une pensée de la continuité normative à instaurer dans le centre ville, un travail sur l'entrée dans un système commun de normes et de valeurs : une tentative de dé-stigmatisation.

De plus, on assiste **en ce début des années 90** à une inversion de la politique foncière de la Ville. Après avoir acquis durant les deux dernières décennies un patrimoine important sur les quartiers Belsunce et Panier avec pour ambition de les réhabiliter, l'opération s'est engluée.

Aujourd'hui pour contribuer à se désendetter et gérer son patrimoine, la municipalité fait appel à la société d'économie mixte Marseille-Habitat. La Mairie lui rétrocède alors plus d'un millions de logements du secteur Belsunce dont une partie destinée à la revente. C'est le signe d'un renoncement à une réhabilitation pour les habitants actuels. Un des soucis de Marseille-Habitat va être de dresser la liste des occupants à évacuer dont quatre-vingt douze noms à consonance étrangère³.

Ce qui doit être vendu ou gardé du parc public municipal est apprécié suivant la rentabilité de l'opération : la logique du marché se substitue à la logique sociale.

C'est dans ce cadre que le nouveau POS de 1993 s'inscrit. La suppression du COS (Coefficient d'Occupation des Sols, rapport entre sol et surface) dans l'hypercentre, permet, notamment aux futurs opérateurs de Belsunce et de la Joliette, de multiplier les mètres carrés constructibles sur le sol et de

1) Le CIL (collecteur du 1%) s'engage, dans la convention de relogement décidée en octobre 1994 par la Ville, à reloger six cents familles accélérant par là "une mobilité forcée" des populations pauvres du centre.

2) "Contrat de ville de Marseille. 1994-1998", rapport *Politique de la ville*.

3) P.Lacoste, op.cit. Source : P.V. conseil de direction de Marseille Habitat de nov. 1992.

supprimer dans le même temps l'aide à la réalisation de logements sociaux¹.

1) Voté en mai 1993, ce nouveau POS prévoit une augmentation de la population de 800 000 à 2 000 000 habitants et la création de neuf zones de projet dans la ville dans une perspective de développement économique. Il permet donc l'augmentation de la construction sur la commune. Avec la suppression du COS, les constructeurs opérateurs ne sont plus redevables de la participation financière ordonnée par la loi d'Orientation sur la ville de juillet 1991. Cette participation, à la charge des constructeurs dépassant le COS d'un terrain utilisé, est destinée à la réalisation de logements sociaux.

L'OPAH 3 Canebière

La troisième OPAH, concernant la partie basse du quartier Belsunce , la Canebière et Noailles, est commencée depuis 1993.

La municipalité a mis en place durant l'automne 95, un périmètre de restauration immobilière dans la partie basse de Belsunce concernant prioritairement les rues Thubaneau, Tapis vert, Récollettes. Les travaux y sont obligatoires. On espère que le projet attirera d'autant plus les promoteurs et particuliers que les opérations de réhabilitation dans ce secteur seront défiscalisées (réduction fiscale sur le revenu global). Cela concerne 250 logements dont 30 meublés. La même opération est menée dans le quartier du Panier et concerne 400 logements.

La priorité donnée à l'enjeu symbolique dans la restructuration de l'axe Canebière n'est pas cachée. On peut le lire dans le mensuel municipal : *"Le premier objectif du Plan est de rendre à la Canebière un visage sécurisant, propre, moderne et accueillant, qui incitera la population et les investisseurs à reconquérir de lieu"* et plus loin *"en matière d'image on ne peut accepter que la principale artère de notre ville, celle qui a la plus forte connotation dans l'esprit de marseillais, soit dégradée telle que nous la voyons à l'heure actuelle."*¹

Devant le manque d'intérêt flagrant d'investisseurs privés (la Société Générale est le seul gros investisseur à réhabiliter l'hôtel Noailles) et le désintérêt relatif des propriétaires (3% seulement de logements concernés) pour l'opération Canebière, la ville procède depuis deux ans à un investissement sur l'image. On assiste à une "municipalisation" de l'artère principale avec l'implantation de structures telles que principalement:

- l'immeuble "Muriel" pour le service de la communication de la mairie,
- l'Institut International de la Mode
- la Police Municipale
- l' IUFM Canebière.

1) *Marseille, le magazine*, n°18, oct 1991.

Le lancement de cette troisième OPAH sur le périmètre Noailles s'annonce encore plus difficile. A Noailles, la ville qui bénéficie du droit de préemption (priorité des biens immobiliers mis à la vente) n'est propriétaire actuellement que de 100 logements. Elle est, rappelons-le, actuellement propriétaire d'un quart des logements à Belsunce dont une partie a été démolie et cédée au secteur privé.

2.1.3 Un déclassement social et urbain : le secteur Noailles

Pour le quartier Belsunce et Sainte-Barbe, nous avons surtout insisté jusqu'à présent sur les initiatives politiques de revalorisation urbaine. Il s'agit maintenant pour Noailles d'analyser le processus d'un déclassement urbain à partir de quelques indicateurs tels que l'état du marché foncier, la vacance des logements, le fort mouvement d'achats et de ventes de fonds de commerce, l'installation de propriétaires d'origine maghrébine et la mutation des fonds. Ces indicateurs sont étudiés à l'échelle du quartier et à l'échelle d'une de ses rues principales : la rue de la Palud. Nous les confrontons ensuite à l'analyse de l'entretien d'une ancienne habitante et commerçante de Noailles. Elle est représentative d'une génération attachée au centre ancien et qui l'a pourtant quitté.

Les politiques urbaines peuvent avoir un pouvoir incitateur auprès d'agents privés. Elles peuvent au contraire les détourner par la mise en attente d'une action.

Entre 1981 et 1990, le secteur entre en Zone d'Action Différée (ZAD). Quelle fut la conséquence de cette mise en attente par les politiques urbaines? Quelles en sont les répercussions économiques et symboliques ?

La procédure ZAD : une mise en attente de projet

Le choix d'une ZAD sur le quartier Noailles part d'un constat : le vieillissement du bâti, le vieillissement et le départ d'une population résidante de commerçants et d'artisans. Le glissement vers Noailles du commerce maghrébin accompagne cette évolution. Ce glissement était prévisible, comme nous l'explique un chargé de mission à l'aménagement,

dans la mesure où le commerce maghrébin était visé à Belsunce et que Noailles était le seul quartier proche à offrir, au sud, une morphologie "conviviale" (bâti serré hérité du XVIIIème siècle), contrairement au secteur de l'avenue Camille Pelletan, proche de la mosquée, constitué d'entrepôts.

Il s'agissait aussi par cette procédure de répondre à une représentation collective forte, l'envahissement du centre sud de la ville ("Ils ont traversé la Canebière" titrait le journal le Méridional).

La troisième raison plus officielle du choix d'intervention sur le secteur Noailles était d'éviter les débordements du marché maghrébin vers le quartier Chapitre, zone tampon entre Belsunce et le quartier aisé de Saint-Charles.

La procédure ZAD sur Noailles menée depuis 1981 et jusqu'au début des années 90 a eu comme conséquence paradoxale de renforcer pour un temps la paupérisation du secteur en baissant les prix du marché immobilier. La Mairie a exercé activement son droit de préemption sur tout achat immobilier dans la partie ZAD : elle a maintenu un prix bas pour éviter une spéculation qui viendrait augmenter le prix de rachat par la municipalité au moment d'une éventuelle opération de réhabilitation¹. La Mairie a ainsi refusé, par exemple, la vente d'un immeuble dans le quartier au prix de 600.000 Frs forçant la vente au prix de 200 000 Frs après évaluation.

Cette procédure n'a donc pas incité pendant près de dix ans (1981-1990) les spéculateurs, petits ou grands, ni les commerçants, à investir dans un secteur où pèsent l'attente et l'incertitude d'une procédure.

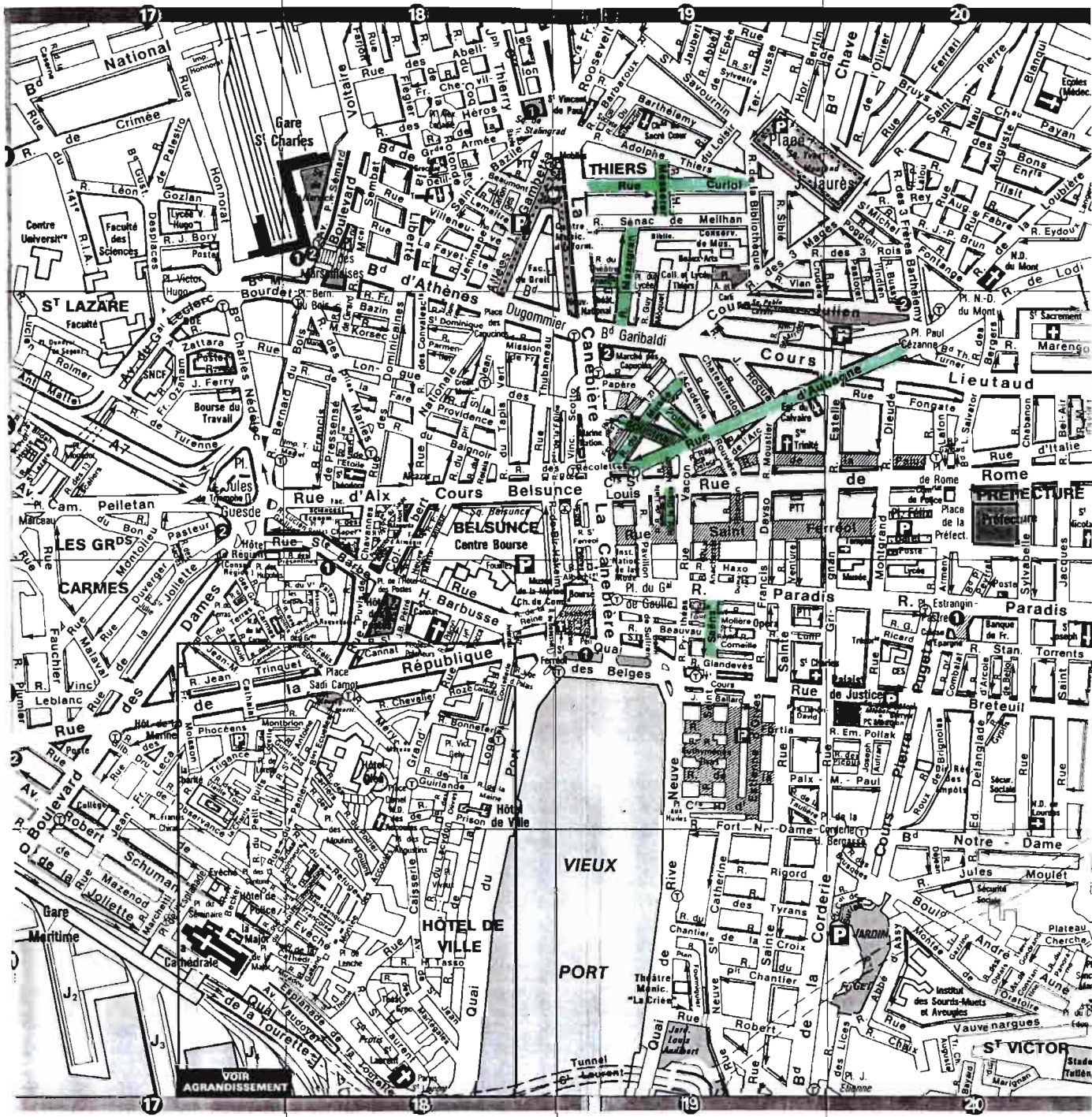
La mutation des commerces dans Noailles :

Cette source mesure l'importance de l'installation des commerces maghrébins dans le secteur sud de la ville.

Les commerçants apparaissent dans ce secteur vers la fin des années soixante-dix (particulièrement dans Noailles) et vont en augmentant dans les années quatre-vingt et quatre-vingt dix. Les installations et les mouvements d'achats se concentrent dans certaines rues.

1) A chaque vente dans le secteur ZAD, le vendeur envoie son offre de vente au service domanial qui évalue par comparaison et juge si le prix est raisonnable ou non pour le quartier.

Dans le quartier Thiers, ce sont les rues Mazagran, Curiol, Messerer et bd Garibaldi qui sont concernées par une mutation rapide ; dans le secteur Opéra, ce sont les rues de la Glace, Saint Saens (cf carte).



Centre sud
Rues à forte mutation de fonds de commerces maghrébins
1979-1993

Sources : fichiers "mutation des fonds de commerce"
Direction générale des imp.

Ces commerces se spécialisent dans les secteurs de l'alimentation, de l'hôtellerie et de l'équipement de la personne.

Généralement, un propriétaire français vend à un acquéreur maghrébin qui le revend ensuite à un acquéreur de la même nationalité. L'accession à un fonds de commerce s'accompagne le plus souvent d'un changement résidentiel avec la location ou la vente d'un appartement au dessus du magasin.

Dans le quartier Noailles, la vente des fonds de commerces varient autour de 4 000 Frs/m² à 8 000 Frs pour une surface de 35 à 63 m². La rue d'Aubagne est exemplaire pour la fréquence des changements de propriétaires. Nous avons l'exemple d'un commerce qui a changé trois fois de propriétaires en seize mois¹.

Les commerces de la rue de la Palud

Les locaux commerciaux dans un état correct de la rue de la Palud se vendent autour de 4000 Frs/m². Elle se distingue néanmoins des rues telles que les rues d'Aubagne et Pollack à forte mutation.

Les commerçants maghrébins y sont peu nombreux (cinq au total) : deux sont propriétaires d'hôtels, un loue un fonds de commerce dans le prêt-à-porter, un dans les tissus, un autre est propriétaire du fonds d'une croissanterie. L'accession date des années quatre-vingt. Ce sont ces quelques commerçants qui font dire aux marseillais que la rue n'est plus ce qu'elle était.

Dans cette rue certains commerces existent depuis plus de trente ans et ne vivent pas seulement d'achalandage².

Pour les commerçants, la principale cause de la perte de clientèle vient de la piétonnisation de la rue au début des années quatre-vingt. L'absence

1) En 1989, Mr B. commerçant algérien, demeurant dans le 13ème arrondissement vend pour le prix de 550.000frs une alimentation générale avec boucherie, qui a des bénéfices en augmentation sur trois ans, à Mr T. algérien demeurant rue consolat (6ème). En septembre 1989, Mr T. le vend à Mme G. algérienne pour un montant de 600.000 frs en juin 1990 qui le revendra à Mr H. Algérien autour de 630.000frs.

2) Le restaurant "Jambon de Parme" a très bonne réputation . Un artisan serrurier, la ganterie, la torréfaction ont une clientèle ancienne.

de mobilité, l'étroitesse de la rue, entraîne chez la clientèle âgée la peur de s'y promener la nuit tombée.

Propriétaires, locataires maghrébins , et la vacance dans la rue de la Palud

La consultation des taxes d'habitation sur 87 immeubles (au total 220 logements) des 130 immeubles de la rue de la Palud permet de préciser le statut des occupants, locataires et propriétaires.

Les propriétaires sont à 46% des employés, ensuite viennent les commerçants (30%) et les retraités (15%). La majorité loue l'appartement dont elle est propriétaire. Nous comptons seulement trois propriétaires de nationalité maghrébine en 1995 dont l'acquisition remonte à la fin des années 80 (source cadastrale).

La taxe d'habitation nous donne des indications sur la présence de la population d'origine maghrébine en tant que locataire¹. Elle représente environ 20% des locataires. Nous dénombrons six hôtels et notamment au n°47 une société immobilière ayant 29 petits logements (22m²) loués majoritairement à des Algériens célibataires. Un foyer offre aussi aux travailleurs algériens des logements provisoires relativement chers, le studio se louant 2000 Frs.

Enfin cette source nous renseigne sur la vacance importante dans la rue : 29% de logements vacants ont été dénombrés. Nous décomptons cinq immeubles complètement vacants. Deux immeubles ont été démolis durant l'année 1993.

L'anticipation de grandes familles et de petits spéculateurs :

L'enquête cadastrale menée, par ailleurs, sur quinze immeubles de la rue de la Palud permet une analyse diachronique. Elle fait ressortir le contexte d'après-guerre où apparaissent massivement les copropriétaires modestes. Ce sont des petits commerçants, des artisans, des employés, des ouvriers

1) Nous nous sommes fié aux patronymes, conscient de l'approximation et de l'idéologie que suppose une telle approche. Rappelons qu'il s'agit de confronter une croyance collective - le sentiment "d'invasion" - à la présence effective de la population d'origine maghrébine.

qui achètent leur logement dans la rue de la Palud. Les Italiens sont bien représentés comme propriétaires (15%) en ces années cinquante. La comparaison entre les années cinquante et les années quatre-vingt montre de manière significative un désaffection de la rue par ses propriétaires. Ils habitent désormais le sixième, le 8ème arrondissement ou la périphérie.

Cette source rend compte de la présence dans la rue de la Palud de grandes familles bourgeoises telles que les familles Rostand ou Régis. L'origine de leur acquisition remonte pour certaines d'entre elles au XIXe siècle, pour d'autres à la deuxième guerre mondiale.

On note cependant que ces familles vendront dès le début des années quatre-vingt à un même gérant de société. On peut supposer une relation entre leur mise en vente et l'entrée en ZAD de ce secteur.

L'histoire de la succession d'immeubles rend compte du passage des grandes familles dans le quartier Noailles.

Nous avons résumé l'information sous forme de fiches reportant notamment l'origine de l'immeuble, les changements dans la succession, la mise en vente, la division en îlots. Nous en donnons deux exemples :

Les Régis

En 1889, à son décès, Mr Louis Régis négociant lègue à son fils Victor le domaine Ventre. Il s'agit d'une grande bâtisse élevée de trois étages dans la rue de la Palud ayant une façade principale sur la cour du domaine, percée de cinq portes de magasins. Cette section B a une superficie de presque 5a. Au couchant de la grande cour se trouve un grand corps de bâtisse élevé de deux étages au rez-de-chaussée et entresol surmonté d'une terrasse, d'une superficie de 3,6a.

En 1889, le domaine a été attribué au fils Victor Régis pour une valeur de 115 000 anciens Frs. En 1943, cet industriel qui habitait le quartier Noailles, rue Estelle, fait donation du domaine à ses enfants, "entre vifs, à titre de partage anticipé". Ses donataires sont ces trois enfants, Emile Régis, né en 1884, industriel domicilié bd Périer, Joseph Régis, né en 1895 industriel demeurant à Saint-Barnabé (12ème arrond.), et Edmond Régis, né en 1897, ecclésiastique .

En 1961, le Domaine Ventre, évalué à 105 000 anciens Frs, est attribué à Joseph Régis. En 1981, après le décès de Joseph Régis et de sa femme, les enfants restent légataires :

-Jacques Régis, né en 1913, secrétaire général de société demeurant Saint-Barnabé.

-Marguerite Régis, sans profession, née en 1920, épouse de Mr. Bonnasse, banquier, demeurant Saint-Barnabé.

En juin 1981, les légataires le vendent à Mr C., gérant de société, pour un montant de 970.000 Frs. Celui-ci fera un état descriptif.

A la vente l'immeuble est occupé. Il est sous la loi du bail de 1948, les appartements sont loués pour un prix modique suivant un loyer annuel ne dépassant pas 6500 Frs.

Les locaux commerciaux seront vendus la même année, dont un à Mr T. de nationalité tunisienne (carte de résident temporaire depuis 1978), commerçant, domicilié rue des Convalescents, pour un montant de 120.000 Frs soit 7500 Frs le m².

Depuis les années quatre vingt, les appartements redivisés se vendent au prix dominant du mètre carré pour le quartier : entre 1500 et 2500 le m².

Les Rostand

Madame Louise de Blesson née le 21 août 1880 en Isère, veuve de monsieur Auguste Bruno Marie Rostand, industriel décédé le 5 octobre 1955, demeurant 170 promenade de la Corniche, est décédée le 29 Juin 1965. Elle laisse les immeubles cités ci-dessous à ses cinq enfants :

-Alfred Rostand, né en 1900, ancien industriel décédé,

-Angélique Rostand, née en 1902, sans profession, veuve non remariée de A.Limozin,

-Lucie Rostand, née en 1904, sans profession, mariée à F. d'Allest, fondé de pouvoir, demeurant résidence Michelet Delattre,

-Albert Rostand, né en 1909, comptable, demeurant rue des Bons Enfants, célibataire,

-Louis Rostand, né en 1916, agriculteur, demeurant Roquefort-la-Bédoule, célibataire.

La totalité des immeubles désigné est léguée :

-un immeuble **rue Thubaneau** (Belsunce) comprenant un bâtiment à usage d'**hôtel meublé**. Immeuble évalué en juillet **1980** à 300 000 Frs d'une superficie de 1,7 a. (**soit 1764 Frs le m²**)

-un immeuble situé **rue Thubaneau** : bâtiment à usage d'établissement de bains, de maison meublée et d'habitations, évalué à 450 000 Frs, superficie de 4,2 a (**soit 1070 le m²**).

-un immeuble situé **rue Paradis**, superficie de 2 a évalué à 975 000 Frs (**soit 4875 frs le m²**)

-un immeuble **rue de la Palud**, superficie de 1,5 a évalué à 420 000 Frs (**soit 2800 Frs le m²**)

Pour les immeubles de la rue Thubaneau, Mme veuve Rostand les avait acquis au cours de son mariage en mars 1924 payé 275 000 Frs.

Les autres immeubles avaient été acquis aux enchères en janvier 1941.

Après partage, l'immeuble de la rue de la Palud revient à Lucie Rostand qui le 27 février 1981 le vend à Bernard C., gérant de société pour le prix de 275 000frs (soit 1833 Frs le m²). La même année Mr C. met à la vente les différents lots de l'immeuble. Trois lots seront vendus à Mr F., maçon, marié, de nationalité espagnole, pour un montant de 100 000 Frs (2000 Frs/m²). En avril 1987, Mr C. revend quatre lots à Mr et Mme O., agent PTT et sa femme secrétaire, pour le prix de 105 000 Frs (2000 Frs/m²).

Cette mise en vente d'immeubles par les grandes familles entraîne une réaction en chaîne auprès de petits propriétaires du quartier attentifs au comportement foncier de ces grande familles comme à leur itinéraire résidentiel.

Bernard Lepetit souligne le processus d'imitation sociale dans la formation de la morphologie économique de la ville : " L'identification des groupes dominants, la description de l'espace de référence (au sens propre du terme) dans lequel ils agissent, l'étude de la culture urbaine dont ils sont porteurs, l'analyse des mécanismes d'imitation que leurs comportements induisent, le repérage des moments de rupture où une nouvelle géographie de la valeur se modèle sont pour la compréhension de la formation de la morphologie économique de la ville les rubriques d'un programme de recherche."¹

Mme E., une ancienne habitante de la rue de la Palud (rue centrale dans le quartier Noailles), propriétaire, vend son appartement en 1982 pour déménager dans le 8ème arrondissement, et nous dira avoir pressenti une "aggravation du climat du quartier", confirmée selon elle par la mise en vente des immeubles des grandes familles.

Son récit est exemplaire d'une trajectoire urbaine de commerçants de l'hypercentre et de leur représentation du centre ancien. Elle fait partie de cette génération de commerçants décrite par Marcel Roncayolo (1967) attachée au centre ancien **Elle a habité et travaillé dans le centre comme ses parents l'avaient fait avant elle.** Elle l'a quitté à un moment qui a coïncidé au décès de ses parents et à sa mise à la retraite. Elle déménage pour habiter

1) B.Lepetit, "L'appropriation de l'espace urbain : la formation de la valeur dans la ville moderne (XVI^e- XIX^e siècles)." p. 558. Tiré à part.

près de son fils, médecin, dans un immeuble standing du huitième arrondissement :

- *“Mais maintenant mon fils n’habite plus l’immeuble, il est parti à Sainte-Anne pour plus grand avec un jardin. Mais moi je reste ici maintenant”*

- *Vous ne voulez pas le suivre et habiter Bonneveine, le huitième arrondissement ?”*

- *“Mais c’est le huitième ici ! Le huitième commence sur mon trottoir.”*

Elle mesure le déclin du centre ancien par différents indicateurs : le départ au début des années quatre-vingt des grandes familles propriétaires d’immeubles de la rue, la vacance du logement, la chute du commerce chic, le faible prix du foncier et la présence d’immigrés maghrébins.

Nous relevons principalement trois thèmes de sa représentation sociale du centre ville¹ : une représentation de l’itinéraire urbain des familles bourgeoises marseillaises ; l’image d’une paupérisation du centre ; et celle valorisée de la ville campagne.

Le chapitre IV reviendra plus précisément sur l’analyse de la mémoire collective .

Une représentation du centre ville et une trajectoire urbaine exemplaire

Mme E., ancienne commerçante dans le centre ancien, aujourd’hui à la retraite, est représentative, tant par sa trajectoire sociale que par son image des quartiers centraux, de cette petite bourgeoisie commerçante ayant quitté le centre. Le vieillissement du bâti s’accompagne du vieillissement d’une génération dans le centre ville.

1) Poser l’existence d’une production sociale de la représentation, c’est prendre en compte son contenu, produit par un ensemble de processus sociaux. Reprenant l’analyse de Pierre Vergès, nous étudions les représentations sociales en tant qu’elles rendent compte d’une part, de l’expérience pratique des acteurs sociaux et sont dépendantes de leur place sociale et de leur rapport au réel, et d’autre part du travail que la société effectue sur les significations. Les représentations sociales renvoient aux débats idéologiques qui composent les idées, les évidences, les normes. Elles renvoient aussi aux matrices d’interprétation définies comme “une gestion des formes de pensées, d’interprétation remontant à des époques antérieures, étagées dans le long terme de l’histoire et actualisées par la culture et la mémoire collective de chaque groupe social”. P.Vergès(1989), “Les représentations sociales de l’économie, une forme de connaissance” .

Fille de commerçants de la rue Saint-Férréol, Mme E. habite la rue de la Palud dès son plus jeune âge et jusqu'à son mariage. Elle se marie en 1937 avec le fils d'un riche courtier en céréales. Elle déménagera deux fois de la rue Paradis. Après guerre, son mari, ruiné, enseigne la philosophie. Elle retourne travailler dans le commerce familial de la rue Saint-Férréol. Le couple achète un petit appartement rue de la Palud qu'il habite avec ses trois enfants jusque en 1982. Elle occupe depuis un appartement standing dans le huitième arrondissement.

La trace des grandes familles dans le quartier :

- Il y avait pourtant ces grandes familles dans la rue de la Palud ?

(reprise d'une des premières informations donnée par la personne avant même la mise en marche du magnétophone).

Mme E.: Oui, mais c'était bien avant. c'était en 1900 qu'elles étaient là. Les Régis, sont restés là jusqu'à la guerre après ils sont partis. Y avait comment elle s'appelait cette grande famille...qui habitait la rue Dieudé qui était à côté...qui avait des hôtels particuliers...les Rostand! Mais ils sont partis. Les enfants ont vendu en quatre-vingt. Je me rappelle c'était peu de temps après la mort de maman, je me suis dit bon on s'en va, plus rien nous retient... Mais eux habitaient déjà le boulevard Michelet, Saint-Giniez. A ma connaissance, c'était le XIXe siècle qui était là. La rue Estelle, la rue Dieudé, bon la rue de la Palud. A côté de chez nous, y avait un marchand de vins qui était là mais c'était autrefois les écuries. Les hôtels particuliers étaient, eux, rue Estelle, rue Dieudé. A mon idée, ça a été un quartier résidentiel mais au XIXe, parce qu'après , début 1900, ça a été le quartier du Chapitre où il y a de très beaux immeubles. J'ai des amis qui ont mon âge maintenant, qui ont 75 ans, mais dont les parents avaient acheté de très beaux immeubles, et qu'ils ont encore maintenant. De très beaux immeubles, superbes, Bd Longchamp, le Chapitre, Cours Joseph Thierry. Et après, ça a été la rue Paradis et voilà...le Prado."

Une popularité de rue qui date ...

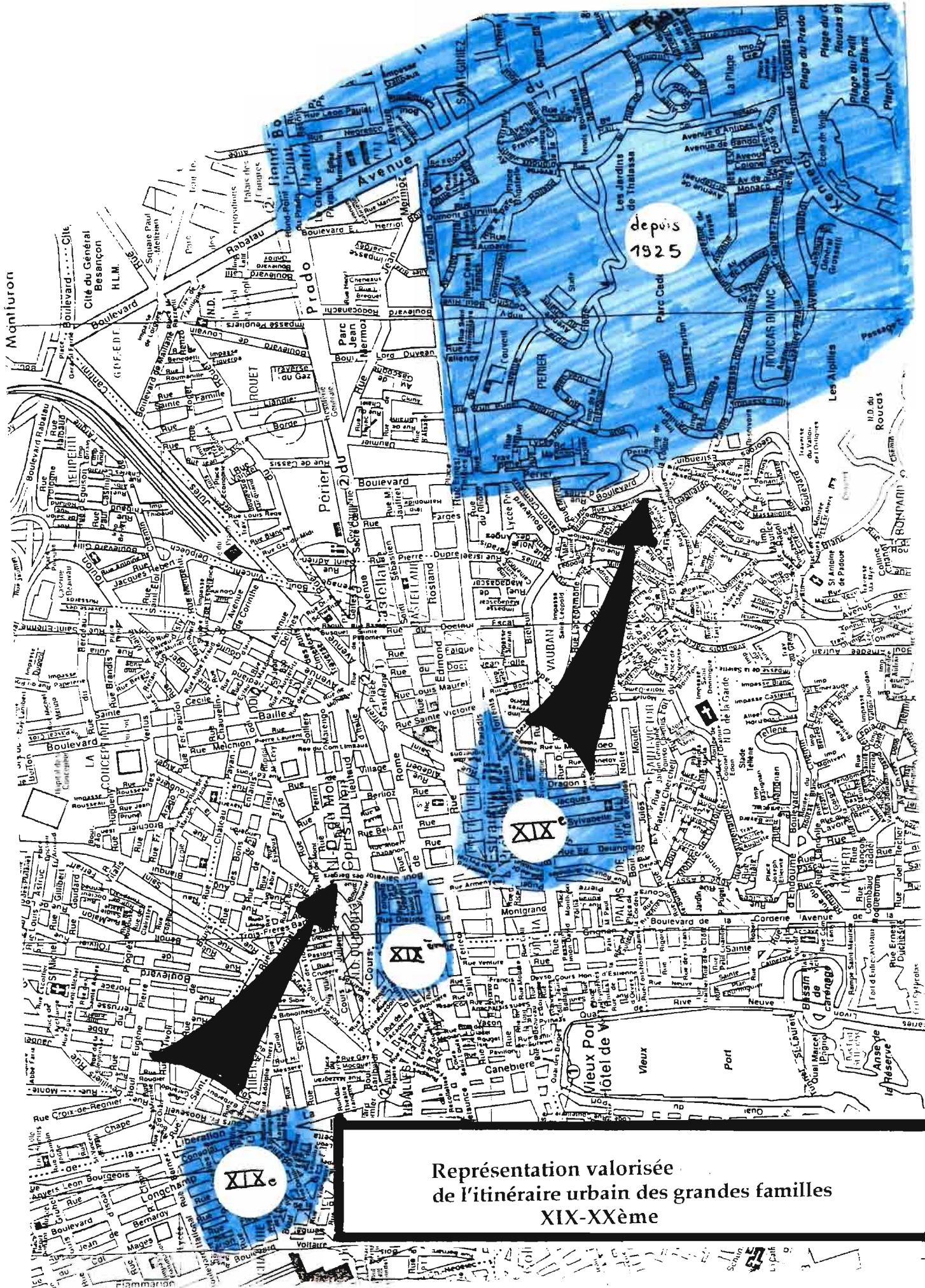
"Moi je sais que cela ne me plaisait pas beaucoup d'habiter rue de la Palud à l'époque. Bon d'accord, y avait des prostituées. Y avait un hôtel pas très loin de chez nous, et y avait des prostituées qui se promenaient le soir. Des appartements de la rue de la Palud étaient certains minables, avec le vis-à-vis devant et le domaine Ventre derrière. C'est un passage qui tourne à 45 degré et qui donne sur la rue Moustier. Y a des artisans, y a des garages. Là ça n'a jamais été bien. Mais c'était pas très élégant, même en 1926, même en 1937. C'était pas un quartier chic."

Après le mariage, le parcours urbain d'une ascension sociale : de la rue de la Palud à la rue Paradis

“Quand nous sommes allés au 288 de la rue Paradis. C'était l'endroit chic. Quand on nous disait, quel numéro tu habites? On disait au 288, ça voulait dire que c'était rue Paradis. Après, nous avons habité au 448. Alors là on avait un appartement magnifique. Il y a une différence depuis toujours entre le haut et le bas de la rue Paradis. En bas ce sont de vieilles maisons. Moi quand mon beau-père est venu s'installer à Marseille en 1880, Saint-Giniez c'était des terrains vagues. Alors les maisons sont beaucoup plus récentes. Elles sont beaucoup plus belles. Aussi belles qu'à Paris. C'est des immeubles qui datent de 1925, 1930. Tandis qu'en bas de la rue Paradis, c'est contemporain de la rue Saint-Ferréol, rue de la Palud. Les immeubles sont sombres. ”

Après la guerre et la chute sociale du mari, elle retourne travailler dans le commerce familial :

“Après ça a été la guerre. On avait été plus ou moins ruiné pendant la guerre. Il fallait recommencer à zéro, nous n'avions plus les moyens que nous avions avant guerre. C'est surtout que mon mari était très riche avant guerre, et qu'après y a des choses qui ont changé dans sa situation. Enfin, on s'en est pas trop mal tiré, mais enfin il fallait quand même que je travaille.”



depuis
1925

XIX

XIX

XIXe

Représentation valorisée
de l'itinéraire urbain des grandes familles
XIX-XXème

L'ancienneté résidentielle dans la rue de la Palud s'explique par la proximité des services et du lieu de travail :

"Ma mère se rendait bien compte qu'on pouvait aller habiter ailleurs, dans un quartier plus élégant. On avait vu des trucs rue Marengo (près du Cours Julien). Mais elle n'en est jamais partie parce qu'on mettait une minute pour aller au magasin."

"S'il n'y avait pas eu cette proximité du lieu de travail (commerce rue Saint-Ferréol), des écoles, on n'y serait pas resté. (rue de la Palud) parce que c'était quand même petit petit petit bourgeois et c'était pas élégant. Et si nous avions eu un appartement sans terrasse et sans vue sur les jardins, on ne serait pas revenu."

Le déménagement dans le rue de la Palud est cependant présenté comme un pied-à-terre. La propriété de Saint-Antoine ou encore le logement avec jardin compense dans la description la retombée sociale du couple :

"Après nous avions une propriété à Saint-Antoine; Mon mari l'avait acheté quand il est revenu de la guerre. Et puis après nous nous sommes installés au 5ème étage de la rue de la Palud. c'était des chambres de bonnes. C'était un très joli petit appartement, très original, tout le monde se souvient. Et nous sommes restés là. A moitié à la campagne et à moitié à la ville. "

Le jardin dans l'habitat, ou plus simplement la vue sur des jardins, est la marque d'une distinction sociale dans le centre de la ville :

"A la rue de la Palud, côté cour nous avons la vue sur les jardins et c'était merveilleux. Y avait une soixantaine d'arbres. Dans l'immeuble à côté, des Régis, qui est devenue une école, il y avait une grande cour avec une fontaine. On entendait même des grenouilles. On avait une grande terrasse qui donnait sur cette vue. Jamais de la vie, j'aurais pris l'appartement de ma mère en dessous, y avait pas de terrasse. Là on était heureux comme tout d'avoir cette terrasse."

Le vide, la peur urbaine et l'étranger dans le centre de la ville :

La vacance et la chute du foncier...

"Au second, il n'y a personne (immeuble de la rue de la Palud). Elle n'arrive pas à le vendre. La mère est morte et une des filles qui habite Paris

s' imagine le vendre pour 150 millions alors que si elle en tire 30 elle pourra s'estimer contente. Personne ne veut habiter là...."

La rue Saint-Férréol est décrite comme un bon exemple de rue à déclassement récent. Si la rue de la Palud est représentée dans sa permanence comme rue populaire (même au XIXe elle est décrite comme n'accueillant finalement que les écuries), la rue Saint-Férréol est dépeinte quant à elle dans la transformation. Elle est décrite jusque dans les années soixante comme le lieu de rencontre, se distinguant par son chic commercial ("les beaux magasins"). Elle est aussi décrite comme résidentielle, habitée par les commerçants réputés du centre de la ville la distinguant ainsi de rues commerçantes comme la rue de Rome.

"La rue Saint -Férréol était beaucoup plus élégante que la rue de Rome. Et les jeunes filles et les jeunes gens le samedi, on disait, on fait la rue Saint-Fé. Ils montaient, ils descendaient la rue. Mais en ce moment là on s'habillait, on se coiffait. Enfin c'était la rue de l'élégance. C'était là qu'il y avait les plus beaux magasins. Y avait les Reboul qui avaient un grand magasin qui habitaient rue Saint-Férréol. ça paraît incroyable maintenant mais il y avait de très grands appartements, superbes. Maintenant c'est des..."

La perception d'un changement dans la rue est datée d'avant 1975 :

"ça n'a fait que s'accroître maintenant j'ai peur. Ça m'est arrivé un 15 août d'aller toute seule au restaurant à midi et de ne pas pouvoir traverser la rue Saint Férréol, de peur. C'était il y a longtemps avant 1975. Le dimanche dans la rue Saint-Férréol quand vous voyez ces grilles pleines devant les magasins, on n'y voit rien au travers. Ce qui fait qu'on a l'impression le dimanche de circuler dans les couloirs d'une prison. Tout est fermé. Avant on y passait pour aller au cinéma, maintenant à partir de six heures du soir, y a plus personne. C'est la peur."

La peur est liée à la présence des immigrés

"La rue de la Palud avait quand même beaucoup changé quand nous avons déménagé. Il y avait énormément d'immigrés. Moi pendant des années je faisais partie d'un club où j'y allais tous les lundis soir devant Garibaldi. Parfois j'y allais seule, je n'avais pas peur. A minuit on me raccompagnait. Dès 78, cela change vers le bas de la rue. Mais maintenant c'est toute la rue."

Et plus loin, elle insiste sur un imaginaire collectif, "l'envahissement par l'étranger", partagé par l'ensemble des commerçants du centre ville (le maître d'hôtel, la fleuriste) :

"Je vais de temps au temps au restaurant Jambon de Parme (dans la rue de Palud) c'est un des meilleurs de Marseille. Même si sa renommée baisse. Son maître d'hôtel m'a dit, le dimanche matin, quand je vais chercher le pain à la rue Moustier, il me dit quand je vois un blanc, enfin un français, j'ai envie de lui taper sur l'épaule et de lui dire "oh collègue qu'est ce que tu fais là!". Et y a une marchande de fleurs que je vois qui est au coin de la rue Vacon et de la rue Saint-Ferréol, elle me dit "madame, c'est pas eux qui sont chez nous, c'est nous qui sommes chez eux."

2.2. Municipalité et population musulmane : une difficile négociation autour de la grande mosquée

La reconnaissance de la communauté musulmane à Marseille passe par la construction de la grande mosquée. Tous les acteurs officiels de la négociation en sont convaincus, au moins dans leur discours : c'est une question de légalité, plus encore de constitutionnalité. C'est surtout aujourd'hui une question de justice, d'égalisation de traitement par rapport aux autres confessions. Les relations qu'entretient la communauté juive avec la Mairie servent souvent de référence en la matière. On est cependant loin du compte, même si les autorités religieuses musulmanes sont persuadées que la mosquée verra le jour, "peut-être dans cinquante ans"...

Cette reconnaissance pose des problèmes de deux ordres.

- problème d'identité : dans quelle mesure la population maghrébine est-elle communautaire ? Jusqu'à quel point les instances religieuses peuvent-elles prétendre représenter l'éventuelle "communauté" maghrébine ?

On retrouve ici la complexité de l'identité de cette population "d'origine immigrée", prise entre différentes désignations : maghrébine, arabe, musulmane. Complexité de l'appartenance, mais aussi problème de la revendication communautaire, seule étant valable en droit, dans la constitution et l'usage français, la revendication confessionnelle.

- problème de visibilité : comment cette reconnaissance peut-elle se donner à voir dans la ville ? On l'a vu elle doit se confronter à une représentation négative collectivement partagée. Question de la plus ou moins grande citoyenneté de la population musulmane dans l'espace urbain : la question de principe étant, en droit, résolue, quelle place accorder à la population maghrébine ? ¹

1) La question du droit n'est, elle aussi, résolue que dans le principe. Le problème de la laïcité et de la tolérance est en constante renégociation sociale, mais aussi juridique, comme en atteste le décret ministériel imprécis, et la décision du Conseil d'Etat, qui a suivi l'affaire des

On verra souvent, dans la négociation, la Mairie invoquer les problèmes du premier ordre (qui représentez-vous ?) pour mettre un frein aux problèmes du second ordre (comment vous représenter ?).

Point sensible de la *présence* arabe à Marseille, la construction d'une mosquée, dans le centre ou même en périphérie, a peu de chance d'aboutir, pour l'instant. Il est symptomatique que le projet architectural le plus discuté ait été le placage de la façade de la mosquée déjà existante à la Porte d'Aix, et qui se trouve être un ancien relais des postes du XVIIIème siècle. A travers la négociation de la restructuration d'un ancien bâti XVIIIème en mosquée, avec les architectes des Bâtiments de France et la Mairie, se joue le problème de la visibilité de l'identité musulmane dans le centre de la ville. Un problème de visibilité qui peut se résumer, aujourd'hui, à cette métaphore qu'est cette improbable architecture monumentale de façade.

Plusieurs périodes caractérisent l'histoire de cette tractation jusqu'à aujourd'hui. Nous les reprenons dans leurs grandes lignes :

2.2.1. De la naissance d'une revendication

C'est en 1974 que se constitue en loi 1901 la première association culturelle islamique dans le centre ville marseillais, nommée Er Rahmaniyyà sous la présidence de Hadj Alili. Elle résidait au départ dans un local de la rue du Bon Pasteur, proche de la Porte d'Aix. Mr Alili nous décrit le contexte des années soixante et soixante-dix lors d'une entrevue que nous avons eu avec lui en 1988 : *"la communauté n'avait pas les moyens. Il n'y avait pas d'hommes pour faire les démarches nécessaires. Il y a eu des caves, des appartements privés. Il n'y avait pas de possibilités ni politiques ni matérielles."*

L'immigration est considérée alors comme provisoire.

C'est en 1977 que Pierre Rastoin reçut la première visite de Mr Alili, relatée dans son livre "...j'ai dans les semaines qui ont suivi cette désignation reçu la visite du président d'une association qui s'appelle Er

foulards. L'Etat français doit à la fois faire respecter le vieux "pacte laïc républicain" et inventer une jurisprudence spécifique à un nouvel islam français qui se cherche, entre intégristes et "musulmans sociologiques". Le problème du lieu de culte en est un élément clé.

Rahmaniyyà ; Celui-ci me réclamait de débloquent le dossier de la grande mosquée”¹.

Dans cette entrevue Mr Alili lui confiait aussi,

“Toutes les fois que nous nous présentons pour acheter un local, il y a quelqu’un qui nous met les bâtons dans les roues. Ce quelqu’un obtient toujours le droit de préemption sur le bâtiment; les autorités nous déclarent que ce lieu ne bénéficie pas de la sécurité nécessaire..”.

Pierre Rastoin explique ensuite que lorsque l’association eut trouvé son actuel local, un ex relais des postes du XVIIIe, il imposa seulement que les conditions de sécurité soient remplies. Ainsi fut créée la grande mosquée de centre ville avenue Camille Pelletan proche de la Porte d’Aix.

Dès 1977, Mr Monheim, architecte presbytéral, avec le soutien de toutes les églises chrétiennes, propose ses services à l’association pour aider à la constitution d’un projet d’agrandissement de la mosquée. En 1978, l’architecte établit un état des lieux et dessine les plans de transformation intérieure de la mosquée. Ce projet d’agrandissement intérieur admet aussi une salle coranique au deuxième étage et des logements de fonction au troisième. Mais rien ne se fera dans l’immédiat. Il faudra attendre le milieu des années quatre-vingt.

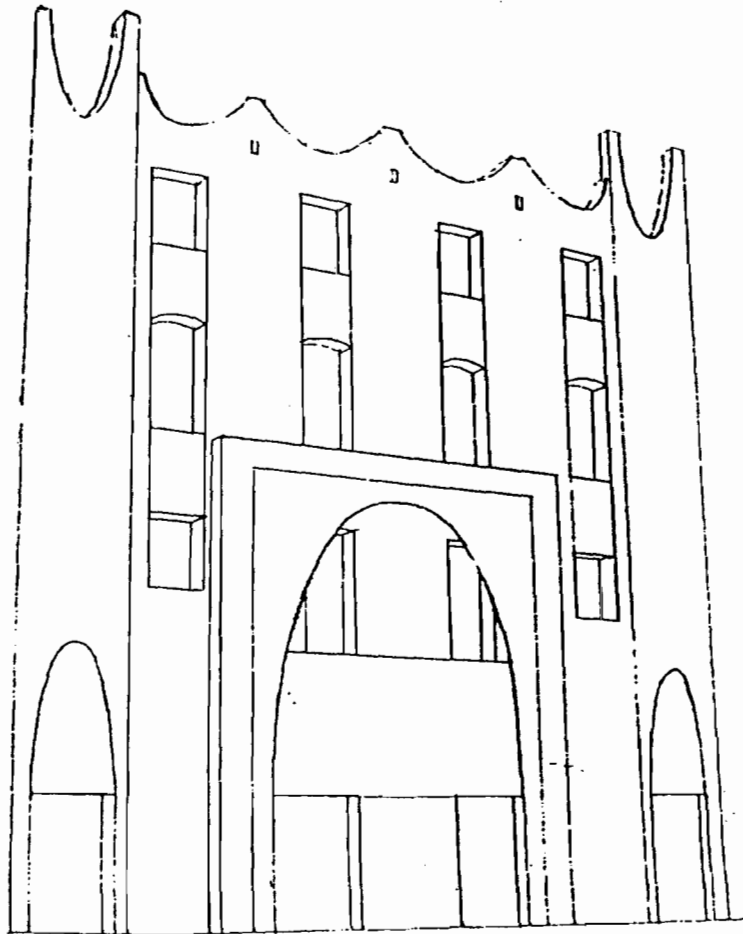
En 1982 H. Alili retourne voir P.Rastoin qui écrit : “En 1982 le président de l’association revient me voir. La mosquée est trop petite, il faut l’agrandir. Il me parle d’un grand local à proximité, une ancienne usine à parfum. Avant même d’entamer les pourparlers, il y a des fuites...et un article explosif dans le Méridional, des réactions de plus en plus violentes dans le quartier, relayées par des élus. Nous étions à un an des élections municipales. Il fallait attendre, ne pas faire de vagues, céder aux pressions..”.

Il faut attendre 1985 pour que l’association obtienne le permis de construire nécessaire à l’élaboration des transformations intérieures. La moitié du premier étage sera aménagée, l’autre moitié étant occupée par un locataire.

A cette restructuration intérieure s’ajoute le projet d’un aménagement de façade.

1) P.Rastoin, 1985, p.68.

Projets de façade pour la mosquée principale du centre ville



Mais la réalisation de la façade est d'autant plus incertaine que les élections approches¹. Ainsi entre les protagonistes officiels que sont l'association culturelle et la municipalité s'imisce un troisième acteur, l'électorat.

Ce qui fera dire à Alili lors de notre entrevue, que ce n'est pas tant la mairie qui pose des difficultés que les "esprits qui ne sont pas mûrs pour ce genre d'avenir".

A partir de 1986 C'est l'architecte, Mr Monheim, qui s'occupe essentiellement des tractations sur des points techniques avec la municipalité. Après plusieurs demandes de rendez-vous auprès du maire Mr Vigouroux, il obtient une entrevue en novembre 1987 dans laquelle se décide l'accord des permis de construire pour l'extérieur. Mais pour la constitution du projet de façade, la négociation doit se faire avec la participation des architectes des Bâtiments de France dans la mesure où le bâtiment est classé comme site historique. Le 17 février 1988, une réunion entre De Villeneuve, Monheim et l'architecte des Bâtiments de France a lieu.

Dans cette concertation, il n'est pas décidé de l'élaboration définitive de cette façade mais plutôt de l'initiative générale à entreprendre. Ainsi, il est demandé à l'association d'accepter un placage dans l'avenue Camille Pelletan plutôt qu'une façade monumentale.

Mr Louvet, architecte des Bâtiments de France nous commente alors le manque de clarté de la situation et souligne la place que chaque protagoniste selon lui doit tenir pour sortir de cette confusion :

"Dès que j'ai eu le projet de la façade, j'ai écrit à la ville en disant que moi je pourrais répondre sur la question de l'architecture dans la mesure où vous, vous aurez répondu à d'autres questions. C'est jamais neutre de faire quelque chose dans la ville. Donc, moi c'est clair, je dis qui décide de faire quoi? Il y a des compétences diverses. Premièrement il faut que la Ville dise, on veut qu'il y ait un groupe sociologique qui s'exprime en traduisant leur religion. Deuxièmement y a un chef religieux qui doit dire son programme, Qu'elle dise dans son programme architectural ce qu'elle est. Si c'est une mosquée, c'est une mosquée, si c'est une école, c'est une école. Et puis après que l'ABF qui est porteur de ce feu vert, dise d'organiser un concours d'architecture entre des architectes très plasticiens."

Interrogé sur son programme en 1988 H.Alili reste en effet vague "*je leur ai dit trois choses : européennes, provençale, orientale*". Son

1) L'électorat du Front National obtient 24,37% aux législatives de mars 1986 et près de 30% aux présidentielles de 1988.

programme est en définitive flou. Son discours oscille entre deux pôles : l'affirmation d'une identité religieuse d'ayant-droit ("*si le politique a le pouvoir, nous, on a le droit*") et locale ("*nous en tant que marseillais*") ; et en même temps une retenue modeste dans l'expression conjoncturelle de cette identité: "*on n'a pas cet esprit d'aller agresser ou de manifester*".

Il possède à la fois une aptitude à exposer les vraies questions que la négociation occulte, - quelle reconnaissance pour les arabes de Marseille ?, la question de l'intégration culturelle -. Et en même temps, il a une humilité revendicative qui fait retrait dans la négociation, une inaptitude à proposer des réponses concrètes négociables, son discours se présentant à ce moment comme une négociation des conditions de la négociation.

Il soulignera tout de même les contradictions d'une politique locale qui veut faire de Marseille la vitrine d'un centre économique tournée vers la Méditerranée et qui a du mal à en accepter un de ses symboles : une mosquée en plein centre-ville :

"la vraie vitrine de Marseille":

"On l'a dit concernant la Porte d'Aix, il y a un renouvellement, une restructuration. Je crois que c'est une nécessité même pour Marseille, pour la ville. Parce que Rome maintenant à Saint-Pierre, ils ont fait une mosquée, je ne vois pas la raison qui empêche Marseille, la Porte d'Aix à l'échelon de la Méditerranée. Elle se veut la plaque tournante, la fenêtre, la Porte de l'Orient, je ne sais comment, avec quoi, si ce n'est des éléments qu'elle a en main. D'ailleurs pas plus tard qu'aujourd'hui y a un colloque sud-méditerranéen qui rassemble tous les pays du Maghreb au niveau des ambassadeurs et des personnalités qui se réunissent à la chambre de commerce, et que je sache la majorité sont musulmans et Dieu sait, qu'aujourd'hui, on ne peut pas leur montrer un lieu qui nous dit de la ville, voyez, je ne parle pas des autres mais digne de la ville qui se veut être l'ouverture, la plaque tournante de la Méditerranée"¹.

Ou encore plus incisif envers l'architecte des Bâtiments de France : "*on ne peut pas dire qu'on refait l'image de Marseille, selon l'image de quoi? de celle de 1948? Marseille était alors une montagne, un village. D'ailleurs je l'ai dit à l'Architecte de France. Je lui ai dit, monsieur, sachez que les monuments que vous êtes en train de gérer n'ont pas été construits par vous mais grâce aux hommes de l'époque qui ont suscité pas mal de critiques à leur égard. Et si aujourd'hui vous êtes responsable de ces lieux*

1)Cf Sylvie Mazzella *Analyse de la négociation pour la construction de la façade de la mosquée principale de Marseille*,(ss. dir. J.S. Bordreuil) mémoire de maîtrise, U.I.

qui vous paraissent historiques , à l'époque les architectes, les réalisateurs de ces monuments ont été critiqués. Versailles, si il a été construit ce n'est pas avec des mots. Il faut être Roi Soleil de l'époque pour pouvoir réaliser un château de Versailles. Celui qui a fait la Tour Eiffel, Dieu sait si on ne l'a pas tué avant qu'il termine. Vous allez défigurer la France ! Vous allez défigurer Paris ! Et aujourd'hui, vive la Tour Eiffel ! Et nous on va se battre pour une façade , qu'est-ce qu'on va y mettre dessus : placage, carrelage, mosaïque ou du carton ! pour avancer un pas. Rien."

L'enjeu, on le voit ici, est moins la recherche d'une architecture appropriée, que la reconnaissance de la mosquée parmi les monuments "historiques" français. Avec la restructuration d'un patrimoine du passé, le relais des postes du XVIIIème, Alili veut composer un patrimoine de l'avenir .

Le long extrait d'entretien qui suit est bien représentatif de l'état d'esprit du président de l'association islamique dans la négociation en 1988 :

"Moi, personnellement, j'ai dégagé la pensée que je souhaitais. Si le projet se réalise tant mieux pour Marseille, pour la communauté. Si il ne se réalise pas, moi personnellement ça ne me tourmente pas. On n'a pas cet esprit d'aller agresser ou de manifester. Eux, ils n'ont pas le droit mais ils ont la loi. Ce serait un échec pour eux, pas pour nous. Parce que c'est pas un pas en avant. Si on devra la faire dans 50 ans. ça sera un retard. Mais je suis convaincu que ça se fera. En ce moment, ils sont dévorés par des projets conjoncturels. Il faut attendre, maintenant 1988 c'est les élections. 1989 c'est les élections. Ensuite, il ne restera que deux ans pour les autres.(...) C'est une réalité quotidienne, ils oublient le fondement de la réalisation. On laisse les projets puisque maintenant on ne peut pas intervenir et d'ici que tout se mette en route, alors c'est un autre qui vient. Il faut recommencer et pour recommencer il faut le septennat. Et avant le septennat, lui ne pourra rien faire parce que sinon il ne sera pas réélu. La demande a été faite y a un an et ça tourne. Maintenant si vous mettez un panneau d'affichage publicitaire à tel endroit, beaucoup de gens viendront le voir. Mais ça comme ce n'est pas une affiche qui apporte mondialement quelque chose. Moi, je sais que c'est la meilleure affiche qui rapportera à Marseille dans le sens du bien. Mais qu'est-ce que vous voulez, moi j'ai pas tous les moyens, j'ai pas tous les pouvoirs. Mais c'est ça la vraie image, la vraie ouverture. Vous voyez sur des photos "J'aime Marseille" "Fraternisez avec Marseille", fraterniser avec quoi? Sur quel projet? Il faut construire une image de Marseille, et moi, je leur dis, faites-la, non, faisons la."¹

1) L'esprit de conciliation et d'apaisement qui guide l'argumentation du président de l'association, en 1988, a été contesté après ses déclarations anti-"occidentalistes" pendant la guerre du Golfe. On a dénoncé, dans la presse en particulier, un double jeu entre discours public et privé. Est-ce de l'opportunisme face à la guerre du Golfe ou une nouvelle appréciation du

2.2.2. Une négociation avortée

Le rôle de la Mairie comme négociateur va être renforcé les années suivantes.

Nous nous appuyons sur l'analyse politique de Jocelyne Césari ¹. Elle explique cette position particulière de la municipalité par le renforcement de la division et de l'hétérogénéité de la population maghrébine. La particularité de la population maghrébine réside dans la division des revendications adressées au pouvoir local entre, d'un côté, la demande d'islam et, de l'autre côté l'aspiration à l'égalité sociale et juridique. Cette séparation n'est pas uniquement revendicative, elle est également sociologique et traduit la disparité des modes d'identification entre générations.

Les années quatre-vingt voit se multiplier les associations issues de la deuxième génération. Cette nouvelle génération constitue son propre réseau associatif dans des domaines tels que la culture, le sport, la communication. Comme le souligne Jocelyne Césari, le phénomène associatif des nouvelles générations présente la particularité d'être, à la fois l'un des facteurs de la mobilisation et l'une des formes de cette mobilisation².

rapport de force local, Alili a en tout cas pris une autre dimension nationale et internationale depuis lors.

1) J.Césari, *Etre musulman en France*, 1994.

2) Dans notre enquête nous avons rencontré en la personne de Fatima Rhazi, présidente de l'association "Femmes d'ici et d'ailleurs" l'émergence de ce type d'association et de cette forme de revendication : *"L'association ne se veut pas communautaire. Elle est ouverte à toutes les nationalités, française, anglaise, tunisienne, algérienne., marocaine... Le but c'est d'intégrer, d'insérer par le savoir faire (cuisine, couture...). On organise des soirées à thèmes avec danse, repas, défilés de vêtements. C'est aussi montrer que nos racines sont une richesse. Et c'est faire partager cette richesse. C'est utiliser le savoir faire culturel pour s'insérer."*

D'origine marocaine (elle a depuis un an la nationalité française), 39 ans, mère de trois enfants, Fatima Rhazi est photographe installée dans le quartier du Chapitre. Issue pourtant de la première génération d'immigration (elle est arrivée en 1987), Fatima Rhazi a très rapidement intégré le réseau associatif du CODIF à Marseille. Aujourd'hui elle participe activement aux manifestations organisées par la délégation municipale au droit des familles et des femmes. L'objectif de son association qui regroupe actuellement une vingtaine de femmes est de motiver les femmes immigrées à réagir contre une certaine passivité : *"Le plus gros problème, c'est l'aide sociale. C'est cette facilité. Ça rend passif et c'est pas une solution. La femme, elle arrive, elle rêve, elle croit que c'est l'Eldorado la France, mais la France d'il y a trente ans, c'est fini...C'est comme la carte de nationalité. Ça change rien du tout. C'est un statut c'est tout. Ça change pas la couleur de ta peau, et le regard des gens. Ça aussi ça fait parti du rêve. On croit que ça va changer quelque chose..."*

Le deuxième phénomène, renforçant en cette fin des années quatre-vingt l'instance municipale comme acteur central dans le processus de négociation, est le manque de leader local comme régional dans la communauté musulmane¹. Si le contexte des années soixante-dix se caractérise par le manque d'hommes revendiquant cette position, celui des années quatre-vingt dix est la marque de l'excès inverse.

Comme personnalité locale, nous comptons toujours celle du président de l'association Er Rahmaniyyà en tant que gestionnaire d'un des plus anciens lieux de culte implanté dans la ville et dans son centre. Il a désormais une réputation internationale et nationale (il a été désigné parmi les six personnalités musulmanes lors de la constitution du Conseil de réflexion sur l'islam en France).

Mais aussi, fait nouveau souligné par Jocelyne Césari, le développement du commerce de la viande hallal renforce la situation de division et de rivalité entre chefs religieux. Chacun voulant contrôler l'abattage rituel et l'utiliser comme moyen pour asseoir son autorité religieuse.

Il se joue ainsi une confusion entre enjeu économique et religieux. Confusion d'autant plus grande que des hommes d'affaires comme Mustapha Slimani directeur des Halles méditerranéennes de viande veulent étendre leur domaine d'action commerciale à l'organisation locale de l'islam².

C'est dans ce contexte local que, le Maire R.Vigouroux se déclare officiellement favorable en 1989 à la construction d'une mosquée. Des projets avec des enjeux différents lui seront proposés. Le premier projet sera celui de Slimani, prenant de vitesse les initiatives des principaux

1)La fédération régionale des musulmans du sud a été créée le 12 juin 1988 sous la présidence d'honneur de Cheikh Abbas. Elle regroupe 147 associations sur la région PACA dont 23 à Marseille . Elle n'est cependant pas parvenue à s'imposer comme véritable instance représentative. L'association Er Rammayà qui a un poids local important n'y adhère pas.

2) Il entre dans la catégorie de ces hommes d'affaires, comme Papi pour le vêtement bon marché, dont l'ascension sociale s'est faite par et avec le réseau ethnique et communautaire. Agé aujourd'hui de quarante ans, d'origine Kabyle arrivé à l'âge de trois ans dans la région marseillaise, il suit le parcours de cette génération qui connaîtra peu le milieu de l'usine pour choisir la voie du commerce à l'ascension sociale plus rapide. Il possède actuellement treize magasins de distribution de viande hallal répartis sur la commune et sa périphérie (Vitrolles). De plus, il est à l'origine de la restructuration du marché aux puces de la Madrague.

responsables religieux. Ce projet propose, excentré dans la ville, un complexe qui concilie le cultuel (salle de prière accueillant 15 à 17 000 fidèles, un minaret de 18 mètres), le culturel (école de langue arabe, auditorium, salle de conférence et d'exposition) et le commercial (boutiques, hôtels, restaurants). L'association Er Rahmaniyya comme la Fédération Régionale des Musulmans du Sud dénigreront le projet. La Fédération Régionale des Musulmans du Sud condamne l'aspect commercial du projet et dénonce auprès du maire "les déclarations précipitées de certains qui cherchent à s'accaparer pour des raisons diverses la réalisation de ce lieu de culte".

En 1990, le Maire Robert Vigouroux en meneur du jeu dans ces multiples tractations annoncera ses deux conditions pour la réalisation du projet de construction de la mosquée : diversifier les apports financiers venant de l'étranger, et confier la direction du futur lieu de culte à un Français d'origine étrangère.

Les tractations traîneront, freinées par l'approche des élections municipales puis arrêtées par l'élection en 1995 du Maire UDF de la Ville, Jean-Claude Gaudin, et actuel Ministre de la ville et de l'intégration.

Les conséquences des négociations pour la construction d'une mosquée sont contradictoires. Elles ont favorisé, comme l'écrit J.Césari, "un rapprochement entre la sphère du pouvoir local et les populations musulmanes, ce qui constitue une situation inédite dans l'histoire politique marseillaise."¹. Cette reconnaissance à un niveau officiel et politique est consacrée par le dialogue instauré depuis plus de dix ans. Mais c'est une reconnaissance à vide qui débouche sur un échec permanent et suscite désillusions et rancoeurs. La neutralisation des positions ne tient pas seulement au fait de l'hétérogénéité de l'islam local, et au-delà de la population maghrébine. Elles naissent aussi des contradictions de la laïcité à la française ; entre neutralité et reconnaissance des expressions religieuses. "L'absence de statut de l'islam dans le droit public oblige le Maire à apparaître comme acteur central dans les négociations"², voire dans le financement, alors que l'Etat ne doit reconnaître ni subventionner aucun culte. La mairie se trouve en porte-à-faux par rapport au traitement

1) J.Césari, p.121, op.cité.

2) J.Césari, p.120, op.cité.

local des autres minorités religieuses ou ethnico-religieuses (comme les Juifs ou les Arméniens). Elle se trouve aussi en décalage par rapport à la représentation de l'islam en France. Paris (comme "Rome") possède sa mosquée en tant que reconnaissance nationale (et même surtout internationale) de l'islam français. Avec la mosquée de Marseille se joue principalement une reconnaissance locale, comme enjeu d'une intégration urbaine en cours.

Les négociations se passent comme si la mosquée était la conséquence de l'intégration et non un de ses vecteurs. Ainsi elles se donnent, comme objet, des discussions techniques de choix formels, architecturaux. L'intégration se joue là sur le mode de l'insertion. Non pas au sens où l'entendent D.Schnapper ou J.Costa-Lascoux de la préservation de l'identité d'origine et du respect des particularismes, mais au sens "plus neutre" et technique que lui définit A.Sayad : il s'agit de donner **"l'illusion d'une opération quasiment technique(...) ici la technicisation est pensée comme s'opposant à la politisation ; techniciser un problème social, c'est le dépolitiser, ou pour le moins l'apolitiser."**¹ Ce mode d'intégration n'est évidemment pas représentatif de l'ensemble des relations entre la population maghrébine et la sphère politique locale. Il est cependant symptomatique moins des conflits les opposant que de ceux les agitant l'une et l'autre.

1) A.Sayad, *Hommes et migrations*, "Qu'est-ce que l'intégration ?" , déc.1994, p.11 et 12.

CHAPITRE III

L'ESPACE-TEMPS DE L'INTEGRATION SOCIALE

Le processus d'intégration dans la localité

Les deux premiers chapitres ont analysé le lieu dans sa morphologie urbaine et sociale comme dans sa dimension politique. Le chapitre II s'est centré sur les processus qui concourent à la valorisation (et dévalorisation) des quartiers centraux anciens.

Il s'agit maintenant de partir de l'analyse d'une population, ici les familles maghrébines anciennes dans Belsunce, à travers ses différentes échelles temporelles, trajectoires, déplacements quotidiens, mémoire du lieu. La localité est envisagée du point de vue du groupe qui l'habite, le parcourt et se l'approprié.

Dans ce chapitre, nous avons réuni les travaux de chercheurs historiens, sociologues, anthropologues, qui se situent dans une même mouvance centrée sur les temporalités urbaines.

Que devient aujourd'hui l'analyse de l'intégration urbaine dans un contexte attentif aux échelles temporelles et spatiales multiples ?

La problématique de l'intégration dans la ville profite aujourd'hui de la conjugaison de deux courants de recherche qui chacun à sa manière réinterroge **le rapport entre mobilité et enracinement**.

- Un premier courant qui partant des groupes sociaux enrichit la notion de mobilité dans sa dimension plurielle et problématise le rapport mobilité/fixité. Comme le souligne Yves Grafmeyer l'enjeu de l'analyse de

ces recherches est en définitif, à propos de populations précises, d'apprécier comment les parcours migratoires ou les usages de la ville sont à la fois porteurs et signes d'acculturation, "d'insertion", de fidélités aux origines ou encore de redéfinition des identités. J.C.Chamboredon souligne la prise en compte de la multilocalité dans l'analyse du sentiment d'appartenance (1985). Ces analyses invitent à explorer les multiples tensions qui s'instaurent entre la ségrégation et l'intégration, entre "la logique des liens et les pratiques des lieux." C'est dans cette ligne problématique que nous confrontons les études sur l'intégration urbaine de deux auteurs, Alain Tarrus et Maurizio Gribaudo.

- un deuxième courant problématise actuellement les différentes échelles historique de la ville. A la conception déterministe d'une histoire linéaire, se substitue une analyse temporelle multiple définissant la ville dans ces décalages temporels, "toute entière mise au présent par les acteurs sociaux sur qui repose toute la charge temporelle" (Lepetit, 1994).

Ces deux lignes d'analyse permettent de renouveler la question de l'appropriation sociale de l'espace urbain dans le processus d'intégration.

Il ne s'agit ni de la description d'un espace ethnique, parallèle, superposé à l'espace local "autochtone", ni d'une analyse du "marquage ethnique", de la "surimposition" dans le "cadre urbain", mais d'une perspective qui prend en compte "la transmission", "le remploi" de formes sociales et urbaines passées et à la faveur desquelles se recomposent des modes et des manières de coexistence ¹.

Ce sera par exemple, mesurer à propos de la réhabilitation urbaine de Belsunce la récupération de la valeur symbolique bourgeoise du XVIIIème par les familles maghrébines du site ; souligner comment le bâti ancien est réutilisé au présent en hammam ou encore en mosquée (relais des postes

1) "Il apparaît notamment que ce que l'on appelle souvent "marquage" ethnique, et qui devrait plus justement être nommé "qualification" de l'espace, s'opère surtout par surimposition aux formes pré-existantes. Mais n'y a-t-il aucune production de nouvelles organisations ou structures spatiales? Et s'il s'avère que cela est rendu impossible, quelles en sont les raisons? Une image moins figée de l'interaction entre autochtones et immigrés et de ses effets pourrait peut-être surgir de recherches sur ces thèmes." Etude inédite de Véronique de Rudder *Les étrangers dans la ville*. IRESO CNRS. 1990. p.83.

du XVIIIème). C'est aussi prendre en considération des structures nouvelles comme le marché aux puces de la Madrague qui permet à la fois l'affirmation d'une appartenance ethnique et le brassage social dans un espace public.

L'intégration, c'est un temps complexe qui passe dans la ville et qui nécessite une multitude d'approches. Les études en sociologie ont longtemps privilégié la mobilité résidentielle comme seul indicateur de ce processus. Il ne s'agit pas de renier la richesse de cet apport. Il s'agit de le croiser avec d'autres indicateurs d'un rapport temporel du groupe à la ville qui ne prennent pas seulement en compte la stratégie du groupe mais aussi sa manière d'habiter, sa mémoire du lieu.

Nous commençons ce chapitre par la mise en débat de la notion polémique d'intégration sociale en insistant sur le processus temporel. Nous tentons de mieux cerner la définition de l'intégration sociale telle que nous la concevons en confrontant le sens de notions proches (assimilation, acculturation, insertion) et de problématiques voisines (intégration ≠ migration).

Nous poursuivons en confrontant nos données à d'autres enquêtes quantitatives nationales sur quelques caractéristiques globales de l'immigration maghrébine.

Et enfin, nous proposons une typologie tirée de nos observations de terrain croisant les différentes échelles temporelles du groupe étudié dans son interaction à la dynamique du lieu.

3.1. L'intégration sociale en débat

La notion d'intégration revient en force dans le discours sociologique. Elle bénéficie non seulement d'un renouveau d'intérêt pour l'histoire politique nationale, mais aussi d'une interrogation nouvelle sur l'identité de la France et son modèle de citoyenneté. Les causes de ce renouveau sont multiples et indirectement liées à l'histoire de l'immigration française, phénomène pourtant capital de notre histoire depuis un siècle. Dans *Le creuset français* (1988) G.Noiriel démontre bien la cécité des historiens français en la matière, y compris dans le mouvement des Annales depuis F.Braudel (*L'Identité de la France*) jusqu'à P.Nora (*Les lieux de mémoire*). Le renouveau d'emploi du terme dénote une attitude nouvelle envers l'immigration. Soit qu'il s'agisse de redéfinir, voire de redorer, le modèle politique, issu de la Révolution, de "l'intégration à la française", atteint par la visibilisation des intérêts économiques et la culpabilité post-coloniale, soit qu'il s'agisse, au contraire, de le relativiser pour, le plus souvent, déplorer les atteintes que l'immigration actuelle lui porte ¹.

L'intégration est un concept sociologique polémique, voire dangereux. Il ne serait d'ailleurs pas sociologique. Pire, il ne serait pas scientifique, il relèverait à la fois d'un langage courant polysémique et d'une "mythologie savante", avec pour seule nécessité un effet de positionnement politique ou pire "un effet de vérité"; il s'agirait le plus souvent de magnifier les intégrations passées pour mieux déprécier celles en cours (A.Sayad, 1994). Marqués à gauche, la plupart des sociologues de l'intégration s'inscriraient dans un "pseudo progressisme" pluri-culturaliste, se préoccupant "avec chaleur de l'ethnie" contre la nation et sa politique tyrannique d'assimilation; pour finir, ils cacheraient un "anarcho-marxisme" et au fond un "anti-modernisme" (D.Schnapper, 1994).

1) L'intérêt économique -des migrants comme des nationaux- est le principal moteur des migrations volontaires modernes, mais pas le seul : G.Noiriel rappelle qu'une des raisons de la grande ouverture de la législation républicaine envers les étrangers depuis le XVIIIe siècle -la France est un des pays occidentaux où la naturalisation est la plus facilitée- tient aussi à des raisons conjoncturelles de recrutement militaire révolutionnaire.

Il faudrait même directement en finir avec la sociologie de l'intégration qui s'est dissoute avec l'effondrement du modèle des sociétés nationales (D.Lapeyronnie, 1992).

Bref une notion inutilisable ou incomprise, "un concept-horizon, sans existence réelle" (C.Lévi-Strauss); un terme boomerang qu'on s'applique cependant à reprendre après l'avoir jeté.

Intégration : les mots pour le dire

Un des marqueurs de l'évolution du "projet national" depuis une vingtaine d'année, est la modification du vocabulaire désignant le processus d'intégration des étrangers. Nombre de sociologues semblent s'étonner des enjeux politiques que cachent ces différents mots et finalement de la dépendance des sociologues vis-à-vis du langage naturel. Certains auteurs se sont même appliqués à dénicher derrière les utilisations scientifiques les *a priori* politiques ou les intentions cachées. Au-delà de ce ton polémique, utile moins pour stigmatiser une position morale que pour révéler les insuffisances conceptuelles ou argumentatives, on peut dégager une triade, allant du moins politique ou plus politique: insertion, intégration, assimilation.

Une première distinction nous est donnée par J Costa-Lascoux: "l'assimilation souligne l'unité de la communauté nationale, l'intégration le choix et la participation des nouveaux membres et la richesse de la variété, l'insertion les conditions d'accueil avec maintien du particularisme d'origine"¹.

L'insertion :

L'insertion désigne un mode faible d'inclusion. Pour certains auteurs qui centrent l'analyse sur le thème de la "participation", il s'agit d'une faible implication politique, une "participation par la présence", et non par un projet (Selim Abou), et qui s'accompagne souvent d'une faible implication culturelle, avec "pérennisation des différences".

1) Costa-Lascoux (J.), *De l'immigré au citoyen*, 1989.

A.Sayad estime que le terme possède une imprécision sémantique qui lui permet d'être moins "localisé", moins concret, que celui d'assimilation. Il finit d'ailleurs "par n'identifier aucun cas précis". Il n'est cependant pas neutre comme "l'inclusion" qui bénéficie lui d'un emploi récent, non encore connoté ¹. En fait, pour A.Sayad "l'utilisation du mot donne "l'illusion" que l'intégration est "une opération technique: "la technicisation est pensée comme s'opposant à la politisation; techniciser un problème social c'est le dépolitiser."

L'assimilation :

Comme nombre de termes concernant l'intégration, celui d'assimilation est importé des Etats-Unis par les sociologues de l'Ecole de Chicago. Pour eux, l'assimilation est la dernière étape de la mobilité urbaine des immigrants marquée par la sortie du ghetto, après une période d'accommodation ². La critique de l'assimilation a été menée par les sociologues dans les années soixante-dix sur la ligne problématique de l'**acculturation**. Toute une sociologie française a en effet retravaillé la notion de pluralité culturelle, du rapport entre culture émigré et culture du pays d'accueil. Ainsi des études sur la structuration communautaire des quartiers ont prôné une distance nécessaire entre les cultures, une théorie de "la distanciation" (F.Jullien, *Le plus long détour*). Ils ont développé une critique comparée des modèles américains et français. L'assimilation est une pratique ethnocentrée, une "colonisation de l'intérieur" (A.Sayad) et surtout un mode social de violence ("les instituteurs de la IIIe République ont effectivement nationalisé les enfants des paysans des provinces de France et des immigrés en leur apprenant éventuellement avec brutalité le français et le calcul." Schnapper). Ce modèle ne serait d'ailleurs pas mort

1) Comme Dasseto et Bastenier, c'est dans ce sens neutre et général que nous utilisons le terme d'inclusion. Cet emploi était plutôt réservé il y a une dizaine d'années encore, au terme d'acculturation. A la suite de la sociologie américaine, il englobait toutes les variations possibles d'échanges entre deux cultures, telles que Sélim Abou, par exemple, les décrit dans *L'identité culturelle. Relation interethnique et problème d'acculturation* (1986), depuis la faible influence réciproque entre cultures dominante et dominée, jusqu'à la création d'une culture originale autonome : de la "réinterprétation" au "synchrétisme". Mais cette approche culturaliste a été largement remise en question dans le courant des années quatre-vingt.

2) L.Wirth, *Le ghetto* , 1980, rééd.

avec la condamnation par les sociologues et le changement à vue du vocabulaire. Pour J.Streiff-Fénart, "la pression qu'exerce l'ensemble du corps français pour contraindre les familles maghrébines à se conformer à nos valeurs familiales montre que l'idéologie dominante reste, en dépit des tentatives de réhabilitations des cultures...celle de l'assimilation culturelle des étrangers" (cité par Schnapper, p.36).

Ce modèle "digestif" "d'absorption" (S.Abou) caractériserait donc le modèle d'intégration "à la française" fondé sur l'idée de la citoyenneté individuelle, l'égalité formelle, et l'homogénéité de la société. Il s'opposerait au modèle anglo-saxon d'intégration communautaire. Cette différenciation est aujourd'hui remise en question, notamment par les américains eux-mêmes. La sociologie américaine a surestimé l'ethnicité comme déterminant social, et surévalué l'observation des premières générations au détriment des suivantes¹. Noiriel, reprenant ces analyses, constate qu'à la troisième génération, aussi bien aux Etats-Unis qu'en France, l'intégration est accomplie, les marques publiques de l'appartenance communautaire se sont estompées. Il n'y aurait pas de différences majeures, au moins du point de vue du rythme et de la finalité, entre le modèle français d'assimilation et le modèle américain d'acculturation.

L'intégration : deux en un

L'intégration est aujourd'hui le terme le plus employé en matière d'inclusion. Il se situe dans une position moyenne et en même temps resserre autour de lui l'ensemble des problématiques actuelles sur la question de l'étranger. Il s'agit de décrire un processus dans lequel une personne *intègre* un groupe, mais dans le respect de son *intégrité*, participe à un projet commun, mais dans le respect de sa différence. Il s'inscrit principalement dans un cadre national, politique, mais ne renie pas son aspect local, et son origine sociologique durkheimienne. On peut même dire que le terme lui doit une partie de sa fortune actuelle. L'intégration inscrit la problématique de l'**assimilation nationale**, dont les années soixante-dix avaient dénoncé la violence, dans un processus de **cohésion sociale**.

1) De son côté, l'historiographie américaine a de manière dominante repris et enrichi la thèse de la migration ethnique de Frank Thistlethwaite (1860), exploitant relativement peu la ligne problématique qu'énonçait Oscar Handlin en 1951 dans son livre "Le déraciné".

La plupart des analyses qui reprennent la notion lui définissent deux acceptions. Pour reprendre le vocabulaire de D.Schnapper, l'**intégration systémique** qui définit les propriétés de l'ensemble d'un système (intégration *de* la société, la **socialisation**), et l'**intégration tropique** qui définit le processus **d'inclusion** d'un individu ou d'un sous-système à un système plus grand. Nombreux sont les auteurs qui soulignent ce double sens. Les analyses sur leur articulation divergent sensiblement et constituent un premier point théorique d'achoppement. Il ne fait aucun doute pour D.Schnapper, comme pour beaucoup d'autres, que le second sens (l'inclusion d'étrangers) n'est qu' "un cas particulier" du premier (la socialisation des membres d'une société), "même si elle ne se confond pas avec celles des populations régionales ou celles des marginaux". Elle précise cependant que l'intégration des immigrés ne fait que poser de manière "plus aiguë et plus visible" le problème de l'intégration au sens large (1991).

L'intégration des étrangers n'est-elle pas d'autant plus révélatrice qu'elle est "particulière" ¹. ? Ce paradoxe est tout entier assumé par la définition qu'en donne le Haut conseil à l'Intégration (1993). Elle est d'abord toute tournée vers l'inclusion des étrangers, contrairement à la présentation la plus courante du terme :

"L'intégration consiste à susciter la **participation** active à la société tout entière de l'ensemble des hommes et des femmes appelés à vivre durablement **sur notre sol** en acceptant sans arrière-pensées que subsistent des spécificités notamment culturelles, mais en insistant sur les ressemblances et les convergences dans l'égalité des droits et des devoirs, afin d'assurer la cohésion de notre tissu social... (c'est) un processus dynamique inscrit dans le **temps de l'adaptation à notre société de l'étranger** qui a l'intention d'y vivre."

Ce n'est que dans un deuxième temps que le texte précise que "l'intégration ne concerne pas que les seuls immigrés. Ses enjeux et ses perspectives

1) Par exemple, dans l'apprentissage du français, les difficultés que rencontre un étranger sont révélatrices des caractéristiques de la langue, des écarts, ne serait-ce que phonologiques, avec les autres langues. L'étude de ces difficultés ont même enrichi certaines méthodes d'apprentissage. Il y aurait "illusion" toutefois à appliquer **globalement** les méthodes du "Français Langue Etrangère" à l'enseignement du français dans les écoles. Les difficultés ne sont évidemment pas de même nature. Ce fut pourtant une des tendances novatrices de l'enseignement dans les années soixante-dix, inspirée entre autres des cours d'alphabétisation pour adultes étrangers, mis en place à l'époque. C'était comme une réponse à la question du culturalisme et de l'universalisme à l'Ecole : un même type d'enseignement intégré pour tous.

touchent tous ceux qui vivent sur notre sol et que de graves difficultés peuvent tendre à isoler -en particulier les jeunes qui ont du mal à trouver une place dans la société-..." et ceux "en voie de marginalisation".

On comprend l'intérêt politique de cette présentation, son "effet de vérité" : les immigrés ne doivent pas faire l'objet d'un traitement spécifique, ils sont une des catégories de la population française. Mais en constatant, *finalement*, qu'ils ne sont pas les seuls à devoir s'intégrer et en insistant sur les populations en difficulté ("exclus", "jeunes" etc. ¹), il s'agit moins de montrer que l'intégration des immigrés est un cas de l'intégration nationale que de laisser entendre que l'intégration nationale pose de plus en plus des problèmes semblables à ceux des immigrés. Pour reprendre les termes de D.Schnapper, ce n'est pas tant l'intégration tropique (à la société) qui est incluse dans l'intégration systémique (*de* la société), que l'intégration systémique qui devient tropique: consciemment ou non cette présentation peut faire penser que de plus en plus de français tendent à devenir étrangers à la nation (c'est en résumé une des thèses du livre de D.Schnapper), ce qui compliquerait singulièrement l'intégration des immigrés eux-mêmes: qu'est-ce que devenir un Français comme les autres ?

Le national en question

Les historiens français, peu préoccupés d'intégration, et les sociologues, peu préoccupés de nation, ont pour la plupart marginalisé ce "cas particulier" qui constitue cependant un fait majeur de la construction de la nation depuis un siècle, tant d'un point de vue démographique, économique et sociologique, juridique et politique, et finalement identitaire ².

Tant que persiste l'illusion d'une communauté nationale immobile, à la **définition arrêtée**, à la langue maternelle immuable, au profil fixé depuis le XVIIIe (F.Braudel), la question de l'intégration reste dans l'impasse. Elle s'enferme dans le débat de l'assimilation, parcours annoncé, infernal ou

1) Le langage administratif, tel qu'il apparaît par exemple dans le Bulletin Officiel, lie effectivement le terme à la question du handicap, qu'il soit social, physique ou mental.

2) G.Noiriel dans *Le creuset français* dénonce l'immense écart entre les productions savantes américaines et françaises sur le sujet, alors qu'on peut considérer, chiffres en main, que, depuis trois générations, "l'impact de l'immigration est au moins aussi important en France qu'aux Etats-Unis" (p.22, 1988).

salvifique, de l'éternel étranger, voyageur sans bagage, vers le français de toujours, unique et universel. En la matière, comme l'écrit Dassetto (1993) "le sociologue doit réévaluer ses références". Non plus raisonner en terme "d'écart entre deux états en équilibre (mécanique)" mais en terme de "structure dissipative", de situation d'instabilité.

Deux thèses s'opposent qui renvoient à un des débats les plus importants de l'historiographie française de ce siècle, et qui peut se résumer en un affrontement entre histoire politique et histoire économique et sociale.

Pour D.Schnapper, la nation, dans une définition "analytique", théorique et anhistorique, est le cadre naturel du lien social. Tout en reconnaissant le processus historique de formation d'une communauté nationale homogène, elle déclare que "dans toute nation démocratique, le politique institue le social." Elle reproche aux sociologues d'avoir sous-estimé le fait national, et, en étudiant le social en tant que tel, d'avoir renversé la primauté du régime politique sur l'organisation économique et sociale. La cohésion sociale, pour Schnapper ne peut être que du côté de l'intégration politique, tandis que le système économique et sociale, comme entité distincte avec ses valeurs "productivistes", ne peut que menacer et la nation et l'intégration des citoyens. On constate aujourd'hui un abaissement du national qui remet en cause à la fois le modèle de l'intégration nationale (le modèle français lui sert largement de référence) et l'intégration sociale elle-même. Apparaissent aujourd'hui des revendications communautaires ethniques qui renforcent l'abaissement du national.

L'analyse de D.Schnapper est en l'occurrence d'autant plus intéressante qu'elle place l'intégration au coeur de l'idée de nation : le projet national réside dans l'intégration d'une population en une communauté de citoyens, individu abstrait, sans identification et sans qualification particulière. L'intégration consiste en la "transcendance par la citoyenneté des appartenances particulières", en un "effort d'arrachement aux identités et aux appartenances vécues comme naturelles" ¹.

1) Notons tout de même dans cette définition "analytique" un élément essentiel qui l'ouvre à la critique historique et sociale: la nation est le lieu de dépassement des appartenances non pas naturelles, mais "vécues comme naturelles", c'est à dire qui, avec le temps et les intérêts stratégiques, sont **devenues** naturelles. La question que pose la jeune histoire des nations est une aporie: que se passe-t-il lorsque c'est l'appartenance nationale qui se vit comme naturelle ? C'est même ainsi qu'on peut définir le nationalisme : une ethnisation de la nation. Par définition, le maintien du projet national passe par sa remise en cause continue. Une réalité nationale qui ne tendrait qu'à l'arrachement vertical, politique, des particularismes et non à leur reconnaissance horizontale, sociale, ne peut que déboucher sur un

L'intégration "tropic" des étrangers n'a donc aucun mal à rentrer dans ce schéma où la cohésion sociale tient à l'uniformisation publique des individus. L'intégration des étrangers consiste en un effort de réduction des particularismes, à tout le moins à leur relégation dans le domaine privé, à une nécessaire homogénéisation des populations par le politique. Il n'est toujours question que d'un effort unilatéral où le cadre national est fixé une fois pour toute et où les individus doivent respecter les règles de fonctionnement de la société d'accueil. Le processus d'intégration peut bien être déclaré "continu" dans la mesure où il est unilatéral.

Comme l'écrivent F.Dassetto et A Bastenier (1993), le processus d'intégration est en fait plus complexe que cette "situation où l'on s'achemine unilinéairement d'un point de départ -l'extranéité- vers un point d'arrivée -l'inclusion complète- compris comme une obligatoire restauration d'équilibres sociaux perdus."

D'après eux, au contraire, la nation est une invention historique qui se sert des cultures existantes, les valorise, les adapte, ou les délaisse voire les élimine, pour s'imposer comme l'organisateur naturel, et fonctionnel, de la vie sociale. Le ressort de cette organisation est l'adaptation de la société aux exigences de l'industrialisation moderne et à la mobilité sociale qui l'accompagne. La nation donne un "toit politique" aux unités économiques et sociales centralisées que requièrent les conditions modernes de production et de consommation. Le résultat est une "homogénéisation des ethnies", et l'apparition d'une nouvelle appartenance identitaire: "une ethnisation de la nation".

Mais la modernisation ne connaît pas un processus continu, linéaire et pacifique d'homogénéisation des particularités locales et ethniques. Elle crée des "ethnicités douces" et "des ethnicités dures" suivant les stratégies développées, des formes de différenciation sociale sur d'autres bases qu'économico-sociales.

Il faut tenir compte non seulement des structures sociales instituées mais aussi de l'environnement historique et de l'intervention des acteurs. Une vision statique comme celle de D.Schnapper ne peut expliquer comment la revendication d'un particularisme ethnique peut relever d'une stratégie politique de participation à la vie sociale commune, voire d'inclusion dans

nationalisme étroit et finalement mortifère. Ce n'est pas tant la notion de nation ethnique telle qu'elle transparaît par exemple dans la conception allemande, qui est contradictoire, comme le dit D.Schnapper, que l'idée strictement analytique, politique, de nation.

le projet national. C'est pourtant la plupart du temps le cas. On peut même dire que c'est une des caractéristiques de chaque "deuxième génération". L'affaire des foulards, par exemple, peut tout aussi bien révéler une avancée de l'intégrisme en France, que constituer un pas vers une égalisation de la pratique laïque, conforme au modèle français. Elle pourrait se régler non sur le mode de l'arrachement, par une interdiction formelle des signes publics d'appartenance à toutes religions, mais plutôt, comme le souhaite le Conseil Constitutionnel, sur la tolérance d'une pratique tempérée.

L'intégration ne s'inscrit donc pas seulement dans le cadre politique acquis du national mais aussi dans le cadre des interactions sociales. Comme l'écrit A. Bastenier, "l'intégration dont il est question au travers de ce processus de citoyennisation est celle de la société globale **élargie** par l'immigration et non celle des seuls immigrés qui n'auraient qu'à s'y fondre." Il en veut pour preuve le mode polémique et conflictuel qui l'accompagne et "qui suppose possible une requalification des interactions sociales anciennes." (p.268). Ce que nous appellerons avec lui : "**la dynamique sociale de la construction des sociétés élargies par l'immigration.**" (p.11)

Cette dynamique est d'autant plus forte que la nation n'est pas seulement le lieu de l'assimilation des particularités, mais aussi comme l'a bien vu D. Schnapper celui de la refonte des identités communautaires. Les appartenances "vécues" comme naturelles sont elles aussi en constante reformulation, dans des enjeux intra-nationaux et/ou transnationaux. De même, la reconnaissance internationale de l'identité d'une nation, ce que Schnapper appelle "l'intégration externe", ne tient pas qu'aux événements spectaculaires du rapport entre nations -guerres, attentats, coopération ou alliances-, mais aussi à ce mouvement de repositionnement stratégique identitaire de minorités dominées, et aux migrations économiques, pacifiques et volontaires. "L'attrait économique" et "l'attrait symbolique" des immigrés pour le pays d'accueil (J. Césari) et les enjeux économiques et symboliques du pays d'accueil pour les immigrés sont des facteurs historiques déterminants, **et mobiles**, de l'image de la nation, bien plus forts que toutes les identités "naturelles". Ils sont d'ailleurs singulièrement exacerbés en situation post-coloniale. Les discours, par exemple, sur l'extranéité **naturelle** de l'islam en France, sur sa particulière incompatibilité culturelle, comparée à celle d'anciennes immigrations, sont des fables, oublieuses des conditions d'intégration des vagues migratoires de naguère, et ignorantes des conditions de revendication de celle présente. Il ne s'agit

pas d'ignorer les risques que représente un repliement communautaire des minorités menacées. Il s'agit d'établir, suivant le programme que devrait s'assigner une sociologie de l'ethnicité, les conditions dans lesquelles "des communautés de migrants **deviennent** des groupes ethniques" (A.Bastienier, 1993) ou, pour mieux dire, comment des groupes de migrants deviennent des communautés.

D.Schnapper, sur ce point, fait sensiblement la même analyse : "il y a certes des traits communs aux populations d'origine communes. Mais forment-ils groupes ? Ont-ils conscience de constituer un groupe , veulent-ils participer à la vie nationale en fonction de leur origine? Il faut analyser l'évolution du rapport entre l'État et la culture nationale et les groupes particuliers en ne préjugant pas du résultats de la recherche..." (p.42, op.cit.).

Toute vague migratoire n'est pas forcément ethnique, parce que l'ethnie n'est pas une donnée historique fixe. Noiriel dans le *Creuset français* rappelle que Max Weber avait déjà souligné l'ambiguïté du terme : "Dans tout l'ouvrage nous emploierons le terme " ethnique " avec des guillemets, comme le faisait Max Weber, pour souligner les ambiguïtés de ce terme. A la suite de Weber, nous appelons groupe ethnique un groupe humain, non fondé sur la parenté, nourrissant une croyance subjective dans une communauté d'origine à partir des similitudes de moeurs et de souvenirs."

Comment qualifier alors la population immigrée ? Doit-on la définir par une appartenance ethnique difficile à saisir justement en situation de migration ? Par l'appartenance culturelle, religieuse, ou par l'origine nationale, géographique ? Doit-on parler, en l'occurrence, des "nord-africains", des Algériens et des Marocains, des Arabes ou des Musulmans ?

Cette hésitation irrésolue est au coeur du terme "maghrébins", employé aussi bien par bienveillance irréfléchie que par ironie malveillante.

A la fois plus que national et moins que politique, contenant plusieurs ethnies (kabyले, berbère...) sans englober toute l'Arabie, possédant une certaine unité culturelle mais pas vraiment religieuse (les pays du Maghreb entretiennent avec l'islam des rapports différents), et à la géographie mal assurée (petit ou grand Maghreb).

Le terme, relevant d'un langage soutenu mais mal étayé, attire la critique, et quelquefois l'ironie, adressée communément à la vacuité du langage savant.

La sociologie américaine, si attachée à l'étude des communautés, n'éclaircit pas vraiment la question. C'est ce que fait remarquer D.Schnapper:

"En redécouvrant, à l'intérieur des Etats-Unis, la force des appartenances à des communautés particulières et en désignant par le terme de groupes ethniques à la fois les Noirs, les Irlando-Américains, les Italo-Américains, les Juifs et les Indiens, les sociologues pouvaient éviter de poursuivre la réflexion sur la nature de l'appartenance de l'individu au collectif" (p.31). Pour Schnapper, il s'agit d'éviter un débat sur "le sujet tabou" de "la race".

Nous pensons qu'il s'agit plutôt d'un défaut d'analyse sur l'articulation entre le statut national et les conditions locales de recomposition et de reconnaissance des communautés.

Nous pourrions opposer l'ensemble des recherches qui se sont intéressés à l'intégration politique, au concept juridique et historique de citoyenneté et à la formation des nations (en particulier aux Etats-Unis) et celles qui se sont penchées sur l'anthropologie des pratiques des immigrants. On pourrait dégager ainsi les critères qui différencient la question de l'intégration politique et celle de l'intégration sociale, de l'intégration nationale et de l'intégration locale. Une des ambitions de ce chapitre est justement de démontrer la spécificité locale de l'intégration maghrébine dans le centre ville marseillais, les stratégies spécifiques des acteurs de l'intégration, en fonction de l'histoire et de l'espace local. Dans le même temps, nous voudrions comprendre comment et dans quelle mesure le national traverse le local ; nous venons de voir que, dans un certain sens, le national pouvait être considéré comme un "super" espace local, lieu historique de recomposition des appartenances, territoire fictif d'une communauté en formation continue. Il l'est d'autant plus au regard des migrants qui parcourent les espaces nationaux avant de se fixer, éventuellement, dans leur nouveau territoire.

L'articulation du local et du national dans la problématique de l'intégration se joue dans ce passage entre la migration et l'inclusion, entre mobilité et enracinement.

Temporalité de l'intégration :

L'intégration est affaire de temps. En tant que concept des sciences sociales, l'intégration n'échappe pas au temps de l'histoire. Cela peut sembler une évidence, mais les sociologues avaient eu tendance à l'oublier. Tous aujourd'hui insistent sur la notion de processus. Quand Bastenier déplore que la sociologie de l'ethnicité ne se préoccupe que peu d'établir les conditions dans lesquelles des communautés de migrants **deviennent** des groupes ethniques, il s'agit tout simplement d'historiciser une notion sociologique. Lorsque, dans les années soixante-dix, on a qualifié Belsunce de zone sas, on n'a pas saisi qu'il s'agissait non pas d'une fonction mais d'une étape de la vie du quartier.

D'une manière générale, la sociologie de l'intégration a oscillé entre une analyse de l'organisation urbaine, difficile à exporter dans le temps et l'espace (l'École de **Chicago**), et une histoire inter-générationnelle des migrations, souvent locale, délaissant la comparaison historique intra-nationale, voire internationale. Sans doute l'intégration a posé et pose encore des problèmes sociaux conflictuels immédiats qui appellent des analyses à chaud. Mais elle se prête pourtant bien à une analyse historique. En particulier la problématique de l'intégration a toujours inclus, "naturellement" un élément essentiel de la construction historique; ce que P.Ricoeur appelle un connecteur de la construction historique : la suite des générations.

La suite des générations :

La construction de l'histoire en générations a pour but de replacer la dynamique sociale dans un principe d'enchaînement, sur le modèle biologique et social de la famille. Elle allie structure et succession ou pour parler comme K.Mannheim, stratification et remplacement ¹.

La scansion en générations de l'intégration permet une lecture linéaire de ses progrès, une continuité de son *tempo* . L'appartenance à une génération, incluse dans une suite, "compose un tout où se combinent un acquis et une

1) Karl Mannheim, *Das Problem des Generation* , 1928, cité par Ricoeur, p.201.

orientation" (P.Ricoeur). Elle suppose à la fois une influence commune par l'air du temps et une disposition commune; un "apparemment par localisation" et une participation à des intentions, bref un destin commun. Mais ce destin commun est "dialectique" (Mannheim) dans la mesure où la transmission des certitudes et des positions acquises est remise en cause par les innovations des arrivants. Les traits fondamentaux de cet enchaînement successif des générations sont décrits par Mannheim dans des termes qui rejoignent la question de l'acculturation : l'arrivée incessante de nouveaux porteurs de culture, et le départ continu d'autres porteurs de culture.

On voit là tout l'intérêt d'une sociologie de l'intégration à adhérer à une construction en générations. Elle permet une continuité historique qui tient en un espace commun fictif et en un destin collectif, culturel et politique.

On en voit peut-être aussi les limites. Tant que l'analyse se pose en terme de générations on reste dans une disposition de type familial, communautaire. Outre que cet angle occulte la question historique essentielle - la constitution de la communauté : comment des immigrés deviennent des groupes ? - il pose l'intégration comme jamais résolue. C'est à la fois une des raisons qui justifie l'idée d'une intégration jamais accomplie (Schnapper, Bastenier, Lévi-Strauss), et qui explique pourquoi l'analyse historique générationnelle est rarement menée au-delà de la troisième génération, c'est à dire au-delà de la co-présence d'avec la première : la suite généalogique des temps se réduit souvent à un conflit direct de générations. Qui parle en effet de quatrième génération ¹?

On peut même penser que la conception juridique de la citoyenneté est plus une conséquence de cet état de fait que sa cause: la troisième génération est "naturellement" naturalisée: devient automatiquement français à sa majorité l'enfant dont les parents sont nés sur le sol national (c'est même la naturalisation "d'étrangers" la plus courante). Le droit français est un des rares à définir la citoyenneté comme ancienneté de sol par le sang.

Ce qui se passe avant "l'arrivée" des nouveaux porteurs de culture intéresse rarement les sociologues (c'est ce que fait justement remarqué Noiriel: l'immigré, pour la plupart des sociologues, est un voyageur sans

1) Un des signes d'une intégration accomplie est la réléation de la première génération dans un passé dépassé, dans une origine mythique. Entre mémoire collective vive et reconstitution historique, c'est moins la suite des générations que "le récit des ancêtres" qui assure à ce moment, le relais de la construction historique (c.f. Ricoeur, op.cit., p.200)

histoire). On évoque au mieux son "origine" urbaine ou rurale. Sa seule origine est son arrivée.

Ainsi, la construction de l'intégration par les générations est contradictoire, à la fois infinie et bornée. Elle tient son régime d'historicité de son caractère continu et de son appartenance à un destin collectif, alors que l'analyse sociologique ne la considère que dans l'existence d'un point d'origine, l'arrivée, et dans le dessaisissement du lien communautaire qui lui sert de point final.

Une temporalité finalisée

L'histoire des immigrés est souvent traitée comme un segment isolé, un "segment social" (Dassetto, J.Césari) relativement autonome de l'histoire nationale. Il s'agit d'établir à partir de quand, et comment, ils rejoignent le tronc commun national. La phrase de Noiriel résume bien la question: "Le paradoxe de l'immigré n'est-il pas que plus il l'est, moins il l'est." (p.193 op.cit.). Ce paradoxe est celui de "l'intégration de **migrants**" (Bastienier, Dassetto) ¹. L'analyse de *Immigration et espace public* -dont le titre d'ailleurs ne rend compte que d'une partie du livre- tente d'englober en une seule problématique cette entité "immigration-intégration", que les auteurs nomment finalement "inclusion", malgré le "manque d'un vocabulaire" dû à "l'idéologie nationale occidentale". Les immigrés y sont des "**candidats à l'inclusion**", inclusion qui constitue "une séquence temporelle de la société d'implantation sans entièrement se confondre avec elle, en l'infléchissant même, jusqu'à la mise en place d'une séquence nouvelle." (p.198).

Il est question tantôt de séquences qui insistent sur les discontinuités d'un parcours anagogique, tantôt d'un "cycle migratoire" qui rendrait compte d'une histoire toujours renouvelée. Une telle perception ne peut que déboucher sur une division du concept. Il y a deux sortes de migrations : la première développe une socialisation anticipatrice (qui anticipe une

1) Notons que le livre de Bastenier et Dassetto (*Immigration et Espace public*), s'il ouvre de vastes champs de réflexion, n'échappe pas à cette ambiguïté : il veut à la fois embrasser la question historique des migrations européennes (et américaines) et celle des processus sociaux d'intégration de minorités nationales, comme si la première servait de fond historique à la seconde. Ce n'est qu'en partie vrai. L'histoire de l'intégration des noirs américains, si importante dans la sociographie de l'intégration, en est une des nombreuses preuves.

présence durable: c'est ce que nous appellerons l'intégration au sens strict), la seconde une a-socialisation préventive (qui résiste à la société d'accueil, pour cause de situation provisoire, la migration).

La question de la migration, de l'immigration, et celle de l'intégration sont évidemment liées. Il ne faut cependant pas fondre les problématiques.

Dans une certaine mesure nous sommes d'accord avec A.Sayad quand il déclare que l'intégration ne peut être comprise qu'après coup. Elle se distingue de l'immigration à partir d'un point d'inflexion médian qui l'informe : la décision de rester ¹.

C'est cette décision, et les stratégies qui l'accompagnent, qui font de l'intégration à la fois un processus et un état (Dasseto), une situation "d'entre-deux" (D.Sibony). C'est un processus borné par une origine, l'arrivée, et un but, le statut d'intégré, tel qu'il est défini par la société d'accueil. Une telle conception de la temporalité de l'intégration pourrait renvoyer à la problématique de l'assimilation si l'on ne précisait pas deux points: d'abord, l'origine n'est pas nue. Elle est au contraire chargée d'un avant, l'histoire du nouvel arrivant, du porteur de culture, et celle des vagues migratoires précédentes. Ensuite, le but n'est pas fixe, le statut d'intégré n'est pas défini une fois pour toute, il varie en fonction des conditions historiques et en particulier en fonction de l'élargissement de la société par les nouveaux arrivants.

On peut ainsi dégager trois temporalités définissant l'inclusion d'étrangers.

1) Il ne s'agit pas seulement de décision mais aussi d'actions et de stratégie d'actions, Et même plus encore d'actions que de décision. Park l'observait déjà dans les années vingt: "la chose qui distingue une simple collection d'individus d'une société est l'action intégrée (*corporate action*). Nous pouvons appliqué le terme social à tout groupe d'individus qui est capable d'une action consistante, c'est à dire consciente ou non consciente, dirigée vers un but." L'enquête de terrain ne doit pas seulement permettre de mesurer la volonté d'intégration, mais, même en l'absence d'une volonté déclarée, de déchiffrer les stratégies d'intégration, sur le mode du "comme si": tout se passe comme si tel ménage maghrébin de Belsunce avait décidé de s'intégrer. Cela relève d'une grille d'analyse sociologique incertaine, en particulier en ce qui concerne l'attente de la société d'accueil, mais qui est soumise au contrôle des stratégies d'intégration ouvertement déclarées. C.f. Langouet et Léger, à propos des stratégies éducatives: "parler de stratégie, pour le sociologue, c'est dégager dans les comportements une finalité qui n'existe peut-être pas au yeux des intéressés eux-mêmes...c'est pourquoi la notion de stratégie ne peut être qu'une grille d'analyse projetée par le sociologue pour éclairer la logique sociale de certaines pratiques..(*Public ou privé* , 1991, p.107)

- **L'assimilation : une temporalité finie et séquentielle, qualifiée par un point d'origine, l'extranéité, et un point final, la citoyenneté, comme modèle fixe et objectif visé.** L'assimilation s'opère par étapes successives qui dessinent une trajectoire marquée par le passage d'une station à l'autre.

- **La migration : une temporalité infinie, séquentielle, ancrée dans la tradition communautaire, avec pour horizon les déplacements à venir.**

La migration se définit idéalement par un territoire d'origine perdu, perpétuellement reconstitué là où la communauté se pose : un territoire fictif. L'espace que la migration parcourt est total, un "espace circulatoire" (A.Tarrius), l'espace transnational.

- **L'intégration : une temporalité indéfinie, avec un temps précédant l'origine, et un point final mobile, qui nécessite une stratégie d'adaptation aux transformations.** L'intégration suppose une transformation réciproque des "candidats à l'intégration" et du *modus vivendi* autochtone. Ainsi l'intégration est à la fois un processus sans fin, **en ce qui concerne la société d'accueil**, mais un processus finalisé pour les acteurs de l'intégration.

3.2. Intégration sociale et dynamiques urbaines

3.2.1 La notion de succession de l'École de Chicago :

L'École de Chicago dans les années vingt et trente a été la première à mesurer et approfondir par l'observation dans la grande ville moderne ce que le philosophe Georg Simmel avait théorisé : la forme urbaine du processus d'intégration.

Cette pensée se développait dans une conception historique déterministe de la ville. L'intégration est alors replacée dans l'analyse de la croissance urbaine en crise.

Nous n'entrons pas volontairement dans l'analyse désormais reconnue de l'École de Chicago du rapport du groupe à l'espace local. Ce qui nous intéresse d'argumenter est leur définition de l'intégration urbaine, et à travers elle leur conception temporelle du local.

Au début du siècle, le modèle américain assimilationniste inspirera les travaux de l'École de Chicago sur l'intégration urbaine des immigrants. Ces chercheurs mesurent et approfondissent par l'observation dans la grande ville moderne la forme urbaine du processus d'intégration .

C'est Simmel qui introduira la notion de mobilité dans l'analyse de l'intégration. La figure sociale de l'étranger qualifie en son extrême le rapport de l'homme à la société urbaine, entre fixité et mobilité. L'étranger n'est pas celui qui arrive aujourd'hui pour partir demain ; c'est l'homme qui a quitté sa communauté d'origine, qui arrive en ville et qui y restera demain sans y être vraiment intégré :

"Si l'errance est la libération par rapport à tout point donné dans l'espace et donc l'opposé conceptuel de la fixation à un tel point, la forme sociologique de l'"étranger " présente l'unité, s'il y en a une, de ces deux caractéristiques (...) Lorsqu'on parle de "l'étranger", on veut signifier non pas comme c'était souvent le cas autrefois, celui qui arrive aujourd'hui et part demain, mais bien plutôt la personne qui arrive aujourd'hui et reste demain. L'étranger est, pour ainsi dire l'errant potentiel : quoiqu'il n'ait pas avancé, il n'a pas tout à fait surmonté la liberté d'aller et

venir. Il est fixé dans un groupe spatial particulier ou dans un groupe dont les frontières sont semblables à des frontières spatiales. Mais sa position dans ce groupe est déterminée essentiellement par le fait qu'il n'appartient pas à ce groupe depuis le début, et qu'il y a importé certaines caractéristiques qui ne sont pas et ne peuvent pas être engendrées par ce groupe lui-même."¹

C'est avec la notion de succession, à l'origine dans un article de E.W. Burgess, que les chercheurs de l'école de Chicago ont décrit un premier modèle² de la croissance urbaine rendant compte de la répartition des groupes sociaux dans la grande ville :

"Ce schéma exprime clairement le fait majeur de l'expansion, à savoir la tendance de chaque zone à étendre son territoire sur la zone immédiatement périphérique. Cet aspect de l'expansion peut être appelé succession, processus qui a été étudié de façon détaillée en écologie végétale".³

Ce processus qui fait se déplacer une population du centre vers la périphérie est celui de l'invasion-succession. Un groupe social chasse l'autre : le niveau social, l'ancienneté dans la ville, l'assimilation de la population, progressant du centre vers la périphérie⁴.

1) G. Simmel, *The ruin*, Kurt Wolff ed., The Ohio State University Press, Columbus, Ohio, 1959.

2) Ernest W. Burgess, "The growth of the city: an introduction to a research project", in Park, Burgess and Mc Kenzie, *The city*, Chicago, university of Chicago press, 1925, trad. franç., Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, in *L'école de Chicago* Burgess détermine trois zones concentriques dans la ville de Chicago : la zone I est la partie la plus animée de la ville, c'est le véritable poulx de la ville. Elle contient les bureaux, buildings, grands magasins; seule une catégorie sociale y vit, celle des hobos. La zone II est habitée par deux catégories, les plus pauvres immigrants juifs, italiens, noirs et la colonie des artistes. Toute cette région, dit l'auteur, est une zone de détérioration. On y trouve les bas quartiers. La zone III est habitée principalement par les ouvriers de l'industrie et du commerce, mais qualifiés et aisés. C'est une aire de deuxième installation pour l'immigrant, en général de seconde génération. C'est le *deutshland*. Mais les habitants regardent à leur tour vers la terre promise, la zone IV, zone résidentielle où se trouve les universités, les parcs, les immeubles de luxe, les maisons individuelles. Au-delà des limites de la ville se trouve la zone des banlieusards.

3) Op. cit., p.132.

4) Les chercheurs américains de l'écologie factorielle renforcent cette ligne de recherche qui lie la logique de la mobilité résidentielle aux modifications de l'espace. Plus que la variable immigrant/sédentaire, c'est la CSP qui a un bien meilleur pouvoir explicatif dans ces études. Les citadins se répartissent dans un certain nombre d'agglomérations selon un modèle concentrique en fonction de l'âge et de la structure du ménage (le centre est alors défini par des familles restreintes, des célibataires, caractérisé par un fort taux d'activité; et la prériphérie se définissant par des familles

Le local est défini comme une zone immobile ségréguée, un lieu-étape dans lequel se joue le temps d'attente nécessaire et obligé d'un passage vers l'assimilation. Le travail que fournit Louis Wirth sur le ghetto mais aussi l'ensemble des travaux de l'école de Chicago décrivent l'assimilation comme "*un cycle de relations raciales*". Le sociologue R.Park dont L.Wirth emprunte le modèle suggère les formes successives de ce cycle vers l'assimilation comme étant celle du contact, de la compétition, de l'accommodation et finalement de l'assimilation. Le ghetto se place dans l'étape nécessaire de l'accommodation, il représente un relais, une transition dans la voie de l'assimilation, et en ce sens c'est lui reconnaître une fonction positive:

"Les plus anciens immigrants sont ceux qui habitent dans les quartiers les plus éloignés du ghetto d'origine. ils sont aussi les plus avancés dans le processus d'assimilation et dans l'abandon des coutumes et du rituel de l'ancien monde".

Une étape de la distanciation entre les cultures est nécessaire pour atteindre la fusion des différences. L'assimilation se définit comme étant la dernière étape du processus d'acculturation. La distance entre la culture immigrée et celle nationale qui jusqu'à présent était maintenue par l'espace social du ghetto se trouve en dernière instance abolie par une proximité qui va jusqu'à l'englobement de la première par la seconde.

Le processus de l'assimilation à travers l'analyse de zones urbaines successives s'inscrit dans la conception d'un espace-temps segmenté : à chaque étape de l'assimilation sociale correspond une aire naturelle. L'itinéraire social et géographique suivi par les groupes d'immigrés de zones ségréguées en zones ségréguées est guidé par le moteur dynamique de la croissance de la ville.

Le phénomène urbain résulte d'une confrontation entre la ville comme réalité globale historique évoluant en cercles concentriques, et la localité comme réalité stable, ségréguée, et multiple où se constitue indéfiniment le

groupe communautaire¹. La stabilité de la localité est nécessaire à la survie du groupe qui peut y maintenir du lien social, face à la mobilité (la ville comme super organisme vivant) de la croissance urbaine productrice d'anomie. Les transformations urbaines sont ainsi définies comme exogènes au local.

En France, le renouveau d'intérêt pour les travaux de cette école, et plus généralement pour l'anthropologie urbaine et les méthodes ethnographiques, jouera un rôle décisif dans l'avancée des problématiques des années quatre-vingt². Deux grands thèmes que sont la coexistence locale

jeunes, nombreuses, avec un faible taux d'activité), selon un modèle sectoriel suivant les différences de statuts et de revenus, tandis que les phénomènes de ségrégation ethnique relèveraient plutôt d'un schéma de type nodal. Jeanne C. Biggar and Julia H.Martin, "Ecological determinants of white and black immigration to small areas in central cities, 1965 to 1970", *Social Forces*, 1976, vol 55,n°1;Howard Aldrich, "Ecological succession in racially changing neighborhoods", *Urban Affairs Quarterly* , 1975, vol 10, n°3. Ronald M. Denowitz, "Racial succession in New York City 1960-1970", *Social Forces*, 1980, vol 59, n°2.

1)Si le groupe communautaire a fait l'objet de nombreuses enquêtes, l'individu n'est pourtant pas oublié dans l'analyse de ces chercheurs. L'étranger c'est l'homme marginal décrit par R. Park qui se trouve au bord de ces deux culture et qui n'est ni pleinement ni de façon durable intégré à aucune des deux. A la suite de W.I.Thomas (1909) qui influencera R. Park, ils vont être les premiers à prendre en considération plus que l'origine sociale le contexte d'interaction en milieu urbain. Les options identitaires renvoient aux situations. Park analysera le retournement identitaire de chinois qui après avoir été "outrageusement américain" par déception retournent vers "une tradition ancestrale".

Plus tard les analyses situationnelles de Gluckman approfondiront cette ligne problématique. Lors de son enquête sur la construction du pont de Zululand, Gluckman précise qu'un "immigrant polonais ne pourrait pas être un polonais dans chaque situation dans lequel il se trouve pendant la journée. Il pourrait être un opérateur respectant les conditions de travail à côté d'un travailleur d'un autre travailleur d'origine différente, pendant les repas il pourrait s'associer à d'autres polonais et partager un repas polonais et se couper ainsi des autres ethnies qui se trouvent sur son lieu de travail. A son père il peut paraître "outrageusement américain" malgré son côté "outrageusement polonais" auprès de ses camarades de travail, son voisin noir peut le classer parmi les américain blanc oppresseur. En terme d'une analyse situationnelle nous entendons qu'un immigrant polonais ne soit pas une immigrant polonais dans toutes les situations de sa vie quotidienne. Le statut de l'immigrant est une propriété émergeant de la relation entre des personnes et non pas de l'individu lui-même." (cité par J.Clyde Mitchell, *Cities, society, and social perception*, Clarendon press, Oxford, 1987. p.291).

2) Des éditions françaises à ce moment là vont aider à leur redécouverte:

L'école de Chicago, présentation de Y.Grafmeyer et I.Joseph, Grenoble, éd. du Champ Urbain, 1979.
Wirth L. *Le ghetto* , présenté par P.J.Rotjman, Paris, éd.Champ Urbain, 1980.

et le pouvoir local émergent à ce moment là, et c'est dans l'ensemble le rapport espace/social qui est posé¹.

En ce qui concerne la question de l'immigré dans la ville, si les années soixante-dix privilégient des problématiques sur les conditions de vie des immigrés et leur surexploitation institutionnelle, les années quatre-vingt voient l'intérêt se déplacer vers la cohabitation pluri-ethnique et la notion d'ethnicité. On s'intéresse à la coexistence locale d'une pluralité d'acteurs et de groupes d'intérêt; se pose le problème de la territorialité comme partage quotidien d'un espace. En particulier les recherches sur la notion d'urbanité, d'identité, les formes de sociabilité et les coexistences pluri-ethniques, se multiplient².

Les travaux comme ceux de C. Pétonnet (1979), de G. Althabe, M. Selim et B. Légé (1985), de I. Joseph (1984) engageront une réflexion sur une analyse des rapports différentiels à l'espace public de la ville et sur les liens qui peuvent être décelés entre l'urbanité et l'ethnicité.

Le thème de la centralité et de sa crise est enrichi. Les villes américaines, en crise avec leur centre, sont l'horizon de notre futur³. Les travaux de S. Ostrowetsky et J.S. Bordreuil soulignent que le centre est une production

1) Se référer à l'article synthèse de J.Rémy, "Bilan et tendances de la sociologie urbaines de langue française depuis 1945", *Espaces et sociétés*, n°48-49, 1987.

2) Les chercheurs des cahiers de l'Observatoire du Changement Social et ceux de l'IRESE participeront activement à l'avancée de ces problématiques. Citons les auteurs : O.Benoit-Guilbot, *Quartiers dortoirs, quartiers villages: constitution d'images et enjeux de stratégies localisées*, (1986); G.Barbichon et P.Prado *Territoire de relations, territoire d'identité*; (1982); B.Bensoussan "Le recours au quartier" (1982); A.Vant "Valbenoite: du quartier éclaté au quartier investi" (1982). L'ouvrage collectif, *L'esprit des lieux. Localités et changement social en France* (1986) synthétise ce courant de pensée.

3) J.S.Bordreuil souligne que la crise des centres, déphasage entre centre géométrique et pôle d'attraction, est ancienne dans son principe. C'est la jonction entre densités résidentielle et communicationnelle qui se dénoue : le tissu urbain s'étale, se sérialise (grands ensembles, lotissements) à distance des lieux d'échange. Symétriquement émergent détachés du résidentiels des centres périphériques : centres sans villes autour. Enfin ne s'agglutinant plus, les équipement attractifs sont libres de se déployer selon des logiques fonctionnelles. Cf. J.S. Bordreuil, *La production de la centralité urbaine*, thèse de doctorat d'état, 1987 et son article "centralité urbaine, ville, mobilités", *La ville*, 1994.

historique. Ainsi les villes arabes du Moyen-Orient et les villes médiévales se caractérisent par un grand désordre spatial. Pour nos villes européennes, la centralité n'est pas une donnée de départ. Elle n'a pas la fonction de rassemblement démocratique comme l'Agora. Elle se définit comme un lieu de transit, de la plus grande accessibilité et donc de la plus grande extériorité. "Si les secteurs centraux sont des lieux d'intégration culturelle, ceci ne tient pas au fait qu'en ces lieux le citoyen serait au plus près des valeurs centrales et unificatrices. A l'inverse, c'est parce que mieux que les quartiers enclavés ces secteurs tolèrent et organisent la confrontation d'altérité - ce sont des espaces publics, c'est-à-dire des espaces où plus qu'ailleurs, il est exclu d'exclure - qu'ils peuvent gérer la pluralité, l'exposer à elle-même et travailler au renouvellement des modèles culturels. C'est au fond l'accentralité sociale des secteurs centraux que la sociologie de la centralité découvre *in fine*, et c'est à ce caractère qu'elle réfère leur vertu intégratrice."¹

Ce schéma de la mobilité sociale et urbaine en zones concentriques a sous-tendu toute proportion gardée (on ne décrit pas des ghettos), les analyses dès la fin des années soixante-dix sur la formation de quartiers ethniques dans les grandes villes françaises 2 .

Les vieux quartiers centraux, comme le quartier Belsunce, ont été définis par leur fonction de quartiers traditionnels d'accueil de vagues d'immigration successives³. Ils ont donné lieu à une définition idéal-typique de quartiers à forte mobilité et de première installation pour les immigrés. Jean Rémy et Liliane Voyé les nomment *quartiers communautés de transition*⁴.

1) J.S. Bordreuil (1994).

2) M. Guillon et I. Taboada Léonetti décrivant un quartier chinois dans Paris:

" espace urbain fortement marqué par une présence étrangère, dans lequel une ethnie a fini par constituer un espace social relativement autonome. Ces quartiers sont fondés sur l'existence d'une infrastructure ethnique plus ou moins dense (magasin, église, clubs, école, presse..) et des réseaux étendus et intenses; ils persistent malgré le renouvellement opéré par les vagues successives de migrants qui viennent remplacer ceux qui, issus d'une première génération quittent le quartier dans un mouvement d'ascension sociale". p25.

3) Se référer aux études de l'ethnologue Alain Hayot, et des historiens Emile Temime et Philippe Joutard. Belsunce y est décrit comme le quartier symbole même de la ville cosmopolite.

4) J. Rémy, L. Voyé, *La ville: vers une nouvelle définition?*, 1992, p.101.

J.L. Pinol souligne qu'un quartier peut avoir plusieurs fonctions dans la logique des déplacements intra-urbains: il peut conserver des habitants, les perdre, en accueillir de nouveaux, ou n'être qu'un lieu de passage, un noeud dans la trajectoire. L'auteur dégage ainsi cinq types d'espaces urbains: les quartiers conservatoires (personne n'y passe, personne ne s'y installe à nouveaux, les seuls à y rester y résident

Mais quand Max Weber préconise l'idéal type dans une sociologie historique, ou que Simmel identifie des formes, c'est pour rester dans l'hypothétique et dans la déconstruction de stéréotypes¹. Or, certaines analyses n'ont pas su éviter le piège d'une interprétation stéréotypée considérant la fonction d'accueil dans sa permanence². Ainsi chaque vague de populations immigrées y passe un temps et s'assimile mais le lieu, le lieu sas, reste immuable dans ses limites et sa fonction spécifique d'intégration dans la société d'accueil : quartier symbole même de la ville cosmopolite. Et aujourd'hui l'interprétation de leur évolution rappelle sous certains traits la sociologie évolutionniste des années vingt : à présent les vieux quartiers centraux seraient en train de mourir et avec eux tout un réseau communautaire d'entraide, toute une sociabilité locale poussée à l'éclatement. Succéderaient aux anciennes sociabilités, aux anciennes formes d'intégration, rapidement transformées par les enjeux politiques et économiques de la centralité, de nouvelles formes qui effacent les précédentes³.

depuis quinze ans), les quartiers finistères (ceux qui y résident ne le quittent que rarement), les quartiers de passage avec noyau stable, les quartiers de passage sans noyau stable et les quartiers mixtes. in *Les mobilités de la grande ville*, chap. "la ville et ses quartiers" ,1991,p 249

1)Le sens de l'étude de M. Weber sur la ville est de déterminer suivant un point de vue juridique, politique, ou économique la rationalisation croissante des divers aspects de la vie humaine, et de situer dans ce contexte l'originalité de la civilisation occidentale. Julien Freund précise que le texte sur la ville de Weber est exemplaire de ce qu'il entendait par un pluralisme causal. Sa définition de la ville refuse une interprétation de l'histoire déterministe et linéaire mais l'auteur définit la croissance de la rationalisation comme faite d'aller retour dans l'histoire. Se référer à l'article de J.Freund, "La ville selon Max Weber", *Espaces et Sociétés*, n°de novembre, vol 16, 1975; et à l'ouvrage collectif *Figures de la ville, autour de Max Weber*, Paris, Aubier, 1985.

2) La typologie faite par M.Mansuy et M.Marpsat des quartiers de Marseille et qui admet quasi intrinsèquement la catégorie "Belsunce" n'a pas su éviter à notre sens ce glissement dans l'interprétation. "Bordeaux, Lyon, Marseille, trois villes originales", *Sud information économique*, 4ème trim. 1990, n°84, INSEE. pp 23-43.

3)E.Témime décrit la substitution d'un état de société par un nouveau: "Le cadre s'est trop vite modifié. Les vieux quartiers sont en train de mourir. La société née ou formée à la grande époque de l'immigration, dans l'entre-deux-guerre, a perdu ses repères et ses valeurs. (.....) On pourra réhabiliter ou transformer le quartier, on ne reviendra plus sur le passé. Du coup, les réseaux anciens perdent de leur importance et s'effacent purement et simplement dans la plupart des cas."E.témime, in *Migrations*, tome IV, Chapitre *Des formes nouvelles de sociabilité*: p144.(Les passages sont soulignés par nous.). Dans son dernier ouvrage sur Belsunce Témime décrit les *politiques locales* comme étant celles *du refoulement*. in *Marseille transit: les passagers de Belsunce*.,chap."Le refoulement ou l'effacement de la mémoire", 1995.

Si dès la fin des années soixante-dix tout un mouvement de recherche en sociologie urbaine problématise le rapport espace/social dans son interaction et dans sa multiplicité¹, on peut dire que la recherche urbaine tend aujourd'hui à concilier la dimension temporelle au rapport espace/social.

Les études sur la mobilité transfèrent leur pôle d'intérêt² en même temps qu'elles veulent problématiser le concept³. Aujourd'hui tout un courant de pensée pluridisciplinaire cherche à saisir la conception temporelle de la ville et du local moins en terme de causalité historique mais plus en terme de connexion, de formes temporelles et spatiales coexistantes⁴.

3.2.2 Multilocalité et multitemporalité

La fin des années quatre-vingt insiste plus sur la coexistence de temporalités urbaines et sociales. On ne cherche pas à considérer

1) Plus précisément dans le tome 5 les recherches de M.Roncayolo, J.C.Chamboredon, M.Coste, "Population et pratiques urbaines", in *Histoire de la France urbaine*, sous la direction de G. Duby. 1985. L'article de Jean-Claude Chamboredon analyse le processus de rurbanisation en terme de multilocalité, d'appartenance du groupe à différents lieux. Chap."Nouvelles formes de l'opposition ville-campagne".p.558 .

2) Jacques Brun en parcourant la bibliographie des années 70 et 80 sur la mobilité, note les glissements suivants dans les centres d'intérêt:

- des questions d'emploi vers les questions de logement et d'habitat;
- des "migrations" (définitives) à moyenne ou grande distance vers l'ensemble des types de mobilité, quels qu'en soient le rythme et la distance;
- de l'étude de la polarisation spatiale vers celle des acteurs individuels;
- de la mesure et de la formalisation vers l'observation empirique du "vécu";

en même temps, on observe un déplacement des références théoriques, d'une macro-économie de l'offre vers une micro-économie et une sociologie de la demande et de la consommation (habitat, mode de vie). Note p.8.,*Les annales de la recherche urbaine*, "La mobilité résidentielle et les sciences sociales." n°59-60. 1993.

3) Des numéros thématiques sur la mobilité paraissent dès la fin des années quatre-vingt. Les numéros de la revue *Espaces et Sociétés*, 1987,54-55; et des *Annales*,1990, 6.

4) Une tendance que Y.Grafmeyer et M.Amiot soulignent dans le rapport sur le thème "synthèse sociologique des recherches de l'appel d'idées sur la connaissance des agglomérations" adressé au Plan Urbain en 1990.

En témoignent aussi la parution d'ouvrages collectifs comme récemment "la ville-espaces et lieux. Stock et flux: temporalités urbaines. Formes et paysages. Ville et santé", *Courrier du CNRS*, n°81, préparé par le PIR villes, été 1994.

Depuis le début des années quatre-vingt-dix un programme de recherche pluridisciplinaire sur la ville et les temporalités urbaines est mené à l'EHESS.

l'intégration comme une fin en soi, comme étape finale dans une trajectoire, ni à mesurer son échec ou sa réussite. La problématique de l'intégration dans cette optique est analysée au même moment dans ses appartenances sociales multiples comme le souligne Yves Grafmeyer :

“La problématique même de l'intégration peut devenir un obstacle à l'analyse dès lors qu'on en fait une fin en soi. Pour les nouveaux arrivants comme pour les citoyens de longue date, la capacité à jouer sur plusieurs territoires et sur plusieurs appartenances peut fort bien représenter durablement une ressource tant pour la maîtrise des lieux investis que pour l'entretien de l'identité du groupe”¹.

Les recherches ont le souci de prendre en compte plusieurs échelles temporelles, d'articuler les mobilités courtes aux parcours biographiques, voire aux trajectoires intergénérationnelles. D'autre part l'immobilisation résidentielle - voulue ou subie - ne préjuge pas des formes prises par les mobilités quotidiennes dans le quartier ou dans la ville.

Marcel Roncayolo note que mobilité, proximité, multiterritorialité, sont les thèmes qui sous-tendent actuellement la réflexion urbaine. Et à propos des analyses sur la mobilité et l'enracinement, l'auteur souligne que ce sont deux notions qui dans leur opposition résument grossièrement la réflexion urbaine, trouvant difficilement leur conciliation équilibrée, aboutissant parfois à des alternances dans les idéologies et les conceptions de la ville. Roncayolo remet en question leur opposition théorique : concilier la participation aux réseaux, la mobilité et le fait d'habiter, est-ce chercher le contradictoire ?²

Les notions temporelles de mobilité, flux, transformation urbaine sont redéfinies.

Depuis le début des années quatre-vingt-dix un programme de recherche pluridisciplinaire sur la ville et les temporalités urbaines est mené. C'est dans ce cadre de recherche que Bernard Lepetit écrit:

“...Au déterminisme prend place une approche relativiste attentive:

-aux échelles de référence temporelle et spatiale multiples

1 Y.Grafmeyer, *Sociologie urbaine*, 1994, p.87.

2) M.Roncayolo, *Villes et civilisation urbaine*, conclusion, p.680.

-aux degrés de liberté localement offerts, malgré la dynamique lente du système englobant, par la superposition imparfaite des trames historiques et par les formes multiples prises par le passé local.

...Il est plus urgent de tenter une herméneutique urbaine."¹

La question des temporalités urbaines se trouve posée différemment: la ville se lit au présent avec ses trames historiques multiples avec leur durée et leur rythme propres.

"La ville n'est jamais synchrone avec elle-même: le tissu urbain, le comportement des citoyens, les politiques d'aménagement urbanistique, économique ou social se déploient selon des chronologies différentes. Mais en même temps la ville est toute entière au présent. Ou plutôt elle est toute entière mise au présent par les acteurs sociaux sur qui repose toute la charge temporelle..."²

Face à la conception d'une histoire linéaire et déterministe sur la ville, on substitue une analyse définissant la ville dans ses décalages temporels qui naissent d'une superposition imparfaite.

La matérialité de la ville est marquée par le temps. La ville est une "superposition de plans" pour reprendre Halbwachs. C'est ce que souligne Marcel Roncayolo dans une communication :

"On parle souvent de ville baroque, de ville hausmanienne, ville industrielle. Je ne discute pas le caractère éminemment hétéroclite de ces qualifications, pratiques et frappantes plus que justes. Ces qualifications se réfèrent à des "modèles "; mais en réalité les villes ne sont que des composés".³

La notion halbwachsienne de traces urbaines a été particulièrement actualisée par les chercheurs du CRESAL qui en dressent une typologie. La

1) B., Lepetit, rapport multigr. EHESS. "Les temps des villes", bilan d'un programme de recherches sur la ville. 1993.

2) C'est dans cette même ligne que doivent se lire les travaux de Michel Coste et le groupe de géographie sociale notamment dans leur recherche de croisement d'histoire des citoyens et d'histoires d'immeubles in *Un scénario du monde urbain. Issy-les-Moulineaux de la fin du XIXe siècle à nos jours.* rapport multigr. EHESS, 1986.

3) "Quelques propos à partir de l'histoire urbaine", VII^e rencontre nationale des agences d'urbanisme. Marseille 16-18 oct.1985.

coexistence d'éléments matériels d'époques différentes à l'intérieur d'un quartier témoigne de différentes "logiques de présence". Certains éléments sont "actifs", d'autres "passifs" etc.

"Nous voudrions nous demander si l'attention portée au territoire comme lieu de dépôt du temps ne conduit pas à une nouvelle formulation de la notion même de décalage temporel appliquée à un ensemble urbain, en l'occurrence un quartier. La réévaluation du territoire comme site de la présence actuelle du passé, comme lieu de la co-présence d'éléments ayant connu des époques différentes, pointe une distorsion temporelle entre des éléments du terrain qui coexistent, sans être reliés dans une même logique de présence. Certains sont "actifs", en ce sens qu'ils participent au présent du territoire, d'autres sont "inactifs" ou "passifs", au sens où leur présence là ne se rattache qu'à une affectation passée qui n'a plus lieu. Dans cette perspective, la trace apparaît comme une rature, un accroc dans une apparence lisse du lieu..."¹.

Cette anthropologie urbaine tente de concilier la recherche de documents - une archéologie urbaine - et l'examen des principes de perception et d'interprétation des éléments matériels de la ville. En nous plaçant dans une analyse synchronique du quartier, au ras de sa matérialité, nous percevons alors sur le terrain la trace de différentes époques qui ont laissé successivement leur empreinte et ont marqué urbanistiquement le quartier. Aujourd'hui encore on peut voir là un monument, ici un vestige ou encore un tracé ancien de rues, autant de formes spatiales du passé, fixités visibles, inscrites actuellement dans le quartier. Les devantures fermées des commerces maghrébins dans Belsunce renforcent l'image d'un commerce qui vivote. Elles sont aussi l'image du changement, d'un passage qui est en train de se faire. Ces magasins gardent la trace de l'ancienne enseigne. Trace de l'adaptation aussi de la population maghrébine du quartier : on peut lire près de la Halle Puget l'enseigne neuve d'un "snack de l'étudiant" tenu par des Tunisiens jouxtant le "bar du sable" aujourd'hui fermé.

Les décalages ne se situent pas exclusivement dans la matérialité de la ville mais aussi dans les écarts possibles entre une conception urbanistique et la

1) Se référer aux études du CRESAL. Plus précisément au rapport de D.Colson, J.Nizey, J.Roux, *Un quartier dans le temps*, Plan urbain. Mai 1993.p.178.

pratique habitante¹. Une pratique habitante qui s'adapte à la transformation des lieux rénovés et réhabilités. Les décalages se retrouvent aussi dans les phénomènes englobants de longue durée. On peut constater ainsi des décalages entre projets urbains et réalisations de politiques urbaines volontaristes. A Belsunce, d'anciennes actions DSQ persistent dans la politique locale actuelle².

C'est la notion d'intégration urbaine qui doit être reformulée au vu de cette conception de temporalités urbaines coexistantes. On est ainsi conduit à un réexamen en profondeur des principes de perception et d'interprétation de la dimension temporelle de la localité. Nous développerons cette question dans notre chapitre sur la mémoire collective locale.

3.2.3 M. Gribaoudi et A.Tarrius : migration, temporalités sociales et transformations urbaines

Après avoir souligné une ligne problématique qui depuis l'école de Chicago a fait avancer la réflexion sur les temporalités urbaines, nous intégrons maintenant dans l'analyse les recherches de Maurizio Gribaoudi et celles d'Alain Tarrius. Tous deux travaillent sur la migration et le rapport de *l'étranger* à la ville et insistent sur la dimension temporelle.

1) Se référer aux travaux en particulier de J.M. Augoyard et à ceux de M. Roncayolo. Ce dernier critique la représentation classique du quartier chez les urbanistes comme unité spatiale homogène en zoning et comme unité de voisinage et d'équipement. Les trois caractères classiques de définition du quartier que sont, la proximité, le caractère d'appropriation, et la stabilité, sont reconsidérés au regard du processus de division sociale de l'espace qui constitue le quartier, qui crée sa mémoire, son histoire. Il ne s'agit plus de penser le dispositif spatial comme induisant des pratiques et des structures sociales (les places construites dites "agora" et non fréquentées sont un échec d'une telle conception). Le monde urbain prend sa forme dans l'action des groupes sociaux qui se l'approprient et se le représentent. En fait c'est dans leur interrelation que doivent être analysés les mouvements socio-démographiques et les transformations urbaines. "quels quartiers?", *URBA 195*, avril 1983. Se référer à la critique récente à laquelle se livre G. Dupuy sur la domination du zonage comme outil intellectuel et pratique de l'urbanisme in *L'urbanisme en réseaux*, Armand Colin, Paris, 1992.

2) On reviendra dans le détail sur cette idée dans notre chapitre réservé à l'étude monographique de l'école publique de Belsunce qui a joué un rôle déterminant dans l'application de cette politique et qui continue de le jouer sous des actions résurgentes.

Les travaux de Maurizio Gribaudi¹ et Alain Tarrius² participent au renouvellement de problématique. Alain Tarrius s'inscrit comme Maurizio Gribaudi dans la référence du groupe à plusieurs lieux d'appartenances et subordonne la logique des lieux et des enjeux locaux aux mobilités des populations étudiées. On ne part pas du territoire stable, délimité, mais on le rencontre en suivant la mobilité du groupe étudié:

“la logique des lieux se trouve subordonnée à celle des populations, groupes, minorités, qui les parcourent, les investissent, les mémorisent ou les convoitent. Ainsi est placé au coeur des analyses le problème de la mobilité entendue en ses multiples sens et à ses différentes échelles temporelles.” p 11.

A la lecture de ces deux travaux, l'intérêt pour notre recherche sur l'intégration sociale dans la dynamique urbaine, est de souligner comment Maurizio Gribaudi et Alain Tarrius traitent des groupes sociaux en mobilité dans leur rapport aux transformations urbaines.

Si les recherches de ces deux auteurs diffèrent tant par le contexte national que par la situation migratoire étudiée, leur démarche hérite de l'École de Chicago un questionnement sur les formes de mobilité. Ils n'adhèrent pas à l'idée de communauté homogène dans un espace stable mais partent des individus et familles, et ce sur plusieurs générations, pour situer ensuite les espaces rencontrés³.

Ainsi Maurizio Gribaudi travaillant sur la migration intra- et inter-générationnelle de familles paysannes à Turin, écrit s'être dégagé des débats sur la communauté urbaine qui la décrivaient comme stable et homogène

1)M.Gribaudi, *Itinéraires ouvriers, espaces et groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle*, EHESS, Paris,1987.

2)A.Tarrius, *Les fourmis de l'Europe: migrants riches, migrants pauvres et nouvelle ville internationale.*, rapport INRETS n°140, juin 1991;ou encore voir A.Tarrius, G.Marotel, et M.Péraldi, *L'aménagement à contre-temps. Nouveaux territoires immigrés à Marseille et Tunis*, Paris, L'Harmattan, 1988.

3)Ces deux travaux s'inscrivent dans une même tendance actuelle de recherche en sociologie urbaine qui a pour enjeu ce que Y.Grafmeyer et M.Amiot désignent comme étant en définitive “d'apprécier à propos de populations précises comment les parcours migratoires ou les usages de la ville sont à la fois porteurs et signes d'acculturation, d'insertion”, de “socialisation”, de fidélité aux origines ou encore de redéfinition des identités. Au lieu de partir de territoires, cette approche des phénomènes urbains les rencontre, mais en analysant des processus dont l'inscription spatiale est d'emblée posée comme problématique. Elle invite ainsi à explorer les multiples tensions qui s'instaurent entre la ségrégation et l'intégration, entre la mobilité et la sédentarité, entre la logique des liens et la pratiques des lieux”. op. cit., p.35.

et qui "promettaient de reconstituer par le biais de l'analyse des comportements internes d'un groupe, les mécanismes qui en produisaient à la fois la cohérence et la cohésion internes, les désagrégations et les transformations"¹.

L'auteur est contre l'idée d'un enracinement de la classe ouvrière dans une formation sociale comme dans une localité stable :

"Il est clair que le fait d'avoir ignoré ces données, a toujours poussé la recherche à s'interroger sur la composition et sur la forme de regroupement de la classe ouvrière, en ne la considérant que sous ses formes statiques et à l'intérieur de la périphérie. Or non seulement nous avons vu qu'elle continue à occuper tout l'espace urbain, mais nous avons vu qu'il existe un tel échange d'acteurs sociaux entre le centre et les quartiers ouvriers que les formes et les attitudes propres à un milieu trouvent leur origine et leur explication dans l'autre et vice versa...La condition ouvrière se présente comme un monde complexe, à l'intérieur duquel même le choix du logement est un élément de diversification, précisément parce qu'il exprime des attitudes et des propensions qui changent, comme nous l'avons vu, avec la progression de l'intégration des familles dans le tissu urbain".²

Plutôt que le point d'arrivée d'un flux migratoire homogène et unidirectionnel³, la ville est décrite comme un terrain de ressources possibles. C'est dans la diversité des possibles que s'inscrivent les itinéraires sociaux et non dans la description d'une norme de vie.

1) L'auteur cite sur ce débat : M.Young &P.Wilmott, *family and kinship in East London*, Harmondsworth, 1966. R.Frankenberg, *Communities in Britain*, Harmondsworth, 1966. En France, les études historiques-ethnographiques de E.Morin *Commune en France*, Paris, 1967; A.Burguière, *Bretons de Plozévet*, Paris, 1975. Op. cit. p.21

2)Op. cit. p.85.

3)L'auteur partage les doutes et les préoccupations exprimés par les anthropologues et historiens sur les applications limitées du concept de communauté. En particulier la critique des études de communautés et leur intérêt pour l'historien faite par A.Macfarlane "History, anthropology and the study of communities" *Social History*, 5, 1977.

Dans l'ouvrage de Maurizio Gribaudo nous nous intéressons plus particulièrement aux chapitres où l'auteur décrit l'itinéraire social et urbain des familles piémontaises dans Turin.

Maurizio Gribaudo va donc saisir les parcours professionnels et géographiques, les comportements démographiques de ces familles à l'intérieur de la ville et de son contexte :

"Cette mobilité était clairement corrélée à un parcours plus complexe d'intégration qui était l'expression non seulement d'une progression interne au marché du travail de la ville, mais aussi un renforcement et d'un élargissement des objectifs et des stratégies d'un rôle de plus en plus actif des individus comme des familles, à l'intérieur du contexte urbain."¹

Si pour certains immigrés piémontais la vie turinoise dans ses enjeux matériels et symboliques ne prend sens que par rapport au village d'origine...:

"Pour d'autres cette précarité s'était transformée en une plus grande stabilité. Il restait donc à comprendre comment ce passage s'était opéré et dans quelle mesure les différentes figures avaient trouvé dans la condition ouvrière une source d'identité possible ou si elles l'avaient traversée, et manifesté quelque forme de mobilité."²

Un point commun qui nous rapproche de l'analyse de Maurizio Gribaudo est l'identification sociale du groupe par son ancienneté dans la ville. Mais si cela détermine d'emblée le choix de notre population, pour l'auteur l'ancienneté³ dans la ville est au départ une variable parmi d'autres qui peu à peu apparaît comme déterminante dans l'analyse des mobilités spatiales et des trajectoires professionnelles :

1)Op. cit. p.23.

2) Op. cit. p.22

3)Il a été souligné combien l'immigration ancienne pouvait jouer un rôle important, ne serait-ce que par la solidarité qui perdure même au sein des générations nées sur place. Il en va ainsi en Belgique des Italiens qui se procurent des services réciproques et souvent même du travail, de sorte qu'ils contrôlent de façon dominante certains secteurs de l'économie du pays et parfois certaines associations professionnelles. cf A.Bastenier et F.Dassetto, *Immigrations et nouveaux pluralismes. une confrontation de sociétés*. Ed.De Boeck.Université Bruxelles.Coll.Ouvertures sociologiques, 1990.

G.Lavigne, *Les ethniques et la ville. L'aventure urbaine des immigrants portugais à Montréal*, éd du Préambule. Coll.Science et Théorie, Québec, 1987.

“Mais l’itinéraire professionnel de ces individus semble être davantage en corrélation avec leur position à l’intérieur de ce qui se présente de plus en plus comme “un cycle d’intégration urbaine” qu’avec la transformation du marché de l’emploi de la ville. En effet, ce qui semble déterminant dans la définition du terrain des possibilités professionnelles différentes appartenant à la même classe d’âge, c’est la date de leur installation en ville : la distance qui les sépare du moment de l’immigration et du premier contact avec le monde de l’usine.”¹

Maurizio Gribaudo cherche à capter un itinéraire d’intégration à travers les quartiers de la ville : ce qu’il nomme un cycle d’intégration urbaine.

L’auteur confronte une macro analyse (recherche statistique sur plusieurs générations) à une analyse de récits biographiques.

Si Gribaudo utilise le terme de cycle et décrit l’itinéraire en phases, il se dégage d’une conception temporelle déterministe et linéaire en soulignant l’idée que **les fluctuations de ces phases sont favorisées et influencées par les modifications urbaines mêmes de la ville de Turin**². Ainsi la tendance type de l’itinéraire pour ces migrants est de se diriger vers les quartiers de la vieille ville, puis dans une deuxième phase de se diriger vers les quartiers ouvriers de la périphérie, et observer enfin dans une troisième phase le reflux des dernières générations vers le centre ancien pour habiter non plus les mansardes mais les quartiers résidentiels ou les vieilles maisons bourgeoises.

Dans cette analyse, les modifications de la ville ne vont pas à l’encontre de l’intégration sociale, elles ne sont pas déstabilisatrices, mais au contraire la favorisent, participent à sa constitution. C’est à partir de l’étude des itinéraires familiaux que les processus historiques de la ville de la première moitié du XXe siècle, caractérisés par une croissance industrielle spectaculaire et par des crises et bouleversements politiques, sont décrits.

“Les orientations des familles semblent suivre obligatoirement le développement urbain: en se dirigeant vers la nouvelle périphérie ouvrière précisément au cours des années 20. D’ailleurs aussi le reflux vers le centre et vers les habitations de

1)M.Gribaudo, chap.IV, le rôle des milieux de référence et des conjonctures historiques dans les itinéraires d’intégration. p.74

2) M.Gribaudo chap. “ Un itinéraire d’intégration à travers les quartiers de la ville”, p.77.

type petit-bourgeois coïncide presque parfaitement avec un moment spécifique du développement urbain, quand au cours des années 30, l'on commence à construire des habitations plus grandes et plus soignées du point de vue esthétique, faites explicitement pour les couches moyennes.

Et même dans ces cas les grandes transformations urbaines constituent surtout un cadre général à l'intérieur duquel évoluent les itinéraires des familles, changeant selon des rythmes et des formes qui leur sont spécifiques. En fait, les nouveaux logements populaires n'attirent pas toutes les familles ouvrières turinoises, sans distinction; la majorité de ceux qui commencent à quitter le centre pour la périphérie sont implantés en ville depuis au moins un certain temps...De même le reflux suivant vers les quartiers résidentiels du centre se manifeste en priorité par ceux qui ont été les premiers à avoir habité les quartiers périphériques." p.12.

On retrouve l'idée halbwachsienne de transformations urbaines à deux vitesses, l'une à petite échelle qui ne déstabilisent pas le groupe, qui non seulement s'y adapte mais utilise ces modifications comme autant de choix possibles à son itinéraire, l'autre à plus grande échelle ("les grandes transformations") qui restent définies par l'auteur comme simple cadre.

Si on souligne chez Maurizio Gribaudo une analyse des itinéraires sociaux dans le rapport à la ville de Turin en transformation, Alain Tarrus situe son interrogation sur les transformations urbaines à un autre niveau.

L'auteur étudie des entrepreneurs commerciaux maghrébins à rayonnement international. Le quartier Belsunce à Marseille est un carrefour commercial qu'ils ont porté au niveau de comptoir colonial. De là et vers là s'écoulent des flux internationaux d'hommes et de marchandises. On n'est plus ici dans l'analyse de la relation émigration/immigration, mais dans l'analyse de la migration. Alain Tarrus met en avant la migration du groupe étudié comme flux, entre mobilité et sédentarité¹ :

"la migration passant au premier plan de l'analyse, la communauté de situation migratoire se surimpose aux proximités professionnelles, ethniques ou culturelles; le double rapport qu'entretiennent les membres du groupe avec un espace

1) Avec A.Tarrus un ensemble de travaux sur les transformations des pratiques territoriales modifient la problématique sur la mobilité et la ségrégation. Voir également *La ville en mouvement* E.Lelièvre et C.Lévy-Vroeland ed., Paris, l'Harmattan (1992); le n°spécial de la Revue de Géographie de Lyon, 3-1992; M.Marié, "A propos de quatre livres récents sur le phénomène migratoire, sur le territoire, l'identité et la marge", *Sociologie du travail*, n°3, 1993.

d'origine et un espace d'accueil les désigne comme initiateurs de nouveaux métissages des urbanités."

Les dynamiques urbaines sont prises en considération par l'auteur. Tout comme Gribaudi, Tarrius ne les considère pas comme préjudiciables aux liens identitaires, bien au contraire elles sont investies de sens social. Mais si chez Gribaudi les transformations urbaines restent un large cadre où les itinéraires sociaux se font et se défont, chez Tarrius ce sont les groupes sociaux qui génèrent ces transformations. Il ne prend pas en considération les dynamiques urbaines en tant que transformations urbaines localisables et plus ou moins induites par le politique, mais en tant que flux, mouvements sociaux. L'auteur ne les mesure pas dans leurs formes (tels quartiers réhabilités, telles nouvelles zones urbaines..) mais dans leurs temporalités sociales.

On retrouve la réflexion de Simmel dans la description d'une tension permanente entre nomadisme et sédentarisme qui précarise l'inscription dans un lieu de la ville.

Alain Tarrius préconise une anthropologie du mouvement. Les flux, les mouvements des groupes sociaux sont analysés en tant qu'ils sont eux-mêmes des faits urbains essentiels, opérateurs et mode d'urbanité; non pas le mouvement "en général" mais le mouvement dans ses multiples formes. L'étude du mouvement, des flux dans la ville n'est plus considérée comme crise, cause d'anomie, mais on reconnaît aux circulants leur capacité première d'y installer des relations, des liens identitaires.

"Les étapes qui jalonnent les parcours individuels ne prennent tout leur sens que si on les rapporte aux réseaux dans lesquels s'imbriquent ces itinéraires, et aux grands courants migratoires qui se déploient sur de larges espaces nationaux ou internationaux.." p.12.

L'auteur prend en compte trois niveaux du rapport espace-temps caractéristiques des mobilités de populations : les déplacements de proximités, les déménagements à l'intérieur de l'espace d'accueil, et les grands parcours migratoires internationaux et inter-régionaux à l'échelle d'une ou plusieurs générations. Il emploie la notion de territoire circulatoire qui hérite de la conception halbwachsienne de *la Topographie*

légendaire des évangiles en Terre Sainte, la définition d'un territoire identitaire qui n'a pas précisément un ancrage local ¹.

A propos du quartier Belsunce, A.Tarrius décrit : "Il s'agit là d'un lieu réel, bien sûr, mais aussi virtuel, car il peut très rapidement se déplacer ailleurs dans l'une des étapes ou des moments de la vaste métropole maghrébine" si le réseau décide de le déplacer. A tel point que les usages de l'espace et les rythmes de mobilité développés par de tels groupes s'inscrivent dans des logiques distinctes de celles qui structurent les sociétés d'accueil ou inspirent les attentes des aménageurs :

"la reconnaissance identitaire, et son corrélat la désignation de l'autre, sont hors de portée des politiques gestionnaires dès lors que les territoires sont transversaux aux unités urbaines de références et animés de mouvements humains qui embrassent les différentes temporalités sociales depuis les rythmes quotidiens jusqu'aux mouvements générationnels." ²

Pourtant de nouvelles centralités sociales se superposent à l'organisation sociale et spatiale de la ville d'accueil. Elles ne coïncident pas avec la centralité historique mais elles participent tout de même à sa dynamique interne.

Avec Maurizio Gribaudi, on problématise du point de vue du groupe étudié une perspective historique de la ville de Turin.

Avec Alain Tarrius, les temporalités urbaines décrites sont supra-locales sans dimension historique du lieu :

"La Cité fédère des territoires multiples en ses formes singulières: territoires superposés comme le sont les rythmes, flux et histoire de ses habitants. Nous tentons de penser l'urbanité comme un temps du social et non comme une forme spatiale. Il s'agit d'une problématique ouverte pour concevoir mobilité et territorialité comme phénomènes articulés et explorer à leur entrecroisement

1) Cet espace aurait quelque chose à voir avec "*l'hétérotopie*", territoire pensé par Michel Foucault et exposé par lui dans sa conférence sur les espaces autres "*Là pourrait se juxtaposer en un seul lieu réel, plusieurs espaces, plusieurs emplacements en eux-mêmes incompatibles;*" (Conférence inédite, 1967, citée par A.Tarrius in *Les fourmis de l'Europe.*).

2)Op. cit. p.127.

les formes et les systèmes de liens qui s'y fabriquent sur le mode d'historicités."

En même temps que l'on s'éloigne de la problématique de l'École de Chicago en s'interrogeant plus sur le temps que sur la forme, on la rejoint curieusement en replaçant l'analyse temporelle dans le supra local.

En insistant sur les temporalités sociales Tarrius met l'accent sur l'identité du groupe dans son rapport à un espace fictif. **L'espace fictif c'est celui que le groupe emporte avec lui dans ses migrations et qu'il reconstitue là où il se pose.** Le lieu est ainsi composé de configurations temporelles identitaires que le groupe emporte à la semelle de ses souliers.

Notre étude sur les familles maghrébines d'immigration ancienne du centre ville marseillais s'inscrit dans une même culture sociologique que celle de A.Tarrius et de M. Gribaoudi. Elle tient à une commune référence halbwachsienne : à chaque groupe son temps et son espace.

L'attention commune portée aux temporalités sociales et urbaines fait cependant ressortir des divergences en ce qui concerne la détermination du groupe : notre recherche dans la prise en compte de la dimension historique du lieu, des politiques urbaines, ou encore dans la manière d'habiter la ville, n'est pas celle d'Alain Tarrius.

La problématique de l'étranger dans la ville, donne lieu au moins à trois modes de temporalités différentes : l'émigration qui analyse le groupe suivant son point d'origine, la migration qui insiste sur la mobilité, et l'intégration qui s'attache prioritairement à l'ancienneté dans la ville. Ces problématiques sont évidemment connexes, et tout leur intérêt est de s'inspirer les unes des autres.

Bâtir une analyse sur des comparaisons de situations aussi diverses que les quartiers ouvriers de Turin et le quartier Belsunce de Marseille, se serait pratiquer, comme l'écrit J.C.Passeron, un "raisonnement naturel fait, si l'on veut, de bric et de broc"; mais, ajoute-t-il, "c'est l'exemple même de ce qu'on est condamné à faire pour tenir un raisonnement sociologique. L'ensemble fait d'autant mieux présomption que la chaîne de montage est plus longue (...) qu'elle est plus riche d'arguments associant des concepts descriptifs sémantiquement voisins."¹.

1) J.C.Passeron, *Le raisonnement sociologique*. p.77. (souligné par nous).

3.3 : Mobilité et enracinement : confrontation de données quantitatives

Un questionnaire de trente questions a été distribué auprès de 200 familles maghrébines du quartier par l'intermédiaire des deux écoles de Belsunce¹. Les renseignements ont porté sur 340 individus (146 hommes et 194 femmes) ; précisément sur 146 chefs de famille hommes et 54 chefs de famille femmes.

Rappelons que l'intérêt porté aux familles s'explique par la part grandissante qu'elles représentent dans l'immigration actuelle et au sein de la population du quartier, et par la socialité qu'elles définissent.

Belsunce illustre aujourd'hui le changement de nature des courants de migration en France². Avec l'abandon progressif du retour au pays et le regroupement familial, on passe d'une immigration de travailleur à une immigration de peuplement.

Dans ce contexte, les critères de l'intégration, comme le rapport mobilité/enracinement au quartier et les liens avec le pays d'origine, doivent être réinterrogés. Le lien au pays d'origine se joue à présent dans des formes intermédiaires de socialisation s'enracinant dans le local. Les formes de la mobilité ne sont plus seulement guidées par des enjeux économiques qu'illustraient, par exemple, les déplacements de foyers en foyers. L'enracinement se joue dans la complexité des formes sociales de mobilité, comme le montrent, par exemple, les parcours d'ascension résidentielle interne à Belsunce.

1) Deux cents familles maghrébines ont été ainsi contactées sur les trois cent vingt ayant au moins un enfant dans le primaire (et sur les cinq cent vingt familles ayant un enfant scolarisé dans le quartier).

2) Le nombre d'étrangers est stable depuis dix ans. Les flux de nouveaux étrangers établis, au nombre de 100 000 par an, s'équilibrent avec le nombre, identique, de nouveaux Français. Depuis juillet 1974, la France a suspendu les flux migratoires de main-d'oeuvre salariée. Seuls peuvent donc désormais entrer, comme nouveaux étrangers permanents, les bénéficiaires du regroupement familial (plus de 50 000 par an), les travailleurs salariés communautaires au titre de la liberté de circulation et d'installation pour les Européens, et non communautaires s'ils échappent à l'opposabilité de l'emploi (en fonction de la qualification, du bassin d'emploi, et de l'absence de nationaux sur ce marché du travail) ainsi que les régularisés (soit en tout 20 000 par an), les visiteurs de trois mois et les commerçants (10 000). Source Wihtol de Wenden C., "La politique française d'immigration à un tournant", Hommes & Migrations, juillet 1984.

Le questionnaire que nous avons établi confronte les principales caractéristiques sociographiques du père et de la mère de famille aux thèmes de la mobilité dans la ville, de l'enracinement au quartier et du lien au pays d'origine.

L'analyse de tris à plat et de tris croisés permet de donner la mesure quantitative de grandes caractéristiques sociales.

Des caractères essentiellement qualitatifs ont été retenus comme indicateurs :

Statut	Mobilité et enracinement au quartier	Lien au pays d'origine
âge, sexe, statut matrimonial, statut résidentiel, nombre d'enfants, activité professionnelle, recherche d'emploi, date arrivée en France, lieu de naissance, scolarisation des parents	résidence avant l'émigration, lieux d'habitations succes., ancienneté dans le quartier, ancienneté dans leur logement, souhait de déménager, lieu du travail, possession d'une voiture	pratique du ramadan, visites au pays d'origine prières à la maison, fréquentation de la mosquée, mariage au pays, école coranique pour les enfants

Bien que fondés sur des hypothèses et des questionnements différents, nos résultats sont comparés à ceux tirés de l'enquête nationale de l'INED "Mobilité géographique et insertion sociale" effectuée en 1992 auprès de 13000 individus¹. Cette enquête comprend trois sous-populations : des immigrés, des jeunes nés en France et un échantillon représentatif de la France entière. Sept pays ou groupes de pays représentant 60% de la population immigrée ont été retenus : l'Algérie, l'Espagne, le Maroc, le Portugal, la Turquie, l'Afrique noire et le sud-est asiatique (Cambodge, Laos, et Viêt-nam).

A cette première comparaison de résultats nous ajoutons ceux tirés du recensement de 1982 portant sur 5304 chefs de ménage de nationalité algérienne, tunisienne, et marocaine, habitant Marseille². Ces sources

1) La lecture de certains résultats est rendue dans l'ouvrage de M. Tribalat *Faire France* et dans le numéro de *Insee Première*, "La vie professionnelle des immigrés", n°369, avril 1995.

2) Pour ces tris Anne Sauvage, ingénieur au SHADYC, a élaboré la constitution du fichier ménages maghrébins sur SAS.

permettent d'étendre l'analyse à l'ensemble des arrondissements marseillais et de préciser la particularité du centre ville et de sa population.

Ces comparaisons de données statistiques d'échelles diverses ne s'inscrivent pas dans un cadre scientifique rigoureux mais nous permettent de confronter les grandes tendances que nous avons nous-même repérées, en particulier sur les aspects suivants : scolarisation, pratiques religieuses, emploi.

3.3.1. D'une immigration de travailleurs à une immigration de peuplement

La date de 1974 est un moment charnière dans l'immigration algérienne en France. La rupture de 1973 se traduit par une chute importante des migrations d'hommes algériens à titre purement économique. En 1974 la France adopte des mesures restrictives visant à freiner l'immigration étrangère en suspendant le recrutement de main-d'oeuvre. On assiste alors à une diminution des flux migratoires et en particulier à une réduction drastique de la migration masculine adulte. Cette politique restrictive mise en place au milieu des années soixante-dix aura pour conséquence d'entraîner une forte sélection des candidats à la migration. Les flux d'Algérie vont devenir surtout dans les années quatre-vingt le fait des citadins qui représentent désormais deux tiers des entrées. L'entrée d'adultes au titre de travailleurs est désormais rarissime, d'autres motifs sont donnés tels que les études, le lien familial, le droit d'asile. Ainsi les nouveaux courants qui se développent associent de plus en plus au motif économique un motif familial. La situation la plus répandue étant celle d'une migration masculine suivie d'une migration des épouses (que le mariage ait précédé ou suivi l'installation en France). La population de notre enquête s'inscrit dans ce schéma :

sexe/arrivée	année d'arrivée moyenne en France	
pop.enquêtée	hommes 1969	femmes 1980

Écart type : 3. Moyenne sans non réponse.

L'immigration est plus ancienne pour les hommes que pour les femmes. Les femmes rejoignent leurs maris. Dans notre échantillon le cas inverse où l'immigration du mari suit la femme est inexistant.

Notre enquête quantitative auprès de mères et pères de famille se caractérise par une grande majorité d'individus nés en Algérie. Les Marocains viennent en seconde position puis les Tunisiens¹.

Nationalité	Français	Algérien	Tunisien	Marocain	Sans réponse	% ligne
Hommes	0	67,8	8	18,2	6	100
Femmes	1,5	79,4	5	12,6	1,5	100

Nous retrouvons cet ordre de position dans l'analyse du recensement de 1982 menée sur 5304 chefs de ménage d'origine maghrébine à Marseille. 67% des ménages ont la nationalité étrangère : 47% sont Algériens, 13% sont Marocains, et 7% Tunisiens.

Type de familles

Notre échantillon regroupe environ aux deux tiers de familles avec couple (un tiers monoparentale).

L'âge moyen est de 45 ans pour les pères de familles maghrébines et de 37 ans pour les mères de famille.

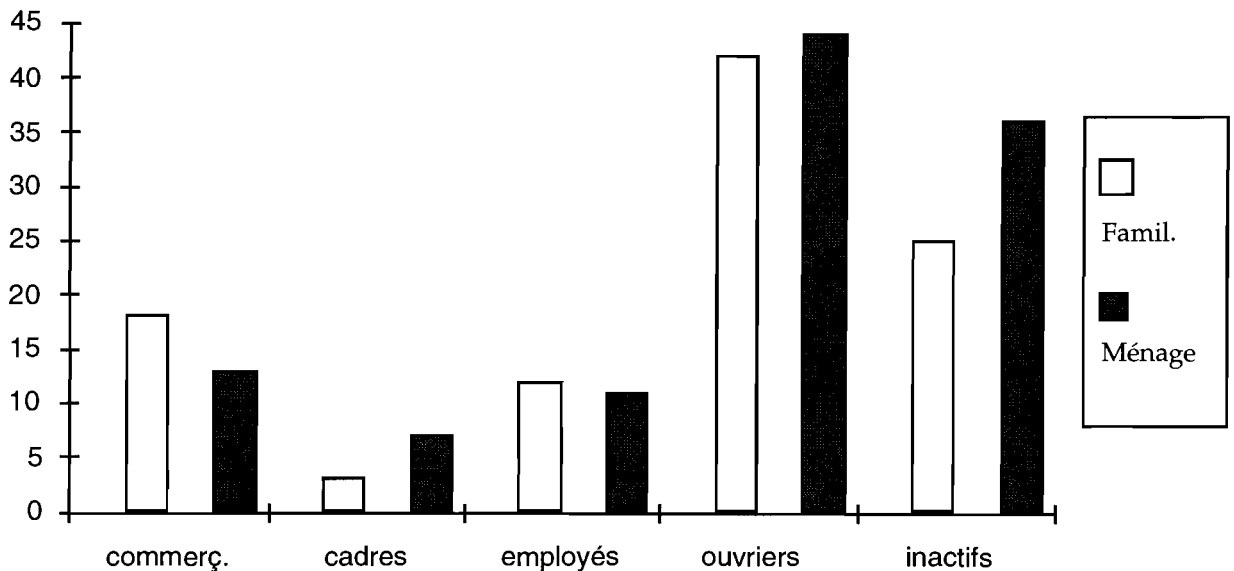
Le nombre moyen d'enfants est de 3 (écart type 1. moyenne sans non réponse).

Ce nombre moyen d'enfants est relativement peu élevé quand on compare le premier arrondissement aux autres arrondissements. Les tris sur les chefs de famille maghrébins confirment que les familles réduites à un, deux ou trois enfants sont dans le premier arrondissement.

1) Nationalement, nous retrouvons aussi cet ordre de position. Les sources INSEE donnent les effectifs suivants en 1990 : 473 384 Algériens nés hors de France, 396 470 Marocains nés hors de F., 135 512 Tunisiens nés hors de F. Les Algériens nés à l'étranger sont moins nombreux en 1990 qu'ils ne l'étaient en 1982 (une diminution de 9% entre les deux recensements) alors que les Marocains nés à l'étranger ont augmenté de 20% au cours de cette même période.

3.3.2 Emploi, précarité, revenu familial

PCS des chefs de famille enquêtés/PCS chefs des ménages du quartier (RCP.90)



Le profil socio-professionnel des familles enquêtées est assez proche du profil socio-professionnel du quartier. C'est ce que fait ressortir le tableau ci-dessus. La catégorie ouvrier est majoritaire. La catégorie commerçant vient en troisième position, après les inactifs. Les employés, en majorité de commerce, sont représentés autour de 12%. On peut constater dans notre enquête la faible représentation des chefs de famille maghrébins cadres et le déficit d'inactifs, explicables en grande partie par le choix des unités de base ¹. En ce qui concerne le chômage, rappelons que le recensement par

1) Rappelons que le quartier est composé à 45% d'étrangers, dont 33% de maghrébins: la variable nationalité semble donc jouer principalement sur les cadres et les inactifs. Pour des raisons techniques, nous n'avons pu obtenir les chiffres sur les **chefs de famille** du quartier. Les **chefs de ménage** appartiennent pour une grande part à des ménages d'une personne (ils représentent plus de 44% des ménages) qui sont exclus par définition de notre échantillon, et ne sont pas compensés par les ménages, peu nombreux, abritant plusieurs familles. Ceci peut expliquer aussi l'écart de presque 12% du nombre d'inactifs. D'autre part, si l'effectif de notre échantillon représente quasiment 50% des familles des deux écoles de Belsunce dans lesquelles le questionnaire a été passé (et 63% des familles maghrébines

individu sur le quartier donne un chiffre de 45%, dont 23% maghrébins (46% de chômeurs maghrébins par rapport à la population active maghrébine).

Sur l'ensemble de la ville, l'enquête menée auprès des 5304 chefs de ménage confirme la plus forte représentation des ouvriers (53%) puis des inactifs (21% dont 10% de personnes sans activités professionnelles de moins de 60 ans), les employés (13%) et les commerçants-artisans (8,5%) venant ensuite. Les cadres et professions libérales représentent 1,5% contre 3% chez les cadres moyens.

L'enquête de l'INED souligne une forte augmentation de la qualification des hommes originaires d'Algérie ou du Maroc venus après 1975.

Cela se vérifie dans notre échantillon où ils ne représentent que 10% mais sont généralement plus diplômés (banquier, informaticien, étudiant) et travaillent dans le tertiaire.

Les hommes de la première grande période d'immigration, arrivés adultes en France avant 1975, ont souvent été recrutés avant de quitter leur pays pour occuper des postes non qualifiés liés à la production de masse, en période de croissance forte et régulière. Ouvriers à 90% et non qualifiés pour les deux tiers, ils ont été embauchés dans l'industrie (métallurgie, automobile, textile) et le bâtiment, qui employaient alors plus de 70% des immigrés nés en Algérie, au Portugal et en Turquie. Ceux qui sont arrivés en France à partir de 1975 ont entamé leur vie professionnelle en France alors que le paysage économique changeait : l'emploi industriel entamait son recul et n'offrait plus que 30% environ des embauches. Si 70% des premiers emplois étaient encore des postes d'ouvriers, plus nombreux étaient ceux de contremaîtres, d'agents de maîtrise et surtout d'employés¹.

Selon l'INED, si un peu plus des trois quarts étaient autrefois des migrants ouvriers, après 1975 les migrants ouvriers Algériens ne sont plus que 38% (45% pour les Marocains) contre 19% dans les catégories intermédiaire ou supérieures (28% pour les Marocains). Les ouvriers du Maroc travaillent un peu plus souvent dans l'agriculture que ceux d'Algérie. Les entrants récents algériens ou marocains sont un peu plus souvent des employés mais surtout des commerçants, ou chefs d'entreprise : respectivement 17% et

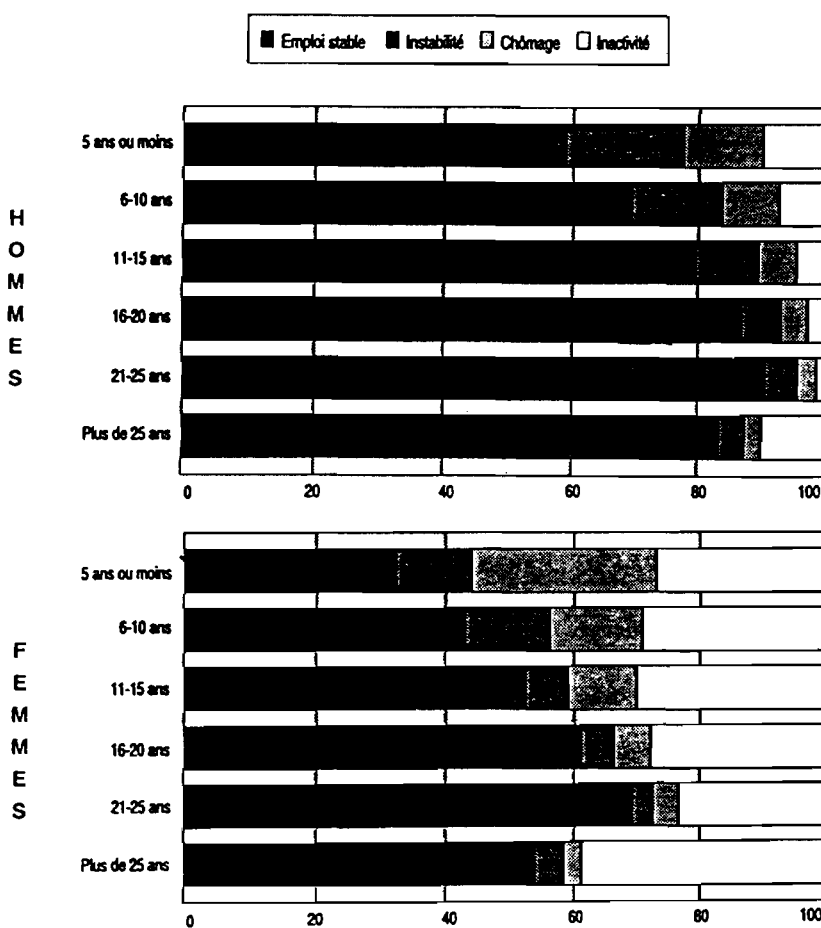
de ces écoles), il ne comprend pas les familles du quartier qui n'ont d'enfants qu'à la maternelle ou que dans le secondaire.

1) Source *INSEE Première*, op.cit.

11%¹. L'INED souligne que l'ancienneté dans la vie active, la qualification et l'époque d'arrivée sur le marché du travail rendent compte des écarts qui séparent les immigrés du reste de la population et des écarts entre vagues d'immigration.

Il est à noter cependant que les commerçants installés à Belsunce rencontrés lors de l'enquête sont majoritairement arrivés avant 1975.

Tableau Insee Première sur la répartition de l'âge actif des immigrés selon sa durée :



Lecture : Les hommes immigrés arrivés en France (ou en âge actif) depuis 16-20 ans ont passé 87 % de cette durée en emploi stable, 6 % en instabilité, 4 % en chômage et 3 % en inactivité.

1) L'INED souligne que les immigrés sont de plus en plus nombreux à créer leur propre entreprise (petits commerces et restauration surtout par les immigrés du Maghreb), peut-être pour se protéger du chômage ou pallier le manque de perspectives offertes par les grands établissements industriels, sans doute aussi par référence à un milieu d'origine (paysannerie) où le salariat était plus rare. Plusieurs facteurs favorisent ce passage comme l'environnement familial (un père présent en France et lui-même artisan ou commerçant), le niveau de formation, la maîtrise de la langue française, ou encore le fait de ne pas envisager le retour définitif au pays de naissance.

L'intégration professionnelle apparaît comme un processus long. Les immigrés vivent des périodes de chômage ou d'instabilité surtout pendant les dix premières années de l'âge actif, puis le poids des ruptures s'estompe. Cependant l'enquête qualitative comme quantitative que nous avons menée confirme la présence importante et régulière du travail intérimaire chez les ouvriers qualifiés d'immigration ancienne.

Les familles de notre échantillon ont, majoritairement à 69%, au moins un seul salaire. Seulement 7% ont deux salaires et 24% entrent dans la catégorie "autres ressources" (CAF, RMI, pension..).

L'enquête de l'INED constate au niveau national une différence homme/femme en situation de précarité. La précarité de la situation professionnelle des hommes immigrés de plus de 40 ans se traduit par un taux de chômage important et supérieur à celui de la moyenne des Français : par exemple 16% des migrants algériens de 40-49 ans et 23% de ceux de 50-59 ans arrivés après l'âge de 15 ans sont au chômage contre respectivement 4% et 10% en moyenne en France. Contrairement aux femmes ils ont déjà beaucoup travaillé en France et sont souvent inscrits à l'ANPE.

L'INED souligne qu'une femme sur dix venue d'Algérie travaille dans le cadre d'une mesure d'aide à l'emploi.

Ces femmes subissent le handicap, soit d'arriver en France à un moment peu propice, soit de vouloir entrer sur le marché du travail très tard.

La variable âge à l'entrée en France joue sur le taux d'activité des femmes. Les jeunes femmes élevées dans les familles immigrées d'Algérie, qu'elles soient nées en France ou non, connaissent des taux d'activité voisins de la moyenne nationale. 50% des femmes venues d'Algérie après l'âge de 15 ans et aujourd'hui âgées de 30-39 ans sont actives, contre 80% de celles arrivées plus jeunes.

Dans notre enquête, les mères de famille en couple répondent, à plus de 70%, ne pas être à la recherche d'un emploi.

La moitié des mères de famille répondent n'avoir jamais travaillé.

Mères de famille/ emploi	situation de l'emploi des mères de familles			total %
	travaille actuellement	inactives ayant déjà travaillé	inactives n'ayant jamais travaillé	
échantillon	20,5	30,5	49	100

3.3.3 Scolarisation

Les chefs de famille enquêtés sont non diplômés à 79%. L'âge moyen de fin de scolarité est faible, 12 ans pour les hommes contre 10 ans pour les femmes.

Il faut replacer ce bas niveau scolaire dans le contexte algérien où la scolarisation a été longtemps très faible et où beaucoup n'ont pas pu aller à l'école. Les femmes plus que les hommes ont pâti de la situation. L'enquête de l'INED souligne que 75% des femmes venues d'Algérie avant 1965 après l'âge de 15 ans n'ont pas été scolarisées, contre 54% des hommes. Même pour les années postérieures et jusqu'au milieu des années soixante-dix, l'analphabétisme est resté important. La situation est très comparable pour les Marocains.

L'enquête sur les 5304 chefs de ménage maghrébins souligne que les enquêtés n'ont aucun diplôme à 87% ; 6,2% ont un CEP ; 1,8% ont un BEPC ; 3% ont un CAP, un BEP ou un certificat de stage FPA ; 2% ont le baccalauréat. C'est dans le 8ème arrondissement que l'on trouve le plus grand nombre de diplômés. Le taux des "sans diplôme" atteint plus de 80% dans les 1er, 2ème, 3ème, et 16ème arrondissements.

En prenant l'âge à la sortie de l'école comme indicateur, l'enquête INED montre que ceux (garçons ou filles) arrivés entre 6 et 15 ans en France ont quitté l'école assez rapidement mais que ceux arrivés avant l'âge de 6 ans entre 1964 et 1974 quittent l'école assez tard, quasiment à l'image de la moyenne nationale : 40% vont encore à l'école à l'âge de 20 ans. La poursuite d'études étant plus longue chez les garçons que chez les filles.

3.3.4 Mobilité géographique et enracinement au lieu

Les familles maghrébines reprennent les caractéristiques de l'ensemble de la population du quartier Belsunce : on constate une faible mobilité résidentielle.

Plus de 63% de la population du quartier est restée dans l'arrondissement depuis 1985. Les familles ont toujours habité le centre ville depuis qu'elles vivent à Marseille. 79% des femmes n'ont connu que Marseille contre 35% d'hommes.

sexe/ ancienneté Marseille	A toujours habité Marseille depuis son arrivée en France	
	oui % lig.	non % lig.
femmes	79	21
hommes	35	65

Familles/ souhait	souhait de rester dans le 1er arrond.			total %
	oui	non	indifférent	
échantillon	57	36	7	100

45% des familles ont cependant le souhait de déménager soit en restant dans le premier arrondissement, soit dans la zone centrale périphérique, 4ème, 5ème ou 6ème arrondissements (19% souhaitent quitter le centre ville) .

Quand dans les entretiens, la question d'un éventuel déménagement dans les cités périphériques de la ville est posée, la réponse qui vient spontanément est négative, comme cette Algérienne qui déclare:

"Jamais de la vie, ici je suis attachée, j'ai toujours connu le centre ville. On n'est pas les uns sur les autres. "

73 % des familles enquêtées habitent dans le premier arrondissement depuis 1985 et parmi elles 31% n'ont pas changé de domicile depuis.

Familles/ ancienneté dans le logt.	ancienneté dans le logement actuel				
	% ligne	même domicile depuis 1985	même arrond. depuis 1985	même commune depuis 1985	autre commune depuis 1985
Enquête	31	42	7	6	14
quartier RCP 1990 ménage magh.	25	37	9	13	16

La tendance générale est donc à l'ancienneté dans le centre ville et dans le quartier¹. Si l'attachement à un domicile fixe est fort et durable (1/3 des personnes interrogées), l'attachement à l'arrondissement est encore plus important (plus de la moitié des personnes interrogées). Les entretiens permettent de nuancer ces chiffres en évaluant le degré de l'attachement au lieu et la proportion de "captifs".

L'enquête sur les 5304 chefs de ménage confirme une mobilité résidentielle interne au premier arrondissement. Dans le premier arrondissement comparativement aux autres, la tendance est de rester

1) 79% des parents d'élèves du privé contre 65% du public : on constate que les familles de l'école privée sont globalement plus anciennes que celles du public. Mais l'écart n'est pas suffisamment significatif pour affirmer que l'école privée draine la population anciennement établie (c.f. chapitre sur l'école).

moins souvent dans le même logement mais plus fréquemment dans le même arrondissement.

Sur l'ensemble des arrondissements marseillais : 42,3% des chefs de ménages maghrébins ont changé de logement mais sont restés dans l'arrondissement entre les deux recensements de 1975 et 1982, 36,5% sont restés dans le même logement, 7,8% sont partis dans un autre arrondissement, 5,5% dans une autre commune et 7,9% étaient hors de la France sept ans auparavant.

Ancienneté au logement des chefs de familles depuis 1985 suivant leur PCS (% ligne) :

PCS chefs de famille/ ancienneté logt.	même domicile.	même arrond.	même commune.	autr. commune.	hors métropole
inactif	34	50	8	4	4
ouvrier	20	63	7	5	5
employé	17	17	41	17	8
cadre	0	0	0	67	33
commerçant	56	11	22	11	0
Marge totale	29	43	14	9	5

En particulier la tendance forte est l'ancienneté de domicile pour les commerçants. Cette catégorie possède d'autres caractéristiques dans son rapport au lieu : elle est propriétaire de son logement (presque trois fois plus que les ouvriers) Les cadres ne sont pas propriétaires dans Belsunce, on peut leur supposer une plus grande mobilité.

**Distribution des PCS des chefs de famille suivant leur statut résidentiel
(% lign.)**

Chefs de famille (% ligne)	Locataire	Propriétaire
inactif	100	0
Ouvrier	88	12
Employé	92	8
Cadre	100	0
commerçant	28	72

Marge totale	81	19

Sur Marseille, les ménages maghrébins sont à 68,8% locataires d'un logement vide, à 14,6% locataires d'un meublé, 13,7% sont propriétaires et 2,9% ont un autre statut (hébergé, foyer).

**Distribution des PCS des chefs de famille suivant leur type de logement
(% ligne.)**

chefs de famille % ligne	T 1	T2	T 3	T4 et plus
Inactif	42	42	16	0
Ouvrier	24	39	29	8
Employé	25	41	34	0
Cadre	0	0	67	33
Commerç.	11	17	50	22

Marge Totale	26	35	31	8

Ce sont les inactifs qui occupent les logements les plus petits. La catégorie ouvrier se répartit relativement uniformément dans les T1, T2, et T3. Les employés n'occupent pas les grands logements (T4 et plus), ce sont les commerçants et les cadres qui habitent les logements relativement grands pour le quartier (T3, T4). En effet, c'est dans le premier et deuxième arrondissement que nous trouvons le taux le plus élevé d'habitations à une

seule pièce. C'est dans la périphérie (13ème, 14, 15 et 16ème arrondissements) que les grands logements, à quatre et cinq pièces ou plus, sont les plus nombreux. Les arrondissements centraux, premier et deuxième, accusent un pourcentage élevé de logements sans confort (source projet DSU).

La non possession d'une voiture

La non possession d'une voiture caractérise de manière significative la population du centre par rapport à celle de la périphérie. Notre enquête et celle à l'échelle de la ville montrent que plus des deux tiers des ménages maghrébins des premier et deuxième arrondissement ne possèdent pas de voiture. Dans les autres arrondissements, plus de 50% des chefs de ménage maghrébins en ont au moins une. Dans les entretiens, les familles maghrébines précisent qu'une des raisons de l'attachement au premier arrondissement est cette accessibilité rapide à tous les services qui ne rend pas utile la possession d'une voiture.

3.3.5 Pratiques religieuses et lien au pays d'origine

La pratique religieuse est mesurée à partir de quatre critères : la fréquentation de la mosquée, la pratique de la prière à la maison, du jeûne du ramadan et la fréquentation de l'école coranique pour les enfants. Précisons qu'il ne s'agit pas de donner ici, à travers seulement quelques indicateurs statistiques, la mesure de la complexité de la pratique religieuse. Là encore il s'agit de confronter les résultats de nos questions à ceux de l'INED.



Photo Fatima RHAZI

Dans notre enquête, il ressort que majoritairement les hommes ne vont pas à la mosquée (à 73%). Les femmes font régulièrement la prière à la maison à 67%.

L'enquête nationale de l'INED évalue la fréquentation des lieux de culte et le degré de pratique religieuse à travers deux questions : "Avez-vous une religion?" et "pratiquez-vous régulièrement, occasionnellement, pas du tout?". Il apparaît que la fréquentation des lieux de culte est faible parmi les immigrés d'Algérie (11%). Les lieux de culte publics sont surtout masculins : leur fréquentation est beaucoup plus rare chez les femmes. Mais l'enquête de l'INED note que les femmes pratiquent généralement plus régulièrement que les hommes (on retrouve cette caractéristique dans nos entretiens). Elles sont moins nombreuses à déclarer ne pas avoir de religion et sont plus assidues : un tiers des femmes nées en Algérie pratiquent contre 26% des hommes de même origine. Les migrantes marocaines et turques pratiquent plus régulièrement.

L'enquête de l'INED souligne que 60% d'hommes et 58% de femmes nés en France d'un parent né en Algérie déclarent ne pas avoir de religion, contre 30% d'hommes ou femmes nés en France de deux parents nés en Algérie.

Cela ne signifie pas pour autant comme le note justement Jocelyne Césari une indifférence ou un abandon de la référence islamique qu'ils considèrent comme une partie de leur patrimoine culturel et de leur héritage familial.

“Le terme islam est associé à des séquences de la vie familiale, notamment à l’occasion des fêtes ...Ensuite ce terme est aussi associé au respect dû aux croyances et pratiques parentales sans que cela implique un même conformisme de la part des sujets concernés. En fait, ils montrent peu de connaissances de la tradition islamique et des prescriptions rituelles qui en découlent.”¹

L’enquête rend compte de 10 % de jeunes gens d’origine algérienne pratiquant régulièrement une religion, et un peu plus chez les jeunes femmes, soit dans les deux cas le double de la moyenne nationale.

% ligne enquête INED	pas de religion	pas de pratique	pratique occasion.	pratique régulière
HOMMES				
Nés en France de deux parents nés en Algérie	30	38	22	10
Nés en France d'un parent né en Algérie	60	27	6	7
Moy.français	27	42	26	5
FEMMES				
Nées en France de deux parents nés en Algérie	30	28	24	18
Nées en France d'un parent né en Algérie	58	23	13	6
Moy.Françaises	20	35	36	9

Source INED 1992.

Notre enquête compte seulement 15% des enfants de familles maghrébines allant à l’école coranique. Le rite du ramadan est pratiqué à plus de 80% par l’ensemble des familles. Leurs enfants ne le pratiquent pas dans la majorité (il est souvent précisé comme explication: “trop jeune”). Il est à relever dans l’enquête qualitative l’emploi fréquent du terme de carême pour signifier ramadan et de baptême pour circoncision. Les enquêtés de l’INED qu’ils soient immigrés ou nés en France de parents immigrés ont répondu aussi aux deux tiers pratiquer le jeûne du ramadan. Les femmes montrent un

1) J.Césari (1994). p.54.

plus grand attachement à l'observance du jeûne annuel. La pratique de la viande hallal est très bien suivie par les immigrés mais l'enquête de l'INED précise que les immigrés déclarant ne jamais manger de la viande non hallal sont très peu nombreux (4% des personnes nées en Algérie).

Le lien au pays dans notre enquête a été mesuré à partir de deux questions. La première précise le lieu de la cérémonie du mariage : près de 50% des enquêtés ont répondu s'être mariés religieusement dans le pays d'origine. 63% se sont connus dans le pays d'origine. Notre questionnaire ne posait pas la question du mariage préférentiel dans la parenté . L'INED note un recul du mariage entre cousins germains dans les familles originaires d'Algérie et du Maroc. Les personnes arrivées en France encore célibataires, comme c'est le cas chez nos enquêtés, sont moins souvent mariées avec quelqu'un de leur parenté que les immigrés entrés déjà mariés. La seconde question dans notre enquête qui mesure le lien au pays , porte sur la fréquence des visites au pays d'origine (les réponses ont été données avant les récents événements politiques en Algérie). Les visites sont à ce moment là fréquentes¹.

Familles/ lien au pays	visite au pays d'origine				
	chaque année	2, 3 ans	4 ans et plus	jamais	total %
échantillon	17	62	13	8	100

L'analyse des pérégrinations des familles maghrébines dans la ville, que nous développons à la suite, reprend la question du rapport au pays d'origine moins dans l'attente d'un retour possible que dans l'enracinement de pratiques ethniques locales. En témoigne par exemple la création dans le milieu des années quatre-vingt d'espaces publics comme le marché aux puces, espace marchand et culturel géré par des commerçants maghrébins et ouvert à l'ensemble des marseillais.

La mesure de la mobilité quotidienne dans la ville est maintenant appréhendée à partir des déplacements quotidiens de ces hommes et de ces femmes, au nord comme au sud de la ville.

1)Après les événements politiques en Algérie, les entretiens nous font part de visites moins fréquentes. Les enfants adolescents sont les plus réticents : le climat qui règne en Algérie n'est plus synonyme de fête, de vacances. Les parents nous disent continuer à aller voir la famille.

3.4. Pérégrinations dans la ville

Azouz Begag note que dans les études de transport un déplacement est le mouvement d'une personne d'un point à un autre, motivé par la réalisation d'une activité. Cette notion de déplacement est apparemment claire s'agissant des déplacements segmentés domicile-travail. Mais quand il s'agit d'autres occasions de déplacements moins réglés, les achats, les loisirs, la promenade, il faut nuancer la définition du déplacement qu'admettent les études de transport. Tout un ensemble d'activités ne peut être saisi par la notion de déplacement définie par l'économie ou la socio-économie des transports.

La question se pose alors de savoir s'il est pertinent de distinguer le monde de la mobilité de celui de la non mobilité, parce que la limite entre les deux est insaisissable : "en été, aller s'asseoir sur la pelouse pour y bavarder ou faire une partie de football entre copains, est-ce se déplacer ou non? Faire quatre pas pour se rendre chez le voisin et faire un brin de causette, est-ce se déplacer ? Ou prendre sa voiture pour aller chercher des cigarettes et un journal au tabac situé à 300 mètres de chez soi ?"¹.

Les chercheurs de l'école de Chicago ont été les premiers à différencier certains déplacements de la mobilité : "en soi, le déplacement n'est ni une preuve de changement, ni de croissance. En fait, il peut être de nature fixe et stable, destiné au contrôle d'une situation constante, par exemple pour un déplacement routinier. Le déplacement significatif pour la croissance implique qu'il y ait modification du déplacement en réponse à un nouveau stimulus ou à une nouvelle situation. Une telle modification des déplacements est appelée mobilité." (R.Park).

Nous avons pris en considération les déplacements quand ils étaient le signe d'une appropriation sociale du lieu, d'une tactique de différenciation sociale.

Certains déplacements routiniers, réguliers, en direction des quartiers sud de la ville, sont significatifs d'une stratégie de désenclavement, de distinction sociale.

Il s'agit ici de souligner les pratiques quotidiennes étendues des familles maghrébines qui ne sont pas limitées au seul quartier Belsunce ou encore

1)A.Begag (1991) p.27.

la famille amène à préciser des lieux de sociabilité familiaux et féminins de la ville.

Immobilité/mobilité : pratiques spatiales sexuées à Belsunce



Hommes au café et hommes place d'Aix
(Photos Fatima RHAZI)

Ces photos sont exemplaires de la présence masculine à Belsunce¹. Les hommes sont immobiles assis au café ou attendant place d'Aix l'heure de la prière.

1) Pour réaliser ces photos nous avons effectué un reportage avec Fatima Rhazi, reporter photographe à Belsunce (c.f. entretien chap.II)

Les femmes maghrébines sont moins visibles. Elles sont mobiles dans les rues. Leurs déplacements sont motivés : achats, horaires d'école... La rue Longue des Capucins qui traverse le quartier Belsunce et la Canebière pour déboucher au marché Noailles, est rythmée par leur va-et-vient quotidien.



Femme allant au marché
rue Longue.
(Photo Fatima RHAZI)

Des rues évitées, des lieux appropriés...

Certaines rues du quartier Belsunce sont évitées par les femmes. Le bar semble être le lieu emblématique de l'image négative du quartier. C'est un espace de déchéance d'où les ennuis commencent (bruits, disputes). C'est aussi l'espace des hommes. Les femmes opèrent ainsi une classification des

rues à fréquenter, en fonction de la présence ou non de bars, et mettent au point des tactiques d'évitement :

"Là c'est bien, c'est à partir de l'école jusqu'au boulevard d'Athènes...La rue des Convalescents, une moitié y a des bars, y a du monde, l'autre moitié c'est bien...J'aime pas circuler dans ces rues, alors je marche vite."
(femme algérienne, mari ouvrier)

"là où y a des bars j'y vais pas. Pour aller à l'école je fais tout un chemin pour pas prendre la rue Dominicaines."

(femme algérienne, mari commerçant algérien)

"Moi je préfère passer Bd d'Athènes, Cours Belsunce, là c'est à tout le monde, on a le droit de marcher quand même !"

(femme tunisienne, mari entrepreneur algérien)

Elles préfèrent emprunter les grandes artères plus anonymes du quartier. C'est moins une tactique de fuite des lieux stigmatisés que l'évitement d'un espace masculin privatisé.

D'autres lieux dans le quartier, comme le hammam, sont investis par les femmes. Ces lieux sont discrets aux façades relativement neutres.



Femme se rendant au
Hamam (Bâtiment XVIIIe)
Photo Fatima RHAZI

Elles s'y rendent le plus souvent le dimanche avec les enfants et des amies. C'est une pratique régulière pour celles qui n'ont pas de salle de bain. Elle le devient moins quand l'appartement a ce confort.

"Avant oui, j'y allais tous les dimanche . Avec les enfants c'était obligé, on n'avait pas de salle de bain à l'époque. Mais maintenant j'y vais moins, que pour les grandes occasions, pour les fêtes, quand on a un baptême ou une chose comme ça".

(femme algérienne, mari commerçant algérien).

Le centre social¹:

Ce lieu institutionnel est aussi investi par les femmes maghrébines du quartier. Si la grande majorité des femmes interrogées disent fréquenter rarement ou pas du tout le centre social, certaines participent aux ateliers cuisine et couture et utilisent ses salles à l'occasion de fêtes. La fête du quartier Belsunce organisée par le centre social est un moment de grand investissement pour certaines de ces femmes.



Préparatifs du repas de fête du quartier
Photo Fatima RHAZI

1) Nous reviendrons sur l'analyse du poids institutionnel local du centre social (c.f. chapitre V).

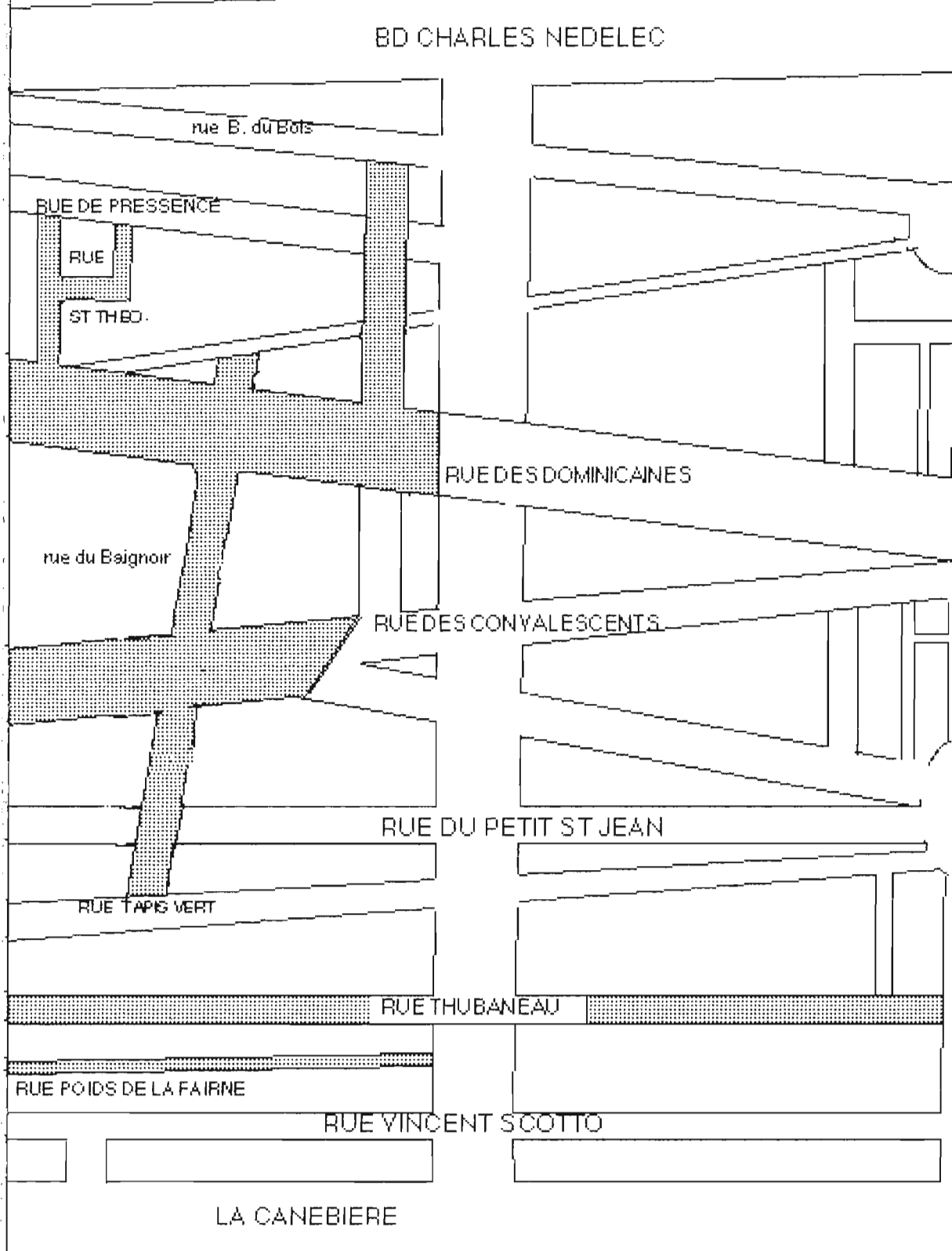


Mariage au Centre social
Photo Fatima Rhazi

Pérégrinations au sud comme au nord de la ville

Mais les déplacements des familles maghrébines ne sont pas cantonnés au seul quartier Belsunce et Noailles ou encore au seul secteur populaire nord de la ville. Elles sillonnent tout autant le côté nord de la ville (Camille Pelletan, Marché aux puces ou plus loin Plan de Campagne) que le secteur sud (rue saint Ferréol, Castellane, Parc Borély et plus loin Bonneveine). Les femmes interrogées disent aller occasionnellement dans les magasins arabes, pour acheter des verres à thé ou pour amener la famille venue du pays. Elles préfèrent se rendre sur les commerces de la Canebière (Les grandes et moyennes surfaces comme Centre Bourse, C&A et Baze principalement).

Rues et parties de rues évitées
par les femmes maghrébines
du quartier Belsunce





Achats à Baze sur la Canebière
Photo Fatima Rhazi

“Au Centre Bourse c’est comme si je suis attirée , j’y vais tout le temps. ”
(Femme algérienne, mari commerçant algérien).

“ Souvent je vais au Centre Bourse pour rien, pour un croissant pour ma fille, on regarde et puis on s’en va ”
(femme algérienne, mari inactif algérien)

Elles combinent alors achats et flânerie . Les rues commerçantes qu’elles jugent chics comme les rues Saint Ferréol, rue de Rome, rue Paradis deviennent lieu de promenade :

“le mercredi avec mes enfants, on va se promener rue Saint-Ferréol. Là je suis tranquille y’a pas de voitures (rue piétonne) moi je regarde les vitrines, après je les amène au Mac Donald ”
(Femme algérienne mari ouvrier algérien).

Les marchés de la Plaine et de Castellane sont également souvent fréquentés par elles. Leurs déplacements quand elles sont seules se font plus volontiers à pied, quelquefois en bus et assez rarement en métro.

"Moi, c'est tout à pied. comme ça, je visite. Le métro je le prends pas. C'est à pied ou avec le bus. Mais quand je suis seule je marche loin, à Castellane, à Prado. Je promène."

(Femme algérienne, mari algérien inactif)

Les familles qui ont une voiture vont régulièrement une à deux fois par mois dans les grandes surfaces comme Carrefour Merlan, Géant casino de la Valentine et Carrefour Bonneveine. Elles y vont avec mari et enfants.

Plan-de-Campagne est aussi une des sorties fréquentes du dimanche. On y passe la journée avec pique-nique dans la campagne avec des amis ou des membres de la famille.

"Le dimanche quand il fait beau, je les sors. On va par exemple à Plan-de-campagne. On mange un morceau, là-bas, dans les pins. Les enfants, ils peuvent courir. Moi, je mets la balançoire. On peut jouer aux boules. Après on fait quelques courses. Et voilà on rentre."

(Mari algérien, ouvrier qualifié, 43 ans, femme algérienne, trois enfants).

Les soirs d'été, c'est la plage du Prado, lieu public et central, qui est le point de rendez-vous de plusieurs familles :

"L'été, on fait la plage comme en Algérie. On va manger ensemble à Prado, avec la famille, des amis. "

(Femme algérienne, mari inactif).

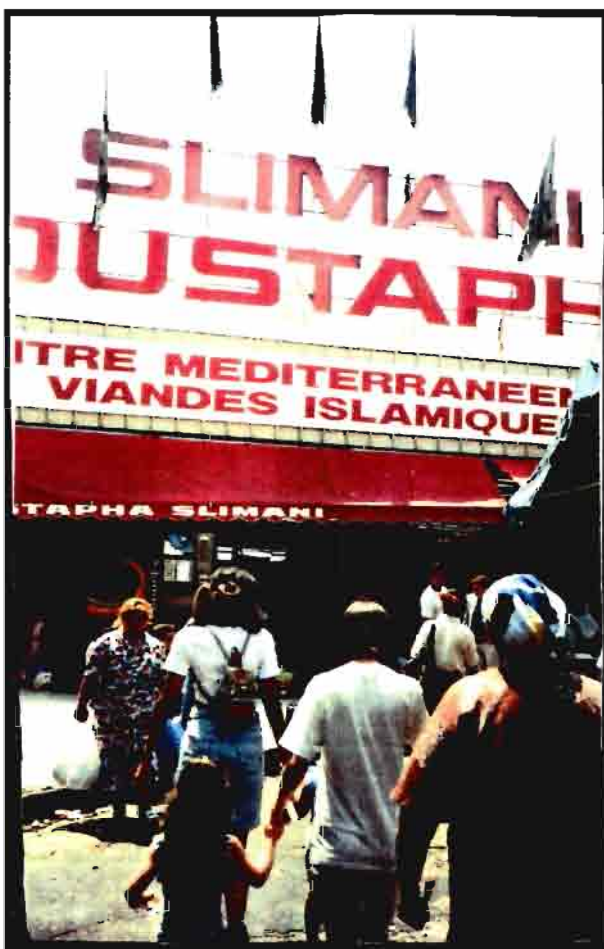
D'autres lieux publics périphériques dans Marseille créés fin des années quatre-vingt comme le marché aux puces de la Madrague et les abattoirs à Saint-Louis (le jour de l'Aïd-el-kébir) remplissent une fonction centralisatrice pour la communauté maghrébine venue du centre ville, de la périphérie comme des communes voisines¹.

Le marché aux puces de Marseille créé en 1989, est une des sorties familiales du dimanche matin pour les familles. Elles le fréquentent comme lieu marchand (viandes et légumes), comme lieu de sociabilité ("*là-bas c'est un peu comme en Algérie*"), et aussi comme lieu culturel.

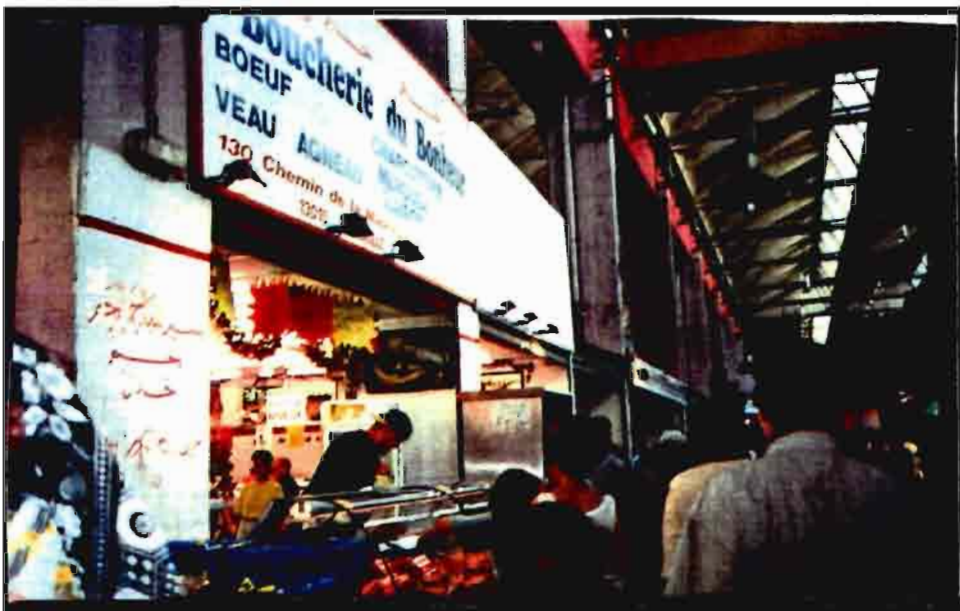
Des fêtes y sont organisées. Les femmes viennent y écouter des chanteuses arabes. Une femme de commerçant boucher à Belsunce nous dira fêter régulièrement l'Aïd el Kébir au marché aux puces .

1) Michel Péraldi a souligné le poids économique du lieu dont le réseau dépasse l'échelle régionale. Cf. *Revue Européenne des migrations internationales*, "Marseille et ses étrangers" (1995).

S'il y a une inscription ethnique (boucheries de viande hallal, restaurants maghrébins) il se veut ouvert à l'ensemble de la population marseillaise (marché et grand entrepôt dans lequel se trouvent quarante boutiques d'antiquaires, une foire à la brocante, et où des expositions de peintres provençaux sont organisées).



Boucheries islamiques
du marché aux puces



Le site se divise en différentes fonctions : en entrant, le marché aux puces traditionnel avec son mélange de ventes (quincaillerie, vêtements, chaussures, pains) et quelques restaurants et cafés; l'entrepôt des antiquaires qui trône avec son entrée des artistes peinte en façade; au fond un hangar de commerces maghrébins (primeurs, poissons, épices) où s'organise aussi des concerts de musiques arabes et un coin boucherie de viande hallal.

Dans l'incessant va-et-vient, nous percevons tout de même une distinction, dans la fonction comme dans la fréquentation de populations, entre l'entrepôt des antiquaires et le hangar plus marqué par la présence maghrébine.

Un autre lieu comme les abattoirs devient pour un temps, le jour de la fête du mouton, un lieu de fête religieuse et de rencontre pour la population musulmane immigrée de la ville et des communes environnantes. C'est la présence des hommes qui dominent dans ce lieu, quelques enfants sont venus voir.

Un jeune beur de vingt ans venu d'Aubagne avec son père nous explique *"ici c'est vrai ça fait comme on dit un peu usine. C'est pas traditionnel comme on fait en Algérie. Mais ce qui a de bien c'est que mon père retrouve plein de monde qu'il connaît et qu'il avait perdu de vue.."* Plus loin, il précise *"moi je suis venu apprendre comment ça se passe. C'est important. En principe c'est le père qui égorge le mouton pour l'ensemble de la famille, s'il peut pas c'est son frère ou le fils aîné. Il faut un homme de confiance."*

Les femmes sont restées chez elles. Elles auront à charge le partage du don entre les membres de la famille élargie. La part du pauvre sera répartie équitablement *"c'est un peu comme les restos du coeur, on va par exemple donner quelques côtelettes à un étudiant, un peu plus pour une famille ou pour des hommes en foyer"*.

Pour fêter l'Aïd el Kébir, les familles interrogées disent soit aller aux abattoirs, soit commander le mouton chez le boucher, soit encore nous avouent-elles le faire dans leur cour.

"C'est la fête. J'ai acheté le mouton aux paysans. On le tue dans la cour de ma copine."

- Et dans le quartier, est-ce que c'est aussi la fête ?

"Non, ici c'est chacun sa maison. En Algérie, on sort. Ici non. On va partager à celui qui a pas. On garde pas tout. Après le soir, on invite les amis. On va chez Mme Lamri, elle invite Mme Marzouki, et les Zildame."

(Algérienne, trois enfants, mari d'origine algérienne, chômeur).

3.5. Les configurations temporelles du territoire identitaire

Les données quantitatives et l'analyse des pérégrinations ont permis de replacer certaines caractéristiques des familles à l'échelle urbaine et nationale.

La question posée ici est celle des modes d'articulation entre configurations sociales et temporalités urbaines.

A partir de notre corpus, nous présentons une typologie qui rend compte de modes d'inscription des immigrés dans Belsunce, de différents comportements temporels des familles maghrébines au sein d'un territoire urbain lui-même en transformation¹. Il s'agit de définir le quartier Belsunce comme lieu où se composent et coexistent différentes configurations temporelles identitaires.

Quatre configurations temporelles sociales et urbaines ressortent de l'étude du terrain et de la confrontation théorique d'auteurs comme Burgess, Halbwachs, Tarrius, Lepetit, pour qualifier le rapport des familles maghrébines au quartier Belsunce : **une aire urbaine conservatoire, une aire urbaine finalisée, un territoire identitaire sédimenté, un territoire communautaire reconstitué.**

La définition des **deux premiers territoires identitaires** (aire urbaine conservatoire et aire finalisée) classiquement développée par Burgess rend compte **d'une temporalité locale stabilisée (un espace stable déjà constitué) sur laquelle prend appui la mobilité sociale du groupe. Les deux derniers territoires** (identitaire sédimenté et communautaire reconstitué) définissent

1) La typologie concerne les familles de première immigration installées depuis au moins sept ans dans le quartier Belsunce. Nous prenons tout de même en considération la mise en garde de François Héran qui souligne le poids explicatif changeant de la variable ancienneté : l'ancienneté résidentielle joue globalement dans le sens d'un accroissement des relations intenses, mais elle passe un seuil où sa pertinence sur la sociabilité s'amointrit. "L'ancienneté de l'installation dans le logement est un facteur dont il ne faut pas surestimer l'importance. Passé les premiers temps de l'installation, l'isolement vis-à-vis des voisins s'atténue fortement; trois années environ suffisent pour qu'il descende sous la barre des 10% de ménages. Les échanges de services se situent d'emblée à un niveau élevé. Seul l'établissement de liens étroits prend du temps : il n'atteint son maximum qu'à l'approche de la dixième année de présence, pour connaître ensuite un déclin léger mais néanmoins sensible." (Héran F., 1987, p.46). De plus, comme l'a écrit Claire Bidart, le poids de l'ancienneté individuelle est étroitement soumis à l'ancienneté moyenne dans le milieu résidentiel (Bidart, C., 1993, p.225).

une localité dans la dynamique reconstituée par les temporalités des groupes sociaux.

Entre les formes de captivité ou de fuite de la population immigrée, on oppose d'autres formes intermédiaires du rapport de mobilité et d'enracinement au quartier Belsunce, d'autres formes de territorialité.

L'identification de configurations temporelles repose sur la prise en compte et la combinaison de trois indicateurs temporels. Chaque indicateur temporel est lui-même défini à partir de divers critères combinés :

- **Le temps de la mobilité sociale**, celui des itinéraires professionnels, résidentiels et scolaires de l'homme, de la femme et des enfants. Des indications sur la position de l'individu avant l'immigration complètent cette analyse (formation et emploi au pays, celui des parents, statut résidentiel). La nature et l'évolution du rapport au pays d'origine sont incluses dans l'itinéraire familial.

Nous replaçons les itinéraires résidentiels, professionnels, scolaires dans un calendrier familial pour mesurer quels sont les fronts de mobilité qui ont été à un moment donné privilégiés, abandonnés, repris.

Il ne s'agit pas de reconstituer le passé en projet familial d'intégration linéaire et prédestiné mais de construire dans ses grandes lignes les événements qui font date pour ces familles, les moments accidentés, les impasses et les remises en question.

- **Le temps des déplacements quotidiens dans la ville**. Bien plus que le trajet de chez soi au centre commercial, en bus ou à pied, la mobilité met en jeu un type de rapport à l'autre. Elle affecte l'identité des individus, des espaces et des territoires.

Les déplacements quotidiens indiquent une manière de se comporter dans la ville, une sociabilité ou non de proximité. Ils rendent compte d'une perception et d'une représentation de la ville. Des rues sont évitées, d'autres préférées. Ils évoluent aussi dans le temps avec une meilleure connaissance de la ville et accompagnent une position sociale changeante.

- le temps de la transformation du lieu.

Est étudié la requalification sociale de l'espace du quartier Belsunce dans le temps. L'enracinement des familles maghrébines à Belsunce n'a eu de cesse d'être confronté aux transformations menées par les politiques urbaines dans ces vieux quartiers populaires du centre ville marseillais. Prendre des familles maghrébines qui d'une manière ou d'une autre ont vécu depuis la fin des années soixante la rénovation, la réhabilitation, les politiques urbaines DSQ puis DSU, actuellement le projet Euroméditerranée, amène à reposer le rapport de leurs itinéraires sociaux aux politiques. Dans quelle mesure ces transformations participent-elles au processus de socialisation, à un repositionnement social dans la société locale ? Permettent-elles une mobilité interne pour une catégorie sociale de la population maghrébine ? Dans quelle mesure influencent-elles les pratiques quotidiennes et leurs représentations ?

- La première configuration : une aire urbaine conservatoire

Elle caractérise un espace et un temps arrêtés de la trajectoire sociale. Sa configuration est celle de l'aire urbaine où se constitue indéfiniment le groupe communautaire.

Nous l'avons nommé conservatoire pour le caractère relativement stabilisé et inchangé des pratiques quotidiennes et de la sociabilité dans le quartier, la relation constante de coopération avec les touristes ou compatriotes récemment arrivés dans le quartier. Les transformations urbaines se définissent dans leurs pratiques et dans leur représentation comme exogène au local.

Cette figure définit dans notre échantillon des familles dont la mobilité professionnelle et résidentielle est bloquée. Leur situation précaire est ancienne.

Cette forme caractérise douze couples de notre corpus.

- La deuxième configuration est celle de l'aire urbaine finalisée

Elle s'inscrit dans un espace-temps segmenté de la trajectoire sociale. Le temps dans Belsunce est finalisé par la sortie hors quartier. A la temporalité de la mobilité sociale est associée la forme locale de l'étape, d'une aire urbaine à une autre.

L'assimilation est classiquement décrite depuis les chercheurs de l'école de Chicago par la succession d'aires urbaines accompagnant une ascension sociale.

Neuf couples de notre corpus entrent dans cette deuxième forme.

La description de la sortie de la première aire d'installation caractérise au plus près un groupe de notre échantillon. La sortie à venir du quartier Belsunce constitue pour eux le faite d'une trajectoire résidentielle, vecteur de leur mobilité sociale. L'activité professionnelle du mari est en pleine ascension. C'est dans ce groupe que nous trouvons par exemple le parcours de maris, anciens manutentionnaires, non diplômés, aujourd'hui entrepreneurs.

Leur séjour dans Belsunce est considéré comme une étape provisoire. Ils visent les grands axes centraux comme deuxième aire mixte d'habitation : République, Canebière, Charles Nédélec, Colbert, rue de Rome, ou économisent pour acheter une maison dans les petites villes périphériques de Marseille (Bouc-Bel-Air, Pennes-Mirabeau...).

Ils s'inscrivent dans une mobilité de fuite. Leur rapport au quartier et à ses habitants est distant.

Leurs pratiques quotidiennes de consommation, ou de loisirs se situent hors quartier, dans la ville ou hors Marseille (Plan de campagne, Aubagne). Les déplacements dans la région sont fréquents. Les transformations urbaines du lieu n'ont pas modifié leurs pratiques quotidiennes et leur représentation du lieu.

Les deux dernières configurations familiales se définissent particulièrement dans la dynamique urbaine locale :

-La troisième configuration se caractérise par un temps de la migration interne : sa forme urbaine est celle du déplacement du territoire communautaire qui se reconstitue en points nodaux successifs dans le local.

Cette configuration temporelle qualifie au mieux les petits commerçants du quartier qui conjuguent dans Belsunce une localisation résidentielle et la nécessité d'un regroupement professionnel.

Elle représente quinze couples dans notre corpus.

Ce sont eux qui constituent là où ils se posent le quartier communautaire arabe.

Principale cible des politiques urbaines qui rénovent ou réhabilitent le lieu de leur implantation, ces familles reconstituent le territoire identitaire un peu plus loin mais toujours dans le secteur Porte d'Aix : leur déplacement collectif se caractérise par la traversée de la rue. C'est ce que nous désignons par migration interne.

Ils entrent en partie dans la description d'Alain Tarrius. Leur activité commerçante les fait tenir un lien constant avec le pays d'origine et les compatriotes touristes. Leur renommée provient d'un large réseau économique qui dépasse le simple quartier et la ville en direction du tourisme maghrébin, mais elle provient aussi d'une ancienneté locale. C'est ce qui différencie notre analyse de celle d'Alain Tarrius qui privilégie la temporalité de la migration à l'échelle internationale à celle de l'enracinement local. Depuis leur arrivée en France dans les années soixante, ils n'ont connu que le secteur de la Porte d'Aix (successivement Butte des Carmes, Belsunce, Camille Pelletan). Après avoir connu une période faste jusqu'en 1987, ils vivent à présent les difficultés économiques du commerce.

- La quatrième configuration est celle du territoire identitaire sédimenté.

Aux formes urbaines classiques de *passage* et de *marquage* qui qualifient le rapport de l'immigré à la ville, nous ajoutons celle du *emploi* qui définit un local où coexistent au présent des formes sociales et urbaines anciennes.

Treize couples sont représentatifs de cette dernière figure.

Ils ont vécu au plus près les transformations successives du secteur de la Porte d'Aix (rénovation de la Butte des Carmes puis réhabilitation de Belsunce). Ils font partie, contrairement aux groupes des commerçants, du quota de 10% de locataires maghrébins par immeuble réhabilité officieusement négocié entre les sociétés HLM et la municipalité. Leur implantation ancienne se caractérise par une mobilité résidentielle interne au quartier Belsunce, depuis l'hôtel meublé du départ au logement social réhabilité de la rue d'Aix, en passant par le T1 vétuste. A ces changements de logements et de rues dans le quartier ont correspondu une mobilité sociale et une modification de la sociabilité de voisinage. Une sociabilité nouvelle coexiste avec l'ancienne.

Ils gardent d'anciens voisins. Leur sociabilité ancienne s'est forgée dans l'expérience commune des mutations du lieu.

Ils concilient aujourd'hui le lien communautaire local (fêtes religieuses chez des amis maghrébins du quartier, fréquentation du hammam) au voisinage des français de l'immeuble.

Ils font référence à un passé non vécu, celui bourgeois du quartier.

Leur modèle de référence sociale est tout à la fois : leur nouveau voisinage (les Français de l'immeuble auprès de qui ils demandent des conseils d'orientation scolaire pour leurs enfants) et les commerçants maghrébins du quartier qui font partie de leur réseau d'amis¹.

Ces temporalités peuvent se concilier dans une même analyse.

Maurizio Gribaudo, on l'a vu, concilie une conception temporelle locale du remploi à celle d'aires successives pour caractériser **un cycle d'intégration urbaine intergénérationnel** :

1ère génération	->	2ème génération	->	3ème génération
vieux quartiers centraux		banlieues		centre rénové.

1) "On peut supposer que le simple fait de la proximité spatiale est à soi seul producteur d'un certain nombre d'effet. Si l'espace résidentiel n'est pas un *système* d'interaction, il suscite en revanche des *occasions* d'interaction ou au moins des *situations* de co-présence entre habitants du même immeuble ou du même voisinage." (Grafmeyer Y., 1991, p.26).

3.5.1. Une aire urbaine conservatoire ¹

Un temps et un espace bloqué

Nous désignons par conservatoire un rapport à l'espace local des personnes interrogées (itinéraire social, sociabilité, pratiques quotidiennes) qui perdure depuis leur arrivée dans le quartier et qui n'a pas été directement perturbé par les transformations urbaines du lieu. Leur représentation du quartier est celle d'un quartier qui "n'a pas bougé".

"Y a 53 ans que j'suis dans le quartier et y a rien qu'a bougé. Le quartier il a toujours été tranquille, toujours sympathique."

(ouvrier algérien, retraité)

Transformations dont ils se sentent politiquement et économiquement écartés et dont ils pressentent la menace comme une fatalité *"un jour ou l'autre ça peut nous tomber dessus."*

Pour la typologie nous insistons sur quatre principaux axes d'analyse : un itinéraire professionnel et résidentiel actuellement bloqué ; une sociabilité de quartier (pratiques de consommation ; voisinage) ; une représentation locale inchangée ; une position d'entraide envers les compatriotes récemment immigrés.

Une trajectoire résidentielle et professionnelle bloquée :

Cela caractérise les familles dont la situation professionnelle et résidentielle a peu évolué depuis leur première installation dans le quartier ou qui vivent une situation plus difficile qu'au début de la formation du couple. Il s'agit de familles sur les douze interrogées, les plus défavorisées de notre échantillon. Les ressources financières de la famille sont faibles. Les revenus provenant d'aides sociales (RMI, allocations familiales) sont pour certaines les principales entrées régulières d'argent. Ils sont retraités avec une petite retraite, invalides, chômeurs. Il y a ceux, hommes ou femmes vivant d'activités non déclarées (travaux de maçonnerie, services à domicile). Peu

1) Nous empruntons le terme de conservatoire à Jean-Luc Pinol qui l'utilise pour désigner les quartiers à mobilité limitée (Pinol, J.L., 1991, p.249).

de femmes mariées ont un emploi dans ce groupe. Les maris nous disent ne pas accepter que leur femme aillent travailler. *"Ma femme si elle travaille, c'est un déshonore pour moi."* L'activité professionnelle féminine est cependant acceptée dans quelques cas par le mari quand l'emploi, comme des travaux de couture rémunérés, s'effectue au domicile.

Ils sont majoritairement dans l'obligation de rester dans leur logement actuel. Ils sont dans l'impossibilité de répondre à leur désir soit de retour vers le pays d'origine, soit de trouver un logement en périphérie urbaine, soit de déménager pour un autre logement dans Belsunce.

Trois couples dans notre échantillon représentent ceux dont l'obligation de rester se mesure par l'impossibilité actuelle de repartir en Algérie. Les entrevues ont été difficiles avec ces trois couples. Les personnes ont accepté un entretien au sein même de l'école. Les maris sont venus seuls au rendez-vous. Devant notre demande de rencontrer la mère de famille, les maris ont prétexté une fatigue ou une mauvaise prononciation du français. Une institutrice nous précisera que ces mères de familles viennent rarement à l'école, c'est le mari ou un ami qui récupèrent les enfants à l'école.

Le mari Algérien est dans ces trois couple âgé de plus de cinquante cinq ans. De parents paysans, les hommes sont venus en France à l'âge de 18 ans et ont commencé leur premier emploi en France. Ils ont appris le travail sur le tas dans la maçonnerie ou la ferrallerie. Ils ont peu ou pas connus l'école (jusqu'à l'âge de 8-9 ans). Ils sont actuellement invalide, retraités avec une petite retraite *"J'ai perdu les papiers. Je sais pas. J'ai travaillé toute ma vie mais j'ai beaucoup pas déclaré."*

Ils n'abandonnent pas aujourd'hui l'idée de retour au pays d'origine.

"J'ai dit sur la tête de mes enfants, je retourne. A ma mort peut-être mais je retourne"

(Algérien, 65 ans, retraité).

"On attend. Pour l'instant c'est pas possible. J'ai mon beau-frère il a acheté un commerce là-bas, une boulangerie. Il m'a dit si ça marche mieux tu viens. Alors j'ai dit à ma femme on attend encore un peu et si ça marche on y va. Elle, elle veut partir. Ça lui plaît pas, le monde tout ça, Ça lui plaît pas."

(Algérien inactif au chômage avec indemnités, 55 ans)

Leurs femmes sont venues les rejoindre tardivement en France dans les années quatre-vingt. La famille nombreuse est éclatée entre la France et l'Algérie. Les enfants sont aujourd'hui adolescents ou adultes.

"J'ai sept enfants. Y'en a un peu de partout...un à Lyon, à Paris, en Algérie, ici. Ils travaillent un peu partout. Là où y a le travail il faut aller. C'est comme moi, j'étais un peu partout . Là où y avait du boulot, je répondais présent."

(Algérien, invalide, 57 ans).

Le mari se déplace moins que par le passé. L'âge lié à des problèmes de santé fréquents dans ce groupe sont les explications données à des déplacements quotidiens limités.

"Avant oui, j'allais en courant même. Maintenant ça me dit rien, J'ai plus la santé. Je fais trois courses et je rentre. "

(Algérien, 70 ans, retraité)

Quatre familles désirent quitter le quartier :

Les maris dans les couples sont plus jeunes que dans le précédent groupe. Ils sont au chômage de longue durée. La famille a comme seul revenu fixe les allocations familiales ou le RMI. Les pères de famille n'ont pas connu dans leur parcours professionnel de période stable. Ils ont connu "les petits boulots" non déclarés, des périodes courtes comme manutentionnaire.

Les femmes sans activité professionnelle sont à la recherche d'un emploi. Elles sont ouvertes à une sociabilité de quartier. Elles ont un contact régulier avec le voisinage. Ce sont elles qui viennent chercher leurs enfants à l'école. Le nombre d'enfants est plus restreint que dans le premier groupe avec trois ou quatre enfants. Elles parcourent à pied le centre ville.

C'est un public connu des assistantes sociales.

Ces familles font régulièrement la demande d'un logement en périphérie. Leur sociabilité de voisinage ne les empêche pas d'avoir une image négative du quartier et un désir d'en partir. Le quartier central est jugé trop ouvert et dangereux pour leurs enfants, leur appartement petit et insalubre.

"Moi c'est pour mes enfants que je veux partir, c'est un quartier de drogue. On peut pas les laisser dehors tout seul. Et en HLM les appartements c'est autre chose, y a une salle de bain, les pièces sont belles. J'ai vu, ma soeur elle est à la Rose. Moi je préfère. Ici c'est humide, y a pas de salle de bain."

(Française d'origine Algérienne, séparée, 47 ans, quatre enfants, Rmiste)

Il y a enfin cinq familles dans notre échantillon qui désirent quitter leur logement (les démarches pour déménager sont chaque fois vaines), mais ne veulent pas quitter le quartier qu'elles apprécient et qu'elles considèrent plus économique que la périphérie (transports, consommation). Les mères de familles seules, séparées ou divorcées, sont inactives. Les pères de famille sont chômeurs de longue durée.

Portrait :

Mme B. est d'origine algérienne. Elle a 38 ans et n'est jamais allée à l'école. Ses parents aujourd'hui décédés étaient paysans. Elle s'est mariée en Algérie à un Algérien. En 1980, elle est venue retrouver son mari qui travaillait en France depuis l'âge de dix-huit ans. Son mari n'a jamais connu un emploi stable. Il donne de temps en temps "un coup de main" à son oncle dans la maçonnerie. Ils perçoivent le RMI. Le couple a trois enfants. Deux en maternelle et une fille inscrite au CE2 à l'école catholique de Belsunce¹. Au moment de l'entretien à domicile seule la femme nous reçoit. C'est un mercredi après-midi les enfants regardent la télévision. L'entretien se déroule dans la cuisine. L'appartement est un T1, ils y vivent depuis 12 ans. Un rideau sépare la chambre commune des parents et des enfants avec la salle à manger. Depuis son arrivée en France Mme B. n'a connu que ce logement. Le couple n'est retourné qu'une fois en Algérie. Elle nous explique que son mari n'y tient pas, ayant moins d'attaches qu'elle en Algérie. Elle a trouvé des heures de ménages non déclarées. Mme B. nous fait part des difficultés à trouver un logement auprès des propriétaires du quartier comme des sociétés HLM :

"vous savez c'est rare qu'un propriétaire nous donne un appartement; La mairie nous dit vous n'avez pas à habiter chez nous. Quand on demande un appartement on te répond même pas. Je suis partie aux HLM, je voulais à côté rue de la République, y avait des immeubles de la mairie. J'ai demandé, ils veulent pas. J'ai jamais eu de réponse. Sinon je cherche dans le quartier. Y avait un appartement en face. Ils m'ont demandé les reçus de loyers, les fiches de payes y en a pas. Mais j'ai dit je paye mon loyer, j'ai les

1) Nous reviendrons plus précisément sur ce choix d'école dans le chapitre V.

allocations de mes petits. Comment je fais ici. Finalement non...mais si y a un quartier qui est bien comme ma rue, je prends."

Le sentiment que les institutions (mairie, logeur) bloquent leur démarche et leurs efforts est fortement ressenti.

Si le logement est trop petit, l'immeuble et la rue sont appréciés.

"Ici c'est calme c'est comme un chalet. Si je peux trouver plus grand même sur mon palier, je suis contente."

La comparaison de l'immeuble à un chalet revient souvent dans les entretiens. C'est l'image de la petite maison sur deux étages où tout le monde se connaît. Les immeubles de la périphérie n'ont pas cet attrait. Les logements en HLM quand ils sont demandés, sont ceux situés dans le centre ville.

"Jamais de la vie je demande aux HLM ! Pour mes enfants, pour tout. Moi je veux un logement comme ici, y a trois locataires c'est tout , on s'entend bien."

Les appartements réhabilités ne sont pas jugés accessibles :

"Ah ces appartements, ils sont beaux, mais il en faut hein , franchement ça fait un bout de temps que je cours pour ça....De toute façon, là-bas, c'est pas pour nous."

Le sentiment d'une menace ressort. Menace d'être expulsés de leur logement. Menace des transformations jugées certes lointaines mais qui peuvent atteindre leur proximité :

"Un jour ou l'autre ça peut nous tomber dessus, sans prévenir. hein. A la rue du Petit Saint-Jean, une partie y a plus rien. On sais jamais avec eux. C'est vrai. Mais je crois pas quand même. La propriétaire c'est une brave femme. Tant qu'on donne le loyer et qu'on se plaint pas hein..."

Une sociabilité de quartier

Une consommation de proximité- la reconnaissance locale des commerçants

L'espace commerçant décrit est celui de sa rue. L'ensemble du groupe fréquente régulièrement les commerces du quartier et de la rue, et sont connus et appréciés en tant que voisins par les commerçants.

"Ça fait dix-sept ans, depuis que je suis là que je vais au commerce de ma rue. Le boulanger, le boucher, les épices tout à la rue Nationale. Ils me connaissent. Ils savent que je peux payer. Quand il me manque, c'est pas grave je paye après, y a pas de problèmes."

(Femme d'origine A-algérienne, célibataire, Rmiste, trois enfants)

Pour ce groupe, les commerçants représentent l'élite du quartier. La confiance que leur accorde les commerçants est pour eux l'indice d'une distinction sociale basée sur l'ancienneté et la fidélité. Le réseau du mari est décrit comme étant plus élargi que celui de la femme (connu des commerçants des petites et grandes artères du quartier) :

"Ah oui, dans le quartier je les connais. La rue Nationale, Bd d'Athènes. Dès fois pour acheter des affaires, on nous les fait à moitié prix. Ils savent que je suis une voisine, quand même depuis dix ans !. Je les connais bien de la rue Nationale, la rue Tapis Vert. A la rue Dominicaine aussi j'en connais quelques uns. J'achète des jeans. Pour le cours Belsunce, ils connaissent plus mon mari."

(Femme algérienne, mari algérien chômeur)

Les marchés de la ville et les magasins comme Baze et ceux situés autour de la mosquée ave. C.Pelletan sont cependant souvent cités comme autres lieux d'achat. Les Nouvelles Galeries et les commerces des rues Saint-Ferréol, Rome, sont moins des lieux de consommation que des lieux de flânerie pour la femme et les enfants. Ils sont considérés comme étant trop onéreux.

Ils connaissent seulement de nom le centre commercial Bonneveine. La grande surface la plus fréquentée est Carrefour dans le quartier du Merlan, les femmes se font alors accompagner en voiture par la famille. Ce groupe majoritairement n'est pas motorisé. Ses principaux déplacements se font à pied et dans le centre ville. Hommes et femmes disent majoritairement sillonner régulièrement le centre ville :

"Vous me voyez partout, tantôt à la Joliette, tantôt sur le Vieux-Port, tantôt à Castellane. Je suis un oiseau volant."

Le bar, le hammam, et les places fréquentées dans le quartier sont les lieux qui reviennent fréquemment dans leur propos et témoignent d'une fidélité de pratique ethnique :

"Je vais à la Place d'Aix, des fois quand il fait beau pour prendre le soleil. Si j'en vois un ou deux que je connais de longue date. Pas tellement souvent. Mais par exemple un fois par semaine, deux fois par semaine. Des fois une semaine j'y vais pas."

(Algérien, invalide, femme algérienne sans profession, trois enfants).

"Au bar j'y passe toujours. C'est comme ça. Attention c'est pas pour boire hein. (rire) Je vais à la Porte d'Aix. C'est comme ça hein, c'est une habitude d'ici. Y a des collègues de Martigues, du foyer, de quand je travaillais là-bas."

(Algérien, chômeur, femme algérienne sans profession, quatre enfants).

"Avec mes enfants, la sortie c'est le hammam, tous les dimanche. Y 'en a un qui est bien à côté de l'école. J'étais allée même enceinte. La vieille j'étais allée, et j'ai accouché après. On sort, on est bien. Mes enfants ils aiment. Ils ont l'habitude depuis petit. Et d'abord c'est obligé y a pas la salle de bain. "

(Femme algérienne, 38 ans, sans profession, mari algérien, chômeur, trois enfants).

La reconnaissance du voisin-voyou

"Dans ce quartier y a de vrais voyous. Mais j'ai toujours été estimé par eux parce que ça me regarde pas. Ils me connaissent. Je vais vous dire mademoiselle, il faut toujours fermer les yeux, et la bouche, et surtout les oreilles."

(Algérien, invalide, marié, cinq enfants, depuis 53 ans dans le quartier)

"Dans la rue des fois, on attend gueuler. Un soir j'ai regardé à la fenêtre, ça criait dehors. Ils (les policiers) ont tabassé un jeune du quartier. Ça frappait, je sais pas, je sais pas ce qu'il avait. Vraiment ça fait mal de voir ça. J'ai dit à mon fils je descends, j'étais comme une folle. (Elle crie) Bon d'accord il est pas en règle, il faut contrôler, mais quand même on n'est pas des chiens."

(Algérienne, sans profession, mari algérien retraité, quatre enfants).

"Ici y a des vols, des voyous. Y a de tout. Mais tellement qu'ils me connaissent les jeunes...Ils me touchent pas, même s'ils ont envie de voler. Je connais. J'ai un voisin là, il fait ce travail mais il sait que je connais sa mère. Il n'a jamais osé me toucher."

(Femme algérienne, mari algérien chômeur)

Le voisin-voyou est l'image du mauvais maghrébin mais cependant jeune, c'est à dire récupérable, et finalement proche "*je connais sa mère*". S'il n'est pas honnête dans sa "pratique" de voyou, au moins est-il suffisamment intégré dans son statut de "voisin" (local et culturel) pour être respectueux quand même de ceux qui le méritent, les "bons maghrébins" anciens au quartier. **L'ancienneté dans le quartier conduit à un respect de la personne.**

La figure du voisin-voyou, très présente dans les entretiens, pourrait à elle seule faire l'objet d'une recherche. Elle concentre la problématique du même et de l'autre, déclinée sur le double mode de l'honnêteté et du conflit de générations (le voisin-voyou est malhonnête et jeune). Notre courte analyse semble privilégier la piste de la distinction, de l'altérité. Mais les propos tenus "*il fait ce travail (vol)*", "*il faut contrôler mais quand même on n'est pas des chiens*", compréhensifs envers une pratique illicite font aussi penser à l'analyse du sentiment d'appartenance populaire chez Hoggart¹.

L'entraide envers les compatriotes :

Les visites dans le pays d'origine sont rares et sont jugées trop chères. De plus, ils décrivent une situation économique en Algérie pire que la leur en France.

"Ça coûte trop cher. Il y a onze ans que j'ai pas été. C'est trop cher. Et si vous voulez aller avec les enfants là-bas y a pas tellement de fruits, de bananes, de yaourts. Y a rien. Il manque beaucoup de choses là-bas."
(Femme Algérienne, mari chômeur, trois enfants)

1) "Il est certain que les membres des classes populaires ont le sentiment très vif d'appartenir à un groupe et que ce sentiment tire sa force de l'importance accordée aux relations de bon voisinage, de camaraderie, et de coopération "on est tous dans la même barque" - "les petits ne doivent pas se manger entre eux"." (p.125). "On rencontre...dans le milieu que je décris, le sentiment très vif de constituer un groupe à part, sentiment assez particulier qui ne se colore en général ni d'humilité ni de fierté : on éprouve l'impression d'être "du peuple" au travers de ce qu'on admire comme de ce qu'on rejette et, plus généralement, au travers d'une expérience syncrétique de l'"appartenance"." (Hoggart, R., 1970, p.44).

Mais les relations au pays restent continues. Ce groupe dit accueillir régulièrement la famille du pays¹ :

"Moi j'ai toujours la visite d'une cousine ou quoi. C'est la famille quand même. La porte elle est ouverte pour la famille. On se serre, on met un matelas par terre. On mange un couscous. Et voilà elle est logée et nourri."
(Femme Algérienne, sans profession, mari Algérien chômeur, trois enfants).

L'attitude envers les compatriotes montre la proximité des familles du groupe avec **les personnes de passage**. Ils ne cherchent pas à oublier ou à gommer aujourd'hui les conditions premières de leur arrivée dans le quartier.

Certains participent à un réseau d'accueil local pour les touristes algériens. Ils échangent un lieu d'hébergement contre de l'argent :

"Y en a un qui arrive. Il demande un logement. bon moi je me démerde pour lui, Je lui trouve une chambre ici et lui il me donne l'argent. C'est normal"

(Algérien, invalide, femme algérienne sans profession, père de trois enfants)

"Moi ça m'arrive d'héberger un touriste, c'est des jeunes. Il paye juste le lit. Il reste un jour ou deux et il repart. "

(Algérien retraité, femme sans profession, six enfants)

Nous verrons que cette attitude d'entraide en général ne se retrouve pas chez tous les groupes de familles analysés et en particulier chez celui décrit dans l'aire urbaine finalisée.

1) Les derniers entretiens que j'ai eus sur le terrain semblent indiquer un ralentissement de ces échanges de visites bien évidemment lié au contexte politique et administratif.

3.5.2. Une aire urbaine finalisée

Le temps finalisé de l'assimilation : de l'attente à la sortie du quartier. A cette temporalité est associée la forme locale de l'étape, d'une aire urbaine à une autre

Ce groupe se distingue par une trajectoire sociale ascendante dont la finalité est le départ du quartier. La moindre activité hors quartier prend l'allure d'une liberté dans la fuite.

Plus la distance est grande plus l'activité est valorisée.

Maris et femmes ont émigré après le milieu des années soixante-dix et ont connu les difficultés de l'emploi tout au long de leur parcours. On trouve cependant dans ce groupe des femmes venues dès l'enfance en France.

"Une déterritorialisation" :

Relativement jeunes avec deux ou trois enfants, motorisées, ces familles se caractérisent par un désir d'invisibilité sociale qui leur fait craindre les contacts avec leurs compatriotes. Elles ne trouvent aucun attrait au quartier Belsunce. Elles ne font pas de distinction locale entre des rues plus ou moins tranquilles comme dans les autres groupes.

La réhabilitation n'a pas changé leur représentation locale. Le quartier et sa population sont rejetés dans leur totalité :

"J'ai dit à mon mari là ou là-bas c'est pareil , le même. C'est toujours pleins d'arabes".

(Algérienne sans profession, mari Tunisien, entrepreneur, trois enfants)

"C'est les gens qu'il faudrait changer, pour l'instant c'est pareil"

(Algérienne sans profession, mari Algérien employé de service)

En attendant l'accomplissement de leur projet de partir habiter dans le péri-urbain marseillais, ils envisagent la mise en distance pour l'instant par les sorties à l'échelle de l'agglomération et de la région.

C'est dans ce groupe que nous trouvons le plus de femmes ayant le permis de conduire. Elles disent avoir peu d'amies dans le quartier et préfèrent prendre la voiture pour voir la famille située hors quartier, ou sortir les enfants :

"J'ai pas d'amies ! j'ai mon permis et tous les jours je sors. Je prends ma fille et après je m'en vais. Je sors, je vais au Prado. Quand ma petite n'est pas à l'école, je fais mon ménage, je laisse tout propre et on prend la voiture et on s'en va. Pas d'amies, mon mari m'a dit si tu t'ennuies, prends la voiture. je vais au parc Borély, à la plage, à Aix pour voir de la famille. Ce week-end on est allé à Monaco voir de la famille. Je circule beaucoup. J'aime sortir."
(algérienne, 38 ans, un enfant, mari algérien représentant)

Ce rapport distancié au quartier se retrouve dans leurs déplacements pour les achats. Les courses sont faites en voiture, en famille et à la fin de la semaine. Ils sont l'occasion d'une sortie familiale.

"Je fais mes achats les vendredis soirs dans les grandes surfaces, Carrefour, Auchan , Casino ...à Vitrolles, Aubagne, Bonneveine, partout. A plan de campagne ça nous arrive d'y aller le dimanche la journée. Y a la campagne pour les enfants. J'achète tout là-bas, même les vêtements, même les meubles. Y a que le pain qu'on achète rue Nationale, c'est tout."
(Algérienne, mari Algérien commarçant)

Les familles disent faire rarement leurs achats dans les marchés de proximité...

"J'ai amené une fois ma mère chez Papi, elle traînait. Alors je lui ai dit : moi je pars...j'aime pas aller là-bas. Pour mes enfants, je veux que du beau. A papi ou des magasins comme ça, ça craque au bout de deux jours."
(Algérienne, employée de service, mari Algérien, employé de service, deux enfants).

Elles disent ne pas fréquenter le marché aux puces.

"Jamais de la vie! Pour acheter quoi ? Des oeufs, une salade. Je l'achète à Carrefour, je préfère. Même mon mari veut pas ..."
(Algérienne, mari algérien entrepreneur, trois enfants).

La viande hallal est consommée et achetée dans les grandes boucheries à Vitrolles. Les femmes vont au hammam du quartier pour les grandes occasions. Si le mari n'est généralement pas pratiquant à la mosquée, la femme fait la prière à la maison.

Les visites au pays d'origine pour voir la famille se font régulièrement chaque été généralement pendant un mois.

L'ascension professionnelle du mari :

Les maris sont aujourd'hui professionnellement en pleine promotion sociale. Nous remarquons souvent pour les hommes un effet de rupture du choix professionnel au moment de l'immigration. Même lorsque le diplôme du CAP est réussi en Algérie, il ne leur a pas servi en France au moment du premier emploi. Il l'explique comme un non choix *"J'ai pris ce qui venait"*.

Les femmes généralement dans ce groupe n'ont pas d'activité professionnelle, ou n'en n'ont plus depuis leur mariage. Quelques unes ont un CAP, mais à l'heure actuelle elles ne sont pas à la recherche d'un emploi : *"Mon mari me dit de m'occuper des enfants, de leur éducation, ça suffit."*

Après avoir connus les emplois précaires, ils connaissent aujourd'hui une ascension sociale, soit par l'accession à un contrat à durée indéterminée, soit en créant son entreprise.

Nous rendons compte de ces deux cas de figure par des portraits :

Mr H. s'est arrêté à l'école en 5ème en Algérie. Son père est ouvrier agricole. A 18 ans, son cousin le fait entrer dans une entreprise algérienne qui fabrique des amortisseurs. A 21 ans il rend visite à son oncle à Nice. Après plusieurs visites successives, il rencontre sa femme à Marseille. Elle est Algérienne mais vit en France, à Belsunce, depuis l'âge de 13 ans. Le père de la femme est ouvrier à Fos. Mr H. décide de rester en France. Il commence comme serveur dans un café sur la Canebière. Puis il trouve un emploi de représentant en radio-cassette par un ami de son oncle à Belsunce. Il y a ensuite une période que le couple juge difficile. Il est licencié en 1989. Il reste deux ans au chômage. Après un stage de remise à niveau puis un stage de formation dans le cuir il obtient son CAP. Il est employé depuis plus deux ans chez un artisan qui fabrique des sacs en cuir dans le dixième arrondissement. Sa femme est diplômée d'un CAP comptable. Du côté de la femme, les frères et soeurs sont plus diplômés (une soeur à le baccalauréat). Elle voudrait reprendre un emploi quand les enfants (1 ans, et

7 ans) seront plus grands mais dans un autre filière "plus en rapport avec l'enfance".

Mr M. nous décrit son parcours de manutentionnaire devenu chef d'une petite entreprise de maçonnerie :

"-A 14 ans j'ai quitté l'école normale et je suis allé dans une école privée pour apprendre la même chose mais enfin... J'ai fait la CFPA centre de formation professionnelle pour adulte en Tunisie. J'avais 15 /16 ans . pour apprendre la serrurerie. C'est le cousin qui m'a fait venir. De 17 ans à 21 ans j'étais en Corse , puis à Nice. Je suis resté un moment sans travail. Ici j'ai fait la vitrerie au début. 3 ans. J'ai été licencié. J'ai attaqué mon employeur jusqu'au Prud'homme. Après ça été difficile. Parce que j'allais sur une place l'ancien employeur téléphonait, il disait du mal de moi. Et eux ils me disait c'est vrai que t'es syndiqué, que t'es une forte tête. Mais moi j'ai jamais été syndiqué. Bon j' ai galéré. J'ai fait après la maçonnerie..."

- Votre femme m'a dit que vous aviez fait chauffeur ?

- Ah oui , J'ai fait le chauffeur mais là... (gêné) c'était juste pour...Bon sinon j'étais formé par l'entreprise sur chantier, dans l'atelier. Depuis 1991, j'ai monté une entreprise de maçonnerie. C'est les collègues qui m'ont poussé. Ils m'ont dit pourquoi pas toi... Et voilà. Bon je me plains pas mais c'est du souci et pas beaucoup d'argent. Pour le moment on est sept quand y a trop de boulot j'emploie un intérimaire. On est deux équipes."

(un entrepreneur Tunisien, 43 ans, la femme est Algérienne, sans profession, trois enfants)

Le projet familial de déménager ¹:

Le projet de déménager est lié à la nouvelle situation professionnelle du mari qui permet d'envisager désormais un déménagement hors quartier, et à la présence des enfants. Les parents ne souhaitent pas voir leurs enfants grandir dans le quartier :

"C'est pas pour moi, c'est pour les enfants, si je déménage, ce sera par rapport aux enfants. Pour l'instant ils sont encore petit mais par la suite.."
(femme algérienne sans profession, 35 ans, mari employé)

"C'est venu avec les enfants, quand j'ai vu les enfants grandir, j'ai réfléchi à tout ça."

1) Le concept de "projet" est central dans une réflexion sur la constitution des trajectoires sociales familiales. Il permet de mieux comprendre le sens des pratiques élaborées quotidiennement dans le cadre familial et de saisir la dynamique de la trajectoire. Cf I.Bertaux-Wiame, "Le projet familial", *Annales de Vaucresson*, 1987.

(Algérien, 42 ans, au service accueil dans un centre social, femme algérienne, sans profession, trois enfants).

Les difficultés à trouver une école dans le centre ville qui plaît, s'ajoutent à leur argumentation. Le projet résidentiel est lié au projet d'éducation et de scolarité des enfants.

L'achat de la maison individuelle hors de la grande ville et de son centre est l'objet d'une négociation entre la femme et le mari. La femme mesure que son départ du centre ville peut induire une perte de liberté.

Mr et Mm M., dont nous avons déjà tracé le parcours professionnel du mari, économisent en vue d'acheter une maison vers Aubagne.

Nous avons rencontré à deux reprises le couple (lui Tunisien, elle Algérienne, Trois enfants) à trois ans d'intervalle. L'entretien s'est déroulé dans un premier temps avec la femme puis avec le mari qui revenait du travail.

La première fois le couple habitait un T3 confortable dans la rue du Petit Saint-Jean. La femme ne s'y plaisait pas, la rue bruyante, les étages à monter, la mauvaise fréquentation du lieu, étaient les arguments avancés. Le couple cherchait activement à l'époque des appartements vers les rues Colbert, République. La femme arrivée à l'âge de 18 ans en France avait été propriétaire d'un hôtel avec son frère rue Gambetta et voulait à l'époque retrouver ce type d'habitat du XIXème dans des rues larges. A la différence du mari, elle se dit attachée au centre ville :

"Moi oui j'aime bien l'ambiance de la ville. Depuis le jour que je suis venue je suis toujours dans le premier arrondissement, mais les quartiers ils sont un peu ...(elle est gênée pour finir la phrase). J'aime bien la rue Colbert, la rue Gambetta, la rue Saint-Ferréol. On a cherché mais ce que je trouve ça me plaît pas, 4ème, 5ème étages sans ascenseur. On a eu des propositions quand on cherchait un peu en dehors mais c'était pareil, le même...Belle de Mai, quartier Nord. On voulait pas."

Trois ans plus tard le couple habite toujours dans le quartier mais a déménagé à la rue Préssencé dans un appartement au rez-de-chaussée avec cour. C'est un ami commerçant algérien dans le quartier, connu par l'école, qui l'a recommandé auprès de la propriétaire. Le couple est plutôt satisfait de l'appartement mais cherche toujours à quitter le secteur.

Mme M. précise :

"si on trouve mieux. On s'en va. c'est à dire ici ça me plaît pas. La rue nationale ou ici c'est pareil. c'est toujours les mêmes têtes. Je voudrais un quartier propre, bien, calme. Mon mari voulait à Aubagne. on n'a pas encore cherché . Comme lui il travaille les façades., il travaille avec des gens bien et tout , et il lui a dit pourquoi tu m'achètes pas une villa."

Le mari propose le permis de conduire à sa femme pour convaincre celle-ci de déménager du centre de la ville :

Mr M. : *" je préfère Aubagne parce que je travaille tout le temps sur Aubagne. c'est plus calme. ça m'évite les aller-retours...mais ma femme veut pas "*

Mme M. : *"Moi j'aime bien la ville mais lui il aime la campagne. Il était dans la campagne en Tunisie". (Les parents du mari sont paysans en Tunisie, le père de la femme est commerçant à Alger))*

Mr M. : *"C'est pas que j'aime la campagne mais en ville on peut pas se garer . Je lui ai proposé de passer le permis. Si elle s'y met elle le passe. Moi je veux la tranquillité c'est tout."*

Mme M. : *"-je suis allée l'autre jour à Aubagne, pour voir. il m' a montré les villas c'était très joli.. Y'a un petit jardin . Moi j'aime bien la ville mais si il faut , il faut..."*

3.5.3. Un territoire communautaire reconstitué

Le temps de la migration interne : déplacement du territoire communautaire qui se reconstitue en points nodaux successifs dans le local

Ce groupe est principalement constitué de petits commerçants du quartier (commerçants en tissus, en alimentation, boulangers, bouchers, restaurateurs, coiffeurs...). L'enracinement au quartier Belsunce se justifie par l'activité commerciale du secteur. *"C'est pour le magasin qu'on reste."*

Le commerce maghrébin local rend visible le quartier ethnique.

Mais cet espace d'appropriation commerciale est désigné comme **territoire fictif** dans la mesure où il n'a pas d'ancrage local¹. C'est le territoire réseau². Mais il est moins dans notre analyse un territoire circulatoire international (A.Tarrius) qu'un territoire identitaire en mouvement se déplaçant et se reconstituant localement en réaction aux transformations urbaines.

C'est ce groupe social qui "donne le ton" au quartier communautaire³. Ce sont eux qui entretiennent le lien économique constant avec le pays d'origine et les touristes maghrébins. D'autre part, ils occupent une position et une fonction particulière auprès de la population maghrébine ancienne du quartier, en leur trouvant par exemple un logement grâce au réseau communautaire local, ou encore en l'orientant dans les choix scolaires des

1) Nous nous référons à Maurice Halbwachs. (Halbwachs, M., 1940, "l'espace fictif", pp.140-145).

2) Norbert Elias utilise la métaphore du filet pour rendre compte de façon plus éclairante les relations sociales interdépendantes. Il ajoute le caractère dynamique, historique de la structure en réseau. "(...) Un filet est fait de multiples fils reliés entre eux. Toutefois ni l'ensemble de ce réseau ni la forme qu'y prend chacun des différents fils ne s'expliquent à partir d'un de ces fils, ni de tous les différents fils en eux-mêmes; ils s'expliquent uniquement par leur association, leur relation entre eux. Cette relation crée un champ de force dont l'ordre se communique à chacun de ces fils, et se communique de façon plus ou moins différente de selon la position et la fonction de chaque fil dans l'ensemble du filet. La forme de chaque fil se modifie lorsque se modifient la tension et la structure de l'ensemble du réseau. (...) C'est une image statique. Elle remplit un peu mieux sa fonction si l'on représente ce réseau en mouvement perpétuel, tissant et défaits inlassablement des relations. c'est effectivement ainsi que l'individu issu d'un réseau de relations humaines qui existait avant lui s'inscrit dans un réseau de relations humaines qu'il contribue à former." (Elias N.,1991, p70-71)

3) J.C.Chamboredon et M.Lemaire mettent en avant cet effet du milieu dominé par un groupe social. "La structure sociale de quartiers bien délimités fait le plus souvent apparaître un groupe social dominant qui, formant la moitié environ de la population du quartier, "donne le ton" et définit le style des relations prévalant dans le quartier, bref impose ses normes à la communauté." (J.C.Chamboredon, M.Lemaire, 1970, p.6).

enfants. Ils sont reconnus par l'ensemble des familles interrogées comme étant la population honnête du quartier, "les gens bien".



Commerce maghrébin rue des Dominicaines

Une temporalité sociale et locale liées :

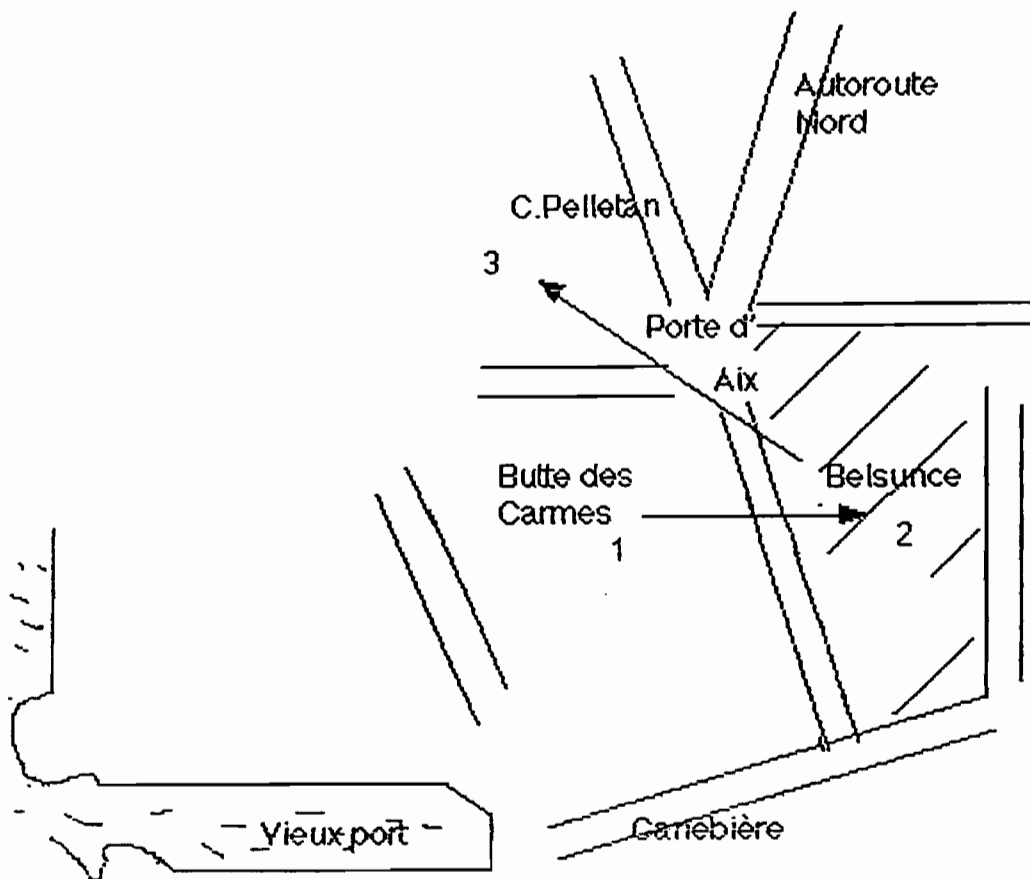
Un pôle économique en déplacement dans le quartier

Durant les années soixante et le début de la décennie soixante-dix, ce marché reste circonscrit dans le secteur de la Butte des Carmes, dans les rues Sainte-Barbe, Chapeliers, Puvis de Chavannes et quelques ruelles adjacentes¹. Au milieu des années soixante-dix, de nombreux commerces expropriés du secteur Sainte-Barbe s'implantent à l'est de la rue d'Aix, dans le quartier Belsunce (rappelons que le pourcentage d'étrangers était de 9,3% sur Belsunce au recensement de 1954, et de 60% en 1982). La véritable "explosion commerciale" se produit au début des années quatre-vingt. La clientèle est alors considérablement renforcée par les "touristes acheteurs" venant d'Algérie, bénéficiant de facilités pour sortir des devises autorisées par leur gouvernement. Ils viennent acheter à Marseille tous les produits

1) Cf. A.Hayot, J.A.Carreno, F.Lesme, 1974.

manufacturés et de consommation courante qu'ils ne trouvent pas dans leur pays.

Pôles de commerces maghrebins
Evolution en trois temps de 1968-1995



"J'ai appris le métier en face (Chapeliers). Mon cousin m'avait fait venir. Il avait comme on dirait un boui-boui à l'époque. Il vendait de tout. Ça marchait bien quand même. Moi Je donnais un coup de main. Bon j'ai

commencé j'avais 17 ans. Après de là, quand ça a été démoli, je suis venue à la rue Pressencé. J'ai acheté en 76 le magasin de tissus. Le boum ça été le début des années quatre-vingt. Vraiment, alors là, ça marchait fort le commerce. Le tissu ça marchait bien. Après j'ai pu acheter comme ça l'appartement au-dessus du magasin. C'était le plein boum. L'argent y en avait hein. Et ça profitait à tout le monde, les grossistes d'en bas et tout. Ils étaient bien contents hein. Tout le cours Belsunce achetait aux touristes...Bon maintenant ça n'a rien à voir, franchement. Parce que maintenant c'est dur. Ça n'a rien à voir. J'ai toujours une clientèle qui vient...mais enfin... c'est pas pareil hein... Moi j'espère qu'une chose c'est que ça va repartir. "

(Algérien commerçant en tissus, mariée, quatre enfants, habite Belsunce rue Pressencé)

Ils subissent localement aujourd'hui la crise liée au contexte économique et politique des relations franco-algériennes.

La municipalité tente de contrôler dès le milieu des années quatre-vingt ce marché en pleine expansion. La vente "sauvage" sur les trottoirs du quartier est interdite. La municipalité crée le "marché méditerranéen Velten" dans les anciens locaux de la brasserie Velten proche de la Porte d'Aix.

Les mesures restrictives de la municipalité dans le quadrilatère Belsunce vont renforcer le déplacement du commerce ethnique de consommation courante, de tissu, et la présence de grossistes, autour de la mosquée avenue C.Pelletan :

"Avant on allait en bas du quartier, au cours Belsunce, dans la rue Nationale, C'était là que le commerce était. Maintenant on va vers en haut près de la mosquée."

(femme algérienne, mari commerçant boucher).

En changeant d'emplacement, le marché maghrébin résiste on le voit dans ses déplacements locaux successifs au contrôle des politiques urbaines. Pour une partie de ce commerce, on constate cependant une adaptation.

Il prend de multiples formes plus ou moins invisibilisantes : du souk unitaire des ruelles étroites de la Butte des Carmes, il prend différentes formes durant les années quatre-vingt. Ainsi "la vente à la sauvette" est maintenant circonscrite dans le marché couvert de Velten; des magasins maghrébins modernisés cours Belsunce (commerces Papi) affichent ostensiblement leur participation à une invisibilisation du commerce ethnique.

Itinéraire type des petits commerçants

Les petits commerçants arrivés dans la période 1965-1973 sont propriétaires de leur fonds de commerce à Belsunce. Ils vivent avec femme et enfants dans le quartier et sont , pour certains, propriétaires de leur logement.

L'homme est arrivé, célibataire, à la fin des années soixante ou au milieu des années soixante-dix et trouve un premier emploi dans le commerce à Belsunce. Il débute comme employé dans le commerce d'un ami. Il habite et travaille dans le quartier Belsunce. Il vit dans des meublés ou à l'hôtel. Il devient propriétaire de son magasin quelques années plus tard, avant son mariage.

Son implantation professionnelle dans le quartier justifie une forte sociabilité :

"ici je connais tout le monde" (commerçants, grossistes, habitants du quartier).

Il se marie religieusement quinze ou vingt plus tard dans son pays d'origine. Généralement la femme est de la même ville, et les parents des époux se connaissent. La femme suit son mari en France. Elle est plus jeune que le mari. Au moment du mariage le front professionnel du mari est stabilisé. Il est patron de son commerce et embauche quelques employés. Le commerce se porte de mieux en mieux durant une période qui va jusqu'au milieu des années quatre-vingt. La femme ne travaille pas, mais certaines aident activement leur mari pour "les papiers du commerce" et se déplacent dans les administrations quand le mari doit rester au magasin.

Le logement doit être proche du magasin (généralement au-dessus ou en face).

Après avoir vécu dans un petit logement sans confort le couple décide l'achat d'un appartement :

"Maintenant les enfants ont grandi. Là-bas ils avaient pas le confort. ils avaient pas leurs chambres. on n'avait pas de l'eau chaude on n'avait pas la salle de bain. maintenant ils veulent tout ça . on est obligé d'avoir le confort. On vit ici , nos enfants ils sont nés, ils sont français on est obligé de...on peut pas vivre dans la misère quand même ".

(femme algérienne, mari coiffeur).

Les appartements loués ou achetés sont remis à neuf. Le mobilier rustique du salon, que l'on retrouve chez les familles maghrébines commerçantes comme chez les familles ouvrières de la rue d'Aix, symbolise l'intégration à la française :

"Avant on achetait rien on se disait on va repartir c'est pas la peine et puis avec les enfants , le commerce... hein depuis le temps qu'on est là ...".
(femme algérienne, trois enfants)



Mobilier rustique dans le salon d'un couple algérien ouvrier

Après l'achat du fonds de commerce, l'achat du logement renforce la décision de rester définitivement en France.

"Mon pays, moi je le dis à mes enfants, mon pays c'est simple c'est là où y a mon pain"
(Algérien, commerçant en tissus)

On ne peut vouloir définir ce groupe sans en référer à l'analyse faite par A.Tarrius sur les supers entrepreneurs maghrébins du quartier. Certes la population étudiée ici n'est pas la même. Elle ne correspond pas à cette élite commerçante qui peut en fonction de l'éventuelle redistribution des carrefours économiques internationaux s'installer ailleurs très rapidement, et jouer de stratégies de revalorisation du foncier dans le centre ville marseillais. Qui plus est, ces super entrepreneurs n'habitent pas Belsunce, mais plutôt Aix-en-Provence, Vitrolles ou Aubagne. On ne peut cependant ignorer le rôle économique déterminant qu'ils jouent auprès des commerçants "locaux".

Les petits commerçants participent au réseau économique régional et international développé durant les années quatre-vingt en direction d'une clientèle essentiellement touristique et maghrébine.

Certains, à côté de leur petit commerce, développent une sorte de marché parallèle du change des devises¹. C'est le cas rencontré d'un boucher à Belsunce qui met en place avec les touristes algériens un échange de service illicite. Sa femme nous a expliqué :

"Mon mari en plus de la boucherie, il s'occupe des voitures. Quand y en a un qui a pas de devises, mon mari lui donne, comme ça il peut acheter plus. Et quand le touriste s'en va il prend une voiture neuve à son nom."

(femme algérienne, mari algérien, boucher)

Notre analyse diverge tout de même de celle d'Alain Tarrius en ce qu'elle n'attribue pas à ces familles les mêmes stratégies, les mêmes intérêts, le même rapport social à l'espace que ces grandes familles d'entrepreneurs. Le facteur économique n'est pour eux qu'un des aspects de leur mobilité sociale; il est, à certains moments, privilégié, à d'autres non. Au bout du

1) Le rapport de la SOMICA (1985), les études de A.Tarrius en rendent compte. Depuis 1980, il s'agit pour les commerçants comme pour leur clientèle de surmonter le handicap important constitué par la non-convertibilité du dinar algérien et le contrôle des changes rigoureux pratiqué par les autorités algériennes. E.Témime nous explique "Officiellement les touristes algériens venant en France n'ont le droit d'emporter avec eux qu'une somme minime, en tout cas très inférieure au montant moyen de leur achats dans le seul quartier Belsunce. Il leur faut donc tourner la loi et trouver sur place les moyens financiers nécessaires à leur séjour et à leur achats(...)Tout passe encore une fois par les réseaux de relations et une nécessaire confiance entre les différents partenaires." (1995, p.103).

compte, nous insistons, contrairement à l'analyse de Tarrius, sur leur enracinement au territoire local.

D'autant que la détermination économique peut, à notre sens, être retournée : si les familles de petits commerçants de Belsunce ne sauraient exister sans la stratégie internationale des grands entrepreneurs, les grands entrepreneurs ne sauraient exister sans l'enracinement local du marché des petits commerçants. Chaque fois que le marché de Belsunce a été menacé par les politiques locales successives, il a suffi que ces commerçants traversent la rue pour le reconstruire, non ailleurs dans l'espace circulatorio international, mais juste à côté .

La politique de réhabilitation : désignation publique et discrimination sociale

C'est dans ce groupe que nous avons rencontré le plus de discours critique envers la politique de réhabilitation.

L'expérience traumatisante de s'être vu refuser la demande d'accession à des logements réhabilités explique cette réaction.

Ces familles vivent d 'autant plus mal ce refus qu'elles se perçoivent comme la classe aisée honnête et renommée du quartier :

"J'ai fait une demande là-bas pour avoir un F5. Et on m'a refusé. Et pourtant j'avais tous les papiers en règle et tout. Voyez, comment vous voulez qu'on s'énerve pas. Les autres ils contrôlent pas si leur enfants sont rentrés à Baumette (elle crie) si leurs maris sont entrés à Baumette et même les femmes Voyez , alors voilà parce qu'ils ont la nationalité française alors ils ont priorité. Et pourtant avec les papiers du commerce, les papiers des impôts, les loyers ... Et à un moment donné ça fait cinq ans de ça on gagnait bien quand même. C'était trois mille de loyer par mois et j'ai accepté pour quitter ce quartier et pour mes enfants, ils n'ont pas voulu alors allez y voir maintenant qui habite le quartier. Les gens classe veulent partir. Moi je peux pasDeux fois j'ai fait la demande ...Maintenant j'arrange la maison.
""

(Femme algérien, mariée à un commerçant en tissus, 38 ans, trois enfants)

Dans cet extrait un sentiment de discrimination est d'autant plus ressenti entre "nous" les maghrébins honnêtes refusés et "eux" les français malhonnêtes avantagés, que la stigmatisation est perçue comme institutionnelle. Le discours est celui de la justification revendiquant les

signes d'une intégration sociale et économique dans la société française et dans le quartier, avec comme principal argument le respect de la loi française.

" C'est parce que c'est un quartier commercial, qu'on reste là sinon à un moment donné on reste pas une minute ici, dans ce quartier . ça vous dégoûte de voir comment les gens ils volent , ça vous dégoûte . C'est pour ça qu'on veut quitter le quartier. Parce que question de régler. On a toujours bien réglé. On règle toujours notre loyer. Jamais j'ai eu des dettes. Moi à mon avis je suis honnête. La preuve je viens de dire à mon mari le précepteur m'a dit madame vous avez été trop honnête de payer tout.

Et puis ils contrôlent pas , y a la moitié dans le quartier qui sont sans résidence. Et nous ont dit un proverbe en arabe, une graine , elle te fait pourrir toutes les graines. Et les gens, ils disent des arabes, ils disent des Algériens, ils disent des Tunisiens et tout, mais il faut les contrôler. C'est pas pour une graine , qu'elle doit payer pour les autres. Mon mari ça fait vingt ans qu'il est là, dans ce quartier, et puis on est très connus très renommés , mes enfants, ma maison. Vous pouvez faire un contrôle pour moi, pour mon mari et mes enfants. Mes enfants sont pas dehors. "

Dans l'entretien, la personne justifie son ancienneté dans le quartier par l'activité professionnelle du mari, et revendique son honnêteté et celle de sa famille.

Cette ancienneté d'honnêteté est moins une légitimation de l'appartenance à un lieu défini qu'une revendication de distinction sociale diffuse, une renommée. Elle est d'autant plus atteinte dans les quelques cas de "refusés" : les familles qui se sont vu refuser un logement réhabilité (à la rue d'Aix ou dans les appartements neufs de la Butte des Carmes). Le refus est ressenti durement non seulement parce qu'il semble remettre en cause leur honnêteté mais surtout parce qu'il les renvoie à une stigmatisation locale. Ces familles de commerçants dévalorisent l'opération politique de réhabilitation et de rénovation.

"Allez voir derrière les immeubles, vous verrez des chiffons, au lieu de mettre des pots de fleurs. Vous savez si je suis dans un beau appartement, j'aime avoir le décor du dedans comme celui du dehors. Même le linge je laisse pas traîner, c'est pas beau. Surtout là-bas à la rue d'Aix, elles peuvent faire ça hein, le mari travaille, elle travaille, les allocations... La rue d'Aix sur la vue c'est propre mais derrière c'est pareil."

(femme algérienne, mari algérien commerçant boucher, un enfant)

L'école catholique comme reconnaissance de l'élite sociale du quartier

Après avoir privilégié le front professionnel et avoir vécu une forte poussée économique dans les années quatre-vingt, l'activité professionnelle est ralentie dans un contexte difficile.

Si l'activité professionnelle du mari occupe une place déterminante dans la mobilisation familiale ¹, elle n'explique pas à elle seule l'itinéraire de ces familles et leur situation actuelle. L'analyse sur les petits commerçants se comprend moins dans la prédominance du front de mobilité professionnel que dans la confrontation avec les différents fronts.

Aujourd'hui le front résidentiel est lui aussi stabilisé.

Les enfants grandissant, c'est la réussite scolaire des enfants qui correspond à l'horizon d'attente familial.

"Je fais tout mon possible, je fais des économies pour que mes enfants ils font de bons études. ils se tiennent sérieux. je voudrais bien que mes enfants réussissent dans l'avenir."

(Algérien, commerçant en tissu).

Toute la scolarité de l'enfant s'effectue dans un établissement catholique. L'enfant dès la maternelle est scolarisé à la maternelle de l'école catholique de Belsunce. Ensuite, garçon ou fille, il poursuivra à l'école puis au collège catholique du Sacré-Coeur à Marseille (situé hors quartier Belsunce, en haut de la Canebière). Nous verrons plus précisément dans le chapitre sur l'école comment le choix du collège privé dans les quartiers sud du centre ville apparaît pour ces familles, cibles des politiques locales, comme un devoir de normalité. Les trajets quotidiens sont aussi employés comme tactique de désenclavement familial hors quartier Belsunce.

1) L'analyse de la famille H., originaire de Tunisie, et propriétaire de deux boulangeries dans le quartier Belsunce est exemplaire dans la mise en réseau et la connexion entre histoire familiale, résidentielle et professionnelle. Les boulangeries font vivre actuellement six familles. Au départ c'est le père qui s'associe avec son frère et son beau-fils pour acheter en 1972 une boulangerie dans Belsunce. Le père fait venir ses deux jeunes fils de Tunisie et les envoie à Paris en 1976 pour qu'ils soient formés au métier de boulanger. Ils prendront ensuite la succession du père.

Aujourd'hui les deux fils, leur beau-frère et un cousin sont propriétaires du commerce.

Leur clientèle est régionale. Ils habitent tous le quartier Belsunce et principalement la rue Nationale où trois des six familles habitent le même immeuble.

"...on vit ici, on travaille ici, alors au moins avec l'école ils voient autre chose que toujours ce quartier !

(Algérien, commerçant en tissus)

3.5.4. Un territoire identitaire sédimenté

Le temps de la sédimentation sociale et urbaine : une trajectoire sociale locale combinée au remploi de formes sociales et urbaines passées.

Le groupe social correspondant à cette configuration se caractérise par une mobilité résidentielle ascensionnelle rendue possible par les transformations locales successives

La trajectoire sociale accompagne la dynamique urbaine. Leur statut actuel de réhabilités les fait quelquefois "*positiver*" leur histoire passée, faites d'étapes successives, depuis l'hôtel meublé jusqu'au logement social réhabilité. L'idée de "combat gagné" contre la municipalité revient dans les entretiens pour expliquer leur "résistance". L'accession à un logement social réhabilité de la rue d'Aix est dans certains entretiens quasiment raconté comme un processus prédestiné.

Il s'agit d'une **mobilité résidentielle interne**, rendue possible par les transformations du quartier, qui débouche sur un fort sentiment d'appartenance au territoire. **C'est un groupe à la fois enraciné et mobile, un groupe qui a territorialisé sa mobilité**. Chaque nouvelle étape de la trajectoire sociale **n'efface pas la précédente** (à la différence du deuxième groupe décrit dans l'aire urbaine finalisée). Elle s'inscrit dans la coexistence entre anciennes et nouvelles pratiques sans reniement de l'appartenance locale passée. La formation de ce groupe s'explique au mieux par l'**épaisseur historique du local**. A la différence des autres groupes, leur territorialisation se définit dans la double référence à un **passé local vécu et hérité** (passé bourgeois, ancienne vague d'immigration).

Leur appartenance locale se construit tout à la fois dans la continuité de l'expérience passée (vécue et héritée) et dans une mise à distance sociale. Cette distanciation se mesure particulièrement dans le discours de ces familles sur les jeunes immigrés maghrébins ou touristes maghrébins. Ils distinguent leur génération de la nouvelle.

Ainsi nous mesurons ce que nous avons nommé une **sédimentation sociale locale** par la **mobilité résidentielle interne** au quartier, la **coexistence** d'anciennes et nouvelles **pratiques de consommation et de sociabilité**, la représentation locale d'un **passé vécu et non vécu**, le type de **relation distanciée** avec les compatriotes immigrés.

Une mobilité résidentielle interne : une mise à distance

Nous mesurons la mise à distance locale par la mobilité résidentielle et ses conséquences sur la représentation locale et sur les pratiques en particulier celles liées à l'éducation des enfants.

Ce groupe se distingue des précédents dans le sens où il a été plus directement concerné par les politiques urbaines locales dans sa trajectoire résidentielle. Ils ont connu la Butte des Carmes avant la rénovation et les différentes étapes de la réhabilitation. Certaines femmes du groupe ont immigré en France durant l'enfance et ont vécu enfant dans le quartier de la Butte des Carmes. D'autres sont arrivés en couple.

Aujourd'hui ils habitent les logements réhabilités de la rue d'Aix.

Une valorisation est présente dans leur discours, et qui s'expliquerait par le sentiment d'une réussite : avoir gagné un combat contre la municipalité par l'obtention d'un logement réhabilité.

Ils reprennent à plusieurs reprises l'idée de "sélectionné" dans le sens de "privilegié".

"Avant on était à Paris. On est venu chercher mon frère à Marseille et on est resté. ça nous plaisait plus Marseille. Dans le voisinage ça nous plaisait plus...quand on est arrivé à Marseille, on est venu à l'hôtel Capitole du cours Belsunce. A l'époque c'était bien, y avait des bars, des hôtels, c'était vivant!! Après ça, y a un ami d'Alger, il nous a donné un appartement à la Butte des Carmes. Je vous dis ça, ça date de 70 à peu près, avant la démolition. C'était bien. On est resté là sept ans. et après la démolition on m'a relogé avec d'autres rue d'Aix. C'était bien mais c'était petit. Après ils voulaient encore refaire le coin. alors on a encore déménagé. On a été relogé par la mairie à la rue du Petit-Saint-Jean. Mais pour la rue du Petit-Saint-Jean, j'étais contente ! ça c'était une belle rue ! Chaque fois que vous déménagez chaque fois ça change. De toute façon, tellement qu'on change de voisins, ça fait avancer, ça change pour de bon. C'est pas le même paysage qu'on voit.

Après de là-bas, c'était un peu humide pour mes enfants. Je l'ai quitté pour le chauffage. Après je suis venue dans cet appartement de la rue d'Aix et j'étais très contente. On voulait toujours rester dans le premier arrondissement. Et maintenant on est très content, parce que la rue d'Aix c'est près de tout, on n'a pas besoin d'une voiture, et puis c'est tout propre, tout neuf, c'est plus comme avant."

(Algérienne de 48 ans, mariée, mère de quatre enfants, le mari Algérien est ouvrier à Port-de-Bouc.)

L'extrait qui suit est celui d'une femme algérienne qui à l'échelle de l'immeuble veut occuper une "rôle" d'intermédiaire dans le filtrage de la population. Elle répondra ne pas accepter "n'importe qui" dans "son immeuble".

"J'ai vu tous mes voisins de l'immeuble arriver les uns après les autres. J'étais la première. Mes voisins, je les aime beaucoup. Y a une dame qui travaille à l'Hôtel de Région, une à la mairie, y a une autre famille musulmane elle est très gentille. Ce que j'ai voulu la mairie me l'a accordé. J'ai pas voulu que d'autres étrangers viennent ici...j'ai vu comme ça se passait les fois d'avant. C'est à dire pour les voisins, ça dépend de quelle manière vous voulez être voisin avec eux. Maintenant avec mes voisins, on s'invite pour le café. Ils me demandent des nouvelles des enfants. Les autres fois j'avais des musulmans comme voisins, y avait le bon et la mauvais. Mais y en a qui étaient pas dans le même cadre que moi."

(Algérienne de 44 ans, mariée, mère de trois enfants. Elle fait fonction de concierge dans un immeuble réhabilité de la rue d'Aix. Mariée à un ouvrier qualifié algérien).

Itinéraire social type des "réhabilités"

La plupart trouve un premier emploi comme ouvrier en France. Ils ont immigré à 17 ou 18 ans dans les années soixante. Ils ont connu d'autres villes (Nice, Paris, Lyon) avant de travailler sur Marseille ou ses environs (Fos, Martigues, Gardanne) et ont vécu avant la mariage de foyer en foyer, au rythme de l'embauche.

"J'ai trouvé un travail à Martigues, parce qu'avant ça se trouvait facile le travail. On arrivait et on nous prenait, c'est pas comme maintenant hein. Je vous parle de ça. ça remonte à 66, 67."

(ouvrier en invalidité, 47 ans).

Ils habitent seuls dans les hôtels meublés du quartier peu avant leur mariage.

Si pour le mari, le mariage correspond généralement à la décision d'une stabilité résidentielle dans Belsunce, l'emploi est quant à lui loin d'être stabilisé. L'emploi en intérim du mari ouvrier qualifie une activité en dents de scie durant ces années. Il connaît aussi de longues périodes de chômage. Entre le début et la fin des années quatre-vingt le niveau de vie familiale s'est stabilisé. Le mari trouve régulièrement un emploi intérimaire.

L'accession au logement réhabilité HLM suffisamment grand pour la famille met fin momentanément à la recherche d'un logement. Le nouveau loyer mensuel n'est pas beaucoup plus élevé que le précédent grâce à l'APL. L'arrivée dans le nouveau logement s'accompagne de l'achat de meubles et biens ménagers.

C'est dans ce groupe que nous trouvons le plus de femmes à la recherche d'un emploi, dix ou quinze ans après leur immigration. Elles commencent des stages d'alphabétisation rémunérés. Elles expliquent cette demande par le souci de mieux connaître la langue française et d'être plus proche des devoirs scolaires des enfants.

Portrait:

Mr et Mme Zildame nous ont reçu deux fois en deux ans d'intervalle. Nous les avons vu chaque fois dans leur logement réhabilité de la rue d'Aix. Le couple à trois garçons (6 ans, 9 ans, 10 ans). Lors de la première entrevue le mari et la femme étaient présents sans les enfants. La femme s'est tenue à l'écart laissant le mari s'exprimer avec facilité. Lors de la deuxième entrevue la femme était seule. Une partie de l'entretien s'est déroulée en présence des enfants. Lors de l'entretien Mme Z. permet à ses deux plus grands fils d'aller jouer sur la place de la Halle Puget (en bas de la rue). Nous notons que la discussion mère/enfants s'est faite en arabe pour la mère, en français pour les enfants.

Mr Z. est né en 1949 à Alger de parents commerçants, le troisième de six enfants. Mme Z. est née en 1958 à Alger. Son père est ouvrier. Elle est l'aînée de sept enfants. Mr Z. rejoint son frère à Nice à l'âge de 16 ans. Il commence sa première formation en France comme apprenti dans le bâtiment. En 1970, il est employé comme soudeur à Fos. De 1970 à 1977 il est logé de foyer en foyer dans de grandes villes françaises au rythme de l'embauche. Ainsi en 1975, il est soudeur dans un chantier de la région parisienne. A partir de 1977, il reste travailler dans la région comme soudeur. En 1980 il se marie en Algérie. Un an plus tard Mme Z. rejoint son mari. Le couple habite un hôtel meublé dans le quartier Belsunce, rue Tapis Vert. Ils y resteront deux ans. Ils habitent ensuite un T1 dans Belsunce, rue des Petites Maries, pour un loyer de 1000 Frs/mois. Entre 1984 et 1986, le mari connaît une période professionnelle difficile. Le couple a deux enfants à ce moment là. Le travail intérimaire n'est pas régulier. Les périodes de chômage sont longues. C'est dans cette période que le couple demande une première fois un logement

social à la mairie pour la rue d'Aix de Belsunce. Cette première demande est sans réponse. A partir de 1986, le travail de soudeur intérimaire est régulier. Le salaire du mari dépasse suivant les périodes d'activités plus ou moins intense les 10 000 Frs. Leur deuxième demande de logement à la rue d'Aix est acceptée en 1987. Le loyer est d'un montant de 1600 Frs/mois avec les APL. L'arrivée dans le logement s'accompagne d'un renouvellement du mobilier (mobilier rustique pour le salon et les chambres) et des équipements ménagers. Ils payent à crédit cet aménagement de l'appartement. Ils n'ont pas de voiture. Le couple a son troisième enfant en 1988. Mme Z. qui n'a jamais été scolarisée commence en 1991 un premier stage d'alphabétisation rémunéré pendant six mois.

Le suivi scolaire des enfants est la principale explication donnée par la mère de famille, ensuite viennent les raisons financières :

“Les enfants commencent à devenir grands Le soir c'est les devoirs maintenant. Ils commencent à lire et moi je connais pas. C'est pour ça que je vais au stage... Mon mari, il rentre c'est huit heures. C'est trop tard. Ça fait que les devoirs c'est moi.”

(Algérienne, 38 ans, stagiaire, trois enfants, mari ouvrier Algérienne)

La scolarisation des enfants en primaire et collège est prise en considération. Ce couple demande des conseils dans ce suivi (choix d'école, cours du soirs, orientations) auprès d'une famille française de l'immeuble dont les enfants sont inscrits à l'école d'application de Saint-Charles. Sur les conseils d'un couple d'amis, commerçants algérien dans le quartier Belsunce, le couple prévoit d'inscrire les trois enfants au collège catholique du Sacré-Coeur (6ème arrondissement) au moment de l'entrée en sixième du fils aîné.

La mobilisation de Mme Z. s'explique aussi par l'anticipation de la fin des APL et allocations familiales :

“Aujourd'hui ils sont petits, on est aidé. Mais demain hein, il faut bien les nourrir.”

(Algérienne, 38 ans, stagiaire, trois enfants, mari ouvrier Algérien)

Elle reconnaît aussi à ces stages l'occasion d'une ouverture vers la ville et ses habitants (nouveaux quartiers, utilisation des transports en commun).

Une représentation locale modifiée : le vieux et l'ancien

Si pour les commerçants, le quartier est le quadrilatère qui va de la Porte d'Aix jusqu'au cours Belsunce, ce groupe fait unanimement une distinction d'appartenance entre secteur réhabilité et secteur non réhabilité. Le quartier est l'espace de la réhabilitation : essentiellement rue d'Aix et les Carmes¹.

"Pour moi, le quartier c'est là où j'habite. c'est le côté droit de la rue d'Aix et les Carmes"

(employé de commerce algérien).

Tout le côté Est du quartier Belsunce est gommé dans cette représentation². La réhabilitation est perçue comme un espace privilégié qui construit un univers à part. Le changement de pratique se situent surtout au niveau de l'enfant avec la préoccupation des parents à les tenir "éloignés" de Belsunce.

"C'est pour mes enfants que je fais tout ça. J'ai demandé trois fois à la mairie et la troisième fois c'était la bonne. Pour qu'ils restent pas une minute de plus là où on était".

(Ouvrier algérien, trois enfants, il habitait rue des Petites Maries avant d'être logé rue d'Aix)

L'habitat bourgeois :

La référence à l'habitat bourgeois du quartier est souvent reprise dans les entretiens.

"Fallait voir avant comme c'était! c'était quand même tout dégueulasse. Maintenant on voit avec les immeubles, l'allure que le quartier avait dans

1) "En règle générale, les immeubles situés en bordure d'une avenue, d'un quai ou d'une place sont plus attractifs que ceux des rues adjacentes, pour de multiples raisons : ensoleillement, proximité d'un espace vert, meilleure qualité du bâti et taille plus grande des appartements. Ces éléments physiques sont souvent le support d'une valorisation sociale qui renforce la compétition et donc la sélection des occupants ..." (Grafmeyer Y., 1991, p.86).

2) "Autrement dit à proximité immédiate, ce n'est plus "pareil". "Là-bas", "derrière", "plus haut", "sur les pentes", -c'est-à-dire en fait au-delà des quelques pâtés de maisons qui jouxtent le domicile -, les enquêtés n'éprouvent aucune difficulté à qualifier des espaces qui leur paraissent toujours plus ouvriers, ou plus bourgeois, ou plus "écologiques", etc...que le leur." (Y.Grafmeyer, 1991, p. 105)

le temps. C'était pas n'importe qui, hein, qui pouvait habiter ces maisons. ça fait plaisir de voir ça ."

(Femme Algérienne, mari algérien, employé de service)

"Si ça avait été comme avant, comme j'ai connu, c'était pas possible. Ici, vous savez, avec deux immeubles, ils en ont fait qu'un. Parce qu'avant c'était des petits trucs, y avait pas de salles de bain, y avait rien du tout. Ils ont gardé que la carcasse, le squelette, parce que ça c'était ancien. Sinon tout l'intérieur, tout le vieux, a changé... Ici, on est le premier immeuble refait dans la rue, il a servi de modèle pour les autres".

(Ouvrier algérien, 47 ans, mariée à une Algérienne, trois enfants.)

L'imparfait dans cet extrait d'entretien fait référence à deux "avant". D'une part, il sert à bien différencier et à marquer le changement d'image entre l'image du quartier insalubre du secteur juste avant réhabilitation ("comme j'ai connu" désigne un passé proche), et celui d'aujourd'hui, "changé", retravaillé par la réhabilitation. D'autre part dans la phrase "Ils n'ont gardé...c'était ancien", le quartier n'est plus considéré comme "vieux", quartier insalubre. L'interviewé fait référence à l'image du quartier "ancien", quartier bourgeois du XVIIIe siècle. Le terme de "squelette" renforce l'idée d'un passé fantomatique qui hante au présent les maisons et les hommes ainsi revalorisés.

"On est le premier immeuble..", synecdoque significative d'une mise en rapport entre habitat réhabilité <-> population réhabilitée.

Ces deux références passées reviennent fréquemment dans les entretiens :

-une référence à un passé vécu dans le quartier, avant réhabilitation : le moment de la réhabilitation, qu'elles vivent toutes comme bénéfique au quartier et à ses habitants, et explique leur présence encore aujourd'hui dans Belsunce.

-la deuxième référence au passé bourgeois XVIIe-XVIIIe siècles des immeubles du quartier Belsunce correspond à l'appropriation d'un passé non vécu. Référence qu'elles savent officialisée par la politique urbaine locale et qu'elles utilisent dans le but d'une déstigmatisation sociale.

Tout un discours moralisateur, un modèle de vie, accompagne cette référence à l'habitat réhabilité.

Plus qu'un statut, c'est toute une mentalité, une attitude qui fait cohésion au sein de l'immeuble ou de la rue réhabilitée .

"Mes voisins ils sont dans le même cadre que moi."

Ils revendiquent des valeurs, comme le respect des gens, l'honnêteté, l'éducation (dans le récit de leurs pratiques quotidiennes, leur mari ne va jamais au café, les enfants ne jouent jamais dans la rue)¹ :

"Moi, j'ai qu'une fille. Je la laisse pas sortir. Dans l'immeuble, quand on rentre, on rentre en silence, ni bruit, ni rien. Je l'ai dit à ma fille, on a le respect "

(Femme algérienne, 36 ans, employée de service, mari algérien employé de commerce, un enfant).

Cette attitude s'accompagne d'un changement de pratiques éducatives. Les enfants sont inscrits prioritairement au centre social des Carmes. La fréquentation des écoles maternelles est située de préférence aux Carmes.

Les compatriotes touristes, une génération différente :

L'enraciné et le déraciné

Le touriste c'est pour eux l'étranger qui limite son passage à une activité économique (l'achat / la vente). Les touristes ne sont pas comme les commerçants les constituants d'un réseau communautaire. Et en même temps, ils sont pour ce groupe de familles l'image -déformée- de ce qu'ils ont été.

La relation avec les compatriotes touristes évolue dans le temps :

"Nous, c'est pas pareil hein, on venait travailler. Bon le travail y en avait hein. Eux ils viennent acheter après ils s'en vont. Ils savent ce qu'ils veulent. Bon on peut pas dire, c'est pas pareil. "

(Algérien, ouvrier qualifié, 52 ans, mariée quatre enfants)

1) "Pour voir son appartenance au groupe reconnue, il faut "faire comme les autres" et éviter de les critiquer implicitement en agissant différemment : la sanction, réprobation ou ridicule, suit immédiatement la transgression de la norme (...). Il est banal de dire que toute appartenance de classe impose un certain conformisme, mais il faut insister sur le conformisme des classes populaires, que l'on croit généralement moins fort que celui de la grande et de la moyenne bourgeoisie." (Hoggart R., 1970, p.130-131).

“ça nous est arrivé avant d'héberger un touriste. Mais maintenant on peut plus. J'ai une petite famille à nourrir moi...et maintenant c'est des jeunes. Il vient et il veut pas travailler. Quand je les vois je me dis ils sont comme moi mais quand même, comme on dit le troisième génération c'est pas pareil que la deuxième.”

(Algérienne sans profession, mari algérien ouvrier qualifié, quatre enfants)

Entre le discours du même (‘ils sont comme moi’, c’est à dire comme elle fut autrefois) et celui de l’autre (“c’est pas pareil”) qui justifie aujourd’hui qu’elle ne veut plus héberger les touristes compatriotes comme elle fut accueillie elle-même, se glisse un rapport générationnel distancié.

Une mise à distance... sans réelle rupture locale

Des pratiques de consommation qui perdurent :

Les pratiques quotidiennes de consommation se partagent cependant entre des déplacements quotidiens externes et internes au secteur Belsunce¹.

“Le pain, la viande, tout ça j’achète à Nationale. J’ai l’habitude, c’est comme ça, ils me connaissent. je suis une vieille cliente. Ils me donnent que du bon. Je vais à Galeries ou à République quand je veux de la lessive, de l’huile, ou comme ça.”

(Algérienne, 38 ans, mari algérien ouvrier qualifié, trois enfants)

Les déplacements quotidiens de consommation se font tout aussi bien dans le quadrilatère de Belsunce, qu’au supermarché du centre commercial Nouvelles-Galeries (construit au même moment que la Butte des Carmes), ou dans la rue de la République..

La trace des anciennes vagues d’immigration

On relève dans les entretiens la prise en considération et la comparaison d’expériences d’immigration plus anciennes dans le quartier, italiennes,

1) Nous rejoignons la thèse défendue par M.Young et P.Willmott selon laquelle des ouvriers qui changent leurs modes de consommation ne modifient pas pour autant leurs modes de vie, ni n’abandonnent d’un coup leur appartenance à la culture ouvrière (1960).

arméniennes. Les familles maghrébines parlent plus volontiers des anciennes vagues d'immigration locales que de la leur.

"Mme N. c'est une Arménienne . Elle habite à côté de ma cousine. C'est comme ça que je la connais. Avant son mari avait le garage à la rue Parmentier. Elle m'a raconté quand elle a quitté son pays. C'est vrai elle a tout perdu cette femme. Bon, elle a refait une vie. hein Ici heureusement y avait sa soeur et son frère au début. Bon moi aussi y avait mon frère ici. Mais quand même c'est pas pareil. hein. Moi j'avais pas ce malheur...Bon ça s'est fait comme ça pour elle.."

(femme algérienne, 43 ans, arrivée à 17 ans en France, femme de service, mariée, deux enfants, habite la rue d'Aix réhabilitée depuis trois ans).

"Dans l'immeuble y a quand même de tout. A la rue d'Aix y a plus de noms italiens. Avant là où on était, rue des Petites Maries c'était plus arménien. Mais ça c'était bien avant nous."

(Algérien, 48 ans ouvrier qualifié, marié, trois enfants)

Une sociabilité ancienne dans la dynamique urbaine :

La sociabilité ancienne du couple n'est cependant pas annulée par la nouvelle. La mobilité interne induit une adaptabilité aux changements. Les relations de voisinage passées sont conservées. Il y a un "cumul" de différentes sortes de sociabilités locales (les anciens et les nouveaux voisins, les commerçants maghrébins). Les événements successifs, rénovation, réhabilitation, ont consolidé la relation locale. Ils ont le sentiment d'avoir vécu ensemble des changements dans le quartier, et de les avoir surmontés.

"Mme E. c'est une voisine de la rue du Petit Saint-Jean. Elle était au 23 et moi au 16. Ça fait un bout de temps qu'on se connaît. Elle a vu ma dernière bébé. Je l'aime beaucoup. Quand je la vois dans la rue je l'embrasse. La mairie lui a dit donné la rue d'Aix en même temps que moi. Un rez-de-chaussée, pour pas qu'elle monte les étages. Mais elle a pas voulu. Elle a dit je reste chez moi, Elle voulait pas ... Bon moi je dis qu'elle a raison. Elle est vieille , elle veut sa tranquillité ."

(Femme algérienne, 48 ans, sans profession, mari ouvrier qualifié, habite la rue d'Aix, Trois enfants)

"Dans la rue, je dis bonjour aux amies de ma grand-mère. Elles étaient aux Carmes avant. Maintenant elles sont un peu partout dans le quartier. Y en a une rue d'Aix, une rue du Petit Saint-Jean."

(femme algérienne, 38 ans, a vécu enfant aux Carmes, habite la rue d'Aix)

Leur trajectoire résidentielle ne les met pas en rupture avec le reste du quartier Belsunce dans lequel habitent toujours des parents et d'anciens voisins.

Elles gardent un contact avec l'ancien voisinage et s'invitent lors de fêtes familiales.¹

"Pour le baptême de mon fils, j'ai fait une petite fête au centre social (Butte des Carmes). J'ai invité tous mes anciens voisins".

(Algérienne, employée de service, mari algérien ouvrier qualifié, trois enfants)

Les femmes vont régulièrement les après-midi, chez l'une ou l'autre, amies, anciennes voisines, membres de la famille, habitant le quartier Belsunce ²:

"J'ai une parenté, c'est une cousine, on est du même patelin., elle habite rue du Baignoir. Sinon avec Mme L., (commerçante algérienne connue à l'école privée) souvent on est ensemble. On boit le café ou on va chez Mc Donald. On passe des après-midi quand on a rien à faire, on va passer quelques moments là-bas. Mme Z. (Algérienne, mari ouvrier invalide, anciens voisins) aussi. Toutes les quatre on se sépare pas. Ou bien elles viennent chez moi, on boit le café, on fait un gâteau ou bien chez les autres. On se voit la semaine sauf le mercredi parce que y a les enfants ."

(Algérienne, mari algérien ouvrier qualifié, trois enfants, habite depuis trois ans un appartement réhabilité de la rue d'Aix)

Précisément dans ce réseau d'amis, les familles s'invitent pour des fêtes religieuses et se retrouvent régulièrement chez la famille commerçante. C'est elle qui avait permis de trouver, avant l'accession à un appartement réhabilité, le premier logement dans le quartier grâce à son réseau (les commerçants utilisent leur renommée comme garant de l'honnêteté des familles qu'ils recommandent) et qui donne l'exemple de l'orientation scolaire des enfants (inscription des enfants au collège catholique du Sacré-Coeur) .

1) F.Héran signale que la prépondérance féminine dans l'entretien des liens de voisinage est deux fois plus fréquente dans les familles de trois enfants que chez les couples sans enfants (38% contre 19%). (Héran, F., 1987, p.56).

2) "L'ancienneté résidentielle, comme la parenté locale, favorisent chacune la création d'un réseau d'attaches locales, mais lorsqu'elles se combinent l'une l'autre, comme à Bethnal Green, elles exercent une force autrement plus puissante que lorsqu'elles agissent séparément." (M.Young, P.Willmott, 1983, p.144).

Les femmes continuent d'aller régulièrement au hammam du quartier (une fois par mois). Les hommes continuent de fréquenter le café où ils ont l'habitude d'aller :

*"Avant j'habitais la rue des Petites Maries (Belsunce) je ne venais jamais à la rue d'Aix. Je montais vers la gare Saint-Charles, j'allais au café qui fait le coin là-bas. Maintenant c'est vrai c'est plus mon côté. mais je connais tout le monde par là. Alors de temps en temps j'y passe.. Je vais faire un tour.. Je vais voir si y a rien de changé (rire) ."*¹
(ouvrier qualifié algérien, marié, trois enfants).

Pour ce dernier groupe comme pour le groupe des petits commerçants, l'itinéraire social s'est formé avec les transformations urbaines locales. Les modes de configuration sont toutefois différents. Si cela se fait, pour les commerçants, sous la forme locale de déplacements successifs du territoire communautaire dans un rapport économique de force et de résistance, pour ce dernier groupe le mode est celui d'une adaptation réciproque, dans la combinaison de références sociales et temporelles multiples.

1) "Dans le quartier populaire, le petit café joue un rôle essentiel : il permet des communications qui n'existeraient pas autrement, entre les résidents mal logés, souvent absents, retenus qu'ils sont par un travail lointain. Le café est l'endroit par où transitent les messages." (Ariès P., 1978, p.8).

Tout au long de ce chapitre, nous avons cherché à déterminer les configurations temporelles de l'intégration sociale dans la dynamique urbaine locale.

Nous avons souligné l'héritage des travaux des chercheurs de l'École de Chicago sur le processus d'intégration urbaine. Burgess pose déjà les questions : "De quelle façon les individus s'intègrent-ils à la vie urbaine ? Par quel processus une personne devient-elle partie intégrante de la société ?"

En guise de conclusion du chapitre, nous énumérons les points d'analyse hérités de cette école qui ont été reformulés, discutés ou développés pour l'élaboration de notre conception théorique de l'intégration urbaine.

La finalité de l'intégration

Si nous n'adhérons pas à la conception assimilationniste d'un temps segmenté marqué par une origine et un but uniques et fixes, nous n'écartons pas pour autant la finalité de la définition de l'intégration.

En reconsidérant l'origine et le but, nous avons défini **l'intégration comme un processus borné par une origine chargée d'un avant de l'histoire du nouvel arrivant et des vagues migratoires précédentes, et d'un but lui-même multiple et mobile variant en fonction des conditions historiques et de l'élargissement de la société par les nouveaux arrivants**. L'analyse veut ainsi souligner la capacité d'adaptation de l'immigré à un modèle lui-même en transformation.

Intégration et mobilité :

Nous reprenons la problématique centrale des chercheurs de l'École de Chicago qui lie l'intégration à la mobilité.

L'analyse d'une mobilité sociale interne au quartier Belsunce rendue possible par les transformations du lieu a permis de reconsidérer les deux grandes figures sociales identifiées par l'École de Chicago : les "élus" (ceux qui partent du ghetto) et les "damnés" (ceux qui restent). Les élus sont en

l'occurrence ici ceux qui bénéficient de la transformation du lieu, "les réhabilités". Les damnés sont "les captifs" mais aussi d'une certaine manière "les renommés", les commerçants maghrébins du quartier, principale cible des politiques urbaines.

La notion de mobilité est relativement ambiguë. Elle tend à réunir des phénomènes sociaux d'ampleurs et de natures différentes. Les grandes vagues migratoires, les petits déplacements quotidiens et tous changements de lieux qu'ils soient intra-muros ou internationaux, entrent dans l'analyse de la mobilité. Le grand oeuvre des chercheurs de l'École de Chicago à la suite de Georg Simmel a été de mettre de l'ordre entre ces phénomènes.

Ils ont souligné la distinction entre **déplacements routiniers** fixes et stables destinés au contrôle d'une situation constante et la **mobilité** qui se modifie en réponse à une nouvelle situation. La mobilité est l'analyse de déplacements physiques quand ils indiquent un repositionnement social. Tout déplacement physique n'est pas mobilité.

La mobilité ici est l'analyseur du désenclavement. Nous avons montré par les pérégrinations des familles maghrébines comment leurs pratiques s'étendent aussi bien au sud qu'au nord de la ville. Elles ne sont pas limitées et stabilisées dans un espace clos situé au nord populaire de la ville.

Cependant à l'opposé de l'école de Chicago, nous avons considéré certains déplacements routiniers comme significatifs d'une mobilité sociale.

Nous avons ainsi souligné comment des déplacements réguliers pouvaient devenir tactique de mobilité sociale. Il en est ainsi par exemple des **trajets aller-retour réguliers vers les marchés situés au sud de la ville**. Nous soulignerons dans le chapitre sur l'école de quelle manière les **trajets scolaires** en font aussi partie. Ces trajets permettent de maintenir un rapport constant et étendu avec le centre ville: ils stabilisent le désenclavement.

Les dynamiques urbaines

Dans la ligne de la problématique de l'École de Chicago, nous considérons l'interaction entre dynamiques sociales et dynamiques urbaines.

Mais contrairement à eux, nous ne considérons pas les transformations urbaines comme négatives, liées à l'idée de désorganisation sociale, de tensions, de bouleversements permanents. Park lie indissolublement la ville à la crise. Pour Burgess, la désorganisation l'emporte sur l'organisation et perturbe le métabolisme de la ville .

Nous admettons une **conception positive des dynamiques urbaines** ; elles sont porteuses de lien social. Les transformations du quartier central Belsunce sont le vecteur d'une recomposition et d'une transmission du lien social.

Il a été souligné comment un groupe de familles maghrébines s'identifie à la dynamique sociale et urbaine du quartier Belsunce; comment un autre, déplacé et repoussé par les politiques urbaines, se reconstitue en un noyau communautaire local à chaque nouvel emplacement.

Typologie des formes temporelles d'intégration urbaine

L'identification de configurations temporelles, une aire urbaine conservatoire, une aire urbaine finalisée, un territoire identitaire sédimenté, un territoire communautaire reconstitué, a permis d'affiner la notion d'intégration urbaine. Aux formes classiques de captivité ou de succession-invasion qui définissent un local soit fixé soit segmenté, on oppose une forme d'intégration urbaine qui prend en considération l'épaisseur historique du local, sa sédimentation sociale et urbaine.

L'analyse souligne le poids de la variable ancienneté. Tous se retrouvent autour d'une **ancienneté d'honnêteté**. Elle est le moyen de justifier leur présence dans le centre de la ville ; de se désigner comme étant les "établis" par rapport au "non établis"¹ :

- de faire reconnaître une respectabilité de voisinage,
- de prendre de la distance avec les premiers temps de l'immigration,
- de constituer une renommée locale et internationale pour les commerçants,
- de justifier une élection sociale pour les accédants à des logements sociaux réhabilités.

Pour une écologie urbaine historique

L'analyse des dynamiques sociales et urbaines est replacée dans la dimension historique. Nous empruntons principalement à Marcel

1) Elias, N., Scotson, J., 1965, *The established and the outsiders*, London.

Roncayolo et Bernard Lepetit une conception non linéaire de l'histoire de la ville qui se définit au contraire dans la coexistence au présent de formes sociales et urbaines anciennes.

Dans les années vingt, les chercheurs de l'École de Chicago ne s'intéressaient qu'au présent des villes. Leur approche historique s'en tenait à une histoire naturelle urbaine, organique, évolutionniste. Isaac Joseph et Yves Grafmeyer notent la rupture de l'approche écologique des chercheurs de l'École de Chicago avec l'histoire des villes telle qu'elle se présente par exemple dans toute la littérature américaine de la fin du XIX^{ème} siècle. Les quelques lignes que Park consacre à l'histoire des villes sont des *excursus* allusifs. Il n'empêche, la formidable documentation à base d'enquêtes qu'accumule la sociologie urbaine américaine des années vingt constitue une formidable source pour les historiens américains qui s'acheminent vers "une réinterprétation urbaine de l'histoire" (Frederick Jackson Turner, 1925) ¹.

C'est Maurice Halbwachs qui, tout en s'inspirant de l'approche écologique de l'École de Chicago, jette le premier en France les bases d'une histoire sociale urbaine. Certes son oeuvre pâtit, au yeux des historiens, d'une ambition philosophique avouée et d'un positionnement disciplinaire polémique : *La mémoire collective* se pose à la fois comme une critique du "temps des philosophes" et de la temporalité historique. C'est une des raisons qui explique les attaques bienveillantes (Marc Bloch) ou sèches (Fernand Braudel) dont il a été victime de la part des historiens et l'oubli des sociologues jusqu'à il y a peu. **C'est dans la continuité des travaux de Maurice Halbwachs, attentifs à la coexistence de formes matérielles dans la ville et à l'épaisseur historique du local, que nous inscrivons notre recherche, comme contribution à une écologie urbaine historique.**

1) Se référer au texte de William Diamond "On the dangers of an urban interpretation of history, historiography and urbanization", 1941, cité dans l'ouvrage *Villes et civilisation urbaine* .

Chapitre IV

Mémoires locales reconstituées

Une formation identitaire dans la mobilité du lieu

Mémoire et intégration : deux temporalités

Etudier un groupe du point de vue de l'intégration, c'est choisir une approche historique. L'intégration, comme on l'a déjà dit, est un processus temporel, une trajectoire qui fait se rejoindre histoire des *new comers* et histoire du lieu d'accueil. Cette trajectoire est permise par une mobilité sociale. Elle révèle des stratégies locales différenciées qui mettent l'accent sur la diversité du groupe étudié et autorise en fin de compte une typologie.

Etudier un groupe du point de vue de sa mémoire vivante, c'est à nouveau privilégier une approche temporelle, mais dans un certain sens opposée à la première. La mémoire n'est pas une trajectoire, c'est une représentation du passé adaptée aux besoins du moment, une vision rétrospective à partir du temps et du lieu présent. La mémoire collective, comme l'a bien montré Maurice Halbwachs, s'accroche à un espace qu'elle constitue en territoire; la mémoire est à la fois le signe et le vecteur de l'enracinement. Etudier la mémoire d'un groupe c'est faire l'hypothèse de son unité.

La contradiction entre les deux approches est moins grande si l'on se rappelle quelques caractéristiques essentielles du groupe étudié : l'ancienneté au quartier, le regroupement familial, la fin de l'espoir de retour et, en somme, un sentiment commun d'appartenance locale malgré les distinctions sociales et avec les transformations.

Ce que les entretiens soulignent c'est un sentiment, contrasté mais fort, d'appartenance à Belsunce et, au-delà, à Marseille.

Affirmation récurrente :

“Mon quartier ? C’est Belsunce... ça fait longtemps que je suis marseillaise, ça fait aucun doute...” .

Une autre contradiction apparaît alors : la mémoire collective relève de la subjectivité “populaire”, de la reconstitution vernaculaire, alors que l’intégration relève de la construction historique savante.

Nous voudrions montrer d’abord, à la suite de P.Ricoeur, que la mémoire est un concept flou mais indispensable à l’historien, un relais de la construction historique, intermédiaire entre le privé et le public, entre l’individu et la société, entre perception et intellection.

Pour appréhender dans le chapitre précédent le processus temporel de l’intégration des familles maghrébines, nous avons utilisé une approche quantitative, des outils macro-sociologiques, des données historiques et politiques que nous avons articulés avec les informations recueillies durant les entretiens, et qui ne constituent pas seulement une source d’analyse mais de véritables outils de compréhension.

La typologie des différentes intégrations locales ne pouvait aller au-delà des analyses savantes acceptées, sortir du sas, voire du ghetto où Belsunce est enfermé, que grâce à ces informations. **Les “réhabilités” sont une catégorie sans doute prévisible, au regard des politiques urbaines et des catégories sociales locales, mais visible seulement à la lumière des entretiens où les termes de “privilegiés” et de “selectionnés” reviennent fréquemment.**

La construction de la mémoire vivante des immigrés que nous proposons ici s’inscrit d’emblée dans l’histoire du lieu, traité autrement que comme îlot ethnique.

On veut répondre ainsi et d’emblée à une des objections majeures que l’on peut faire à une adaptation actuelle du concept de mémoire collective défini il y a plus de cinquante ans par M.Halbwachs.

La sociologie de la mémoire s’inscrit dans un courant durkheimien d’étude des représentations alors même qu’elle aspire à faire de la mémoire collective une nouvelle et véritable histoire, contre l’histoire institutionnelle.

La question peut être éclairée par la façon dont nous avons comblé un oubli de l’auteur des Cadres sociaux de la mémoire. Il a en effet “oublié” de nous dire où siège la mémoire collective, ou plutôt comment saisir la mémoire sise dans “la conscience collective”. C’est une question qu’il ne traite pas du tout dans son ouvrage inachevé sur le temps collectif (*La mémoire*

collective), même si dans la *Topographie légendaire des évangiles en Terre sainte*, il laisse comprendre que la mémoire se trouve dans les textes et particulièrement dans les écrits légendaires, “les affabulations”. Ainsi, d’un côté la mémoire est convoquée comme le lieu d’une véritable histoire à échelle humaine, une histoire vivante, porteuse d’un passé local reconstitué - mais on ne sait où ni comment - , de l’autre elle est, dans les écrits, un corpus d’affabulations, de légendes et de “mensonges” romanesques ou idéologiques dont il s’agit de faire la critique, “la rectification” comme l’écrit Marc Bloch, une histoire reconstruite de la mémoire.

La parole des familles maghrébines anciennes dans le quartier Belsunce qui s’exprime dans les entretiens n’est pour nous ni affabulatrice ni savante. On verra dans ce chapitre comment ces éclats de récits sur le passé du lieu sont plus que de simples représentations populaires de l’histoire locale et comment ils articulent, on dira de façon “pré-historique”, les aspirations du groupe et l’histoire de la ville, en particulier de sa politique. Notre travail consiste donc à les considérer, dans un entre-deux difficile, comme éléments à reconstruire de l’histoire marseillaise.

C’est l’hypothèse de notre démarche historique qui est en jeu ici, entre passé et présent du lieu, entre reconstruction et reconnaissance d’une identité, entre mémoire et intégration : une intégration de la mémoire.

4.1. La mémoire collective : une relecture de Maurice Halbwachs

La sociologie, à sa naissance, a travaillé avec application à délimiter son domaine, à doter les sciences humaines d'un statut épistémologique autonome. L'école sociologique française avec Durkheim, en particulier, a voulu démontrer l'origine et l'essence sociales des notions courantes, et parmi elles, de celle de temps. Il pourrait paraître paradoxal qu'aujourd'hui tout un mouvement, dont l'objectif est la temporalisation des notions sociologiques, trouve en Maurice Halbwachs un précurseur, lui dont une des préoccupations épistémologiques fut de séparer "le métier d'historien" du métier de sociologue.

L'ambition de la mémoire collective est en effet de restituer une "histoire vivante" dans les interstices de l'histoire. Mais en distinguant l'unicité abstraite du temps historique de la multiplicité concrète des temps sociaux, Halbwachs jette, presque à son insu, les bases d'une complexification du temps historique.

Halbwachs oppose la stabilité de la mémoire collective aux mouvements de l'histoire. Il définit le phénomène urbain en une confrontation entre les territoires, comme réalité locale stable et multiple où se constitue la mémoire du groupe, et la ville, comme réalité globale évolutive et historique. On lui doit d'avoir su donner, à la suite de l'école de Chicago, une définition topographique du groupe social dans la ville et d'avoir lié la question de l'identité collective à l'appropriation locale du passé.

La sociologie urbaine française des années quatre-vingt a trouvé, certes tardivement, dans l'oeuvre d'Halbwachs un formidable foyer de recherches. Mais ces travaux récents n'ont pas toujours pris en compte la dimension temporelle du groupe et du territoire, en fait déjà repérable chez Halbwachs.

Le flou de la notion

La notion de mémoire collective reste encore aujourd'hui relativement floue. Les travaux qui depuis Halbwachs ont voulu reprendre et affiner la notion laisse le lecteur, comme l'écrit Régine Robin, sur "une certaine insatisfaction".

Prolongeant Halbwachs, elle définit la mémoire collective comme "l'appropriation sociale du passé, une rétrospective collective, la gestion et la régie du passé"¹. Cette formulation a le mérite de cerner quelques points nodaux du concept : son origine psychologique (faculté d'appropriation du passé), sa teinte phénoménologique (la visée *rétro*-spective), et ses appuis physiologiques (passivité-activité de la mémoire / gestion-régie du passé) Un des principaux soucis d'Halbwachs en écrivant *La mémoire collective* a été de marquer son territoire disciplinaire, de démarquer la mémoire collective de la mémoire psychologique d'une part, de la mémoire historique d'autre part.

4.1.1. Mémoire individuelle et mémoire collective :

Pour inaugurer l'espace sociologique de la mémoire, Halbwachs fait une première distinction entre mémoire individuelle et mémoire collective (ce qu'il appelle dans "La topographie légendaire des évangiles en Terre Sainte", une "psychologie collective").

Ce que Henri Bergson a voulu démontrer pour la conscience individuelle, Halbwachs veut le démontrer pour la conscience collective, attribuer à la mémoire la fonction essentielle de l'activité humaine. Comme toute fonction humaine la mémoire a pour cadre la société, c'est dans et pour la société que l'individu se souvient.

Le premier geste de *La mémoire collective* est, en effet, de socialiser le temps subjectif : notre perception du temps est immergée dans le social.

"On admettra qu'il se crée une sorte de milieu artificiel, extérieur à toutes pensées personnelles, mais qui les enveloppe, un temps et un espace collectifs et une histoire collective. C'est dans de tel cadre que les pensées des individus se rejoindraient..."².

1) R.Robin, dans l'introduction de son article "Structures mémorielles, littérature et biographie", *Biographie et cycle de vie.*, éd.EHESS.1987.p.249.

2) M.Halbwachs, *La mémoire collective*, 2ème éd., PUF, p.45.

Ce temps social endosse toutes les caractéristiques de la durée subjective bergsonienne, dont la principale est la multiplicité. Une multiplicité "qualitative", "hétérogène", "altérable". Plus encore qu'une expérience psychologique première, le temps est l'essence variable des choses.

En fait, l'opposition d'Halbwachs à Bergson n'est pas celle du collectif contre l'individuel, mais de la primauté de l'un sur l'autre : c'est le temps collectif qui permet les durées individuelles et non l'inverse ¹.

Le lien entre temps vécu individuel et temps social se construit sur une métaphore océanique: le temps social serait un océan parcouru d'un "courant" aux flux multiples (*stream of thought* dit aussi l'auteur), dont la "source" est dans la pensée collective, et qui baigne la conscience de tous les individus.

"En réalité, si en rapprochant plusieurs consciences individuelles on peut replacer leurs pensées ou leurs événements dans un ou plusieurs temps communs, c'est que la durée intérieure (subjective) se décompose en plusieurs courants qui ont leur source dans les groupes eux-mêmes. La conscience individuelle n'est que le point de passage de ces courants, le point de rencontre des temps collectifs"².

La mémoire individuelle n'appartient pas vraiment à l'individu, le souvenir individuel est dès toujours social parce que nous ne vivons pas seul, nous ne nous remémorons pas seul. Notre mémoire, notre souvenir, notre conscience même, ne nous appartiennent pas en propre ³. En retour, les groupes sociaux sont dotés d'une cohésion qui leur confère naturellement une conscience du passé.

1) Ibid, "Critique du subjectivisme bergsonien", p.87-92.

2) Halbwachs, p.127. On remarque l'hésitation récurrente d'Halbwachs entre le temps et les temps. Hésitation symptomatique d'une volonté d'instituer la configuration multiple des temps collectifs comme le seul temps qui compte, en lieu et place de l'universel "temps abstrait des philosophes".

3) "Je ne puis dire que j'étais seul, que je réfléchissais seul, puisqu'en pensée je me replaçais dans tel ou tel groupe"- chap."De la possibilité d'une mémoire strictement individuelle", in La mémoire collective. pp.15-17.

Cette tendance disciplinaire à faire découler toutes notions (mémoire, conscience, et même temps) d'un niveau sociologique, "de faire de la conscience collective la source de toutes les notions" a déjà été soulignée par P.Ricoeur ¹.

La mémoire est un recours, une réponse du groupe à la menace du temps.

Par la mémoire, le groupe se perçoit inchangé. Elle permet une vision du groupe comme entité pérenne. Et de fait, chez Halbwachs, la mémoire collective est liée à "l'idée que le groupe se fait de lui-même". "Le groupe, au moment où il envisage son passé, sent bien qu'il est resté le même et prend conscience de son identité dans le temps."

On retiendra l'idée que la mémoire est une résistance à une menace sur l'identité du groupe. Cette menace n'a pas, pour nous, un caractère organique, voire ontologique, mais social. C'est ce que souligne R.Robin en dressant une typologie des différentes mémoires collectives. Face aux mémoires institutionnelles, épiques ou savantes, se définit la mémoire collective proprement dite, "la mémoire vivante du vécu comme le disait Halbwachs", celle du groupe minoritaire élaborant son passé "pour mieux conforter son identité menacée" face aux discours dominants ².

Nous retiendrons donc, avec P.Nora, que la mémoire des groupes joue un rôle "constitutif de leur identité, c'est à dire, en fait, de leur existence" qu'elle s'établit sur une base de confrontation conflictuelle, de revendication ³.

1) C'est la critique que Paul Ricoeur adresse principalement aux "Formes élémentaires de la vie religieuse" de Durkheim, mais aussi à "La mémoire collective" d'Halbwachs. Temps et Récit tome III, p.191, note 2.

2) R.Robin, dans son article "Structures mémorielles, littérature et biographie", op.cit.

3) Les motifs de la mémoire collective sont pour P.Nora à chercher dans "la confrontation des groupes en incessant changement...confrontation le plus souvent polémique et conflictuelle". "Il peut s'agir de reconstituer un tissu social déchiré" ou "de fortifier une citoyenneté...menacée" etc. "Les usages sociaux de la mémoire sont aussi divers et variés que les logiques identitaires". P.Nora. "L'ère de la commémoration" chap. "Le moment-mémoire" tome III. p.1010.

4.1.2. Mémoire et histoire :

L'espace sociologique de la mémoire se fonde sur une distinction : celle entre mémoire collective et mémoire historique. "Mémoire historique", le terme semble impropre, Halbwachs le signale bien : Mémoire et Histoire "s'opposent sur plus d'un point". Halbwachs insiste sur le fait que la mémoire collective n'est pas historique, même si elle travaille d'une certaine manière sur du passé. Il distingue la "reconstruction" des événements par l'histoire, de la "reconstitution" par la mémoire collective ¹ : le temps de l'histoire est hors du groupe, au-dessus d'eux, dans la longue durée. A l'opposé, la mémoire collective se situe dans le temps court de la durée de la vie humaine. Le modèle philosophique d'Halbwachs est celui travaillé par toute la tradition métaphysique; le temps est tendu entre deux pôles, qui, pour Ricoeur, en dessinent l'aporie : le temps cosmique, universel, objectif et mesurable, celui dans lequel nous passons, et le temps vécu, individuel et subjectif, celui qui passe en nous. Halbwachs rejette le temps historique du côté de l'universel, du "temps abstrait" et la mémoire collective du côté du temps vécu, du "temps réel" ².

Double mouvement : d'une part Halbwachs désocialise le temps historique. Il est abstrait, reconstruit, artificiel. Selon l'auteur, le temps historique n'est pas social parce qu'il n'y a pas de temps sans une "pensée commune" du temps. D'autre part, il socialise le temps vécu. Chapitre après chapitre, la "reconstitution" mémorielle remonte du temps vécu, innocent (souvenirs d'enfance), au temps social. Le temps vécu est dès toujours social. Ainsi, il y a d'un côté un temps réel, le temps social vécu, et de l'autre le temps historique abstrait. En premier lieu, il socialise le temps individuel, le seul réel selon Bergson. Il attribue ensuite à ce temps social vécu toutes les caractéristiques du temps individuel bergsonien.

M. Halbwachs s'inscrit par là dans le mouvement de la pensée sociale du XIXe siècle jusqu'à Durkheim dont la préoccupation est la définition de niveaux de socialisation intermédiaires ³. Mais la ligne de partage entre individuel et collectif va jusqu'à exclure du temps social, non sans quelques

1) En élève de Bergson, Halbwachs prône le primat de la perception sur la construction, de la reconstitution sur la reconstruction.

2) L'expression est bergsonienne : le temps perçu, celui de l'expérience, est le seul réel.

3) C.f. l'article de Jean-Claude Chamboredon, "Emile Durkheim : le social, objet de science. Du moral au politique ?", 1984.

précautions, le temps calendaire durkheimien. Pour Halbwachs le temps calendaire est aussi une construction abstraite "qui pourrait être considéré comme le temps social par excellence" si les individus qui s'y réfèrent vivaient dans une société unique¹.

Pour Durkheim le temps social impersonnel est, au dessus des individus, une "véritable institution". C'est le rôle qu'il attribue au temps calendaire, comme forme objective de l'activité sociale². Pour Halbwachs, tout au contraire, le calendrier est une "construction abstraite" qui ne peut pas être considérée comme le temps social puisque des individus appartenant à des sociétés différentes s'y réfèrent. Que le calendrier ait une origine religieuse historique, voilà qui explique, pour Durkheim son caractère social; voilà qui confirme son aspect non collectif pour Halbwachs : il s'agit d'une "survivance", d'une "vieille idée", d'une tradition éclatée, qui a pris *aujourd'hui* des significations très différentes suivant les groupes.

On voit que l'analyse diffère sur un point central : la question du temps historique. Chez Durkheim, les temps sociaux particuliers sont subsumés par une institution temporelle continue, cumulatrice et homogène.

Au contraire pour Halbwachs, à la suite de Bergson, le temps constitue "l'essence variable des choses", à l'opposé de l'espace, chiffre de la stabilité. Il est multiple non seulement parce que perçu différemment par une multitude de groupes sociaux, mais aussi parce que les groupes ne cumulent pas leur expérience au fil du temps; ils s'adaptent, *résistent*, et meurent. La mémoire collective est l'instance qui permet au groupe de résister malgré le temps qui passe, de se stabiliser dans la durée, "une spatialisation du temps" selon la formule bergsonienne.

Halbwachs ne considère pas l'histoire comme dimension positive de l'humanité. Le temps de la discipline historique est reconstruit, abstrait, non sociologique : l'histoire se place hors des groupes, au-dessus d'eux.

Halbwachs vise principalement l'histoire institutionnelle, nationale. Il n'ignore pas qu'au même moment s'élabore une histoire nouvelle qui défend une conception de l'analyse de la société proche de la sienne. Cela

1) p.106, op. cit.

2)"Un calendrier exprime le rythme et l'activité collective en même temps qu'il a pour fonction d'en assurer la régularité... Ce n'est pas mon temps qui est ainsi organisé; c'est le temps tel qu'il est objectivement pensé par tous les hommes d'une même civilisation" . *Les Formes élémentaires*, Puf, 4ème éd., pp.14.15

n'empêche pas qu'en fin de compte, dans son aspiration, "l'histoire est une". Il existe fondamentalement, pour lui, deux disciplines fondées sur deux modes de temporalités différents¹.

On sait que le mouvement des Annales a promu la complicité, voire l'identité, entre histoire et sociologie. En particulier, Fernand Braudel a contesté sèchement le point de vue de M.Halbwachs sur l'opposition entre une histoire de la longue durée et une sociologie de la mémoire à courte vue. Pour lui, le temps de l'historien n'est pas un temps concurrent du temps du sociologue, c'est le temps social lui-même². Faire de la mémoire une vision sociale du passé, c'est la situer dans le champ de l'histoire. Une lecture précise d'Halbwachs semble lui donner raison. Mise à la porte du social, l'histoire revient par la fenêtre : la mémoire collective d'Halbwachs convoque toutes "les procédures de connexion" qu'utilise la pratique historique pour assurer "la réinscription du temps vécu sur le temps cosmique"³.

Disons que M.Halbwachs défend, à travers la notion de mémoire collective, une position extrême, théorique, d'une stricte sociologie du présent. Présent "entendu comme s'étendant sur une certaine durée, celle

1)Halbwachs sera membre des Annales dès 1928. Il y traduira, le premier en France, Max Weber. Cela n'empêche pas les critiques que Marc Bloch exprime dans le compte rendu des *Cadres sociaux de la mémoire*, réclamant une meilleure historisation de la notion de mémoire collective: "une partie au moins des phénomènes que nous désignons ainsi sont tout simplement des faits de transmission de génération en génération". Il suggère aussi le thème d'une histoire "des erreurs de la mémoire collective" qui permette, par exemple, de réinterpréter régulièrement le récit biblique, thème repris onze ans après par Halbwachs dans la *Topographie des évangiles*. Bloch réclame ce que Halbwachs déplore : l'histoire comme rectification de la mémoire.

2) Pour F.Braudel, histoire et sociologie sont "non pas l'envers et l'endroit d'une même étoffe mais cette étoffe même, dans toute l'épaisseur de ses fils"(in *Ecrits sur l'Histoire*, Paris, 1969, pp.97-122). P.Veyne affirme, lui, que les sciences humaines "n'apportent rien à l'histoire car elles font bien davantage : elles l'informent, la constituent" (*L'inventaire des différences*, Seuil, 1976. p.11). J.C.Passeron dans *Le raisonnement sociologique*, tout en situant la sociologie à un point d'équilibre instable entre historicité et a-historicité, confirme, après P.Veyne, que toutes les sciences sociales sont des sciences historiques, ce que ne dément pas B.Lepetit dans son article "Une logique du raisonnement historique" qui infléchit cependant l'argumentation de J.C.Passeron dans un sens qui nous semble plus proche encore de notre démarche, en prônant non pas la similitude, la complémentarité ou l'information d'une discipline à l'autre, mais la **confrontation** (Annales, n° 5, sept.oct.1993).

3) P.Ricoeur, *Temps et Récit*,t.III, p.180, c.f.p.180 à 228. L'inventaire que fait Ricoeur de ces connecteurs historiques sont quasiment tous utilisés par Halbwachs comme vecteurs de la mémoire collective (suite des générations, récit des ancêtres, archives, documents, traces etc).

qui intéresse la société d'aujourd'hui", durée homogène et stable de la vie d'un groupe, telle que la contient la mémoire ¹.

**La mémoire élargie dans la Topographie légendaire des évangiles en Terre sainte :
le territoire fictif.**

Lorsqu'il conclut son étude de la mémoire collective chrétienne, Halbwachs s'attache surtout à répondre à Durkheim sur l'origine sociale du phénomène religieux. On voit comment sa définition de la mémoire collective s'est singulièrement élargie dans une étude proprement historique :

"...la mémoire collective chrétienne adapte à chaque époque ses souvenirs...aux exigences contemporaines du christianisme,...à ses aspirations. Seulement dans cet effort d'adaptation, les hommes se heurtent à la résistance des choses...aux vestiges matériels des croyances anciennes...Mais, quelque époque qu'on envisage, l'attention se porte non vers l'origine, les événements premiers qui sont peut-être à l'origine de tout ce développement, mais vers les groupes...Dans la physionomie ..des lieux saints...c'est bien l'essentiel du phénomène religieux dont ces pierres dressées et conservées par les générations successives des hommes permettent de retrouver les traces. Traces non pas d'un être individuel, humain ou surnaturel, mais des groupes.." ².

La *Topographie légendaire* peut être considérée comme un texte durkheimien dans la mesure où il retrace la formation d'un fait social, l'histoire de la localisation des événements néotestamentaires. Le phénomène religieux y est étudié comme un fait social dominant qui organise l'espace. L'espace de la *Topographie* est d'ailleurs moins territorial

1) Conformément à la pensée de Bergson, la durée halbwachsienne se définit moins par la succession que par la coexistence du passé et du présent. "C'est l'utilité de la situation présente qui crée le mouvement, le moteur, qui sélectionne le niveau de passé et l'actualise pour qu'il présente sa face utile (Bergson cité par G.Deleuze in *Le Bergsonisme*, PUF, 1966., p.58).

2) M.Halbwachs, *La topographie des évangiles en Terre Sainte*, PUF, 2ème éd., p 164.

que symbolique. C'est celui de la chrétienté, mieux du "christianisme", un espace quasi total, sur lequel une tradition en mouvement -la mémoire collective- trace et retrace des itinéraires et des hauts lieux, "la physionomie des lieux saints" ¹ .

Mais Halbwachs ignore l'origine de cette mémoire, ou plus exactement il l'ignore comme raison causale, comme "forme primitive". La mémoire n'est pas, comme pour Durkheim, l'outil qui permet la remontée à l'origine; elle ne fait que rendre compte des aspirations du moment et de la résistance des choses. En un sens le phénomène religieux, comme la mémoire, n'a pas d'origine, encore moins une origine qui en serait la forme simplifiée, "élémentaire". Le social ne s'explique pas historiquement. Plus précisément il ne s'explique pas comme le développement historique et linéaire d'une idée, fut-elle "le contenu objectif des éléments permanents de la religion" (Durkheim). De plus, en étudiant l'itinéraire d'une mémoire collective d'un "groupe de transformation", depuis l'espace territorial vécu jusqu'à l'espace symbolique parsemé de "lieux de mémoire", l'auteur décrit les changements de la mémoire d'un groupe qui se délocalise, se généralise, s'universalise en peuple, incarné dans l'Eglise, et devient une "communauté élargie", possédant une "**mémoire collective élargie**" ² .

Ce que décrit Halbwachs c'est la **formation d'une mémoire collective institutionnelle**.

Dans *La topographie des évangiles en Terre Sainte*, l'analyse passe du groupe menacé au groupe dominant, d'un espace territorial à un espace symbolique, fictif. Le groupe social n'affirme plus sa conscience de soi en s'appuyant sur l'espace matériel, il affirme son autorité par son emprise sur un espace total qu'il marque en des lieux choisis. Le groupe dessine son itinéraire sur l'espace géométrique. De topographique, le groupe devient topographe.

1) C'est ce qu'indique J.C.Passeron quand il écrit que la démarche d'Halbwachs s'inscrit "dans une sociologie durkheimienne de l'exploration de l'amont des conduites tant que le groupe de transformation..peut se définir et se décrire comme topographique" (Le raisonnement sociologique, p.77. La Topographie est un texte durkheimien dans la mesure où il retrace la "genèse laborieuse" (Passeron) d'un fait social, dans la mesure surtout où la mémoire collective semble comprise comme déterminant social, comme institution durkheimienne.

2)"Il y eut une période où la communauté chrétienne n'était pas reconnue officiellement, où elle était combattue et persécutée...L'image des lieux saints est demeurée dans la mémoire des groupes chrétiens, et surtout d'une Eglise élargie qui gagnait en étendue et en consistance.." (p.127-128)

L'auteur finit par opposer deux mémoires : celle affective, floue et fluctuante, des "groupes locaux" (les groupes territorialisés tels que les décrivait la *Mémoire collective*) qu'il nomme "les traditions locales", et celle réfléchie, cohérente, dogmatique, de la communauté chrétienne en son ensemble, qui détermine l'espace de la *tradition*.

L'opposition de ces deux mémoires, comme leur coexistence, présage de la diversité de l'usage actuel de la notion de Mémoire collective.

4.1.3. Mémoire collective et territoire :

Dans un cadre interdisciplinaire, la plupart des auteurs qui, depuis la fin des années quatre-vingt, invoquent le rapport de la mémoire à l'espace, s'intéressent aux temporalités urbaines¹. Qu'ils soient attentifs à la morphologie urbaine, aux groupes et à leurs territoires, ou aux flux migratoires, ils empruntent à l'auteur de la *Mémoire collective* l'idée de décalage temporel entre le groupe et son espace, du fait même de son inscription dans un territoire urbain. L'étude de l'appartenance à un lieu en constante transformation requiert des outils historiques, temporels, complexes. C'est à ce titre que la notion de **résistance** forgée par Halbwachs sert de référence aujourd'hui. Il est bon d'en rappeler le cadre.

Maurice Halbwachs a attiré l'attention sur la complexité de la relation des sociétés à l'espace, et plus particulièrement sur la relation entre mémoire collective et territoire.

Il retient des écrits de E. Durkheim le fait que ce qui constitue la vie sociale c'est la manière dont la masse des individus est disposée sur le sol, qu'un groupe n'a de réalité que parce qu'il crée une structure dans laquelle il s'incarne². Il infléchit l'analyse durkheimienne à la lecture des travaux de l'école de Chicago sur la dimension spatiale du social.

1) M. Roncayolo souligne la "nécessaire interdisciplinarité" des recherches sur la ville; une ville aux temporalités multiples, "dans ses développements jamais achevée": la ville comme crise et provisoire et permanente, comme histoire sans fin. Le courrier du CNRS sur la ville n°81, 1994.

2) Durkheim, L'année sociologique, 2ème année, Paris, 1899. Ou encore dans le chapitre "objet de la recherche" in Les formes élémentaires de la vie religieuse, l'auteur insiste sur la prise en compte d'un espace divisé, hétérogène. Ces divisions, ces formes spatiales se déterminant dans la représentation commune que le groupe se fait de l'espace. p.16.

Halbwachs énonce l'idée que le fondement de la mémoire collective se trouve dans sa projection dans des espaces concrets, que les pierres sont indissociables des formes de mémorisation et des représentations qui agissent sur la ville.

"Le lieu a reçu l'empreinte du groupe, et réciproquement" (p.133).

Cette simple affirmation de la réciprocité des influences du spatial et du social donne sa dynamique à l'analyse, en même temps qu'elle est une menace de circularité. Un groupe lié à un espace le "transforme à son image en même temps qu'il s'y plie et s'adapte".

En fait, "c'est l'image seule de l'espace qui, en raison de sa stabilité, nous donne l'illusion de ne point changer à travers le temps et de retrouver le passé dans le présent; mais c'est bien ainsi qu'on peut définir la mémoire; et l'espace seul est assez stable pour pouvoir durer sans vieillir."¹.

Il faut s'arrêter un instant à la notion clé sur laquelle repose toute l'analyse de la mémoire collective chez Halbwachs : ce qui interagit avec le groupe ce n'est pas vraiment l'espace lui-même, mais l'image que le groupe s'en fait. Cette image est celle de la stabilité, de la permanence. Il ne s'agit donc pas d'une réalité extérieure qui ferait face au groupe, mais d'une production du groupe lui-même, une image, quasiment une "illusion" (le terme est employé plusieurs fois par l'auteur). Halbwachs énonce la thèse toujours actuelle que l'image de l'espace participe à l'image que les habitants se font d'eux-mêmes. Le groupe tire de sa propre image de l'espace la stabilité qui lui permet de se penser comme groupe.

"Il s'enferme dans le cadre qu'il a construit. L'image du milieu extérieur et des rapports stables qu'il entretient avec lui passe au premier plan de l'idée qu'il se fait de lui-même." (La mémoire collective) p.132.

Cette immobilisation de l'espace s'opère chez Halbwachs dans le terme de territoire. **Le territoire c'est l'espace considéré dans sa permanence au groupe, comme projection au sol de l'idée stable qu'il se fait de lui-même².**

1) Halbwachs s'en tient à la qualité heuristique de cette réciprocité du social et du spatial, qui lui permet d'inaugurer une sociologie du local. En fin de compte, pour lui comme pour Durkheim, seule la représentation de l'espace semble "agir" sur le groupe.

2) Il serait intéressant d'étudier les implications et les préjugés épistémologiques qui accompagnent les emplois des trois termes -"espace", "territoire", "sol"- dans les discours savants, de la sociologie, de la géographie, du droit... Dans cette optique, lire le texte de J.C. Chamboredon sur le géographe L. Gallois et son analyse critique sur le terme de pays qui

Mieux, tous les groupements sociaux se constituent sur une base spatiale, même ceux qui "en apparence" "font abstraction" du "lieu qu'ils occupent"¹.

Ainsi, pour Halbwachs, de même que le groupe idéal est communautaire, l'espace idéal est territorial:

"Nous dirons que la plupart des groupes...dessinent en quelque sorte leur forme sur le sol et retrouvent leurs souvenirs collectifs dans le cadre spatial ainsi défini"².

A chaque groupe social, son temps et son espace : est groupe ce qui possède durablement un lieu.

Résistance : les temps de la transformation

La stabilité est la principale qualité de l'espace dans le temps.

On trouve cependant chez Halbwachs quatre figures de la transformation, quatre types de temps dans l'espace, qui se subordonnent à la figure principale de la stabilité.

En premier lieu, le **temps initial de l'installation et de l'adaptation**; le groupe transforme l'espace à son image, comme il s'y plie. Il doit se sentir dans l'espace comme dans ses meubles. C'est en fait le temps fondateur de "l'emplacement", où se crée "l'adhérence du groupe à sa place" (chapitre "emplacements et déplacements, adhérence du groupe à sa place"), où prend forme l'image stable du lieu.

A l'opposé logique et chronologique, se situe **la figure de la disparition : sanction finale d'une inadaptation du groupe social, de la persistance induite de formes socio-spatiales dépassées.**

"peut aider à dessiner une sociologie des appartenances régionales et du statut des divisions territoriales...". p 31, *Etudes rurales*, janv-mars 1988,n°109.

1) pp140-145 de *La mémoire collective*.

2) p.166 de *La mémoire collective*. Plus explicite encore : "Pour bien saisir ce genre d'influence qu'exercent les divers emplacements d'une ville sur les groupes qui s'y sont lentement adaptés, il faudrait, dans une grande ville moderne, observer tous les quartiers anciens ou les régions relativement isolées.. et qui forment comme de petits mondes fermés..Mais c'est dans les villes plus petites un peu à l'écart des grands courants..que le groupe urbain apparaît le mieux tel qu'il est ailleurs à un moindre degré, c'est à dire comme un corps social qui, dans ses divisions et sa structure, reproduit la configuration matérielle de la ville où il est enfermé." p.136.

"Il en est ainsi.. de tous les modes d'activité un peu anciens, qui n'ont guère leur place dans les cités modernes. Ils..disparaîtraient sans doute s'ils ne s'attachaient obstinément aux lieux qui leur étaient autrefois réservés." ¹

Ils disparaissent finalement pour ne laisser que "vestiges matériels", derniers reliquats de leur obstination.

Ces deux figures temporelles de l'espace sont "organiquement" liées à la vie du groupe. Ce sont les débuts et la fin du groupe social dont la durée de vie est à échelle humaine.

La troisième figure est la seule à bénéficier, chez Halbwachs, du terme de transformation; si les groupes ont besoin d'un temps d'adaptation, et sont voués à terme à l'inadaptation, c'est qu'il existe un temps qui les dépasse, les enveloppe; le temps inéluctable de la modernisation, des "grands courants", le temps événementiel des accidents et des catastrophes, des incendies et des invasions, des démolitions et des reconstructions: le temps de l'histoire.

Les grandes transformations sont une sorte de fond sonore qui n'affecte que peu, ou rarement, la vie des groupes :

"Il faut plutôt considérer que les habitants se trouvent porter une attention très inégale à ce que nous appelons l'aspect matériel de la cité, mais que le plus grand nombre sans doute serait plus sensible à la disparition de telle rue, de tel bâtiment, de telle maison, qu'aux événements nationaux, religieux, politiques les plus graves."².

De la rencontre entre ce temps historique de la modernité et des accidents et le temps immobile des choses matérielles naît la quatrième figure de la transformation chez Halbwachs, la plus novatrice et la plus féconde: la résistance du groupe aux forces de changement. En effet "si les villes se transforment au cours de leur histoire", "les habitudes locales résistent aux forces qui tendent à les transformer", et qui "les troublent et les déconcertent".

1) p.139 de *La mémoire collective*.

2) p.134 de *La mémoire collective*.

Les groupes laissent des traces, des survivances de leur existence révolue ¹.

"Ainsi s'explique que des édifices abattus, des voies effacées, longtemps subsistent quelques vestiges matériels, quand ce ne serait que l'appellation traditionnelle d'une rue, d'une place, ou l'enseigne d'un magasin." p.140

C'est la volonté du groupe, son vouloir social, de résister aux changements du lieu qui fait survivance et explique la permanence de formes urbaines anciennes.

En ce sens, la mémoire collective constitue une forme de résistance. Elle est une modalité de mise au présent des espaces urbains ².

Ainsi s'explique que la ville ne soit pas qu'une simple partition cartographique de territoires collectifs, mais une *superposition de plans* en constant réajustement. Halbwachs construit ainsi une épaisseur historique de la ville. Il jette les bases d'une histoire sociale urbaine.

Contemporanéité urbaine : une problématique continue depuis Halbwachs

C'est cet angle d'analyse du texte d'Halbwachs que privilégie le groupe de recherches sur "le temps des villes" autour de M Roncayolo et B.Lepetit, ou les chercheurs du Cresal sur la trace urbaine ³.

1) "Un groupe ne se contente pas de manifester qu'il souffre..il résiste de toute la force de ses traditions..(et) ne se laisse pas déplacer sans résistance, sans des retours offensifs.." p.138-139.

2) "Le groupe essaie de se maintenir ou de se reformer dans un quartier ou dans une rue qui ne sont plus fait pour lui, mais sur l'emplacement qui était le sien...la population pauvre non plus ne se laisse pas déplacer sans résistance... et même quand elle cède, sans laisser derrière elle bien des parties d'elle-même...c'est ainsi qu'au milieu des quartiers neufs on est surpris de rencontrer des îlots archaïques." p.139.

3) Se référer plus précisément au rapport Un quartier dans le temps , D.Colson, J.Nizey, J.Roux,Plan urbain, 1993. Ils s'inspirent d'Halbwachs et aussi de la réflexion de P.Ricoeur sur la trace comme effet-signe. Entre l'empreinte laissée ici et maintenant et l'événement révolu, la trace, synthèse de deux temporalités contradictoires, condense les problèmes de la construction historique (P.Ricoeur, Temps et récit III, p.217-227)

A des étapes temporelles, à des formes spatiales, correspondent des figures identitaires, des identifications à la fois successives et cumulées, complémentaires et antagonistes, qui dessinent une identité présente complexe mais cohérente. L'analyse de la mémoire du groupe permet l'appréhension d'un sentiment d'appartenance locale qui ne se construit ni dans la stabilité, ni dans la chronologie, mais est constitué, au présent, de multiples références, ordonnées dans le passé.

Ce sentiment d'appartenance est confronté à la dynamique urbaine. Comment la transformation du lieu est-elle vécue par différents groupes locaux? Quelles formes de **résistance** met-elle en oeuvre, par exemple, contre les actions de la réhabilitation?

De quelle manière les événements de la transformation du lieu (rénovation, réhabilitation) contribuent-ils non pas à gommer mais au contraire à renforcer une mémoire locale des familles maghrébines habitant ces vieux quartiers? Nous reprenons ainsi la thèse halbwachsienne de l'événement local qui participe à la formation de la mémoire collective.

Nous commençons par présenter trois groupes associatifs, les deux comités d'intérêt du quartier Belsunce et l'association des grossistes.

C'est dans l'analyse de ces associations que la théorie halbwachsienne s'avère la plus cohérente. **Ces trois groupes associatifs ont un point commun** dans la mémoire qu'ils ont du quartier : elle se détermine dans la représentation d'un territoire originel stable, arrêté, **territoire des ancêtres**, et que les transformations urbaines et sociales viennent perturber.

Le premier comité est exemplaire de cette représentation. Sa description est celle halbwachsienne du groupe associatif vieillissant qui **n'adhère plus au territoire en transformation**. C'est la **figure de la disparition** décrite plus haut, celle de la **sanction finale d'une inadaptation du groupe social et de la persistance induite de formes socio-spatiales dépassées**.

Le **vestige de l'Alcazar**, dont il se dit le **gardien**, est la référence de ce groupe. Il est la dernière trace sur le cours Belsunce de l'origine de la formation du groupe en 1945.

Sous une autre forme, comme nous le détaillerons plus loin, l'association des grossistes est exemplaire du groupe résistant : menacé un

temps par les politiques urbaines (un parking réservé à leur clientèle que la municipalité a voulu transformer en jardin), les grossistes revendiquent leur statut comme leur emplacement dans l'articulation entre la référence passée ("ça fait plus de cent ans qu'on est là") et future ("et puis maintenant on a un projet de gros").

4.2.1. Les deux comités d'intérêt de quartier de Belsunce : deux types de reconstruction du passé pour deux enjeux présents

Le premier comité de Belsunce existe depuis 1945. Le président actuel a succédé à son père mais il délaisse le CIQ pour l'association de commerçants de Belsunce dont il est aussi le président. C'est sa mère, membre du CIQ depuis pratiquement sa création, qui le seconde. C'est avec cette personne que nous avons eu un entretien, dans son commerce du cours Belsunce.

Le comité n'est aujourd'hui constitué que de personnes âgées, pour la plupart propriétaires et anciens habitants de Belsunce n'y habitant plus, et de quelques commerçants du cours Belsunce. Depuis vingt ans aucun nouvel adhérent n'est venu renforcer l'association qui ne compte plus qu'une vingtaine de personnes aujourd'hui. Une activité du comité n'est pas poursuivie quand la personne qui s'en charge vient à décéder (telle la distribution de brioches pour personnes âgées qui s'est arrêtée quand la personne responsable est décédée). Le comité est à l'image qu'il se fait du quartier : il se meurt.

"Bientôt il n'y aura plus personne pour prendre la relève. moi je suis trop vieille pour aller de portes en portes, les gens qui m'informaient sont partis ou morts et si on attend que de nouveaux reviennent..."

(Mme D. vice présidente du CIQ, 68 ans, veuve, commerçante sur le cours Belsunce depuis 1946.).

A ce moment là de l'entretien Mme D. me montre l'enseigne actuelle de son magasin (bazar) qui est celle préservée de l'ancien Alcazar sur le cours Belsunce :

"Voyez, ce que c'était avant! c'est tout ce qu'il nous reste! On venait de toute la France ici! ..moi ici c'est toute ma jeunesse qui est passée! heureusement on a quand même pu le récupérer."

On passe d'une sociologie des groupes urbains à une histoire des modalités d'appropriation sociale de la forme urbaine. L'objectif est la construction d'une histoire sociale de l'espace urbain ¹.

Alain Tarrius, enfonçant le coin des divergences entre *La Mémoire collective* et *La Topographie légendaire*, là, où Bernard Lepetit tente de les réduire, affirme : "nous ne pouvons nous satisfaire seulement d'une vision historique des villes. M.Halbwachs après s'être épuisé à relever, des années durant, les morphologies urbaines découvrait l'essentialité de la mémoire collective, puis, dans les derniers mois de son existence, la capacité des groupes sociaux à remodeler par la désignation les formes de leur environnement pour maintenir la fidélité identitaire" ² L'intérêt de la recherche d'Alain Tarrius semble moins se situer dans la qualité de l'espace, "territoire circulatoire" qui associe l'espace migratoire et celui de l'ordre marchand, que dans le renversement d'optique qui consiste à traiter un groupe jusque là considéré dominé dans l'espace urbain, comme dominant dans l'espace transnational.

A.Tarrius pourrait reprendre l'affirmation de B.Lepetit selon laquelle "la question clef de la citoyenneté est celle de l'articulation entre les lieux et les communautés, entre lieux réels et **lieux fictifs**".

C'est en ce sens qu'il a raison de se réclamer de l'Halbwachs de *La topographie*, dont on a vu qu'elle décrivait, en fin de compte, la mémoire institutionnelle d'un groupe hégémonique, qui marque de son emprise un territoire fictif, virtuel.

En un sens, le rapport entre histoire nationale et sociologie urbaine que tentait d'établir de manière simplifiée M.Halbwachs, est reposée de manière

1) Il n'est pas étonnant que B.Lepetit se réclame à la fois de la sociologie urbaine de la *Mémoire collective* et de l'approche historique de *La Topographie légendaire*. Il s'appuie pour cela, chez Halbwachs, non sur l'identité pérenne d'un groupe à travers l'histoire - la communauté chrétienne-, mais sur l'exemple de l'évolution de la morphologie d'une cité, celle de Jérusalem, reconstruite par les Croisés à partir de l'image biblique qu'ils en avaient. Au-delà de cet exemple, l'efficacité de la mémoire collective tient dans sa capacité à lier spatial et temporel, à problématiser la ville comme objet d'histoire, quitte à devoir repenser l'une et l'autre. (B.Lepetit, "Le présent de l'Histoire" , *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, 1995.

2)A.Tarrius, 1991, p.192.

intra-nationale par une histoire de la morphologie urbaine et extra-nationale par une histoire des mouvements migratoires.

La plupart des auteurs français se référant à M.Halbwachs insistent sur la nécessité actuelle de partir "des atomes élémentaires" (Max Weber), des groupes, des "trajectoires individuelles et sociétales". C'est dans "les interstices de l'histoire" que M.Halbwachs créait sa sociologie de la mémoire. "A nouveau aujourd'hui, comme l'écrit A.Tarrius, le lieu du débat est dans les interstices spatiaux et sociaux". C'est dans la crise des grands modèles explicatifs que la problématique de la mémoire réapparaît. Crise de l'histoire morale et politique autrefois, crise de l'histoire socio-économique aujourd'hui. L'appel de la mémoire est suivant les auteurs, le signe d'une crise provisoire de l'identité politique nationale (un moment-mémoire ¹), l'outil approprié de la crise permanente des villes, ou, pour ceux plus optimistes qui croient en la sortie de la crise, une des clés de compréhension des temporalités sociales multiples.

1)Pour P.Nora, la socialisation de la mémoire, son passage du domaine privé au domaine public, est un "moment" de notre histoire. Pour lui, nous vivons depuis les années trente, et singulièrement aujourd'hui, un "moment-mémoire": "les poussées du mémoriel...ont été parallèles aux passages accélérés d'une conscience historique à une conscience sociale". Cette crise de la conscience historique, qui "historicise le présent", est peut-être une façon de comprendre l'actualité de l'oeuvre de M.Halbwachs.

Cf. p.1009. chap."le moment-mémoire", Les Lieux de mémoire, Tome III.

4.2 Un temps recomposé : Mémoires associatives et mémoire des familles maghrébines

Il faut préciser à nouveau les objectifs d'une enquête centrée sur la mémoire. Le but est de cerner l'identité de ces habitants à travers ce qu'ils disent de leur passé dans le quartier. Des temps forts de l'histoire institutionnelle de Belsunce y sont évoqués, et constituent des repères, des événements aux yeux mêmes, aux dires mêmes, de ces habitants. C'est l'identité du groupe, telle qu'il l'exprime aujourd'hui, que l'on veut saisir. La question est celle de l'articulation entre l'espace d'expérience (le vécu) et l'horizon d'attente : la mémoire ne rend pas compte d'un itinéraire social mais d'une vision présente réorganisant le passé pour des attentes futures.

La mémoire collective mêle discours objectif et subjectif. Elle s'exprime le plus souvent sur le registre de la subjectivité commune, en "je" et "nous, en "avant" et "après", en "aujourd'hui" et en "hier", en étapes et en faits marquants. La confrontation, par exemple, à la succession des politiques urbaines, ou plus généralement à l'histoire de la ville qui l'enveloppe, nécessite un travail d'interprétation.

La confrontation avec le calendrier, c'est-à-dire avec le temps social, devient alors affaire de reconstruction, moins une capacité de la mémoire collective qu'une nécessité de l'analyse sociologique ¹.

On dira que cette temporalité subjective commune, cette "mémoire vivante du vécu", qui s'exprime dans les entretiens détient toutefois en germe une saisie sociale du temps. C'est ce que nous essayerons de montrer à travers l'analyse discursive des différents niveaux d'énonciation et de leur rapport aux déictiques de temps.

Comment la morphologie du groupe associatif habitant et la représentation qu'il donne de lui-même, sont-elles en relation avec l'image qu'il se fait du lieu ? L'analyse de leur mémoire collective du quartier Belsunce va aider à l'appréhension de leur identité sociale dans la ville.

1) Halbwachs lui même semble en fait hésiter sur la qualité perceptive et reconstitutive de la mémoire. Ne dit-il pas dans "La topographie légendaire des évangiles" que la mémoire collective qu'il étudie, est "une reconstruction du passé" ? Il est vrai qu'il s'agit là de repérer dans des pratiques locales et des textes au poids historique retentissant la part de groupes sociaux déjà constitués historiquement.

Elle retire une certaine fierté d'être dans les locaux de l'Alcazar. Et même aujourd'hui s'il est transformé en bazar elle estime être investie du rôle de "gardienne" de ce vestige, en tant que "française" et "plus ancienne commerçante du cours Belsunce".

Trois événements reviennent dans l'entretien et marquent selon cette ancienne commerçante du cours les différents changements du quartier et de sa population :

-La démolition des terrains de la Bourse de l'entre-deux-guerres : le trou dans la ville :

"Ils avaient arrêté les travaux par rapport aux familles de la Bourse. Et ils n'ont plus reconstruit ce trou, alors c'est devenu un véritable no man's land, personne passait par là. Encore après la guerre y a eu des foires, des choses comme ça. Alors les gens y allaient. Après ils ont recommencé les travaux mais c'était bien après la guerre, ça a été longtemps en chantier. Et maintenant dans le quartier avec tout ce qu'ils font, on peut dire que ça continue."

C'est la figure du quartier en chantier (des quartiers de la Bourse jusqu'à la réhabilitation actuelle) qui est ici mise en avant et qui caractérise le lieu dans sa permanence.

-1963 : l'arrivée des rapatriés d'Algérie :

"En 1963 y a eu la perte de l'Algérie et c'est de là que tout a commencé. Le comité avait écrit à Monsieur Defferre, parce que nous le pressentions: attention, le quartier est en train de changer!. Et c'est venu très très lentement jusqu'en 70-72"

-1973 : l'arrivée massive des commerçants maghrébins sur le cours Belsunce:

"En 72, non plutôt en 73, alors là ça a été le flux, une véritable marée. Les commerçant français sont partis. Tout est devenu maghrébin ici."

"A ce moment-là, le quartier était habité par des français, c'était tout français. Petit à petit les français sont partis. Les immeubles sont habités par des maghrébins, allez leur proposer...c'est plus pareil! Les immeubles étaient très bien entretenus. Y avait des immeubles qui dataient de ...disons c'était les armateurs, les riches armateurs qui habitaient ces immeubles, rue du Baignoir, c'était de très très beaux immeubles. Bon les français sont partis, maintenant les immeubles se sont dégradés, je ne dis pas que les

maghrébins.. mais enfin ils n'ont pas la même façon de vivre que moi. Alors là le cours Belsunce, c'est vraiment disons le quartier arabe de Marseille... Il y a encore quelques vieilles personnes qui habitent le quartier. ...y en a encore quelques unes..."

Elle oppose un passé valorisé du quartier en référence au bourgeois armateurs dont les personnes âgées françaises et commerçantes anciennes au quartier sont aujourd'hui les héritières, à un quartier au présent dégradé et dépossédé.

Deux principales raisons sont la cause de l'essoufflement de ce comité : la création de l'association des commerçants de Belsunce qui va rameuter les potentiels adhérents, et surtout la création d'un deuxième CIQ Belsunce en 1974.

Le deuxième CIQ diffère du premier sur plusieurs points :

- sa délimitation du quartier ne comprend pas le cours Belsunce (secteur réservé au CIQ précédent) mais le secteur du quartier qui va de la rue Dominicaine à la rue Bernard-Dubois.
- le comité est composé de personnes moins âgées que dans le précédent comité. Les CSP sont aussi plus diversifiées : commerçants, artisans et cadres moyens. Quelques fonctionnaires de l'Hôtel de Région récemment emménagés dans le quartier caractérisent aussi le groupe. Les personnes du comité sont en majorité propriétaires et résident dans Belsunce.
- la revendication n'a pas le même caractère. Pour ce deuxième CIQ la colère, le fantasme de la dérive, et la xénophobie sont seuls moteurs de leurs revendications officielles "propreté-sécurité-qualité de vie".

1974 est la date charnière présente dans l'entretien requis auprès du président et du vice-président. Seule date énoncée qui marque la formation du groupe et un changement du quartier selon eux : **le comité se crée alors en 1974 "en urgence" pour protester contre le marché sauvage maghrébin et contre la municipalité qui en détruisant la rue des Chapeliers et les Carmes a contribué au mouvement de la population maghrébine des Carmes vers Belsunce.**

"Ils voulaient (la municipalité) que l'on parte et nous on leur a dit : très bien, indemnisez-nous et nous partons. Ils n'ont pas voulu , alors on est resté et on s'est bagarré."

Le CIQ regroupe soixante-dix adhérents. La condition première et appliquée pour l'adhésion : **présenter sa carte d'identité française.**

"C'est dans les statuts, les personnes doivent être françaises et nous montrer leur carte d'identité. Ils doivent se plier aux règles!"
(président du CIQ Belsunce, pharmacien, propriétaire, 50 ans).

Leur actions ont parfois été violentes comme stopper l'accès de la rue d'Aix par des épaves de voitures.

Ils sont sur certains points en désaccord avec la fédération des CIQ trop complice à leur goût envers la municipalité, et avec l'association des grossistes, que nous présentons ci-dessous, jugée trop conciliante avec la clientèle maghrébine.

4.2.2. L'association des grossistes :

L'enracinement de cette association se justifie aux yeux de son président par la longue durée et par la projection future. D'un côté la référence à un passé séculaire, de l'autre l'avenir exprimé par un projet :

"Nous déménager? jamais de la vie! Nous ne pouvons pas partir, ça fait plus de cent ans que les grossistes sont ici. Tout le monde nous connaît. Et en plus y a le projet de gros ici".

La résistance du groupe contre le projet du pouvoir public de substituer au parking (réservé à leur clientèle) un jardin d'enfants donnera naissance à l'association.

"On a voulu supprimer ce parking. On a voulu en faire un terrain de sport. Planter des arbres de partout. Et nous l'avons empêché. En voulant le supprimer tous les grossistes sont venus me voir. Et on est allé voir l'adjoint au maire. On est allé le voir à trois et il nous a dit messieurs vous ne représentez rien du tout. Il faut que vous soyez une force pour que nous soyons vraiment à vos écoutes. On a alors rassemblé les cent trente grossistes du coin et on leur a exposé le problème. Tout le monde était d'accord à partir de ce moment là, de créer une association pour pouvoir discuter d'égal à égal avec les pouvoirs publics. C'était en 1986."
(Président de l'association. Grossiste en jouet dans le quartier depuis 1945).

Le groupe des grossistes est composé de grossistes du quartier (l'association délimite le quartier Belsunce en un rectangle qui comprend les rues Tapis

Vert, du Petit-Saint-Jean, rue Longue, rue Nationale) et du premier arrondissement. Les grossistes maghrébins n'y sont pas représentés.

"Les grossistes maghrébins ne font pas partis de notre association. Nous avons fait appel à eux mais le maghrébin est très difficile à contacter. Mais notre porte est ouvert à tous les grossistes qui sont du premier arrondissement. Quelques uns sont venus mais qui n'ont pas voulu payer la cotisation. Mais nous, on est très heureux de les accueillir. Nous avons voulu ouvrir les portes aux autres arrondissements mais le bureau a dit non tant que notre centre de gros n'est pas construit on ne peut rien faire. On reste entre nous."

1965 est une date charnière dans le changement économique du quartier.

- De 1945 à 1965 :

le quartier est décrit comme populaire, cosmopolite, sécurisant. Leur clientèle est essentiellement européenne. La demande de jouets après guerre est en plein essor :

"C'est un quartier qui a été tout le temps à dominance grossistes et artisans. En 1945, quand je me suis installé y avait déjà d'autres grossistes surtout en articles de Paris, en vaisselles, en électricité; et des artisans, des cordonniers, des serruriers, menuisiers. Il y avait une animation importante de gens, y avait pas autant de circulation mais y avait une animation dans le quartier très importante. Et les gens du quartier se connaissaient. Y avait des épiceries, des magasins de vins, liqueurs, des boulangeries. Il y avait dans ce quartier en 50-55 environ douze ou treize grossistes en jouets."

(...)

"Mais les rapports que nous avons eu avec cette clientèle maghrébine ont toujours été excellents, même dans le quartier il y a plusieurs ethnies, plusieurs religions mais je ne pense pas que ce soit un quartier qui soit caution de bagarres. C'est un quartier qui est plus ou moins tranquille. Or quand il y a de l'insécurité, des drogués...je vous parle du quartier de 45 jusqu'en 65, c'était un quartier chaud pas la peine de vous le dire! Mais ce quartier était protégé puisque moi en 46-47 j'expédiais des marchandises, on restait jusqu'à deux heures du matin à faire des colis et on laissait les voitures ouvertes, on chargeait les camions, jamais il a été question d'un vol dans le quartier."

- De 1965 à 1988 :

Départ de quelques grossistes. Chute du jouet. Arrivée des Pieds noirs qui rameutent la clientèle maghrébine. Nouvelle poussée économique en direction du maghreb.

"Et petit à petit, depuis 1965 certains artisans et certains grossistes sont également partis. Et petit à petit on a senti que le quartier se dégradait. A ce moment là sont arrivés les pieds noirs d'Algérie. Ils ont su que c'était le quartier de gros où il y avait tous les gens des départements limitrophes qui arrivaient dans ce quartier là. comme dans toutes les grandes villes les quartiers populeux sont dans le centre ville et ils sont arrivés là."

"Le marché vers la Méditerranée a commencé en 1965-66 et petit à petit il s'est renforcé, il y a eu de plus en plus une vague importante de touristes qui sont venus en France et ces touristes ont permis une poussée comme nous après la guerre en 1945. Nous dans le jouet tout le monde en voulait! ces touristes sont donc venus nous voir, petit à petit le cours Belsunce s'est meublé de commerçants maghrébins et petit à petit le cours Belsunce est devenu un endroit connu de toute l'Afrique."

De 1984 à 1988 : Deuxième poussée économique du quartier, succédant à celle d'après guerre, avec le marché maghrébin qui représentera 20% de la clientèle des grossistes.

1989 jusqu'à aujourd'hui: cette période est perçue comme une période économique noire : la clientèle maghrébine ne représente plus que 2% du marché.

Le projet de centre de gros :

En 1989 prend naissance le projet d'ouvrir un centre de gros dans le quartier avec complexe (salle de conférence, restaurant) qui a pour objectif de relancer l'essor économique des grossistes du quartier.

L'ambition économique et politique est de dépasser le stade local :

"Nous ne sommes pas de petits détaillants pour lesquels ouvrir la boutique et la fermer suffit, on a beaucoup de devoir envers l'état, le pays et on a beaucoup de droit que nous essayons d'avoir auprès des institutions politiques. Nous avons un poids, nous sommes dans l'impossibilité de vous dire le chiffre d'affaire que fait ce secteur mais croyez-moi dans les temps beaucoup plus prospères que maintenant le chiffre d'affaire était très élevé."

Le projet reprenait en 1990 le discours municipal, celui de faire de Marseille une métropole tournée vers le Maghreb :

"Notre but nous, nous sommes à Marseille c'est une base, et nous voulons en faire une métropole. quand notre centre de gros sera installé nous allons visiter et c'est notre projet toutes les Chambres de Commerce de l'Afrique afin de faire venir le plus possible de clients à Marseille et de donner à ces clients un ensemble de choses : premièrement le textile, la bimbéloterie, les jouets, tout ce dont ils sont friands, les articles de Paris, les gadgets. Cela nécessite un rassemblement de grossistes afin que la dispersion du client ne soit pas importante. Nous allons faire des conférences en Afrique..."

Marseille Métropole ouverte vers le maghreb et la mode :

"Depuis 1989 nous organisons des défilés de mode qui ont un succès énorme. Marseille va être couverte par la mode. Et cela c'est à l'initiative de tous les commerçants de textile. Les grossistes nous sommes rattachés au syndicat de textile de Marseille. L'association est un lien entre le détaillant et les autres grossistes..."

Aujourd'hui le projet n'est toujours pas réalisé. Des négociations avec le promoteur l'ont ralenti au départ. Depuis les derniers événements politiques en Algérie il l'est mis en attente.

4.2.3 Mémoire locale des familles maghrébines :

Nous avons cherché à savoir comment ces familles se définissent au présent à travers leur passé. Comment s'approprient-elles les événements institutionnels passés, en les mêlant aux événements personnels ou collectifs ?

Nous avons pu relever plusieurs indices d'une représentation commune du passé du quartier : en particulier, une même manière de sélectionner des moments clés de l'histoire du lieu.

Trois temps forts se dégagent des entretiens et reviennent fréquemment dans le discours des familles. Ils donnent lieu à une appropriation collective du quartier dans le passé : le moment de l'arrivée dans le quartier Belsunce, la démolition de la Butte des Carmes, la réhabilitation du quartier Belsunce.

Le fait même que ces trois temps reçoivent un même traitement discursif, est significatif de cette appropriation du passé : comme événements, ils sont les seuls moments à bénéficier d'un avant et d'un après. Ce traitement commun, qu'englobe un imparfait narratif, met ces trois temps sur un même plan d'égalité, mêlant ainsi un temps biographique (l'arrivée est un événement commun à tous, mais bien sûr différemment daté suivant l'histoire personnelle), un temps objectif, ponctuel, institutionnel (une démolition), un temps durable, diffus, institutionnel (la réhabilitation).

De l'analyse thématique à partir d'entretiens centrés sur la mémoire du quartier, et particulièrement à propos de la question "selon vous, est-ce que le quartier a changé ?", se dégagent **deux figures sociales opposées : celles du déraciné et de l'enraciné qui s'expriment dans les entretiens par les figures plus précises de l'immigré et du marseillais**. Leur antagonisme pourrait dessiner une identité impossible, irréconciliable (présente dans un imaginaire collectif) si "l'histoire du quartier" telle qu'elle est rapportée dans les entretiens ne les faisaient évoluer vers un point de convergence revendiqué : "**le bon arabe**".

Outre le repérage de dates données, de noms de lieux cités et aujourd'hui inexistants (comme la rue des Chapeliers détruite en 1974 souvent citée dans les entretiens), l'identification du groupe dans l'espace a demandé le repérage de déictiques de temps comme "avant", "après", de personne

comme le "nous, on", et d'espace comme "ici, là-bas", et de leur utilisation associée ¹.

Le moment de l'arrivée : "l'adhérence" au lieu

"Mon mari travaillait dans le quartier. Moi j'étais en Algérie. Je suis de Blida. J'ai connu le quartier quand je suis arrivée en France, c'était en 77, c'était après le mariage. ça ne me plaisait pas...le monde, tout ça...moi je connaissais pas, et tout ça. ..alors moi j'aimais pas. je disais pas bien le français au début, alors petit à petit pour les enfants, pour tout ça, pour les papiers pour le magasin. Mais avant je savais pas bien. On a commencé on n'avait rien... Heureusement y a un cousin d'Alger, il m'a trouvé un appartement un peu plus grand, rue du Baignoir. C'est plus grand. on dirait comme un châlet. "

(Algérienne, 38 ans sans profession, mari algérien 47 ans, commerçant, trois enfants).

C'est la présence de la famille ou du réseau d'amis qui explique la venue dans le quartier. Le quartier se définit pour cette période comme lieu d'accueil.

Les femmes disent avoir vécu difficilement les premiers temps de leur arrivée dans le quartier. Le "trop de monde" revient souvent dans les entretiens pour exprimer le sentiment d'inadaptation au pays d'accueil, la connaissance de la langue mal maîtrisée. L'arrivée à Marseille correspond à l'arrivée dans le pays d'accueil.

Il en va autrement pour la majorité des hommes. Le récit que donnent les maris de l'adhérence au quartier est chez eux lié à la décision du mariage, et de l'installation stable avec femme et enfants dans le pays d'accueil. Si pour les femmes cela correspond au moment de l'immigration, pour les hommes cela correspond plus au passage d'une vie célibataire, professionnelle, à une vie familiale.

" Avant on était à Lyon chez mon frère. J'ai trouvé un travail à Martigues, parce qu'avant ça se trouvait facile le travail. on arrivait et on nous prenait, c'est pas comme maintenant hein! Je vous parle de ça, c'est loin. ça remonte à 68, 69. alors on est venu ici. et à l'époque y avait mon oncle. On était avec

1) L'analyse de l'énonciation permet de reconnaître dans le discours de l'énonciateur les différents rôles et places de celui-ci, d'identifier les différentes couches énonciatives, la marque de ce sujet multiple; admettre "l'existence superposée et hiérarchisée de différents niveaux d'énonciation, ayant des statuts variables." C.Kerbrat-Orecchioni, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage* (1980).p. 167.

la famille. Il nous a donné son appartement rue Des Petites-Maries. Et avant ça j' étais dans un hôtel cours Belsunce .C'est comme ça qu'on a démarré avec pas grand chose.."

(ouvrier qualifié en invalidité depuis 1980, femme sans profession, 42 ans, couple marocain, trois enfants).

Les formes urbaines de la non adhérence, de "l'avant", sont celles du pays d'origine (pour les femmes essentiellement), ou encore celle d'une autre ville française. L'hôtel meublé est désigné comme le premier logement à Marseille, lieu transitoire, sans adhérence. Il se situe dans le centre ville (Belsunce, Noailles, Thiers reviennent le plus fréquemment).

La Butte des Carmes : le rasé

Par sa nature même la démolition du vieux quartier de la Butte des Carmes qui jouxtait Belsunce touche moins l'itinéraire de ces familles, leur rapport au temps, que leur rapport à l'espace. On va voir comment, dans le discours de ces familles, cet événement marquant justifie au présent leur enracinement local.

La rénovation du quartier de la butte des Carmes s'inscrivait en 1970 dans la politique de rénovation globale du secteur de la Porte d'Aix, celle du projet de centre directionnel à Marseille. Si la rénovation des Carmes se termina en 1974, elle avait commencé depuis 1970 avec des opérations ponctuelles d'assainissement et de démolition d'immeubles. En fait, dès 1917, des projets de rénovation de la Butte des Carmes fleurissaient. Ce qui, en 1972, faisait dire à une vieille habitante du quartier :

*"De toute façon ce n'est pas pour maintenant; ça fait vingt ans qu'on parle de tout casser. Ils ont même démoli l'immeuble à côté de chez moi. Mais je vous dis c'est pour intimider, il y en a encore pour au moins vingt ans."*¹

Néanmoins l'idée de changement prend consistance dans une série de faits que marquent la succession de divers projets de restructuration ² .

1) J.A. Carreno, A.Hayot, F.Lesme.(1974).

2)- 1926 destruction des îlots de la Bourse, leur reconstruction devait débiter trois ans plus tard, elle ne se réalisera qu'à la fin des années 50;

Aujourd'hui le quartier rénové de la Butte des Carmes est concrétisé. La rénovation a impliqué le départ important de la population d'origine maghrébine.

On retrouve dans notre corpus d'entretiens ces familles maghrébines qui, vingt ans plus tôt, ont habité l'ancien quartier de la Butte des Carmes.

"Ah les Carmes c'était autre chose! les voisins aux grands Carmes n'étaient pas comme maintenant. C'était comme la famille. On sortait les chaises dehors le soir et on prenait le café. "

(Algérienne, 50 ans, mère de famille, sans profession, habite rue nationale).

C'est alors le "on" communautaire des Grands Carmes qui revient le plus souvent dans les entretiens : le quartier d'avant la démolition. La vie quotidienne y est décrite comme dans le meilleur des mondes. Aucun racisme n'existe, aucune différence sociale ne pose problème. C'est la représentation collectivement partagé du quartier-village qui prévaut.

".. y avait des ruelles . Y avait pas des voitures. Tout le monde s'entendait bien. Y avait des italiens, des corses des arabes. Y avait pas de racisme. ça faisait village. ça ne ressemblait pas du tout à Belsunce. les maisons étaient très serrées comme au Panier, oui ça ressemblait plus au Panier. ça n'avait rien à voir avec Belsunce, les rues sont plus larges . Là-bas on avait juste la place de mettre la chaise (rire). Aujourd'hui y'a plus que l'église. celle-là on la reconnaît..."

(Algérien, employé de commerce, habite rue d'Aix aujourd'hui).

Le quartier est décrit comme une butte bien circonscrite qu'aucune voie importante ne traversait, se prolongeant vers la rue de la République. Le secteur Sainte-Barbe qui le jouxtait (actuel Hôtel de Région) est aussi considéré dans la continuité de la Butte, comme étant "le bas de la Butte".

"Avant c'était vivant, ça grouillait de monde. comme la rue des Chapeliers..., c'était en bas de la Butte. Avant tout le commerce se faisait de ce côté là. On allait pas ailleurs. On y trouvait de tout et personne ne vous disait rien..Y avait beaucoup de produits qu'on vendait comme on dit sous le manteau. Mais attention c'était de qualité. Moi j'ai appris le travail dans cette rue... et maintenant y a plus rien."

(commerçant algérien).

- en 1950 la rue d'Aix est à double sens et on parle déjà d'élargissement,

- dès 1960 la mairie commence l'achat des immeubles de la Butte des Carmes.

La rue des Chapeliers (rue du secteur Sainte-Barbe détruite depuis 1974) reste toujours la référence rappelée lorsque les entretiens évoquent cette période des années soixante¹.

La Butte des Carmes dans son bâti est comparée au Panier. Elle permettait par la promiscuité de ces ruelles la convivialité qui n'est pas retrouvée dans le quartier Belsunce, au bâti et à la morphologie différents. Une distinction est faite entre le quartier des Carmes et Belsunce, on n'a pas le sentiment d'appartenir à Belsunce aujourd'hui comme on appartenait aux Carmes avant.

Le cours Belsunce se distingue cependant du reste du quartier:

"C'était quand même vivant à l'époque, y avait des restaurants sur le cours, des cafés. ça existe plus maintenant, à la place y a Papi!"
(ouvrier algérien)

Lieu central, lieu de rencontre, de brassage. Plus que la Canebière c'est le **cours Belsunce** qui semble remplir un rôle de frontière et de ligne de contact, pour ceux, hommes et femmes maghrébins, qui l'ont connu dans les années soixante. Les hommes le décrivent avec nostalgie comme ayant été vivant autrefois, avec les cafés et les restaurants.

Le long extrait d'entretien qui suit est représentatif d'un sentiment collectivement partagé : la perte d'un lieu et de ses habitants, celui des Grands Carmes, rasé depuis 1974, et avec lui la fin d'une vie de quartier.

"Mes parents m'ont envoyés en France quand j'avais neuf ans. C'est ma grand mère qui m'a élevée. Alors toute ma jeunesse je l'ai passée aux Grands Carmes avec elle. C'était bien. C'était chaud, c'est vrai, mais tout le monde s'entendait bien. ça allait des Carmes jusque vers la République. ma grand mère avait trouvé ce logement au pas de porte comme on disait , ça se faisait comme ça dans le quartier. Elle a gardé ses amis des Carmes jusqu'à sa mort. ça m'arrive de voir encore ses amies et elles me parlent d'avant, du quartier. parce que après il a été démoli. Alors après on a été tous dispersés. y'en a qui sont partis d'autres qui sont allés dans d'autres rues. Nous, on a été relogé par la mairie dans la rue

1) Cela dépasse le simple cadre des habitants ou des personnes qui ont connu cette rue, maghrébins ou français. C'est l'image du souk d'un temps révolu. Rasée progressivement mais définitivement (une moitié de rue puis l'autre) en 1977. Aujourd'hui le tracé de rue n'existe plus, l'espace est constitué d'un bâti neuf (bureaux, hôtel, parking). Cependant lors de mon enquête à la direction des impôts nous pouvions noter en 1993 que la nomination reste, soit 16 ans après sa démolition, pour désigner le nouvel espace neuf.

d'Aix en 75. Alors après pour les travaux de la rue en 83 on nous a relogé à la rue du Petit-Saint-Jean. et là y avait tout le confort. Parce que c'est vrai qu'on avait toujours les WC dehors, ou pas de salle de bain. Alors pour ça c'est bien. mais pour le reste ça n'a rien à voir avec la Butte. C'était autre chose, moi gamine avant j'allais jamais par là Belsunce, je connaissais pas.

Je ne me plais pas ici. C'est pas pour moi, mais pour mes enfants. Si je déménage ce sera par rapport à tout ça, tout ce monde, le quartier."

(Algérienne sans profession. 36 ans. Elle a habité neuf ans à la Butte des Carmes et dix-huit ans dans le quartier Belsunce. Mari algérien employé de service. Trois enfants.).

Avec la démolition d'un quartier, c'est le groupe qui lentement se désagrège : dans un premier temps il se disperse pour ensuite s'éteindre. Avec la référence de la grand-mère et de ces amis que l'on rencontre encore, on retrouve l'idée présente chez Halbwachs de la mémoire d'un groupe dont la durée est à échelle humaine, qui meurt avec le vieillissement puis la mort des personnes la constituant. La mémoire reste cependant chez ceux encore vivante et se diffuse (dans ce cas, ce sont les amies de la grand-mère défunte qui transmettent la mémoire du quartier à la trop jeune habitante des Carmes).

"On m'a dit qu'avant c'était plutôt par là-bas que le monde allait. Mais moi j'ai pas connu les Carmes comme ça. Moi je l'ai vu comme il est, tout refait."

(Femme d'ouvrier algérien. Algérienne depuis onze ans en France. Un enfant. Habite depuis huit ans le quartier Belsunce et trois ans la rue d'Aix).

Le "on m'a dit..." revient dans certains entretiens. Le réseau local étendu, amis, grand-mère, mère, mari, et aussi anciens commerçants du quartier, est le grand moteur de la diffusion orale de la mémoire.

La démolition est l'événement exceptionnel dont parle Halbwachs entraînant un changement des rapports du groupe avec le lieu, en modifiant le groupe et le lieu : "à partir de ce moment, ce ne sera plus exactement le même groupe, ni la même mémoire collective; mais en même temps, l'entourage matériel ne sera plus le même (Halbwachs)."

Mais mieux qu'un simple indicateur de transformation de la mémoire collective, l'événement la constitue, la forme. C'est avec un événement, la démolition, que date l'émergence d'une mémoire collective des anciens

habitants immigrés des Carmes. Il y a désormais un avant qui la situe : une date 1974.

La résistance des habitants à la transformation du lieu est évoquée dans cette période. Face à la menace du pouvoir municipal, les habitants, "les voisins", signeront une pétition, la première action revendicatrice pour nos familles interrogées et dernière à ce jour. Revendication qu'elles expliquent comme étant celle "d'un seul homme", celui de l'habitant du quartier, colportée de voisins en voisins.

Une deuxième forme de résistance se joue toujours au présent, dans le sentiment d'appartenance aux Carmes qui perdure malgré les changements, et qui s'exprime soit dans la recherche de la fréquentation des habitants des Carmes actuelles, soit dans la reproduction d'une sociabilité.

"J'étais content quand on m'a donné la rue d'Aix. A l'époque y avait un terrain vague derrière les immeubles, pour les enfants. Alors les Carmes venaient jusqu'ici. y'avait un contact, moi j'ai continué à me faire des amis en face (aux Carmes)". (ouvrier qualifié marocain. marié, père de deux enfants. A vécu neuf ans à la Butte des Carmes avant la rénovation).

L'attachement au quartier des Carmes se fait ressentir quelque vingt ans après malgré la rénovation, malgré l'expulsion...Une convivialité est toujours recherchée "en face" de Belsunce.

"Dans l'immeuble, on s'entend tous très bien. c'était un peu comme ça aux Carmes. On vivait tous dehors. bon ici on sort pas mais c'est pas que bonjour-bonsoir. Je les connais tous dans l'immeuble. On s'entend très bien, y a un grec, un italien...bon on s'entend tous très bien. Tout le monde c'est portes ouvertes ici. Y a pas de voleurs chez nous. On est parti un mois en vacances, y a rien eu." (ouvrier algérien habitant le quartier Belsunce.)

Le territoire est maintenant pour cet Algérien, ancien habitant de la Butte des Carmes, à l'échelle de son immeuble où se reproduit le brassage et la sociabilité qu'il avait connu.

Les maghrébins qui habitaient les Carmes et qui habitent aujourd'hui le quartier Belsunce font toujours une distinction d'appartenance entre Belsunce et les Carmes rénovés.

"le quartier c'est toujours les Carmes pour moi, oui c'est plutôt par là. Pas par là (Belsunce). Le côté droit de la rue d'Aix qui a été arrangé, ça fait partie des Carmes."

(Employé algérien, vit depuis quatre ans dans la rue d'Aix avec sa famille. A habité sept ans aux Carmes).

Ceux qui dans notre corpus habitent maintenant la rue d'Aix réhabilitée se sentent plus proches des Carmes que de Belsunce.

"Avant j'habitais la rue des Petites Maries (Belsunce) je ne venais jamais à la rue d'Aix. C'était mon quartier, Maintenant que je suis de ce côté, je ne vais plus là-bas. ça change. Je vais plutôt en face, du côté des Carmes, de Colbert, République par là Maintenant on n'a plus de place, plus de chambre. C'est pas comme on était avant. On avait un salon et une chambre sans séparation. Même la rue ça change. Le soir c'était bruyant. On les entendait gueuler. Ici à part les voitures, c'est calme."

(ouvrier qualifié, algérien. marié, trois enfants. Habite un appartement de la rue d'Aix depuis trois ans).

Mais cet attachement n'est plus de même nature. **Aujourd'hui les Carmes ne sont plus comparés au Panier, c'est la réhabilitation-rénovation de la rue d'Aix aux Carmes qui fait liant : la même trace sur le bâti. C'est aussi le moyen que ces familles se donnent pour revaloriser leur image sociale en voulant s'identifier à la population des Carmes plus aisées dans son ensemble, et plus largement à la population marseillaise des grands axes comme République ou Colbert.**

Si dans une première période, les familles s'identifient à l'immigré, figure du primo-arrivant qu'elles ont dépassé et replacé dans un itinéraire social, elles font référence aussi à un temps moins lointain qui agit encore au présent d'une certaine façon et cette fois-ci légitimé par la politique urbaine : celui du brassage social du quartier-village qu'elles font correspondre à un centre ville cosmopolite et vivant (notamment quand elles décrivent le cours Belsunce de la période année soixante, début des années soixante-dix).

Si les deux périodes (l'arrivée et la butte des Carmes) ont ceci en commun qu'elles s'inscrivent dans une période exceptionnellement faste, le temps de la réhabilitation s'inscrit à nouveau dans celui de la crise qu'accompagne la xénophobie.

La réhabilitation du quartier Belsunce : la revendication d'une distinction sociale

Face à la menace de la stigmatisation sociale, la réhabilitation du quartier Belsunce amorcée depuis le début des années quatre-vingt, est d'autant plus un moment charnière dans leur récit, qu'elle est le moyen que se donnent ces familles pour procéder à une distinction sociale.

La réhabilitation revalorise l'ensemble du quartier et ses habitants. Les entretiens opèrent tous une différenciation entre un "avant" et un "après" qui marque un changement dans Belsunce :

"Avant oui. J'aurai voulu déménager. Y avait trop de monde. Il était fréquenté par des jeunes drogués. Il était mal réputé voyez!. Et en ce moment ça commence à devenir propre."

(commerçant algérien)

"...avant la police était en bas à la Halle et puis je sais pas pourquoi ils sont partis. Alors là ça n'a plus été dans le quartier. la jeunesse de drogue venait, moi j'osais plus sortir avec mes enfants. Maintenant on est bien depuis qu'ils ont mis la police, l'université. Mais maintenant, à cause de ça, je préfère rester ici, maintenant que le quartier a changé."

(Algérienne. Mari ouvrier qualifié).

La présence ou l'absence d'un commissariat, la construction de l'université dans le quartier reviennent souvent dans leur discours comme repères de changement. Ces familles perçoivent un changement dans le quartier à partir du milieu des années quatre-vingt ; période qui correspond aux grandes constructions conduites par la municipalité (principalement l'Hôtel de Région, l'Université, la crèche).

La mise à distance du "mauvais arabe", du voyou se fait par la différence de génération, par la durée d'une occupation honnête du lieu, qui fonde la reconnaissance et la légitimité. Ce thème du "temps légitimant" est plus subtil qu'un simple discours de distinction sociale. Ces familles offrent une image de soi qu'elles veulent rassurante, démarginalisée, valorisée.

Le temps continu de la mémoire

Ainsi depuis l'arrivée dans le quartier jusqu'à l'élection ou la dérélition de la réhabilitation, c'est le récit d'un itinéraire local autant familial que résidentiel qui est rapporté.

Ce récit se fonde sur une rupture, l'arrivée à Belsunce (sans doute plus pour les femmes que pour les hommes). Au départ, le quartier est plus présenté socialement comme ethnique, comme lieu d'un réseau familial. Il est plutôt qualifié à l'arrivée d'ancien et de bourgeois. On passe ainsi de la figure de l'arrivant pauvre à celle de l'occupant de longue date, légitime.

Cet itinéraire est visible dans le passage de la figure du primo-arrivant à celle de l'arabe honnête mais aussi dans l'évolution de l'image du centre ancien. La politique sélective de la réhabilitation engendre un discours discriminant qui perce sous le simple discours de la valorisation de soi.

Mais cette discontinuité est estompée dans la continuité du récit mémoriel. Ces familles veulent tenir les deux bouts de leur identité actuelle (l'arabe et l'honnête), non comme les deux temps de leur histoire réhabilitée, mais comme le vecteur pérenne de leur itinéraire (elles se définissent aujourd'hui comme ayant toujours été et arabes et honnêtes). On voit ainsi comment la mémoire n'est pas que le compte-rendu des étapes d'un itinéraire, mais une vision rétrospective réorganisant le passé. Si les familles ne se reconnaissent que difficilement dans la nouvelle génération, ce n'est pas tant par un souci profond de discrimination morale affichée, que pour s'approprier le discours institutionnel de la distinction.

Les menaces identitaires actuelles, lisibles dans l'opposition des "ils" et des "nous", sont distribuées dans les différents temps de la mémoire, en "avant" et "après".

Chaque temps met en scène une identification différente, définit un moment-identitaire, en lui associant une représentation du territoire :

- au moment de l'arrivée le "ils" est celui des français, de la société française;
- en ce qui concerne la Butte des Carmes, la menace vient de la politique de rénovation du moment et se matérialise dans la démolition du quartier;
- pour la réhabilitation, la menace identitaire vient moins de la politique urbaine que du "ils" mauvais maghrébin, la menace que ces familles combattent est la stigmatisation sociale et urbaine : l'imaginaire collectif marseillais.

La structure de leur identité présente est justifiée par les différentes étapes que leur mémoire organise. L'appropriation du passé se fait par différentes représentations du quartier correspondant à une périodisation de l'histoire du lieu et à des changements de figures de l'altérité. Le paradoxe, qui est celui de la ville, est que l'identité de ce groupe trouve son assise dans les transformations de l'espace et les dynamiques urbaines.

Nous dirons, en actualisant Halbwachs : à chaque temps de la mémoire correspond une représentation de l'espace. Mais contrairement aux groupes associatifs étudiés précédemment la mémoire des familles maghrébines ne se détermine pas dans la représentation stable de l'espace urbain : chaque période décrite fait correspondre une représentation modifiée du territoire, aux formes variées et aux frontières mouvantes.

La mémoire épouse les transformations du lieu, forgeant une identité stable dans la mobilité de l'espace.

Chapitre V

La territorialisation de l'école : une réélaboration locale du modèle d'intégration

Dans ce chapitre l'intégration urbaine est analysée depuis un autre point de vue, celui d'une institution étatique telle que l'École. Comme les politiques urbaines, l'École engage une pensée de l'intégration locale.

A partir du moment où l'École devient officiellement dans les années quatre-vingt, partenaire institutionnel local dans la politique de la ville, qu'elle tente de modifier son impersonnalité formelle, que devient son mode d'intégration ? **Banalisation des grandes institutions nationales pour les uns territorialisation de l'École pour les autres**, l'enquête menée dans le quartier Belsunce auprès de deux écoles primaires, publique et privée, veut replacer dans la dynamique urbaine la position intégratrice de l'École.

En s'ouvrant au local, en distinguant des zones défavorisées, l'École est désormais confrontée à l'analyse politique de la ségrégation urbaine. L'interpénétration du politique et de l'éducatif est surtout visible dans les **lieux en difficulté**. On peut même affirmer que cette interpénétration est aujourd'hui un des symptômes des lieux socialement défavorisés. Belsunce, qui répond à tous les critères, sociaux et/ou éducatifs d'un tel lieu, connaît en effet une forte et conflictuelle interpénétration du politique et de l'éducatif.

L'école se borne-t-elle à reproduire la ségrégation existante dans le recrutement de ses élèves ou fait-elle l'objet de stratégies familiales, voire

de stratégies enseignantes, ou même de politiques d'établissement qui la rendent encore plus ségrégative que le quartier dont elle fait partie ?¹

Réussit-elle au contraire un relatif brassage social là où la politique urbaine ségrège (elle reconnaît par exemple la catégorie des petits commerçants maghrébins de Belsunce comme une classe moyenne quand la politique locale tente de les invisibiliser) et ainsi à intégrer des populations qui en sont exclues ?

Comme le souligne Yves Grafmeyer : "L'institution scolaire se situe au carrefour des problématiques de l'intégration culturelle et de la différenciation sociale, de l'insertion professionnelle et de la citoyenneté, de la mobilité sociale et de l'inégalité des chances, de l'apprentissage de modèles normatifs et de la mise en oeuvre de pratiques ségrégatives liées aux enjeux scolaires et éducatifs des familles. Aussi l'école se trouve-t-elle plus que jamais au coeur de débats qui ne sont pas seulement académiques entre, d'une part, les risques de "l'ouverture sur la ville" et d'autre part, la préservation d'un espace institutionnel construit autour d'objectifs, de normes et de procédures spécifiques. "²

Nous proposons une lecture à travers une topique des lieux d'éducation, qui permet de mieux saisir des politiques et pratiques pédagogiques actuelles en zones dévalorisées, et d'éclairer en retour, le positionnement des familles maghrébines concernées et leur attente institutionnelle. L'échelle locale peut ainsi se révéler comme un niveau fructueux pour l'analyse d'un certain nombre de processus, politiques, sociaux, éducatifs, et de leurs interactions.

1) Nous empruntons ce questionnement aux auteurs de l'ouvrage *L'école dans la ville* qui soulignent : "Il est certain que la concentration de familles de milieu populaire et d'origine étrangère dans certains quartiers et dans certains établissements scolaires exerce une influence importante sur les représentations et les pratiques des autres familles, des enseignants et des autorités éducatives et politiques locales. Le rôle de l'école dans ce processus est souvent mis en avant dans le discours de sens commun à travers des équations telles que banlieues-ghetto = écoles-ghetto. On le connaît encore très mal en réalité". A.Henriot-Van-Zanten, J.P.Payet, L.Roulleau-Berger, 1994, p. 29.

2)Y.Grafmeyer, 1994, p.91.

Dominique Schnapper dénonce le phénomène actuel de **banalisation des grandes institutions nationales** - écoles, armée, magistrature, services publics - qui avaient été chargées d'instituer les valeurs de la nation et de la démocratie et qui tendent désormais à s'aligner sur le modèle du fonctionnement industriel et à négliger leur vocation civique. Elle inscrit l'évolution de la politique de l'École dans le contexte général d'affaiblissement du national et de ses institutions. L'École tient une place essentielle dans son analyse puisqu'elle n'est pas simplement le lieu de l'apprentissage des valeurs et des normes mais aussi le lieu de l'apprentissage de l'espace public, de la "citoyennisation". Elle rappelle que si tous les théoriciens - Rousseau, Kant, Fichte, Durkheim, Mauss - ont insisté sur le rôle de l'École, ce n'est pas seulement pour des raisons d'apprentissage technique, c'est d'abord parce qu'on forme le citoyen à l'École. Durkheim insistait en sociologue sur "l'importance primordiale qui revient à l'École dans la formation morale du pays" (*L'éducation morale*, 1925). L'école de Jules Ferry a été un instrument politique au service de la construction de la nation¹: D.Schnapper souligne que c'est par la socialisation dont l'École est, dans les sociétés modernes, un instrument essentiel que l'on devient membre d'une collectivité nationale. L'appartenance et le sentiment national naissent de cette intériorisation des connaissances, des normes et des valeurs communes. L'École ne dispense pas seulement une idéologie nationale et une mémoire historique communes par le contenu de l'enseignement, elle forme un espace fictif dans lequel les élèves sont traités de manière égale, indépendamment de leur caractéristiques familiales et sociales. **"C'est un lieu, au sens matériel et abstrait du terme, qui est construit contre les inégalités réelles de la vie sociale, pour résister aux mouvements de la société civile. L'ordre de l'École est, comme celui de la citoyenneté, impersonnel et formel. L'abstraction de**

1 "Les Républicains de la IIIème République naissante avaient confié à l'École laïque, gratuite et obligatoire, la tâche d'éduquer les enfants de France dans le patriotisme. Les institutions nationales, qui organisaient la vie collective autour de pratiques régulières et diffusaient un système de valeurs cohérent, étaient d'autant plus efficaces que le mythe de la Révolution permettait de réconcilier l'idée nationale et l'ambition universelle. A l'action des institutions nationales, s'est ajouté l'effet de l'organisation et de l'activité des partis ouvriers et des syndicats qui ont fourni à leurs membres un système d'interprétation du monde à forte valeur identitaire et contribué à l'intégration des population socialement modestes ainsi que des étrangers." D.Schnapper, *La communauté des citoyens*, 1994, p.127

la société scolaire doit former l'enfant à comprendre et à maîtriser celle de la société politique"¹.

En 1987, les auteurs du rapport de la Commission nationalité ont implicitement célébré la fonction que joue l'École pour nationaliser les élèves, en suggérant de favoriser l'acquisition de la nationalité pour tous ceux qui avaient été scolarisés dans des établissements d'enseignement français, sur le sol national, comme étranger².

Selon Dominique Schnapper l'abaissement de la conscience politique et de la participation à un projet national commun par la primauté des intérêts économiques et sociaux n'atteint pas seulement la communauté des citoyens, et singulièrement les nouveaux intégrés, mais aussi l'institution scolaire. Pour l'auteur, la localisation de l'action scolaire, l'émergence d'une communauté éducative locale et de l'École comme "équipement social de quartier", n'est qu'une des conséquences de la perte du lien national.

Nous pensons qu'il faut nuancer l'analyse. La portée des politiques urbaines éducatives est somme toute limitée.

D'autre part, l'idéologie nationale fortement dominante en France a longtemps masqué la perception des phénomènes locaux. L'école a toujours été un lieu d'enjeux sociaux d'appartenance locale, ne serait ce que pour ceux qui en étaient exclus.

1) Op. cit., p. 132. Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron ont été les premiers à mettre en lumière la croyance républicaine en une démocratie scolaire : l'École transforme de façon irréprochable dans une bonne conscience généralisée, ceux qui héritent en ce qui méritent, et apporte ainsi une caution irrécusable, en raison de son apparente neutralité sociale, à la reproduction des rapports sociaux de domination. C'est en 1964, dans l'ouvrage *Les héritiers* que les auteurs entreprennent de démontrer que le système scolaire et universitaire fonctionne comme une instance de sélection, de ségrégation sociale au profit des classes supérieures, au détriment des classes moyennes et plus encore des classes populaires : les étudiants qui obtiennent les diplômes les plus élevés et les plus recherchés, qui fréquentent les établissements les plus prestigieux, et accèdent finalement aux postes de pouvoir, sont des enfants appartenant aux différentes fractions de la bourgeoisie, bénéficiant des privilèges sociaux attachés à la naissance dans des milieux favorisés, bref des héritiers dont l'héritage est non seulement économique mais surtout culturel. Les héritages sociaux demeurent masqués - aux bénéficiaires eux-mêmes comme aux exclus du système scolaire - par le fait que, en vertu de sa relative autonomie, l'École est capable de transformer en avantages ou en handicaps spécifiquement scolaires des propriétés extra-scolaires que les individus doivent à leur appartenance sociale (façon de parler, plus ou moins grande familiarité avec les codes ...)

2) Marceau Long (dir.), *Etre français aujourd'hui et demain*, rapport présenté au Premier ministre, Paris, Christian Bourgeois, 10/18, 1988.

Nous nous appuyons sur une ligne de recherche qui, depuis le début des années quatre-vingt dix, pose la question du rapport entre l'école et l'espace, et remet en question le modèle de la communauté ¹. Que ce soit en sociologie urbaine comme en sociologie de l'éducation, dans les recherches françaises comme anglo-saxonnes, l'étude de ce rapport école/espace ne s'était jamais réellement imposée jusque là ². L'école est désormais prise en compte dans son interaction avec les autres phénomènes locaux et notamment avec les politiques urbaines locales. Comme le souligne Y.Grafmeyer "dans le sillage de la décentralisation politique et des transformations internes au monde de l'école, les municipalités interviennent aujourd'hui de façon plus visible que par le passé dans ce jeu entre l'ordre urbain et l'ordre scolaire".³

Constat national sur les procédures des zones d'éducation prioritaires

L'hétérogénéité de l'action sociale, éducative et politique, et l'établissement de "priorités" localisées, Z.E.P., D.S.U., a été l'occasion de relancer le débat sur l'universalisme et le différentialisme. La politique de zone d'éducation prioritaire remet-elle en cause le principe d'enseignement d'un savoir universel, doit-elle le remettre en cause ? Reconnaît-elle un public ou plusieurs ? Doit-elle tenir compte de la culture de chaque public présumé ?

Selon E. et G. Chauveau, les Z.E.P. (en particulier celles à fort taux d'immigrés) privilégient deux modèles : le défectologique - basé sur le déficit - , le culturaliste - basé sur la différence-.

1) Voir par exemple A.Henriot-Van-Zanten, J.P. Payet, et L. Roulleau-Berger, *Dynamiques urbaines et dynamiques scolaires. L'école comme enjeu de la recomposition d'un nouvel ordre urbain*, Plan urbain, 1991. Ces interrogations prennent place dans une nouvelle approche qui se développe en sociologie depuis une vingtaine d'années et qui tente de faire la synthèse entre deux domaines, la sociologie de l'éducation et la sociologie du local.

2 Toutefois, il est à souligner que dans la sociologie française, dès les années soixante-dix, un certain nombre d'études sur l'habitat ou le mode de vie se dégageaient d'une sociologie exclusivement centrée sur la reproduction, et reconsidéraient l'influence de l'école dans la socialisation des enfants et des familles. Cf les travaux de J.C.Chamboredon, de C.Pétonnet, de M.Pinçon.

3Yves.Grafmeyer , 1994,*Regards sociologiques sur la ségrégation* , p 112.

A sa façon, nous le verrons plus tard, le secteur privé catholique s'est lui aussi interrogé sur les questions fondamentales que pose l'hétérogénéité de son public.

Plusieurs travaux sociologiques récents s'interrogent sur l'évolution et les effets locaux de la politique Z.E.P. fondée, au début des années quatre-vingt, sur la prise en charge collective et décentralisée des problèmes éducatifs¹.

Ces travaux renvoient plus généralement à la problématique de la communauté locale dans son rapport à l'école, qui émerge dès les années cinquante dans les théories anglo-saxonnes², et continue à inspirer aux Etats-Unis et en Angleterre le lancement de programmes sociaux et éducatifs de lutte contre la **marginalisation des minorités communautaires**. En France, dans un contexte sociologique différent, et avec un retard d'une vingtaine d'années, les procédures de "Zone d'Education Prioritaire" partent du constat que l'**échec scolaire** se trouve majoritairement concentré dans des zones géographiques qu'il s'agit de doter de moyens spécifiques³.

La notion de zone d'éducation prioritaire reconnaît l'hétérogénéité de l'espace national. Elle accorde "plus de pouvoirs aux échelons locaux", en "territorialisant le traitement des problèmes sociaux", comme l'écrit très justement A. Henriot Van-Zanten.

Nous sommes moins d'accord avec elle quand elle affirme que la création des Z.E.P. est un tournant décisif dans l'articulation école-communauté locale. Tant qu'il s'agit de combattre l'échec scolaire là où il est, tant qu'on reste dans le cadre de ce que A.Henriot-van Zanten appelle la "communauté éducative", on ne rentre pas dans la logique de la communauté locale, de l'aire sociale naturelle, de l' "area". C'est lorsque l'on parle de "publics" au pluriel, qu'on insiste sur la dynamique locale, et

1)Se référer aux travaux d'Agnès Henriot Van- Zanten qui présente, à travers une approche ethnographique, une réflexion nouvelle sur le rôle des dynamiques locales dans la reproduction et dans la transformation du système éducatif.*L'école et l'espace local*. (1990).

2) Se référer aux travaux de M.Mead "The school in american culture", de J.Ogbu "school ethnography", de R.Warren et de G.Spindler. Les monographies de J.Collier "Alaskan Eskimo Education", et de K.Wilcott " A Kwaktiutl village and school" en constituent aussi de bons exemples.

3) Les ZEP sont au nombre de 554 au début des années quatre-vingt dix (France métropolitaine et DOM). Elles regroupent 12,6% des élèves du premier degré, 15,2% des élèves des collèges, 9,2% des élèves des lycées professionnels, et 2% des élèves des lycées. Source PH.Mermez. Rapport d'évaluation oct.1992.

surtout qu'on identifie ces zones au champ de l'action sociale, que l'on glisse vers une conception différente. Officiellement, ce tournant est pris en 1989 : la circulaire, qui redéfinit l'action des Z.E.P, recommande la progressive adéquation géographique des Z.E.P. et des D.S.U.. Elle s'intitule d'ailleurs "La politique de la Ville", et est rédigée non par le ministère de l'Education Nationale mais par le comité interministériel des villes et du développement social urbain. En fait, deux conceptions du local s'affrontent, dans ce texte:

- le local dont l'école est le centre, une zone d'éducation, une communauté éducative¹.
- le local dont l'école est un élément, un quartier ; une communauté urbaine.

"Les Z.E.P. sont en effet :

1) des *lieux* où l'action scolaire et l'action **périscolaire** sont renforcées, contractualisées.

2) des *lieux* reconnus comme tels par les divers **partenaires** ayant la capacité d'intervenir en complémentarité sur les *sites*...

3) des *lieux* où la préoccupation éducative est effectivement une priorité pour tous partenaires :

a) priorité à l'intérieur du système éducatif..

b) priorité pour les partenaires qui acceptent en participant à cette dynamique...de faire porter leur action d'abord sur ces *lieux* ."2

On voit comment l'on passe d'un lieu qui est celui de l'établissement ("à l'intérieur du système éducatif"), puis celui de son environnement, dont il est le centre -"le site"- ("scolaire/périscolaire), au lieu comme espace de l'action sociale (le lieu de "l'action"des partenaires sociaux), lieu où la "préoccupation éducative" doit être une priorité (c.f. *Educational Priority Areas*).

1) Au sens où l'entend A.Henriot-van Zanten, "parents et tous les gens concernés par l'éducation dans ces zones", p.18, op.cit.

2) Circulaire du 22 mai 1989: Politique de la Ville..

Si la première définition correspond à la ligne défendue initialement dans les textes de 1981/82, c'est à dire la lutte contre l'échec scolaire, la seconde s'en écarte en prônant l'éducation comme moyen de socialisation "des publics".

Le lieu de l'école est-ce un espace dont elle est le centre et dont elle détermine le champ, la frontière, et la qualité : une zone d'éducation ; ou est-ce un espace pré-qualifié, dont elle n'est qu'un élément se mouvant relativement aux autres : une aire urbaine ?

On voit bien que ce texte, tout en se rapprochant des orientations anglo-saxonnes des *Educational priority areas*, reste indécis. En fait, ce qu'il sous-entend, à travers l'énoncé de deux conceptions contradictoires du local, c'est un compromis, un équilibre, reposant sur la concertation, entre une école "centre" et une école "partenaire"¹.

D'une manière générale, cependant, la pédagogie Z.E.P. n'a pas eu l'ambition de remettre en cause les rapports entre "école et culture", comme le débat qu'il a suscité sur l'universalisme et le différentialisme a pu le faire croire².

1) C'est peut-être une distinction sémantique significative qu'opère la traduction française "Zones d'éducation prioritaires" du terme anglais "*Educational priority areas*". L'expression anglaise met l'accent sur l'action éducative comme moteur local de socialisation (l'éducation comme priorité sociale), l'expression française met l'accent sur la lutte locale contre l'échec scolaire (priorité aux zones d'éducation déficitaires).

2) Cf. l'ouvrage de J.C. Forquin (*Ecole/Culture* 1989), qui prône un nouvel "universalisme pluraliste", un enseignement interculturel tolérant. L'article de F. Héran rend compte lui aussi de l'actualité du débat in *Revue française de sociologie*, "sociologie de l'éducation et sociologie de l'enquête : réflexion sur le modèle universaliste", 1990. Certes, comme le craint l'auteur, la frontière n'est pas loin entre un *curriculum* commun à la carte et un *curriculum* franchement séparé. Mais la question n'a jamais été, ni dans les textes ni dans la grande majorité des pratiques, celle qu'il pose comme fondement des débats actuels: "l'école doit-elle être coupée de la communauté en donnant un savoir universel ou bien doit-elle communiquer un savoir différent suivant son public ?". L'idéologie différentialiste n'a pas encore fait son entrée dans les professions de foi de l'Education nationale, ou locale. Même lorsqu'elle tente un début de mise en pratique, on le verra, elle s'avance masquée. La "pédagogie différenciée", par exemple, à la mode dans les ouvrages pédagogiques de pointe, se donne au contraire une assise scientifique (chaque enfant est biologiquement différent) pour justifier une multiplicité d'approches, pour l'ensemble des enfants, et pour un même contenu. De même la mise en place des Cycles à l'école primaire, par la loi Jospin, (1990) vise à concilier les différences de rythme d'apprentissage des élèves pour l'ensemble du système scolaire, et non seulement pour les écoles de milieux défavorisés.

A la modestie relative de ces ambitions correspond d'ailleurs, dans la plupart des cas, la modestie des résultats : un rapport de synthèse commandé par l'Education nationale (remis en 1992) note, avec satisfaction, que l'écart de niveau entre élèves ZEP et non ZEP ne s'est pas accru malgré l'aggravation du contexte social. Si on y prévient du danger d'enfermement pédagogique des ZEP, on réaffirme, avec pragmatisme, la double nécessité d'un engagement local réel comme celle d'un pilotage national. En ce qui concerne l'ouverture de l'école sur le milieu et les acteurs sociaux, le constat d'A.Henriot-Van Zanten semble tout aussi modeste, quoique moins satisfait : les acteurs locaux disposent "d'une marge étroite", contrôlée par "la hiérarchie institutionnelle et les groupes extérieurs", réduisant ainsi "l'impact à long terme de leur action"¹.

Mais ces constats globaux ne doivent pas faire perdre de vue la réalité contrastée de la scolarisation des enfants d'immigrés.

Les écoles "Z.E.P." forment, en effet, un ensemble hétérogène -plus hétérogène selon G. et E. Chauveau que les autres écoles - dont la réussite dépend de variables circulairement liées : stabilité du personnel enseignant, efficacité des choix pédagogiques, relations entre l'école et son quartier, entre l'école et "l'ordre urbain" en général. Ces principales causes peuvent, dans le meilleur des cas engendrer un "cercle bénéfique" ou au contraire une "spirale infernale"².

1) p.237, op.cit.

2) Si nous sommes d'accord avec le constat de G. et de E Chauveau sur "l'hétérogénéité de la catégorie élèves d'origine immigrée et l'hétérogénéité des situations éducatives" qu'ils rencontrent, ainsi que sur les conséquences stigmatisantes de la politique ZEP, nous sommes moins d'accord avec l'analyse des causes: "depuis une quinzaine d'années, l'institution scolaire a privilégié deux modèles éducatifs dans les établissements recevant un nombre important d'enfants de travailleurs immigrés. L'optique défectologique...l'optique culturaliste...Toutes les deux ont en commun de croire en une spécificité- une étrangeté-du public scolaire d'origine immigrée. Elles pourraient contribuer sans le savoir à produire des écoles spéciales réservées aux immigrés..Ces deux conceptions risquent d'accentuer les phénomènes de dualisation de l'école et de la ville."(p.31,*Migrants-formation*, n°81 juin 1990). Cette analyse semble ignorer "l'histoire" de ces écoles. La "création" d'école pour immigré n'est pas le fait de méthodes pédagogiques, mais bien le fait d'une ségrégation spatiale de l'espace urbain, engagée dans les années soixante. Le déficit linguistique qu'on y avait repéré, et qui avait motivé l'utilisation de méthodes spécifiques, était celui de la première génération d'immigrés qui posait le problème toujours mal résolu des primo-arrivants. L'inadaptation de l'école à cette situation pédagogique difficile fut flagrante -et le reste encore- et amplifie la stigmatisation de ces quartiers. Mais il est à remarquer que la (sur)stigmatisation par l'école -par l'étiquetage Z.E.P.- s'observe moins dans les quartiers péri-urbains que dans les zones rurbanisées qui vivent

Il semble bien que nous ayons affaire, à Belsunce, à la deuxième catégorie ; la stigmatisation qui atteint le quartier est portée par l'école publique comme une croix. Le schéma catastrophe décrit par G. et E. Chauveau est strictement observé dans l'école publique des Convalescents de Belsunce : "faible présence d'activités pédagogiques dites nobles, nombre élevé de filières dévalorisées, fuite des parents, augmentation du taux d'élèves à problèmes, fuite des enseignants."¹ Sur la "Liste des écoles primaires particulièrement difficiles" à Marseille établie pour la première fois en novembre 1995 par l'Inspection Académique des BdR, l'école des Convalescents-Korsec figure au 19^{ème} rang des quatre-vingt écoles jugées difficiles². Pourtant ni le manque d'ouverture au local, ni l'absence d'aides du politique, ne peuvent caractériser cette école qui dès son entrée en ZEP, en 1982, a joué pleinement la carte du partenariat et a été très fortement aidée et soutenue (nous le détaillerons ultérieurement) par les politiques locales.

Mieux, elle est devenue, un temps, un **centre de décision de la politique locale**. On lui a confié, à un moment donné, un rôle politique qui a tendu à faire de toute action sociale sur le quartier une action éducative.

Deux phénomènes ont constitué des circonstances aggravantes et posent chacun leur problème ;

1)- le caractère central du quartier Belsunce : dans quelle mesure la politique Z.E.P., dans sa définition et son évolution, est-elle adaptée à un contexte de centralité urbaine, zone politiquement très sensible et fortement médiatisée ? Comment éviter dans ce contexte le piège marginalisant de l'école expérimentale ?

Le caractère central du secteur modifie l'action des acteurs sociaux, et ses effets. Que ce soit le politique ou l'éducatif, le Développement Social Urbain, l'école publique ou l'école privée, les acteurs sociaux ont tous un comportement spécifique adapté -ou inadapté- à la centralité urbaine.

mal l'étiquette ZEP qui les assimile "à des gens dont ils cherchent à tout prix à se démarquer" (c.f. A.Henriot-van Zanten, op.cit. p.194), ou dans les quartiers centraux comme Belsunce.

1) p.30, op.cité.

2) Cette liste est envoyée à l'ensemble des directeurs d'école de Marseille. Elles prend comme indicateur PCS défavorisés des parents, et le retard d'un an et plus au CE.2. Il est mentionné que l'école détient 89,4% PCS défavorisés et 40,4% de retards en CE 2.

2)- la présence toute proche (à 500 mètres de l'école publique) d'une école privée catholique qui attire à elle une quantité non négligeable d'enfants de commerçants maghrébins : quelle est la fonction d'une école catholique dans les quartiers défavorisés ciblés Z.E.P. par l'Education Nationale ?

Dans quelle mesure cette étude sur l'école catholique fréquentée par les familles maghrébines s'inscrit-elle dans la ligne problématique de travaux sur les stratégies éducatives des classes moyennes, ou encore dans celle des projets scolaires des familles en milieu défavorisé ?¹

Nous émettons l'hypothèse que l'inscription à l'école Notre-Dame Saint-Théodore, en plein centre du quartier Belsunce, n'a pas pour unique but la distinction des enfants de familles immigrées déjà socialement intégrées -l'élite de la population locale-. Si elle peut découler d'options, religieuse, morale ou éducative, elle révèle plus souvent une stratégie locale des familles, en réponse à la stigmatisation du quartier².

Dans quelle mesure le choix de l'école catholique rend-t-il compte d'une volonté de déstigmatisation ? Ce choix est-il une contre-réponse locale des familles maghrébines à la désignation sociale ZEP ? Plus exactement ce

1) J.C.Chamboredon regrettait au début des années quatre vingt que "l'usage familial de l'institution scolaire, et ses effets", soit "une médiation essentielle sous-estimée par certains auteurs au profit d'une théorie de l'héritage culturel ", *Revue française de pédagogie*, n°83. Face à ce constat, des travaux cependant émergent au début de ces mêmes années pour critiquer la thèse du désintérêt des familles populaires pour l'école. Une ligne de recherche s'appliquera à démontrer les stratégies scolaires des familles populaires. Les recherches de J.P.Terrail étudient le changement dans le rapport des familles ouvrières à l'école, les attentes de ces familles ayant joué un rôle actif dans les transformations de l'institution. J.M. De Queiroz ,dans la même ligne de recherche, cherche ce que peut être une "conscience scolaire" dans la classe ouvrière et souligne le discours critique de ces familles déçues et désorientées mais qui affinent cependant leurs stratégies de choix d'établissement. De même les travaux de Z. Zeroulou cherchent à étudier la réussite scolaire des enfants de familles immigrées prenant comme indicateurs la trajectoire sociale des parents à travers les caractéristiques sociales des familles antérieures à l'immigration, leurs conditions d'émigration et le contenu de leur projet migratoire. Voir aussi, sur la recherche d'indicateurs plus fins que celui de l'origine sociale dans l'explication de la réussite scolaire d'enfants immigrés, le numéro 62 de la revue *Migrants formation*, notamment l'article de M. Tripiet et I.Taboada-Leonetti.

2) Nous reprenons la notion de stratégie dans le sens donné par Bourdieu qui l'approfondit dans ses derniers travaux en insistant davantage sur la capacité d'innovation de l'habitus et sur "l'invention permanente, indispensable pour s'adapter à des situations infiniment variées, jamais parfaitement identiques".(1987).

choix est-il une réaction aux transformations du modèle scolaire d'intégration ?

Ces questions renvoient à l'évolution des deux secteurs d'enseignement et à leur inscription locale.

L'enquête auprès de deux écoles, privée et publique, du quartier Belsunce...

Le travail de terrain sur deux écoles primaires au sein du même quartier urbain défavorisé Belsunce, une école primaire publique classée Z.E.P. et une école privée catholique, toutes deux fréquentées à plus de 80% par les enfants de familles maghrébines, a permis de recueillir un matériau riche à travers un nombre important d'entretiens semi-directifs (soixant-dix personnes interrogées : familles des deux écoles; chefs d'établissements ; enseignants des deux écoles et des collèges de 6ème ; inspecteurs de l'éducation nationale; coordinateur ZEP ; et des "partenaires extérieurs " à l'école comme le chef de projet DSU ; le Fond d'Action Sociale ; le directeur du centre social de Belsunce aujourd'hui remplacé). Ces entretiens auprès d'institutions permettent d'éclairer la relation ZEP/DSU et privé/public dans sa dynamique locale.

Dans la majorité des cas, le rendez-vous auprès des familles maghrébines était pris à la sortie des classes, et l'entretien, lui, se déroulait au domicile des parents, en présence du père et de la mère. Les questions demandaient plus de précisions sur les motivations de leur choix d'école, sur ce qui avait motivé leur choix à l'inscription (connaissances du quartier, amies-voisin-familles, ouï-dire, expériences antérieures..), ce qu'ils envisageaient comme orientation et comme choix d'établissement pour la 6ème. Ces questions sur la scolarisation de leurs enfants étaient replacées dans un questionnement plus global sur la trajectoire scolaire, professionnelle et résidentielle des parents, et sur l'image du quartier. Pour approfondir le contenu de la demande scolaire des familles de l'école catholique, nous avons recouru à une série d'entretiens semi-directifs auprès d'un échantillon de trente huit familles maghrébines .

5.1 - L'histoire d'une action scolaire territorialisée : l'école publique de Belsunce dans la procédure DSQ

5.1.1- Le projet pédagogique : deux cents heures de bonheur

Depuis le début des années quatre-vingt, le quartier Belsunce a été désigné comme quartier défavorisé, tant d'un point de vue social qu'éducatif. Il est ainsi rentré en zone de Développement Social de Quartier et en Zone d'Education Prioritaire, suivant des critères établis, qui se révèlent concordants :

- des logements particulièrement anciens, de petite taille (critères DSU);
- taux élevés de chefs de famille étrangers (DSU-ZEP)
- fort taux d'occupation des logements (DSU)
- fort taux de chômage dans la population totale (DSU-ZEP)
- sur-représentation de la population ouvrière (DSU-ZEP)
- les plus faibles taux de motorisation de la ville (DSU)
- fort taux de redoublements (ZEP)
- taux élevé d'enfants placés en AEMO (ZEP-DSU)

Actuellement la ville comprend six Zones d'Education Prioritaires et neuf sites Développement Social Urbain¹, sans oublier les treize circonscriptions de l'Education nationale. La superposition de découpages entraîne une confusion des responsabilités, une difficulté de gestion et d'action qui en fait se réduisent depuis le début des années quatre-vingt-dix. Principalement deux logiques s'opposent. Une logique éducative, centrée sur l'école - une **logique de liste** - et une logique politique, centrée sur l'urbain - une **logique de zones** -. Encore aujourd'hui, il n'existe pas, du moins officiellement, de carte des "zones" d'éducation prioritaires, mais seulement une liste répertoriant les écoles par circonscription administrative. La plus ou moins grande proportion d'écoles ZEP qualifie d'ailleurs ces circonscriptions. Il y a des circonscriptions sans école ZEP (5 sur 13) et d'autres "fortement" ZEP. Les redécoupages et réaménagements

1) - ZEP n°1 L'Estaque-Littoral, n°2 Le canet, n°3 Belsunce-Joliette, n°4 la Rose, n°5 Malpassé-Saint Joseph, n°6 Saint Antoine).

- DSU Estaque-Littoral; St Barthélémy-Canet; Centre; St Mauront-Cabucelle; La Rose-Malpassé; St Antoine Est; 15ème Sud; Les Hauts de Mazargues; La vallée de l'Huveaune; 15ème Sud.

successifs depuis dix ans ont d'ailleurs accentué les différences et homogénéisé la gestion. Par exemple, les deux seules écoles ZEP de la quatrième circonscription ont été rattachées à la troisième (Belsunce/Panier). On a, d'autre part, peu à peu, avancé dans tout Marseille une harmonisation entre les écoles ZEP et les zones DSU. C'est ce que fait ressortir la carte que nous avons établie pour la troisième circonscription (voir ci-dessous) : sur 40 établissements 28 sont à la fois ZEP et DSU. La carte souligne bien une coïncidence forte mais non systématique entre les ZEP et les quartiers DSU : si un quartier est un territoire, une ZEP est une collection d'établissements dont certains peuvent ne pas être situés sur le territoire en question. De ces deux logiques (ZEP et DSU) résultent une **logique hybride** qui prend appui sur une notion gestionnaire de projet et une vision géographique lâche de l'espace éducatif. Les coordinateurs de la ZEP n°3 du centre ville distinguent bien trois quartiers à l'intérieur de la circonscription mais ne les ont jamais cartographiés. De même, l'existence de 11 écoles non ZEP au coeur du secteur (pastilles bleues ou vertes sur la carte) démontre qu'il ne s'agit pas de définir une aire urbaine. Les négociations régulières entre le chef de projet ZEP (généralement un inspecteur) et le chef de projet DSU redéfinissent au coup par coup et sur initiative "personnelle" de l'école, les modalités de l'action pédagogique et sociale, les liens entre l'école et le quartier. La création en 1990, en ZEP, de responsables de projets (le plus souvent ce sont des Inspecteurs de l'Éducation Nationale) relève de la volonté à la fois d'harmoniser l'action sur un secteur, de mieux gérer et répartir les crédits : une façon à la fois pour l'Éducation nationale de reprendre en main la politique de l'école en même temps que de clarifier et améliorer les rapports avec le politique, par la négociation. La ZEP n°3 du centre ville comprend donc globalement trois secteurs : Panier, Belsunce-Canebière, Villette-St-Lazare. Sur 40 écoles (élémentaires et maternelles) et collèges, 29 sont en ZEP (2 collèges, 13 maternelles et 14 élémentaires). Elles sont concentrées majoritairement dans le périmètre DSU. Il y a aussi les établissements qui ne sont pas inclus dans le périmètre DSU mais qui participent au projet en cours DSU conçu par l'équipe de coordinateurs ZEP centre ville¹.

1) L'actuel projet DSU-ZEP n°3 est centré sur la lecture : "Il ressort des évaluations nationales sur le secteur centre ville que les résultats les plus faibles en Français concernent la compréhension de la lecture ; en 1994, 38,4% de score moyen de réussite des élèves entrant en 6ème." .

On peut distinguer quatre types d'établissements dans la circonscription centre ville(cf carte) ¹ :

- les établissements en ZEP entrant dans un projet DSU en cours (28 établissements)
- les établissements non ZEP sans projet DSU (6 établissements)
- les établissements non ZEP mais avec un projet DSU en cours (4 établissements)
- les établissements ZEP sans projet DSU en cours (exemple du Collège Quinet).

Malgré des changements survenus dans le contexte politique et économique (baisse de l'immigration, et sédentarisation des maghrébins : rapports devenus difficiles depuis la fin des années 80 entre la France et l'Algérie ; actions des politiques urbaines locales et du milieu associatif) comme dans sa réalité sociologique (on constate des changements significatifs entre les recensements 1982 et 1990, dont la baisse de 48% de la population du quartier, sa féminisation, une population de jeunes actifs supérieure à la moyenne de la ville, et une baisse dans la taille des ménages), il reste que dans l'imaginaire collectif de la ville, Belsunce est le lieu symbolique de transit pour les immigrés pauvres où s'accumulent tous les handicaps². Et aujourd'hui les événements politiques en Algérie font craindre aux acteurs politiques une nouvelle vague d'immigration dans ces quartiers centraux autour de la gare.

Le chef de projet DSU du centre ville introduit les lignes d'action de son programme 1994 par les phrases suivantes : *"Les quartiers Belsunce, et Noailles, plus récemment, sont les symboles des difficultés que rencontre le centre ville. La distance réelle, ou psychologique, entre ces quartiers et la ville reste forte."*

1) Sur les 13 circonscriptions de la ville, 5 n'ont pas de ZEP.

2) La réalité du quartier qui fait l'unanimité auprès des diverses instances institutionnelles concernées (politiques comme éducatives) est celle "...d'un quartier au coeur de Marseille. Lieu d'accueil et de passage pour les immigrants. population qui à une différences de langage et de culture, doit ajouter la vétusté et la sur-occupation de l'habitat, la mobilité, un mauvais état sanitaire, des moyens d'existence minimum".(projet DSU).

Ainsi, l'effort consenti envers l'école publique a dépassé la simple lutte contre l'échec scolaire pour devenir un enjeu "symbolique" de la municipalité, une reconquête du centre ville.

Dès 1982 se met en place, au sein du groupe des Convalescents, une équipe pédagogique avec l'actuel directeur, qui incarne cette volonté de changement, cette priorité éducative de l'action sociale. L'entrée en ZEP de cette école va se situer donc à un moment de grande espérance. Les orientations prises par le directeur, dès 1978, vont rencontrer une concordance d'intérêts : nationaux avec les options politiques de la gauche, locaux avec la volonté de la Mairie de réhabilitation du centre ancien, enfin sociaux avec le D.S.Q. qui a besoin d'un moteur pour amorcer son action sur le quartier. Le directeur à cette époque déclare vouloir offrir "deux cents heures de bonheur" (volume horaire annuel du tiers temps pédagogique) aux élèves d'une vieille école en situation grave d'échec, où structure et méthodes seraient révolutionnées.

A son arrivée, le directeur commence par écrire un état des lieux sur le fonctionnement du groupe scolaire des Convalescents : une école de garçons sans directeur, un personnel renouvelé chaque année à 80%, des retards scolaires allant jusqu'à quatre, cinq ans ; une école de filles mitoyenne qui semble mieux structurée avec un personnel stable. Le directeur mène conjointement des enquêtes internes sur le retard scolaire et ses causes dans le but d'une réorganisation pédagogique. *"En 1982, quand la politique ZEP a démarré, on était prêt avec tous nos rapports. On a été les premiers sur Marseille à répondre à cette nouvelle politique"*. Les deux écoles ont commencé par être unifiées en une école mixte. Elle regroupe actuellement 320 enfants .

La politique de l'école va peu à peu se mettre en place suivant trois axes que nous qualifierons ainsi :

- une animation qui dérive vers ce que G.et E Chauveau ont nommé "l'illusion animatrice",
- un "entrisme" de l'action sociale et du médico-social dans l'école (psychologue, orthophoniste à demeure),
- une ouverture de l'école au quartier: ateliers ouverts aux familles, cours d'alphabétisation.

Le projet pédagogique du groupe primaire des Convalescents va cumuler tous les types d'opérations que l'on retrouve dans les différentes écoles classées ZEP :

- le caractère social de l'école : une secrétaire sociale à temps plein est nommée qui est aussi une secrétaire de direction. Elle a pour fonction de faire la liaison enfants -enseignants -médecine scolaire- parents -services sociaux. Elle gère les questions d'absentéisme, de vaccination, le suivi médical, et donne des conseils administratifs aux parents. Un psychologue GAPP est aussi à mi-temps dans l'école.

- le rattrapage et le soutien : un nombre plus élevé que la moyenne de cours spécialisés avec trois classes d'initiation au français, une classe d'adaptation (enfants avec blocage), deux classes de perfectionnement, une classe de rattrapage intégrée (éviter le redoublement avec trois heures de soutien) sur dix-sept classes primaires.

- des cours d'arabe comme matière optionnelle qui ont été donnés jusqu'en 1988.

- l'animation cantine

- l'aménagement du rythme de l'enfant : les classes sont à effectifs réduits (20 à 25) sur un rythme de quatre jours par semaine, le samedi matin ayant été supprimé. La journée du "tiers temps pédagogique " se décompose comme suit :

8H30 -12H : apprentissage scolaire

12H- 13h30 : animation cantine

13H30 15H30 : apprentissage scolaire

15H30-17H : décloisonnement par groupes dans les différents ateliers (ateliers cuisine, EPS, informatique, théâtre, vidéo, musique, photo, menuiserie, journal, gravure, soutien en psychomotricité.) où l'enseignant est secondé par un animateur.

Ainsi l'école, "par la multiplicité des actions qu'elle propose aux enfants, prend en compte la globalité de leurs problèmes pour les motiver, les valoriser, leur apporter "savoir faire" et savoir être", les initier à la vie de groupe et, par une approche de divers apprentissages technologiques, lutter contre l'échec scolaire et permettre leur insertion dans notre société moderne". (source projet pédagogique 1994).

Quant à son personnel enseignant, là aussi des moyens ont été mis en oeuvre dans le cadre de la ZEP puisqu'en plus des 25 instituteurs, un maître ZEP sera nommé à temps plein dans l'école.

5.1.2 La politique locale du directeur de l'école

L'autre point particulier à souligner est les relations de l'école au quartier. Un des axes sociaux de la politique ZEP -ouverture et partenariat- a été si bien développé que l'école, par son directeur, est devenue un des interlocuteurs principaux de la politique sociale du quartier.

L'école s'intègre à l'opération DSQ Belsunce qui démarre en 1983 et qui a pour objectif de compléter et soutenir l'opération de réhabilitation du quartier. Cette opération permet d'associer les différents acteurs sociaux (associations, habitants, écoles, travailleurs sociaux, services municipaux...) à un projet global d'amélioration du cadre de vie de la population. Le directeur de l'école fera partie de la COMMISSION LOCALE créée en 1983 (composée d'élus, de représentants d'administrations et organismes sociaux, associations, SOMICA, et présidée par Pierre Rastoin) qui s'est réunie jusqu'en 1988 deux fois par an pour examiner les projets et donner son avis sur le programme de l'année et le plan de financement. Ce qui permettra de rendre compte directement auprès d'élus de l'évaluation du projet éducatif de l'école.

L'école s'occupe plus particulièrement du volet *accompagnement social* (animation, éducation, formation, action sociale, culturelle) parmi les quatre volets que comportait le programme DSQ (*Etudes, Equipement, Communication, Accompagnement*).

C'est l'école qui est fondatrice du centre social du quartier .

A l'initiative du directeur de l'école, du directeur du centre social et des agents de développement est créée en 1986 la COMMISSION DEVELOPPEMENT qui est le deuxième échelon du circuit d'instruction DSQ. Elle regroupera en 1988, 44 associations dont chacune gère soit un projet soit des moyens complémentaires. Des partenaires institutionnels nous ont confié qu'à l'époque le directeur de l'école jouait véritablement le

rôle d'un chef de projet, et lui-même définit sa fonction comme celle d'un **négociateur** ¹

Ainsi conjointement au projet pédagogique, est mené dès 1983 un projet éducatif nommé "Animation à partir de l'école"²; La raison d'être de ce projet est qu'on ne peut intervenir sur ces enfants défavorisés seulement dans l'école. Il faut intégrer tout le périscolaire, le mercredi, le week-end, les vacances. Ce qui va impliquer une liaison très étroite avec le fonctionnement du centre social du quartier.

Ainsi, la responsabilité du projet revient à l'école, tandis que le centre social en est le gestionnaire : ils se réunissent dans une commission école/quartier qui débat des orientations.

Une autre action impulsée par le directeur de l'école va mettre en relation l'école et le collège Quinet : un contrat implicite entre les deux établissements permet le regroupement des élèves de l'école des Convalescents dans une classe de 6e, puis de 5e, nommées "classe de primo-arrivants"³.

1) "Je dirais que ma principale fonction est celle de négociateur : il existe, au sein de l'école, un animateur ZEP responsable d'ateliers qui s'occupe de la partie gestion, de la programmation." Source : entretien avec le directeur de l'école primaire publique.

2 Organismes et partenaires associés à l'école

<u>Organismes officiels</u>	<u>Secteur assoc.</u>	<u>Associatif quartier</u>
CRDP-CEFISEM	USEP	APFI
OCCE	AIL	ADRIIM
FAS	OCCE	Centre social Belsunce
DISS	SOS femmes battues	Contact club
AEMO	AEMA	Théâtre du pied nu
Tribunal pour enfants		Coll.Quinet/quartier
Brigade des mineurs		
Bibliothèque municipale		
GRETA		
Marseille animation		
CPMA		
Maison de l'étranger		
Ville de Marseille		
ministère de la culture		
services municipaux		
Rectorat		

3) J.P.Payet montre dans sa thèse comment des discriminations de divers ordres se combinent, à l'intérieur même de l'espace scolaire, dans les processus de fabrication des classes et de distribution des élèves dans les filières éducatives. *L'espace scolaire et la construction des civilités*. Thèse de doctorat de sociologie soutenue à l'Université Lyon 2, janvier 1992.

Aujourd'hui la préoccupation du projet éducatif est plus tournée vers la participation des familles au suivi scolaire des enfants.

Au total, ce sont d'exceptionnels moyens financiers qui ont été mis à la disposition du projet de l'école ; ils ont été évalués à **2,5 millions de francs**, versés entre 1984-1988 principalement par la Ville, la Région et le Fonds d'Action Sociale. L'inspecteur départemental qui soutient la politique du directeur de l'école enverra à l'adjoint au maire la requête suivante :

*«Le soutien financier d'un tel projet est très élevé. Mais je suis persuadé qu'il s'agit d'un investissement d'une grande efficacité, autant pour l'école et pour l'avenir des enfants, que pour un quartier très décrié. Je souhaite vous aider à réaliser là une **opération exemplaire d'intégration**».*¹

Aujourd'hui si les actions éducatives de l'école sont maintenues, le projet est cependant moins aidé financièrement par les différentes institutions.

5.1.3 Des tensions entre l'école et diverses institutions locales

Avec la fin de la procédure DSQ en 1989, c'est une nouvelle période qui commence pour l'école. Que ce soit du côté du nouvel inspecteur d'éducation de la ZEP centre ville, du chef de projet DSU, de la mairie, ou du FAS, les institutions estiment que suffisamment d'argent a été versé pour des attentes insatisfaites. Elles sont plus réticentes aux demandes financières de l'école.

On reproche à son directeur d'avoir recruté des élèves en difficulté en dehors du quartier et d'en faire ainsi une école spécialisée. Un des partenaires institutionnels remet en question les convictions mêmes du directeur:

1) Courrier du 26.05.1989 de l'inspecteur départemental au maire adjoint. La volonté d'exemplarité de l'école Belsunce tient sans doute à plusieurs causes locales; elle s'ajoute à une volonté interne à l'Education Nationale : la volonté d'inspecteurs de se situer à la pointe du combat éducatif, de posséder sous leur autorité, une "école expérimentale". Une autre école à Marseille, dans les quartiers nord - la seule à notre connaissance- s'est lancée dans cette direction expérimentale à destination des immigrés primo-arrivants, dans le cadre, totalement délocalisé, d'un partenariat avec l'association "Quart-Monde". Commencée au début des années quatre-vingt, l'expérience s'est elle aussi essouffée au début des années quatre-vingt dix.

"Notre relation s'est durcie, je ne le vois plus. On lui a accordé un petit financement dernièrement mais ça n'a rien à voir avec le début. Il s'est gourré et le pire c'est qu'il ne l'admet pas...En plus de ça, sous ses airs c'est un vrai colonialiste. Vous savez ce qu'il m'a répondu quand je lui ai dit "mais enfin il pleut dans ton école, tu devrais faire quelque chose" il m'a répondu ," oh, pour eux ,c'est bien suffisant..."

Le fonctionnement interne est victime d'une certaine usure, on y croit moins qu'au début. Une division se fait entre les instituteurs partisans de poursuivre et les autres qui parlent d'échec :

"Au début, on y a cru, on l'a tous suivi mais maintenant on voit bien que ça n'a pas de sens. Ses deux cents heures de bonheur comme il disait au départ, c'est un vrai fiasco ! finalement on se débrouille comme un peu et en fin de compte ces enfants se retrouvent dans une voie de garage ; c'est plus déguisé mais c'est pareil !"

Une enseignante du collège E.Quinet poursuit dans ce sens en critiquant la pédagogie appliquée aux Convalescents et le contrat qui amenait à les regrouper dans une même classe au collège:

"Les pires que nous recevons du secteur viennent de cette école. Leur niveau est très très bas avec en plus une habitude pédagogique qui n'est plus celle du collège. En plus, nous enseignants, on n'arrête pas de leur dire qu'il faut arrêter de les parquer dans une même classe.... ça fait une classe très très dure à tenir."

Les relations avec le centre social se durcissent aussi. Le nouveau directeur du centre voudra récupérer une certaine autonomie :

"En gros jusqu'à présent c'était l'école qui tenait les rênes du centre social. c'était elle l'instance de décision et de gestion. Je lui ai fait vite comprendre que désormais j'avais mon mot à dire et que ça n'irait pas dans son sens..."

Le nouvel inspecteur de la circonscription, arrivé en 1993, nous confiera douter, plus généralement, de l'adéquation entre les sommes énormes versées dans les ZEP et la réussite scolaire de ces établissements.

Il ne reprend d'ailleurs pas les convictions de son prédécesseur, et demande à l'école *"de ne pas être animatrice mais formatrice"*. Il demande dès la rentrée 94 que l'acceptation de tout projet DSU, de la zone ZEP centre ville Marseille, ressortisse de son autorité et non plus d'une commission de l'Académie.

Désormais deux hommes occupent une position centrale dans le politique éducative du centre ville: l'inspecteur de la circonscription et le chef de projet DSU.

En effet, de son côté la procédure DSU ne se situe pas dans l'exacte continuité de celle du DSQ. En élargissant sa zone d'action au centre ville, elle gère plus globalement par son chef de projet la demande de chaque quartier. Voilà ce qu'écrit le chef de projet D.S.U. en 1994:

*"L'état et le positionnement du groupe scolaire Korsec (maternelle) /Convalescents (primaire) ne sont pas favorables à la venue de nouveaux ménages et à la scolarisation de leurs enfants. C'est le seul équipement qui "manque" dans le quartier Belsunce pour favoriser la diversification de la population résidente."*¹

Le constat est surprenant : d'une part, il émane d'acteurs sociaux qui ont soutenu la politique de l'école depuis 1982. On peut même dire que c'est l'école qui a participé activement à la mise en oeuvre de la procédure DSQ.

Ce retournement d'analyse est à replacer dans l'évolution de la politique municipale dont les préoccupations sont moins sociales et plus urbanistiques depuis 1985. L'enjeu politique est plus dirigé vers la visibilisation d'équipements centraux (Hôtel de Région, Faculté, Centre de la musique..). D'autre part, le commentaire ignore la présence de l'école privée, pourtant bien plus dans cette nouvelle ligne définie, et qui, bien que n'étant pas un "équipement", accueille plus d'un tiers des familles du quartier.

Paradoxalement, c'est au moment où les orientations officielles (1992) visent à confondre zone D.S.U. et Z.E.P., et tendent à faire de l'école un partenaire, que l'école des Convalescents se voit désengagée de son rôle social territorialisé. Le paradoxe n'est cependant que théorique ; on a déjà vu comment les textes sont en fait ambivalents et appellent une recherche d'équilibre. Ensuite l'application des textes depuis 1992 s'est accompagnée, à Marseille comme un peu partout, d'une résistance quasi concertée, d'une

1) On remarquera, sur le verbe "manque", les guillemets dont on ne sait s'ils sont le signe d'une litote ironique ou d'un euphémisme assassin. Cette école qui "manque" ne se poserait-elle pas un peu trop là?

réflexion menée sur la notion même de lieu éducatif¹. Ainsi de manière réfléchie et pragmatique, la carte Z.E.P., on l'a vu pour le centre ville, ne coïncide pas exactement avec la carte D.S.U. : certaines écoles Z.E.P. ne sont pas en contrat D.S.U. et réciproquement. C'est ainsi toute une pratique locale qui met en place un nouveau rapport de l'école à son espace local.

5.1.4- De l'école citadelle à une école tour de contrôle

Faut-il en revenir, pour comprendre l'évolution surprenante de l'application de la politique Z.E.P. à Belsunce, au débat fondamental de l'universalisme contre le différentialisme ? Il a fallu partir du constat que l'école républicaine, citadelle du savoir universel et repaire des valeurs nationales, était mise en échec. Avant même que les directives Z.E.P. ne paraissent au Journal Officiel, l'école de Belsunce s'engage sur la route à deux voies de l'entrisme social et de l'ouverture sur l'environnement. Assistante sociale à demeure d'un côté, alphabétisation des parents de l'autre, qui remettent en cause l'école citadelle. Cinq classes de cours spéciaux plus cours d'arabe en option qui écornent l'universel *curriculum* commun. "Deux cents heures de bonheur" qui renouvellent la devise nationale...

Il serait cependant rapide de dire que ce concentré dynamique d'opérations Z.E.P. repose, consciemment ou non, sur une idéologie du différentialisme culturel, c'est à dire -soyons clair- sur un racisme communautaire². Nous voyons trois axes qui permettent et de comprendre la dérive de la politique Z.E.P. et d'infléchir la critique idéologique. On peut les nommer à partir de trois qualificatifs qui ont couru dans les éloges ou les critiques adressés localement à l'école : *exemplaire, expérimentale, spécialisée*.

1) C.f. le rapport de la Z.E.P. Malpassé-Saint-Jérôme : "Le local en Z.E.P.", document interne, ronéo, 1993. Précisons que la ZEP n°5 est considérée comme étant socialement la plus touchée du département. Ce secteur se caractérise par une forte mobilité résidentielle ; il se compose à 80% de familles d'origine étrangère et un pourcentage très élevé de chômeurs

2) La "discrimination positive" dont se réclame la ZEP en recouvrirait une autre, négative. Mais méfions-nous, comme l'écrit F.Héran, "des oppositions manichéennes": "...de même qu'il existe un différentialisme de ségrégation, il existe un universalisme ethnocentrique et dominateur dont la critique, pour classique qu'elle soit devenue, reste indispensable." p.463. op.cit.

Une école exemplaire:

Le mot revient sous la plume de l'adjoint au maire : en tant qu'école du centre-ville, les Convalescents sont au centre des préoccupations "symboliques" de la mairie. En faisant de l'école un exemple, celui de la dynamique école/milieu social, la mairie combat une stigmatisation qui ne tient pas seulement à la situation défavorisée du quartier, mais à sa visibilité.

L'étiquetage Z.E.P., visible depuis les pratiques éducatives d'animation, jusque dans les panégyriques médiatiques, est mal reçu par un certain nombre de parents qui ne s'y reconnaissent pas. Le centre, pour ces familles souvent là depuis plus de dix ans, ce n'est justement pas les quartiers nord. L'école Z.E.P. est exemplaire... de ce qu'ils ne veulent pas être. Elle est un lieu de "sur-stigmatisation". Avec le retrait des enfants de ces familles l'école voit effectivement augmenter son pourcentage de primo-arrivants et d'enfants à problèmes qui justifient la politique exemplaire de l'école...

Une école expérimentale :

L'expression est celle de l'inspecteur de la circonscription durant les années DSQ et jusqu'en 1992. Elle est, principalement, à usage interne. Elle tend à démontrer ce qu'il est possible de faire avec des moyens exceptionnels. Elle est moins un exemple à suivre (peu d'écoles peuvent bénéficier d'un tel financement) qu'une raison d'espérer¹. Le risque devient alors la confusion du but et des "moyens". L'entrain d'une pédagogie d'animation -*animation tiers-temps, animation cantine, "Animation à partir de l'école"*- y est perverti dans "l'illusion animatrice".

Les deux cents heures de bonheur, devise de l'école, font passer au second plan le combat de l'échec scolaire.

1) "Sur ce terrain désertique sont apparues quelques plantes vivaces porteuses d'avenir qui démentent tous les désespérés d'avance, ceux qui baissent les bras...le groupe scolaire des Convalescents porte bien son nom" La revue nationale *Animation et éducation*, n°66. Juillet 1985.

Cette pédagogie est accueillie dans un premier temps par les félicitations des spécialistes de l'éducation. Le revers de la médaille, c'est l'inadaptation des enfants, dès leur entrée au collège, au système scolaire lui-même¹.

Une école spécialisée :

C'est le reproche adressé par le D.S.U. et l'inspecteur d'éducation actuel de la ZEP centre. La critique est sans doute excessive car il s'agit d'une tendance peu accusée, dont le symptôme est le recrutement d'enfants immigrés étrangers au quartier. En pratique, il s'agit simplement de maintenir un taux conséquent de primo-arrivants afin de pouvoir bénéficier de subventions spécifiques, actuellement en perte de vitesse. On voit cependant là plus que l'essoufflement de la dynamique, la perte du feu sacré, le passage de la vocation à la gestion, un retournement de logique. D'une école à la fois exemplaire et expérimentale, c'est à dire exceptionnellement adaptée à un lieu dévalorisé, on passe à une école spécialiste tous azimuts du handicap culturel et de la "prime-arrivance". Le détournement est d'autant plus paradoxal que le quartier suit une évolution inverse : la population immigrée tend à s'enraciner, son ancienneté est croissante.

Longtemps considérée comme une école de pointe dans la lutte contre l'échec scolaire frappant les immigrés ("Une école où les immigrés réussissent²"), elle est aujourd'hui, et justement pour cela, jugée inappropriée aux nouvelles orientations municipales. On voit là les changements survenus dans la politique D.S.U. et dans la volonté locale de l'Éducation nationale.

On y voit surtout **l'ambiguïté de la notion même de zone éducative**, en termes d'homogénéité de l'espace national³.

1) C'est en tout cas ce qu'en disent les professeurs des collèges interrogés. L'inadaptation de ces enfants est-elle plus grande qu'avant, et quelle est la part de la nouvelle pédagogie? Ce n'est pas là l'objet de notre étude, nous ne faisons pas une évaluation et nous n'avons rien *a priori* contre une pédagogie animée ou contre le "bonheur" comme philosophie d'éducation. Notre constat se borne à étudier les relations entre les différents partenaires sociaux et éducatifs, leur fonctionnement, et leur influence sur les motivations des familles.

2) Titre du journal *le Provençal* du 22/10/89

3) Ambiguïté déjà assumée par la pratique de la carte scolaire, la zone de recrutement, qui n'existe pas à Marseille pour le primaire, mais qui est communément invoquée par les

En s'ouvrant au partenariat, tout en gardant une position centrale dans l'action sociale, elle a d'abord endossé l'image stigmatisante du quartier, puis acquis, dans son fonctionnement, un rôle moteur dans la politique locale de contrôle social. **Ni "citadelle" du savoir, comme elle se prévalait naguère, ni "équipement" comme le désire à présent le D.S.U., elle fut, dix ans durant, une "tour de contrôle".**

Dans la défiance de familles fréquentant l'école publique se joue aussi bien l'image d'école pour population en difficulté (école spéciale pour enfants immigrés) que le poids tangible du contrôle social.

"Dès que ton enfant a un bleu, il faut vite dire ce qui s'est passé à la maîtresse sinon tout le monde te tombe dessus, le juge et tout, parce qu'ils croient que tu le bats. c'est arrivé à une copine et y a pas plus gentille qu'elle!"

(mère de famille maghrébine de l'école publique)

Dans le refus d'un certain nombre de familles immigrées de fréquenter l'école publique des Convalescents, il faut voir non seulement l'échec d'un projet pédagogique Z.E.P., mais aussi, dans une certaine mesure, l'échec de la politique D.S.Q.

directeurs pour refuser des enfants "extérieurs" au quartier. Au nom même de l'homogénéité théorique de l'espace nationale, cette pratique du "chacun chez soi" fait le plus souvent le jeu de la ségrégation sociale de l'espace urbain et éducatif.

5.2 L'école catholique de Belsunce : une politique de délocalisation

Nous développons maintenant la politique d'établissement de l'école catholique de Belsunce dans son interaction avec l'attente institutionnelle des familles maghrébines. Cette politique est définie comme étant celle d'une délocalisation au sens d'une distance recherchée par rapport au contexte local.

Mais avant que d'entrer dans l'analyse proprement dite et de préciser le contenu de la demande scolaire des familles maghrébines, restons au seuil de sa porte pour y observer un temps, celui de l'attente, et un lieu, qui n'est ni celui de l'école ni celui de la rue.

5.2.1 La porte d'entrée de l'école Notre Dame comme lieu de pouvoir relatif



Dès l'abord, on remarque l'étroitesse du lieu.

Nombre d'écoles s'approprient leur trottoir, à la manière des cafés ou des théâtres, comme lieu de transition entre l'espace privé et public. Ici, seule une barrière de sécurité et une large marche signalent de loin la singularité de l'endroit, en même temps qu'elles en accentuent l'exiguïté. Au premier coup d'oeil, ce seuil n'est ni un lieu d'attente ou d'accueil, ni une scène, juste une entrée et une sortie.

Ce qui frappe, mais qui n'étonne pas, c'est, aux heures dites, la forte présence féminine. C'est un lieu



fonctionnel qui confirme un statut, celui de mères de famille distinctif de celui de femme.

Face à la rue, et à son mouvement masculin, elles sont immobiles. Elles attendent là, assises avec les enfants sur les marches d'escaliers, les hommes passent.

On reconnaît d'autres mères de famille et les discussions s'animent.

" Y a quelques femmes à qui je parle juste devant l'école. C'est les mères de familles qui sont avec ma fille. On discute entre nous , les difficultés des petits, elles demandent pourquoi y'en a pas un autre..et eux chaque année, chaque année, c'est pas bon..."

C'est aussi le lieu marginal de la plainte institutionnelle : plaintes maternelles de bagarres écolières, de vols de goûter ou d'affaires de classe. Point commun : la critique de la surveillance des enseignants et de la discipline. Peu à peu des relations d'amitié se tissent entre certaines mères de familles de l'école. Les enfants vont chez l'une ou l'autre dans le quartier. Les mères se voient en semaine. Le moment de la kermesse devient un moment fort en fin d'année de connivence où elles participent aux préparatifs.

"Avec les mamans de l'école c'est juste bonjour-bonsoir.Y en a que trois que je connais vraiment.,à force de se voir hein on a fini par se parler. Je les connais de l'école. On s'invite pour le

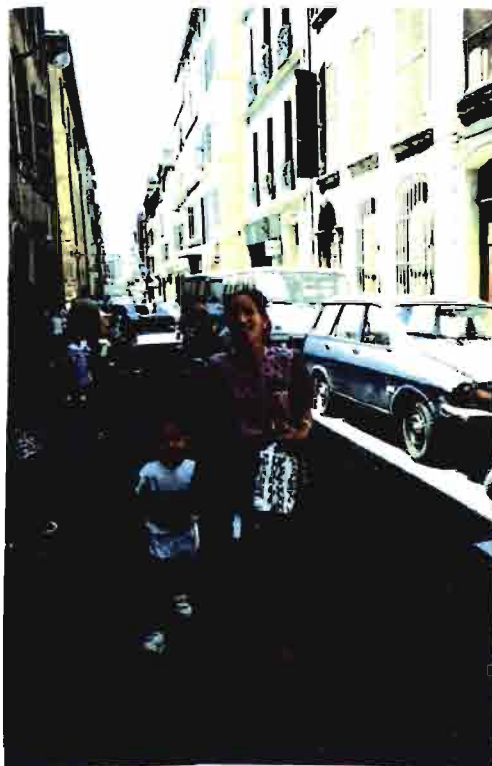


café, on discute l'après-midi, on fait un gâteau. Là on est en train de préparer des gâteaux pour la kermesse de l'école.

Le regard se déplace plus loin...A quelques mètres des parents attendent à la sortie de l'école publique. Les marches d'escaliers de l'école Notre-Dame deviennent point de vue, **promontoire**, d'où l'on observe l'autre, et d'où l'on **juge** d'un seul coup d'oeil un comportement, une manière de parler....

De là "la citadine" reconnaît la "campagnarde" à sa façon de parler fort ou de s'habiller .

Les enfants sortent. On se bouscule dans un brouhaha. On s'assure que le goûter a bien été apprécié. Là, une mère gronde son enfant et, d'une gifle ostentatoire fournit une démonstration de sa bonne éducation. On serre les mains des enfants. On appelle. Et on s'éloigne vite.



5.2.2- Une politique nationale d'accueil d'enfants d'origine maghrébine

Des études ont montré l'hétérogénéité sociale et locale de l'enseignement privé. La structure sociale de l'école privée catholique varie suivant les établissements et leur implantation géographique, rurale ou urbaine, ou encore suivant les régions de France¹. C'est dans la diversité de cet enseignement que s'inscrit le constat national de l'implantation d'établissements privés catholiques dans des lieux défavorisés, centraux et périphériques, et de leur fréquentation par des familles populaires immigrées, majoritairement maghrébines².

Devant ce constat national, comment l'enseignement privé catholique répond-t-il à la question de l'intégration sociale des enfants d'immigrés et à son corollaire, celle de la communauté locale ? Tend-il vers une pédagogie particulière ? Quelle relation l'école catholique instaure-t-elle auprès des familles ?

Et en ce qui concerne sa relation avec l'école publique, que devient la nature de la coexistence privé/public (fonctionnement pédagogique, partenariat) à l'intérieur d'une zone Z.E.P. centrale ? *Quid* dans ce contexte de la question classique concurrence ou complémentarité ?

L'enseignement privé catholique accueille, depuis le milieu des années soixante-dix, une population d'enfants d'immigrés maghrébins, de classe populaire. Ces établissements, qui ne sont ni des établissements recours pour enfants rejetés du public, ni spécialisés, sont parfois composés d'un public à 80% d'enfants d'origine maghrébine. Si l'enseignement public accueille au moins quatre fois plus d'enfants de migrants que l'enseignement privé, il reste cependant que ces enfants peuvent

1) Voir l'élaboration de la typologie des différents établissements confessionnels parisiens par R. Ballion, *Revue française de sociologie*, "L'enseignement privé, une école sur mesure" ?, XXI, 1980, 203-231. L. Tanguy, "L'État et l'École. L'École privée en France", *Revue française de sociologie*, 13 (13), 1972, pp.325-375.

2) Dans toute la France, une centaine d'établissements connus dans l'enseignement catholique pour accueillir ce public ont été comptabilisés, essentiellement dans les périphéries de grandes villes comme Marseille, Roubaix, dans la banlieue Nord-Est de Paris, également dans les banlieues des villes du Nord-Pas-de-Calais (Dunkerque, Maubeuge), mais aussi à l'Est de la France (Nancy), et enfin, à Amiens et Lyon. (Rapport UNAPEC. juill.1988).

représenter 50% à 90% des effectifs globaux d'une faible proportion d'établissements catholiques¹.

Quelques chiffres sur l'évolution et la comparaison public/privé des effectifs d'enfants étrangers :

En supposant constante la qualité de la saisie de la variable "nationalité", les établissements publics et privés des premier et second degrés scolarisaient 999 360 élèves étrangers à la rentrée de septembre 1992, soit 45 000 de moins que l'année précédente.² Pour la première fois depuis une décennie, le nombre de ces derniers tombe au-dessous d'un million.

La baisse des effectifs d'élèves étrangers constatée nationalement en 1992-93 est d'autant plus marquée dans le premier degré (- 33 600 élèves) et principalement dans les classes élémentaires (- 26 000).

1) Répartition en pourcentage des nationalités par secteur (privé/public) :

Public		Privé	
Nationalité %		Nationalité %	
Turc	98,16	Turc	1,84
Marocains	97,60	Marocains	2,40
Tunisiens	97,26	Tunisiens	2,74
Algériens	96,68	Algériens	3,32
Yougoslaves	96,33	Yougoslaves	3,67
Africains NF	94,62	Africains NF	5,38
Portugais	94,40	Portugais	5,60
Sud-Est-As	93,57	Sud-Est-As	6,43
Italiens	92,56	Italiens	7,44
Africains F	90,42	Africains F	9,58
Espagnols	89,81	Espagnols	10,19
autres CEE	81,57	autres CEE	18,43
Français	81,54	Français	18,46

(Stat.Ministère de L'Education Nationale.1990. NF signifie non francophone)

Sur cent élèves scolarisés dans l'enseignement privé, les élèves de nationalité étrangère représentent 2,1% de l'enseignement privé du premier degré; et 2,6% du second degré. Tandis qu'ils représentent dans l'enseignement privé catholique, 2,35% dans le premier degré et 2,01% dans le second degré.

2) A.Lebon, *situation de l'immigration et présence étrangère en France ,1993-1994*, Ministère des affaires sociales de la Santé et de la Ville, déc.1994.

Elèves étrangers scolarisés dans les établissements publics et privés de 1990-91 à 1992-93 :

Année scolaire		Premier degré	
		Préélémentaire	Elémentaire
1990-91	Eff.	215 304	428 624
	%	8,5	10,3
1991-92	Eff.	208 311	419 423
	%	8,1	10,2
1992-93	Eff.	200 584	393 573
	%	7,9	9,7

Source : MEN/DEP.

NB : les % sont calculés sur l'effectif total de chaque degré et niveau.

Si nous comparons maintenant ces chiffres nationaux à ceux des statistiques de l'Inspection Académique des Bouches-du-Rhône, nous remarquons sur Marseille une tendance à la baisse depuis l'année scolaire 1991-92 : les effectifs totaux d'élèves étrangers passant de 9960 élèves en 1991-92 à 9104 élèves en 1994-95. Les chiffres soulignent particulièrement une baisse sensible des effectifs totaux des élèves étrangers dans les établissements publics élémentaires (le pourcentage passe de 64,2% pour l'année scolaire 1991 à 61,4% pour l'année scolaire 1994). La part des élèves recensés Algériens, Tunisiens et Marocains sur Marseille représente 65% des élèves étrangers dans les écoles publiques contre 68,3% durant l'année scolaire 1991¹.

Mais à Marseille, la tendance générale à la baisse ne se retrouve pas dans l'enseignement privé du premier degré. En effet, les effectifs des enfants recensés étrangers sont en augmentation depuis l'année scolaire 1992 dans les établissements privés du premier degré. La hausse est particulièrement sensible dans le préélémentaire. Nous constatons la tendance vers un équilibre des effectifs des enfants étrangers entre niveau préélémentaire et élémentaire. La part des enfants maghrébins dans l'ensemble des enfants étrangers est cependant en chute depuis 1993 (elle passe de 71% à 65%).

1) Il faut toutefois prendre ces chiffres avec précautions sachant le flou sémantique du questionnaire adressé aux chefs d'établissement en ce qui concerne la définition d'un enfant étranger.

Effectif d'élèves étrangers scolarisés dans le premier cycle de l'enseignement public à Marseille :

Effectifs 1 ^{er} degré public	Ensemble élèves étrangers			Dont Algériens, Tunisiens, Marocains		
	Année scolaire	Totaux	Préélem.	Elément.	Totaux	Préélem.
1991-92 Eff. %	9526 100	3412 35,8	6114 64,2	6504 68,3	2262 23,7	4242 44,6
1992-93 Eff. %	8577 100	2961 34,5	5616 65,47	5682 66,2	1892 22	3790 44,2
1993-94 Eff. %	8941 100	3360 37,5	5581 62,5	6080 68	2259 25,2	3821 42,8
1994-95 Eff. %	8610 100	3322 38,6	5288 61,4	5638 65,4	3492 25	2146 40,4

Effectif des élèves étrangers scolarisés dans le premier cycle de l'enseignement privé à Marseille :

Effectifs 1 ^{er} degré privé	Ensemble élèves étrangers			Dont Algériens, Tunisiens, Marocains		
	Année scolaire	Totaux	Préélem.	Elément.	Totaux	Préélem.
1991-92 Eff. %	434 100	144 33,2	290 66,8	308 70,9	111 25,5	197 45,4
1992-93 Eff. %	439 100	161 36,7	278 63,3	312 71	117 26	195 45
1993-94 Eff. %	476 100	205 43	271 57	330 69,3	139 29,2	191 40,1
1994-95 Eff. %	494 100	208 42,1	286 57,9	322 65,2	112 22,6	210 42,6

Le mode d'accueil du public d'enfants d'origine maghrébine se situe en rupture avec l'accueil traditionnel des populations immigrées par l'enseignement catholique. Il se distingue, en effet, des publics immigrés jusque là accueillis, non seulement par sa présence majoritaire dans certains établissements, mais aussi par son appartenance à la religion musulmane. Ce type d'établissement échappe au type d'établissements "refuges" caractérisé dans l'analyse de R. Ballion¹. En effet, ces établissements ne correspondent ni à la dernière roue de secours pour les familles rejetées du public, ni à une population deshéritée traditionnellement accueillie, mais répondent à une demande de ces familles ne rentrant pas dans la catégorie "pauvre et/ou cas sociaux".

L'enseignement catholique n'a pas anticipé la venue du public maghrébin, progressive depuis les années soixante-dix.

Depuis le milieu des années quatre-vingt, enquêtes, rapports et colloques² se succèdent pour analyser l'état de la question. Il aura fallu cependant presque dix ans pour que l'enseignement catholique ne considère plus le phénomène dans sa marginalité mais demande un bilan de la situation et s'interroge sur une méthode d'éducation à adopter. Aussi, à une première période d'interrogation a succédé une période de réflexions éthiques et pédagogiques.

1) Dans la typologie des établissements confessionnels parisiens qu'élabore R. Ballion les catégories suivantes ressortent :

- les établissements d'excellence
- les établissements d'éducation pour classes élevées
- les établissements novateurs
- les établissements d'éducation "substitut"
- **et enfin les établissements refuges décrit par l'auteur comme étant des écoles de charité. Ce sont le plus souvent d'anciens cours complémentaires (1er degré plus 1er cycle du second degré). Certaines sont des écoles de charité mais souligne Ballion nombreuses sont celles qui accueillent une minorité d'élèves (immigré cas sociaux) nécessitant ce type de prise en charge.** Et l'auteur donne deux exemples représentatifs de ce type : une école maternelle qui prend en charge des cas sociaux (mères célibataires...) et un établissement de premier degré qui accueille 40% de non métropolitain, population qualifiée par la directrice de pathologique et de plus pauvre. La formation religieuse est dans les deux exemples inexistante, mais la politique d'établissement n'en exclue pas l'approche. Ainsi le projet de la directrice d'une des deux écoles se formule ainsi : " ce que je voudrais faire c'est de l'évangile : leur apprendre à vivre ensemble, en fraternité". p.226. (RFS, XXI, 1980)

2) Enquête OMINOR. rapport Gardou, C., Pierreuse, J., *Enfants défavorisés, enfants d'immigrés: pour échapper au ghetto*. UNAPEC. 1988.

"Pour accueillir, il faut être à la fois semblables et différents. Les chrétiens et les musulmans ne peuvent s'accueillir que dans la mesure où ils ont des points communs qui les rapprochent à travers leurs différences. Le premier de ces points communs est la vie quotidienne qui fait que les enfants vont dans la même école, jouent ensemble dans les mêmes quartiers, le deuxième, c'est la foi(..)le troisième c'est une éthique fondée sur l'amour des autres à cause de Dieu" Père Roger Michel.¹

Quatre propositions sous-tendent le discours actuel de l'enseignement catholique: développer la volonté d'accueil, informer pour éviter les peurs et méfiances du public catholique, favoriser la solidarité entre établissements, multiplier les formations nécessaires"². Le "respect de l'autre" devient alors le fondement essentiel du projet éducatif, comme valeur d'une morale religieuse partagée, la tolérance, et comme condition de cet enseignement et de son existence, une pédagogie interculturelle .

Mais aucune véritable politique d'ensemble n'est appliquée dans les établissements catholiques.

Face à des directives nationales relativement floues et tardives, nous analysons, sur le terrain, le fonctionnement déjà ancien d'une école primaire catholique.

5.2.3- Une politique d'accueil déjà ancienne à Belsunce

A Marseille, il y a seulement quinze ans, aucun établissement catholique ne dépassait 30% d'enfants d'origine maghrébine. Aujourd'hui neuf établissements les accueillent à plus de 50%. Il est à remarquer que la majorité de ces établissements se situe dans le secteur nord de la ville (Belsunce, Panier, Joliette, l'Estaque, Saint-Mauront, Saint-Louis). L'implantation de ces établissements catholiques est ancienne dans ces lieux hérités de la vieille ville³. Dans le quartier Belsunce la trace du religieux est

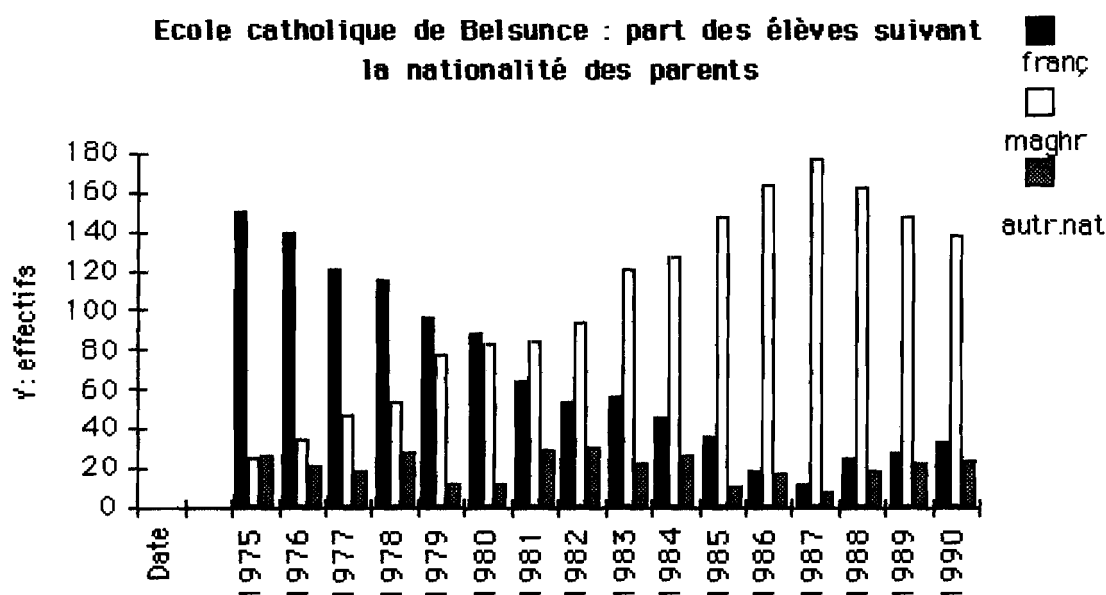
1) Cf Gardou, J.Pierreuse, 1988, p.135.

2) Quatre propositions sous-tendent le discours actuel de l'enseignement catholique: "développer la volonté d'accueil, convertir les mentalités, favoriser la solidarité entre établissements, multiplier les formations nécessaires.", in la revue *Enseignement Catholique Document* , "La scolarisation des enfants d'immigrés", n° 1603, Déc.90-janv.91.

3) Se référer à l'article de M.Roncayolo, *Dynamique d'une mutation urbaine* in *Le deuxième sud. Marseille ou le présent incertain*. PB4. 1985.

bien présente, les établissements de secours sont aussi très bien représentés¹. Ce ne sont donc pas les établissements catholiques qui se sont implantés dans les récentes zones DSU ou ZEP mais c'est la population locale qui a "changé" là où ils étaient implantés². Ces écoles ont cependant une longue tradition d'accueil de population immigrée.

L'école catholique de Belsunce existe depuis 1946. La particularité de cette école est d'accueillir dès la maternelle et jusqu'à la fin du primaire un pourcentage élevé d'enfants d'origine étrangère. Son pourcentage d'élèves est passé en quinze ans (1975 -1990) de 20% à 80% d'enfants d'étrangers, comme le montre le graphique ci-dessous :



source école privée
Notre Dame

1) On peut encore y voir l'église Saint Théodore, l'église de la Mission de France. Autour de l'église Saint Théodore se développait le couvent des Récollets détruit au XVIIIème siècle et qui comprenait cet énorme îlot compris entre la rue d'Aix, la rue des Dominicaines, la rue des Petits-Maries, et la rue Bernard-Dubois. L'hôpital des Convalescents et des Pauvres Passants construit en 1680, est transformé en hôpital de la Peste puis successivement en résidence des Dames de Sion, en hôtel des Monnaies, en magasin militaire pour aujourd'hui abriter un organisme de formation. Autres oeuvres de bienfaisance détruites: à ce jour: l'Hospice des Incurables, l'hospice de la Charité La Miséricorde. Rue des convalescents, la DISS a aujourd'hui ses bureaux... Sur la reconversion des immeubles du quartier Belsunce lire l'architecte T. Durousseau, *Belsunce, une figure de ville*, 1990.

2) Devant la situation d'une fréquentation massive de ce nouveau public la directrice de l'école catholique confiera : "c'était ça, ou on fermait la porte..."

Comme nous l'explique la directrice de l'école, religieuse et institutrice dans l'école depuis 1969, l'école a toujours accueilli une population d'enfants d'origine étrangère. Elle a accueilli les Italiens, les Arméniens, et compte dans ses effectifs en 1975 autant d'enfants d'origine espagnole qu'algérienne. Les années quatre-vingt voient cependant un renversement de situation, désormais l'effectif d'élèves d'origine étrangère va être majoritaire dans l'établissement. Ce sont les enfants d'origine algérienne qui sont les plus représentés avec, loin derrière, les Tunisiens et les Marocains. La présence d'enfants de parents algériens va progressivement augmenter jusqu'en 1987 pour régresser, ensuite, jusqu'à aujourd'hui. Cette courbe d'effectifs est à l'image de la présence de la population maghrébine dans le quartier qui a baissé depuis cette date charnière (on l'a vu, cela est à replacer dans un changement de politique algérienne et française). A partir de 1988, on voit progressivement venir dans l'école une population étrangère plus diversifiée, comorienne, turque, espagnole. Aujourd'hui l'école primaire catholique compte 142 élèves répartis en six classes soit un total de 195 enfants en comptant les deux classes de maternelle.

Retard scolaire des élèves du primaire

<u>Age moyen par classe</u>	CP 6,5	CE1 7,5	CE2 9	CM1 10	CM2 12
<u>Nombre élèves</u>					
1 an avance.	0	0	0	1	0
l'âge normal	28	21	16	7	6
1 an retard	2	4	7	15	9
2 ans retard	0	1	1	0	6
+2ans retard	0	0	0	0	1
Redou. 1fois	2	3	2	5	3
Redou. 2 fois	0	0	1	0	1

(Source école catholique Notre Dame)

On remarque un taux élevé de retard à la fin de la scolarité du primaire. Aucune pédagogie particulièrement adaptée si ce n'est la création depuis 1983 d'une classe de soutien. Les effectifs élevés en CP (34 élèves) et CE1 (29 élèves) ont amené à créer un cours double de soutien CP/CE1, à 19 élèves,

dans lequel sont regroupés les élèves de CE1 faibles. L'enseignante du CM2, nommée par la direction diocésaine comme ses sept autres collègues (cinq en primaire, deux en maternelle), rend responsable le comportement des parents pour expliquer l'échec des enfants :

"Certains aiment l'école , avec eux on n'a pas de problèmes, mais d'autres sont pas motivés parce que la famille ne l'est pas également. Ce qui compte c'est le commerce ! Il y a aussi ceux dont les familles sont démunies. Ce sont eux qui ont le plus de difficultés....A mon avis, les difficultés viennent de problèmes affectifs et aussi de parents qui refusent la collaboration".

5.2.4 Le projet éducatif de l'école : un enseignement général et une formation morale

Dans le projet éducatif, deux axes sont mis en avant : donner une culture d'enseignement général et dispenser une formation morale, l'objectif étant de donner *"une éducation totale"*.

Sur le plan de l'enseignement : le projet met en avant la capacité des élèves "de bien faire". Il est souligné *"ni paternalisme, ni enseignement au rabais"* ce qui peut suggérer une critique indirecte envers l'école publique.

Sur le plan de l'éducation morale, il est écrit :

"Ayant pour référence notre foi en un Dieu unique, nous voulons aider les enfants qui nous sont confiés à prendre conscience des valeurs humaines et à les développer personnellement : accueil et respect de l'autre, reconnaissance de nos différences, fraternité, solidarité, loyauté, amour du travail, politesse, hygiène...."

Le projet insiste ensuite sur la collaboration avec les familles. La directrice nous le répètera en insistant sur le terme de contrat et en précisant que le jour de l'inscription les parents doivent s'engager à avoir un minimum d'intérêt pour l'éducation de leurs enfants (surveiller que les devoirs soient faits, surveillance d'une bonne hygiène de vie pour l'enfant, répondre aux convocations et venir aux réunions).

Le projet éducatif rappelle le souci de donner une éducation religieuse aux élèves catholiques, et pour l'ensemble des élèves, il est spécifié :

"Afin d'être fidèles à notre mission d'éducatrices d'une école chrétienne, nous cherchons, par nos attitudes et notre comportement, à témoigner de l'esprit évangélique, source et inspiration de notre action".

L'enseignement religieux est adapté à la situation. Ainsi l'instruction religieuse n'est plus prodiguée, sinon à une minorité volontaire, et en dehors des heures de cours. En revanche, au nom d'un monothéisme commun, et d'un pluralisme religieux des célébrations comme Noël sont communes avec les enfants musulmans. Un calendrier religieux est affiché dans le couloir d'entrée de l'école qui précise les fêtes catholiques et musulmanes.

Une politique locale de délocalisation

A la différence de l'école publique, aucune allusion à une ouverture de l'école au quartier n'est faite dans le projet, ou encore lors des entretiens passés auprès de la directrice. L'action éducatrice de l'école est strictement interne, seul le "contrat" tacite passé auprès des parents dans *"un souci de respect mutuel et d'entraide"* prolonge cette mission au-delà de l'école vers les familles.

L'école catholique semble à première vue ne pas avoir été concernée par la politique DSQ. Cependant si nous reprenons dans le détail, il est à remarquer qu'en 1987 l'école Notre-Dame demandait à l'agent de développement local, dans le cadre d'activités périscolaires effectuées dans le centre social, que des cours d'arabe soient dispensés à ses élèves. Activité qui n'a pas réussi aux dires de la directrice : la demande des familles n'allait pas dans ce sens. Ils craignaient que cela trouble l'enfant. Durant ces années DSQ, la directrice nous dit avoir beaucoup fait dans le sens d'une ouverture de l'école vers le centre social mais toutes ont mené à un échec de participation : la principale raison donnée est que les familles maghrébines de l'école catholique refusaient d'aller au centre social pour y rencontrer les familles de l'école des Convalescents. Encore aujourd'hui, et pour les mêmes raisons, l'activité de soutien donnée au centre social n'est pas suivie par toutes les familles de l'école catholique qui préfèrent depuis la rentrée 1992 envoyer leurs enfants au soutien scolaire payant de l'école catholique.

Une aide psycho-pédagogique (psychologue, orthophoniste) dans l'école est demandée, depuis ces mêmes années par la directrice qui envoie actuellement une vingtaine d'enfants au centre médical du Bd d'Athènes.

Quant aux relations avec l'école publique, elles sont inexistantes. Les deux écoles s'ignorent mutuellement.

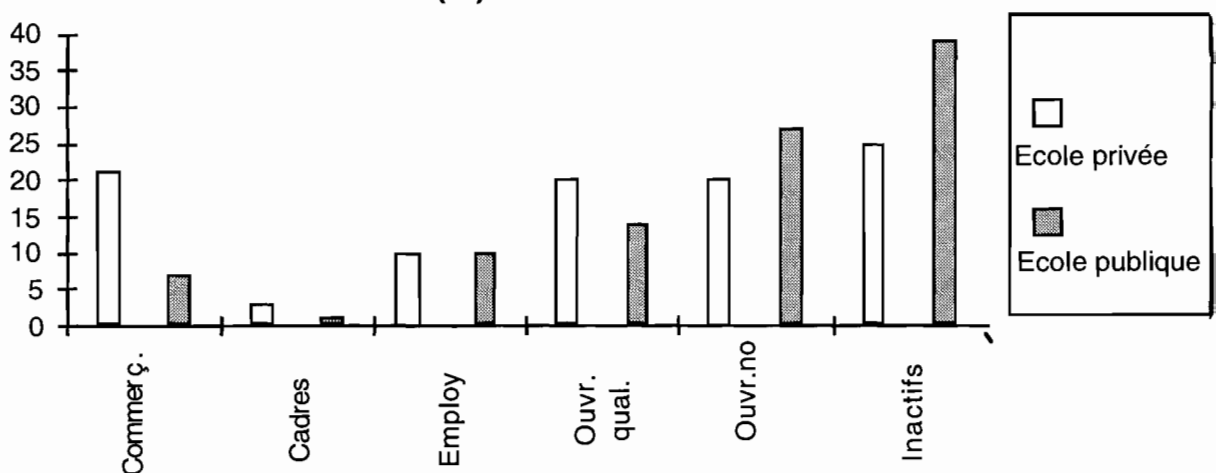
En prenant les explications données, on peut penser que ce sont effectivement les parents qui, en ce domaine, incitent l'école catholique, presque malgré elle, au repli sur soi. Plus justement, il semble que ce soit la direction de l'école qui adopte l'attitude la plus conforme aux vœux des familles la fréquentant.

5.2.5 Composition sociale des familles maghrébines de l'école catholique

L'analyse souligne les caractéristiques sociales des familles maghrébines de l'école catholique à travers quelques éléments d'analyse comparée des deux écoles de Belsunce. Nous reprenons des tris à plat tirés du questionnaire effectué auprès des familles du quartier et qui comprend sur 200 familles maghrébines, 100 familles maghrébines de l'école catholique (sur un total de 138 familles) et 100 familles maghrébines de l'école publique sur les 210 familles maghrébines (272 familles au total).

Dans les deux écoles, les catégories socio- professionnelles sur l'ensemble des familles donnent à quelques différences près le même profil.

CSP des chefs de familles des deux écoles du quartier (%)



La catégorie ouvrier (ouvrier qualifié et non qualifié) est majoritaire dans les deux écoles. On trouve cependant davantage d'ouvriers qualifiés dans l'école catholique (20% contre 14%). La catégorie commerçant se place en troisième position dans l'école catholique (21%) derrière les ouvriers et les inactifs alors qu'elle est en quatrième position à l'école publique (7%)/

Les inactifs (retraités, invalides, inactifs n'ayant jamais travaillé) sont bien représentés dans les deux écoles (40% à l'école publique et 25% à l'école catholique). Les employés, en majorité de commerce à l'école catholique, sont surtout à l'école publique, employé de service (collectivités publiques et privées, employé de maison). On constate la présence de très peu de cadres dans chacun des deux établissements, et leur concentration relative dans l'école catholique.

Le tableau sur le type de ressource souligne un taux important (48%) de familles de l'école publique vivant uniquement d'autres ressources que le salaire (RMI, invalidité, autres pensions, indemnités chômage).

Type de ressources de l'ensemble des familles des deux écoles

Ecoles/ ressources	un salaire	deux salaires	autr.ressourc	total %
école privée	69,6	4,7	25,7	100
école publique	47,5	4,5	48	100

sources écoles primaires 1990

Majoritairement dans les deux écoles, les mères de famille n'ont jamais travaillé. Les mères de famille travaillant actuellement sont plus nombreuses à l'école catholique (25%) contre 16% à l'école publique.

% Ecoles/situation prof. des mères de famille	situation de l'emploi des mères de famille			Total
	travaille actuellement	inactives ayant déjà travaillé	inactives n'ayant jamais travaillé	
école privée	25	28	47	100
école publique	16	33	51	100

15% des familles sont monoparentales à l'école catholique, contre 29% à l'école publique.

Le nombre moyen d'enfants est de 3 enfants à l'école catholique (écart type 1. moyenne sans non réponse). Il est plus élevé à l'école publique avec un nombre moyen de 4 enfants, alors que comparativement ces familles occupent des logements plus petits : 39% des familles de l'école catholique ont des logements de trois pièces et plus contre 18% des familles de l'école publique.

Les chefs de famille sont majoritairement, à plus de 75%, non diplômés, avec un âge moyen de fin de scolarité très faible dans les deux écoles. (pour l'école catholique : 12 ans pour les hommes contre 11 ans pour les femmes; et 11 ans pour les parents hommes et femmes de l'école publique).

Ecoles/ diplôme	diplôme des chefs de famille						
	brevet élem.	CAP	BEP	bacc.	étude sup.	aucun diplôme	total %
école privée	6	11	3	2	1	77	100
école publique	7	9	2	1	0	81	100

79% des familles de l'école catholique ont toujours habité dans le premier arrondissement depuis 1985 contre 65% des familles de l'école publique.

57% des familles de l'école catholique ont cependant le souhait de déménager soit en restant dans le premier arrondissement, soit dans la zone centrale périphérique. (4ème, 5ème, 6ème arrondissements).

Écoles/ ancienneté logement	ancienneté dans le logement actuel depuis 1985					
	même domicile	même arrond.	même commune	autr. commune	hors métropole	total %
école privée	34	45	6	5	10	100
école publique	28	37	8	9	18	100

Si nous croisons la catégorie socio-professionnelle des chefs de famille à l'ancienneté au quartier, les plus anciennes catégories habitant le quartier sont les commerçants. Mise à part la catégorie des ouvriers les résultats de ce croisement ne sont pas significatifs pour la distinction du public des deux écoles. Les chefs de famille ouvriers de l'école publique se caractérisent en effet par une relative faible ancienneté dans le quartier (arrivés depuis moins de 8 ans dans le quartier) alors que ceux de l'école privée sont majoritairement dans le quartier depuis plus de quinze ans. On peut émettre l'hypothèse que l'école catholique est, pour les ouvriers, le lieu de rassemblement des "anciens", ou que la pratique de l'école privée permet aux ouvriers de s'identifier à la catégorie représentative du quartier, les commerçants, et de faire groupe avec elle; ou encore que l'ancienneté dans le quartier constitue une distinction qu'ils actualisent dans la pratique de l'école privée. On en conclut de toute façon que l'école privée catholique se caractérise par un pourcentage important de familles étant depuis plus de quinze ans à Belsunce.

5.3. Position éducative des familles maghrébines de l'école catholique Notre-Dame

La pratique de l'école privée étant plus délibérée que celle du public, l'ensemble de ces questions renvoient à la connaissance des motivations du choix des familles¹. Est-ce que le choix de l'école catholique est lié à un faible sentiment d'appartenance à la communauté musulmane ?

Est-il lié au contraire à une forte demande religieuse qui trouve une réponse dans l'école catholique ?

Pourquoi et à quel moment dans leur cycle de vie, les familles s'orientent-elles vers un établissement privé catholique ? Ce choix s'inscrit-il dans un projet de réussite scolaire ? Un recours pour éviter le public ? Dans quelle mesure le choix d'école répond-t-il à une ségrégation urbaine locale ?

Prendre en compte le poids du phénomène local quant aux choix des familles pour l'un ou l'autre secteur, c'est vouloir souligner comment ce choix d'école contribue à accentuer et élargir des distinctions sociales locales au sein des familles maghrébines, à apporter des modifications importantes dans la perception des autres. La question scolaire replacée dans son

1) Les études macrosociologiques de G.Langouet et de A.Léger en matière de motivations des familles, utilisant les deux secteurs, et d'évaluation comparée ont apporté les éclairages suivants:

- les usagers du privé sont des usagers temporaires , d'où la nécessité de replacer la connaissance de ces raisons dans une étude des cycles de vie familiale,
- le choix du privé pour des raisons confessionnelles est de plus en plus minoritaire,
- utilisation massive du transfert pour les classes aisées:" seules les classes supérieures sont en mesure d'avoir des stratégies scolaires et d'utiliser à leur profit l'existence de deux secteurs d'enseignement, soit comme recours en cas d'échec, soit par souci de distinction..."p135.
- les mêmes groupes sociaux ont des chances différentes de réussite selon qu'ils fréquentent l'enseignement privé ou public (les enfants d'agriculteurs réussissent mieux dans le public, ceux d'ouvriers et d'employés mieux dans le privé).
- si l'école publique est plus démocratique par son recrutement initial, elle l'est moins par les écarts sociaux de réussite qu'elle crée en cours de scolarisation et par l'élimination massive et précoce des enfants de classes populaires,
- les stratégies des différentes CSP ont changé: les enfants de cadres supérieurs augmentent leurs taux de fréquentation dans l'enseignement public à l'inverse des autres groupes, in *Public ou privé*, ed. Publidix. 1991.

environnement urbain emprunte à la problématique de la ségrégation, la question des multiples formes d'évitement, de conflits, d'ajustements individuels qui s'instaurent à partir du moment où au sein d'une même unité géographique un choix scolaire devient possible. On a pu déjà remarquer l'évitement du centre social par les familles maghrébines de l'école catholique ne voulant pas cotoyer celles de l'école des Convalescents.

Il ne s'agit pas pour autant de placer d'emblée l'école publique comme un non choix des familles. Nous avons rencontré un groupe constitué de cinq parents d'élèves (deux pères de famille et trois mères de famille, ouvriers et employés) de l'école des Convalescents lors d'une de leurs réunions. L'entretien s'est déroulé sous forme de discussion entre les différents parents. Nos questions avaient pour but de connaître leur motivation d'inscription dans l'école, leur fonction ou statut devant les autres familles de l'école, et de mieux connaître leur réaction face à la mauvaise image de l'école. Leur réaction fut vive envers les autres familles de l'école dont ils ne se concevaient pas les représentants ou encore les porte-paroles. La motivation qui les faisait se réunir était la préoccupation qu'ils avaient tous en commun de la scolarité de leur enfants. L'ensemble des familles de l'école étant décrit comme non motivé et non préoccupé par la question scolaire. Des locaux vétustes, des familles non motivées, sont responsables selon eux de la mauvaise image de l'école. Leur choix d'école s'explique par la confiance accordée aux compétences des enseignants de l'école publique.

5.3.1 Un comportement éclairé des familles maghrébines ?

A la première analyse, les entretiens des familles maghrébines fréquentant l'école privée Notre-Dame font ressortir des arguments tout à fait connus. Les résultats de notre analyse thématique recourent *grosso modo* les études sociologiques sur le positionnement des familles par rapport à l'enseignement privé religieux¹. Exceptée la critique de laxisme envers les enseignants du public en général, ici peu courante, on retrouve chez les familles maghrébines interrogées les mêmes arguments que l'ensemble des familles choisissant le privé. Ces arguments pour expliquer le choix de l'école catholique sont de plusieurs ordres :

- le souhait d'une éducation stricte;
- la volonté de se démarquer d'un niveau socio-culturel;
- l'acquisition d'une formation morale : l'apprentissage de l'honnêteté, du sens de la justice;

"A l'école privée, c'est sévère mais c'est juste. L'enfant il le sait et il apprend mieux".

- le recours au privé sécurise les parents. Le fait de payer doit engager l'institution dans l'éducation de son enfant;

"moi je peux pas, c'est l'école qui apprend à ma fille.."

En retour les parents surveillent la bonne conduite des devoirs et le suivi d'une éducation stricte à la maison :

"moi je connais pas ce qu'elle fait . mais elle sort pas elle reste à la maison et elle fait les devoirs".

- l'adhésion à une éthique du sacrifice des parents centrée sur la contrainte permanente de la conduite familiale;

"c'est cher mais avec mon mari on préfère encore se sacrifier pour nos enfants, comme ça on sait qu'il aura une bonne chose, hein".

Si ces motivations rejoignent celles connues, un examen plus attentif permet de rendre compte d'une demande des parents plus spécifique.

En effet, après ce que nous avons dit des deux écoles primaires de Belsunce, il semblerait qu'un tel positionnement relève de ce que R. Ballion

1) La bibliographie est abondante. C.f., en particulier, "Enseignement privé et positions éducatives des familles", Laure amar, CNRS, 1984, ou Robert Ballion, "L'enseignement privé, une école sur mesure", R. française de sociologie, 1980.

appelle un "comportement éclairé"¹, un certain degré de rationalisation des décisions en matière d'éducation, reposant sur une connaissance - au moins partielle - du système éducatif ? Ces familles auraient évalué ce que Ballion appelle "la valeur scolaire objective" de l'établissement privé, en la comparant à l'établissement public, et établi ainsi leur choix.

Une telle approche peut être pertinente à condition d'être attentif à deux pièges que Ballion n'évite pas.

1) Pour Ballion, en effet, tout se passe comme s'il y avait d'un côté la valeur intrinsèque des établissements, de l'autre la demande éducative des familles. Mais la valeur qu'il attribue aux établissements est fortement déterminée par leur composition sociale (proportion d'enfants de cadres, d'ouvriers, d'immigrés...)². On ne peut pas affirmer que les *"différences entre collèges ont une base objective indépendante des conduites des individus"* si cette base est la composition sociale des établissements, à moins de ne voir dans cette composition qu'un effet du hasard. ou de la contrainte³. Il est contradictoire d'affirmer, ensuite, que les différences entre établissements *"...sont alimentées par ces mêmes conduites et découlent en partie d'un processus de réalisation automatique de prophéties."*. Ce comportement à la fois *conduite* et *réalisation de prophétie*, à la fois

1) "Le choix du collège: le comportement "éclairé" des familles", R.F.S.1986.

2) La demande éclairée: telle que la définit R.Ballion s'élabore en fonction de deux variables discriminantes qui permettent de choisir objectivement l'établissement: le statut administratif de l'établissement (privé-public, école pilote, établissement de Z.E.P ...) et la composition sociale de son public.

3) Le sociologue ne devrait alors étudier ni "la valeur objective" des établissements, ni le choix des familles consommatrices d'éducation, mais le fondement sociologique de ce hasard, ou de cette contrainte, qui fait qu'une école est "composée" de telle ou telle manière. L'étude de R. Ballion s'en tient symptomatiquement à l'analyse des demandes de dérogation (inscriptions hors secteur) qui justement offrent une marge de liberté à l'intérieur des hasards et des contraintes de la carte scolaire. La répartition de ces demandes lui permet de dresser une typologie des établissements depuis les plus demandés jusqu'aux moins demandés, et d'établir ainsi un classement des établissements selon leur "désirabilité". Le résultat (les établissements les plus désirés sont les plus bourgeois, c'est à dire les meilleurs) est moins surprenant que la conclusion : il s'agit d'une décision rationnelle, d'un "comportement éclairé".

délibéré et induit, fait moins penser à un comportement éclairé qu'au bon sens pratique, à l'*habitus*.¹

2) Le deuxième piège découle des contradictions du premier : un établissement est-il bon parce qu'il a de bons élèves ou a-t-il de bons élèves parce qu'il est bon ? En l'occurrence, la question correspond à un constat sociologique connu :

les enfants de classes populaires réussissent mieux à l'école privée qu'à l'école publique. Est-ce à dire que l'école privée est d'une valeur objectivement meilleure que l'école publique, au moins pour cette population, et que le choix du privé relèverait donc, pour elle, d'un comportement éclairé ?

La problématique a clairement été posée par G.Langouët et A.Léger dans leur ouvrage *Public ou privé* :

"On peut d'une part invoquer l'effet secteur...On pourrait alors penser que les enfants des classes populaires réussissent mieux dans le privé parce qu'ils y sont mieux considérés et soutenus... mieux encadrés."

Au contraire, "...on pourrait faire l'hypothèse que...les ouvriers et les employés scolarisés dans le privé diffèrent néanmoins de ceux fréquentant le public par d'autres caractéristiques...Ne peut-on penser que les familles populaires consentant l'effort financier...sont plus soucieuses de réussite scolaire et de promotion sociale, plus attentives à la scolarité de leurs enfants, plus attachées à l'école et aux valeurs enseignées: méritocratie, ambition individuelle, sens de la compétition ? ... Ce point pourrait faire l'objet de recherches nouvelles, par entretiens notamment, qui seules permettraient d'apporter une réponse à la question posée."²

1) La confusion est poussée plus loin encore lorsque dans la phrase suivante Ballion introduit le terme du bon élève "Tel établissement, écrit Ballion, jugé comme correspondant aux attentes pédagogiques des bons élèves attirera ces derniers et sera confirmé dans ses attributs, tandis que tel autre, jugé comme "dégradé", se verra privé d'un contingent appréciables d'élèves dont la présence pourrait influencer positivement sur les caractéristiques de cette structure d'accueil." (p.733). Ces "bons élèves", est-ce simplement les enfants des professions supérieures, qui font les bons établissements -et font cruellement défaut aux autres-, ou sont-ce des élèves supérieurs formés à bonne école ? Il ne s'agit pas de nier l'effet d'entraînement, "la spirale infernale ou bénéfique", qui touche des établissements scolaires. Mais peut-être est-ce un phénomène plus complexe qu'une simple "sanction du marché" du fait de consommateurs rationnels, dans un jeu "entre l'offre et la demande éducative"

2) Opus cité, pp.85-87

Les auteurs prônent une explication "interactionniste". *"Vouloir tout expliquer par les seules caractéristiques des familles ou par les seules caractéristiques des systèmes d'enseignement serait tout aussi simpliste"*. Il n'empêche que leur conclusion semble dissymétrique: *"certaines familles populaires obtiennent une meilleure réussite de leurs enfants, mais elles l'obtiennent parce qu'un système (le privé)...le leur permet."*

Une telle conclusion obscurcit la question du "comportement éclairé" des familles. Et d'ailleurs les auteurs se posent la question: acteurs ou agents, "stratégie ou navigation à vue"?. Ils reconnaissent explicitement, après une analyse critique de la notion de stratégie et l'étude de données macrosociologiques, que la compréhension du choix des familles, entre privé et public, dépend non seulement d'une saisie *"du rapport social sous-tendant les stratégies,"* mais aussi *"du rapport local entre l'offre et la demande"*. On voit comment, bien que plus conscient de l'importance du local que ne l'est Ballion, ils l'excluent du champ de l'action stratégique. Pour Ballion, il y a d'un côté le système éducatif, de l'autre la demande familiale, il y a pour Langouët et Léger, d'un côté le stratégique de l'autre le local. C'est pourquoi leur définition de la stratégie repose sur la capacité des acteurs à maîtriser d'une part le temps (finalité du choix, anticipation), mais aussi les paramètres sociologiques (positionnement social, connaissance des mécanismes sociaux, maîtrise de l'information). Voilà aussi pourquoi la capacité stratégique n'est attribuée principalement qu'aux groupes dominants, seuls capables de tendre vers une compréhension (macrosociologique du social¹). Sans aller jusqu'à déclarer que *"nous sommes tous des stratèges"* (Ballion), une façon d'aborder plus complètement la question

1)D'après eux,"seules les classes supérieures sont véritablement en mesure d'avoir des stratégies scolaires et d'utiliser à leur profit l'existence de deux secteurs d'enseignement, soit comme recours en cas d'échec, soit par souci de distinction et volonté de se retrouver "entre soi", dans un milieu social élevé. " (p. 135). Les auteurs laissent pourtant une porte ouverte à l'extension sociale du champ stratégique, lorsqu'il précise que la **finalité** d'une stratégie peut n'être pas forcément perçue par les acteurs, mais seulement par le sociologue, dans le cadre d'une hypothèse du genre "tout se passe comme si". On comprend bien que cette possibilité est mise en réserve pour laisser en équilibre, ou en suspens, la question de l'agent et de l'acteur, et pour préserver au sociologue une place dominante, au dessus des capacités d'interprétation des classes supérieures mêmes. (Si les enseignants, "grâce à leur connaissance intime du système" font partie des meilleurs stratèges, qu'en est-il des sociologues de l'éducation ?). Il n'empêche que, en l'occurrence, cela débouche sur une incapacité avouée à trancher la question des motivations des familles, en l'absence d'analyse " locale de terrain."

est d'inclure dans les paramètres sociologiques, que les individus peuvent saisir, les paramètres locaux : non seulement les conditions matérielles et sociales de l'implantation urbaine des établissements concurrents, mais aussi les politiques éducatives, telles qu'elles sont appliquées localement, etc.. **C'est à ce prix que nous pouvons récupérer l'analyse de Ballion, en incluant parmi les éléments qui permettent de déterminer la valeur objective scolaire d'un établissement, face à la demande des familles, la position locale qu'il occupe. Un tel point de vue ne nécessite pas qu'un simple changement d'échelle, qu'un ajout paramétrique à l'arsenal du sociologue. Si nous ne sommes pas tous des stratèges, si les capacités stratégiques sont, comme les biens ou la culture, inégalement réparties, chaque groupe social, territorialisé, en tant que tel, possède un comportement localement éclairé, exerce, dans son lieu, ce que nous appellerons une stratégie locale.**

Dans cette optique, nos observations nous ont amené à nous questionner moins sur le but à atteindre -sur une finalité éducative, sociale ou sociologique- que sur le moment de l'émergence d'une demande scolaire dans l'histoire de l'occupation du lieu, dans le rapport au territoire. La prise en compte de ce moment est à resituer dans une temporalité, celle du cycle de vie et de la mobilité familiale, comme dans une spatialité, celle du contexte social local.

Des travaux en sociologie de l'éducation associent la notion de projet aux concepts de stratégie, de mobilisation familiale, visant à terme la réussite scolaire et sociale de l'enfant¹. Ces travaux replacent la réussite scolaire des enfants de milieu populaire dans la trajectoire sociale de leurs parents. Ils saisissent ainsi rétrospectivement des réussites en donnant consistance à un passé reconstruit comme projet.

La notion de projet est à replacer dans son rapport au cycle de vie familial et au sein des différents fronts de mobilité de la famille (mobilité résidentielle, professionnelle), comme dans son contexte local. Que devient le projet à travers les conjonctures et les situations locales qu'il affronte ? Mais aussi quel est le poids de la localité dans la demande scolaire et dans l'émergence d'un projet scolaire ?

1 Se référer notamment aux travaux de Terrail A., Charlot B., Zeroulou Z.

5.3.2 Notre-Dame : une école catholique, une école libre ou une école privée ? Contenu de la demande scolaire des familles

L'analyse des entretiens permet de différencier trois types de familles maghrébines de l'école catholique.

Un premier groupe de parents : le choix d'une école religieuse

Ce groupe est très minoritaire dans l'ensemble des parents maghrébins de l'école Notre-Dame. Ce sont des parents pratiquant la religion musulmane (le mari va à la mosquée, la femme prie à la maison). On trouve dans ce groupe de parents, les pères retraités ou invalides, ouvriers, d'immigration ancienne, pères de familles nombreuses. Ce sont les plus jeunes enfants qui fréquentent l'école privée, les aînés ont suivi leur scolarité dans le public. Un père de famille nous explique ...

"Avant avec ma femme, c'était pas un problème on avait trois enfants qui se suivaient petits c'était pas un problème. La vie elle était facile, je sais pas. Maintenant, c'est dur, pour nos enfants c'est dur, y a un esprit qui est pas bon...je sais pas... et la religion ça donne beaucoup dans la vie de tous les jours. Moi c'est venu tard, je l'ai compris tard mais mes enfants ça peut les aider."

(Algérien retraité, trois enfants dans le public, le dernier enfants est inscrit dans le privé).

Le choix du privé pour son dernier fils s'accompagne pour lui d'un retour vers des pratiques religieuses d'origine.

C'est dans ce groupe que l'on trouve les cas les plus nombreux de "famille éclatée"(un membre de la famille, la mère ou un enfant adolescent, résidant dans le pays d'origine).

On trouve aussi dans ce groupe de jeunes commerçants d'immigration plus récente (fin des années quatre-vingt) avec des enfants en bas âge.

Ils tiennent à un enseignement religieux entendu non au sens de l'inculcation d'un savoir mais d'une atmosphère morale. L'état d'esprit et le comportement qui y règne constituent pour eux un critère déterminant du choix.

"C'est pas la même religion mais ça fait rien, je préfère, mon enfant est dans cet esprit.."

"l'amour c'est le même hein! L'enfant le voit bien avec cette religion et l'autre.."

(Algérien, commerçant)

L'idée est que le caractère **religieux** est primordial, indispensable à une éducation sociale traditionnelle permettant l'harmonie entre **milieu familial** et **milieu scolaire**. Le choix scolaire est fortement lié à un **sentiment éthique** de la famille.

"Comme ça ma fille reste dans la même idée que la maison. Je sais que soeur Assunta a le respect de ça."

(Algérienne, sans profession, mari invalide)

Les termes de respect et d'autorité reviennent souvent dans leur propos pour qualifier le rapport de l'enfant à l'école.

"Mon fils il sait qu'à l'école il faut obéir. Dans sa classe, le maître il dit ce qu'il faut faire et y a pas à discuter. Moi j'ai jamais discuté ni mon père ni rien. Je suis pas content, je me tais, c'est tout."

(Algérien retraité)

L'école catholique est comparée à l'école coranique où l'éducation est marquée par l'importance des rapports d'obéissance à ceux qui détiennent le pouvoir Dieu, le père et celui qui détient le savoir "le maître". Le respect à la directrice et aux enseignants se situe dans le prolongement du respect dû aux parents.

A la question du choix éventuel de l'école coranique pour leurs enfants, la réponse est unanime : l'enfant au primaire ne peut pas mener de front les deux enseignements, cela le troublerait.

"Il ne sait plus après s' il faut écrire à droite ou à gauche".

" Plus tard oui, mais là il est trop petit..".

L'enfant doit d'abord apprendre le français. Ce groupe de parents envisage sérieusement l'inscription à l'école coranique plus tard, pour le secondaire. La plupart précise avoir pris conseil sur cette question auprès de la directrice de l'école catholique.

Un deuxième groupe de parents : le choix d'une école libérale

Ce groupe de parents identifié est plus important dans l'école que le précédent. Eux-même sont moins pratiquants que le premier groupe. Le

ramadan est suivi : la femme pratique à la maison mais le mari ne pratique ni à la mosquée ni à la maison. Le critère religieux de l'école est surtout un label de qualité mais ne constitue pas pour eux un critère déterminant. On attend que le privé transmette des valeurs qui relèvent plutôt du "laïc" que du religieux.

Ils évoquent la relation entre maître et élève et la transmission des valeurs morales. C'est une conception qui n'est pas sans rappeler l'idéal de l'instituteur laïc. Un souci d'éducation sociale de la part des parents. L'école est un lieu privilégié d'acquisition de modalités de comportement et de bonnes manières. Il doit permettre à l'enfant d'acquérir certaines formes de maintien et de modes d'expression. Le choix de l'école coranique n'est pas véritablement envisagé par les parents, laissant plus tard le choix à l'enfant.

"moi, je n'y tiens pas... mais si lui veut plus tard, on verra"

"Non, par pour le moment, non sinon ça va l'embrouiller. On est ici...Même moi je connais pas l'arabe, mon mari, oui, il écrit bien l'arabe, moi non. Quand ils seront grands, quand ils auront bien appris le français."

(Femme algérienne, sans profession, mari algérien, entrepreneur dans société de maçonnerie).

Le choix est donné à l'enfant :

"Ma fille va à l'amicale tous les samedis. Ils donnent des cours d'arabe. Elle aime ça. Mon fils non. Ma fille adore travailler, français, arabe."

(Femme algérienne, commerçante).

L'**éducation totale** promulguée dans le projet éducatif de l'école convient parfaitement à leur demande. Ce sont eux qui donnent le ton à l'établissement .

Petits commerçants dans leur majorité, d'une immigration qui date des années soixante et soixante-dix pour les hommes, des années quatre-vingt pour les femmes. Ils habitent le quartier depuis leur arrivée en France et ont connu les années prospères jusqu'en 1987-1988. Poursuivant une mobilité sociale, aujourd'hui ils sont propriétaires de leur logement dans les quartiers Belsunce, Noailles où ils travaillent. La femme aide le mari au commerce. Les familles sont composées de trois, quatre enfants. Elles expliquent le choix d'école par le souci de réussite scolaire de l'enfant. Si le commerce a tenu une place prépondérante dans le projet de réussite sociale

au départ du couple et quand les enfants étaient en bas âge, aujourd'hui avec la baisse d'activité professionnelle, l'âge des enfants, la préoccupation scolaire occupe une part tout aussi importante et mobilise la famille. Le père de famille dit se déplacer aux réunions et convocations. La mère de famille suit quotidiennement les devoirs des enfants.

On trouve aussi dans ce groupe des pères de famille ouvrier qualifié. C'est dans ce dernier groupe que l'on compte le plus grand nombre de mères de famille suivant des cours d'alphabétisation dans un souci de suivre les devoirs des enfants (Cf. le portrait de Mme Z. dans le chapitre III).

C'est le **contrat** engagé avec l'école qui est important à leur yeux. Si l'école s'engage selon eux en étant payante, eux-même s'engagent envers l'école dans un souci de collaboration.

"Nous on paye l'école dès qu'il faut payer. On attend même pas un jour. C'est pour les enfants hein, c'est pour eux, c'est pas pour soeur Assunta, la pauvre, elle risque pas ! C'est pour les enfants hein... qu'ils apprennent mieux."

(Algérienne, mari commerçant).

C'est dans ce groupe que l'on trouve aussi les parents soucieux de se mobiliser pour la scolarité de leurs enfants après le primaire, employant des stratégies ou prévoyant de déménager dans le but de trouver un meilleur collège :

"l'école des Convalescents est vraiment mauvaise. j'ai mis ma première fille à la maternelle et elle n'a rien appris; elle ne savait rien au CP. maintenant pour ma seconde je l'ai mis à la maternelle privée. Après, j'aimerais rester dans le centre surtout si je trouve un lycée qui est bien comme le lycée Thiers. C'est bien, c'est le meilleur collège. ils apprennent bien là-bas et puis les gens sont corrects. J'aimerais bien habiter par là pour que mes enfants y vont...si je suis là encore,dans le quartier, je serais obligée de les mettre encore dans le privé."

(Algérienne, sans profession, mari employé de commerce).

Ces parents revendiquent un comportement scolaire éclairé. Les parents attendent que le parcours scolaire de leurs enfants soit long. La demande scolaire est située dans **un projet** de réussite scolaire des enfants. Si pour certains la motivation pour l'école privée est un moindre choix en attendant de trouver un collège public qu'ils jugent bon (dans

l'enseignement promulgué, et dans sa composition sociale), pour d'autres le choix du privé est poursuivi en collège¹.

Mme A. habite rue du musée (Noailles), arrivée en France en 1978, son mari est arrivé plus tôt, en 1974. Elle est commerçante avec son mari, mère de quatre enfants, et propriétaire du fonds de commerce et de son logement depuis 1983. Ses deux plus grands enfants vont dans le primaire au Sacré-Coeur (800 frs par mois en demi-pension pour les deux enfants) parce qu'à l'école Notre Dame "*y a trop d'arabes*". Les deux plus jeunes sont inscrits à la maternelle de Notre Dame (800 frs par trimestre avec la demi-pension). Elle ne se rend pas aux réunions de parents de l'école Notre-Dame mais va à celles du Sacré-Coeur dont la "*fréquentation est meilleure*". Si ses enfants sont dans l'obligation, au collège catholique Sacré-Coeur, de suivre la catéchèse chaque semaine (ce qui n'est pas le cas à l'école maternelle Notre Dame), ce ne sont pourtant pas des raisons religieuses qui ont guidé son choix mais la préoccupation première de se démarquer socialement.

Si la question sur la recension des établissements scolaires a été bien accueillie par le deuxième groupe de la typologie, le premier groupe l'a plutôt évincée "*on verra plus tard...*", quant au troisième groupe de parents, il s'en est reporté à la carte scolaire officielle "*après il ira à Quinet, là où on le mettra..*".

A partir de la question, posée à l'ensemble des familles maghrébines enquêtées, sur les établissements scolaires qu'elles connaissaient et l'appréciation qu'elles en avaient, la carte scolaire ci-dessous a pu être retracée.

Parmi les établissements scolaires les moins bien appréciés vient en première position le groupe des Convalescents comme étant jugé le pire de tous. Suivent ensuite l'école de Montolieu ("*c'est vers la rue Du Bon Pasteur, et c'est pareil qu'aux Convalescents*"), et le collège de la carte scolaire du quartier, E.Quinet.

1) L'établissement catholique du Sacré-Coeur qui se situe en haut de la Canebière suit les classes de primaire jusqu'au lycée. Tous les enfants assistent aux célébrations Noël, Pâques et suivent une heure par semaine la catéchèse. Chaque années trois, quatre familles maghrébines, commerçantes, de Notre Dame placent leurs enfants au Sacré-Coeur. Depuis quatre ans l'établissement assiste à une augmentation de la fréquentation des familles maghrébines. Le montant du paiement est de 320 frs par enfants et par mois, et 400 frs avec la demi pension. (source provenant d'un entretien auprès d'une enseignante du collège).

Parmi les plus appréciés viennent :

-L'école d'application de Saint-Charles :

"c'est très sélectif là-bas. Ils regardent même si les parents ont du travail ou pas. Alors c'est sûr du quartier y'en pas beaucoup, hein, là-bas. Mais je connais aussi des Français qui sont refusés."

-Le lycée Thiers :

"Le lycée est très bien mais on ne risque pas de me le prendre. Je connais des parents du quartier qui m'ont dit qu'il fallait pas y compter. Mais là c'est quand même pas pareil, on regarde le QI de l'enfant".

-le Sacré Coeur :

" Y a aussi le Sacré Coeur qui est très bien . On aimerait pour le second , il est plus tenu là-bas avec les devoirs, les copains...En tout cas, jamais de la vie , je le mets à Quinet.! C'est hors de question.! y a du racket et tout là-bas.""

Le collège idéal pour ces parents est celui situé hors quartier et hors carte scolaire imposée, dans le **centre sud de la ville**, et dont le public de maghrébins pauvres est exclu.

L'argument du trajet de l'école à la maison revient souvent dans les entretiens de ceux qui choisissent le collège Sacré-Coeur ou qui espèrent un autre collège public que celui de la carte scolaire. Plus ou moins arrêtées dans leur trajectoire résidentielle, la localisation de l'école dans la centralité sud de la ville proche des *beaux quartiers* compense pour certaines de ces familles l'obligation de rester (soit parce que bloquée dans leur itinéraire social, soit par choix : habiter au-dessus du commerce) dans un quartier populaire stigmatisé.

Un choix qui veut se démarquer d'un groupe social pour s'identifier à un autre : "les parents modèles" de l'école qui comprend les familles commerçantes maghrébines et aussi les quelques familles françaises qui fréquentent l'école. Se joue le jeu mimétique de la discrimination sociale (mettre son enfant à l'école privée comme les français qui veulent éviter la catégorie pauvre, maghrébine) confortée par la fréquentation de quelques parents français de classe moyenne "un papa qui travaille dans l'informatique.."

Certaines familles ouvrières, quand une situation professionnelle stable le leur permet, vont voir émerger, après l'inscription dans l'école primaire catholique et en cotoyant ces "parents modèles", la volonté à plus long terme d'inscrire leurs enfants au Sacré-Coeur, ou dans un autre collège du centre ville hors secteur :

"c'est Mme L. (commerçante, algérienne) qui m'a donné l'idée de le mettre au Sacré Coeur . Sa fille est à Notre Dame et son fils maintenant est au collège...au Sacré Coeur. Elle m'a dit que c'était très bien...les enfants apprennent bien... Mon mari il veut que ses enfants ils réussissent à l'école.... Et moi j'ai dit à ma fille, moi j'avais un balai dans les mains , c'était pas un stylo. (rire). Alors ça fait rire...mais c'est vrai...Et puis pour le trajet aussi c'était plus sûr. comme ça le mien part avec ses enfants et puis la rue est plus sûre par là bas...C'est en haut de la Canebière. Je préfère qu'il prend ce chemin."

(Mère de famille algérienne, deux enfants en primaire à Notre Dame, un enfant scolarisé en 6ème au Sacré Coeur. Mari ouvrier qualifié intérimaire)

Nous considérons ces déplacements scolaires réguliers comme une tactique familiale dans la mesure où ces trajets échappent au maillage du réseau du

système scolaire. Nous savons par des recherches récentes en sociologie de l'éducation, que **le système scolaire doit être aussi analysé comme une institution organisée en réseaux d'établissements à implantation localisée et destinée à gérer des flux de population** (au même titre que le système hospitalier, juridico-policié ou l'Eglise catholique)¹.

Le troisième groupe de parents : le choix local d'une école privée

Ce groupe est majoritaire dans l'école. A la différence des deux autres groupes de parents le **choix local** occupe une place primordiale dans leur demande scolaire. Les critiques sur l'école des Convalescents sont les plus nombreuses et ne sont pas étendues à l'enseignement public en général. La motivation pour l'école privée se fait contre l'école publique du quartier.

"Ils prennent par quartier. On s'est renseigné , parce qu'on voulait les mettre à la Joliette et ils nous ont dit non ². Nous, on l'a mis à Notre-Dame pour pas qu'ils retournent là où ils étaient l'année dernière. "

(père de famille algérien, ouvrier , deux enfants à l'école Notre Dame)

Des critères plus liés au fonctionnement interne de l'établissement public sont aussi pris en compte, comme le mauvais état des lieux, "*une vieille école en préfabriqué...les jours de pluie, il pleut dans les classes,*" ou encore le refus d'une pédagogie ZEP mal interprétée. L'école publique des Convalescents est jugée laxiste, un établissement où l'on préfère s'amuser plutôt que de travailler sur une semaine réduite à quatre jours."

"A l'école des Convalescents, les maîtresses laissent les enfants faire ce qu'il veut."

"L'après midi y a pas la classe, le samedi matin y a pas la classe. Je sais pas quand il travaille moi !"

(Algérienne, sans profession).

1) J.P.Briand et J.M.Chapoulie caractérisant l'institution scolaire n'omettent pas d'énoncer l'importance de son environnement, de son mode d'inscription dans l'espace. De même, les auteurs insistent sur un aspect de la définition de l'institution scolaire comme gestionnaire de flux de populations (ici élèves).

"L'institution scolaire et la scolarisation : une perspective d'ensemble", RFS, XXXIV-1, 1993.

2) Rappelons que ce refus n'a aucune valeur en droit à Marseille; c'est une pratique démarquée de la carte scolaire des collèges qui, comme celle-ci, a pour résultat de perpétuer la ségrégation sociale spatiale.

Mais ce sont plus généralement des critères diffus qui ont motivé leur choix pour l'école privée. Les familles accentuent leur discours sur la mauvaise image de l'école publique. L'école publique des Convalescents est critiquée moins pour son fonctionnement que pour l'image qu'elle renvoie du quartier. Et d'ailleurs les critiques envers l'école sont toujours accompagnées de critiques envers les parents la fréquentant.

"les autres elles laissent leurs enfants dehors..."

"C'est mieux, au moins on est sûr qu'ils apprennent pas de gros mots, parce que là-bas y a des petits voyous qui frappent, qui volent. Ils voient les parents hein..."

(Algérienne sans profession, mari au chômage de longue durée, 3 enfants).

"Non, là-bas, c'est pas sérieux. Ya beaucoup de gens qui m'ont dit que les enfants, ils se piquent là-bas."

(Algérienne, mari tunisien ouvrier en invalidité depuis 5 ans, 3 enfants).

Le récit d'un événement *"qui a fait le tour du quartier"* revient fréquemment : celui d'une mère de famille qui a giflé une institutrice à la sortie de l'école.

C'est ainsi dans ce groupe que l'on trouve, à propos du choix, le plus de motivations non scolaires : regroupement des enfants dans la même école, rapprochement de membres de la famille, contraintes d'accompagnement, proximité du lieu résidentiel.

"on m'a dit que l'école (convalescents) était mal fréquentée alors je l'ai mis dans le privé, proche de la maison, Je pouvais mettre la plus petite aux Carmes , je connais une dame là-bas, elle pouvait me donner une place. Mais je préfère les mettre les deux dans la même école, j'ai pas à chercher une dans l'école et l'autre là-bas..."

(Algérienne au chômage, séparée).

La relation de l'école à son **milieu de vie**, au quartier, est très souvent évoquée par ce groupe de parents. Les choses sont dites "comme si" le refus de l'école publique -de cette école publique- faisait partie des motivations non scolaires. Et de fait, il s'agit bien de cela, un refus local qui s'étend à l'école publique du quartier..

Le choix d'école pour l'enfant s'explique par la volonté d'affirmer une différence locale dans l'éducation donnée, de se démarquer d'un groupe local à qui on pourrait les assimiler : le groupe de voisins qu'ils désignent comme n'ayant pas les mêmes règles de conduite qu'eux, comme des parents n'ayant pas la préoccupation de donner une bonne éducation à leurs enfants...

" Mais y en a qui s'habillent n'importe comment là-bas hein (désigne de la tête l'école des Convalescents)! Elles parlent fort dans la rue, hein, devant le monde! elle s'en fout! C'est sûr que si elle vient de son bled elle va s'habiller comme là-bas.... mais des fois ça ne me plaît pas de les voir comme ça ... ils veulent pas faire un effort. et en arabe on dit une graine elle te pourrit toutes les autres graines".

(mère de famille algérienne. Elle est employée de maison, le mari est ouvrier au chômage de longue durée, deux enfants à l'école Notre-Dame)

C'est le type de l'ouvrier qui caractérise ce groupe, agé en moyenne de 45 ans, le plus souvent travaillant en intérimaire. Les personnes au chômage, ou en invalidité, se trouvent en nombre important dans ce groupe. Après avoir connu une période d'activité continue dans les années soixante-dix, l'activité professionnelle du mari est ralentie ou stoppée depuis le milieu des années quatre-vingt. Les femmes, âgées en moyenne de 37 ans, sont arrivées lors de la grosse vague du regroupement familial de la fin des années soixante-dix. Elles sont inactives et ne cherchent pas actuellement un emploi. Mères de trois enfants généralement en bas âge. Ce sont des familles qui vivent actuellement une impasse professionnelle comme résidentielle.

L'entrée en collège située hors quartier met fin à un enjeu de positionnement local. Les familles optent dans leur majorité pour le collège de la carte scolaire.

A la question d'une poursuite d'étude en collège dans le privé :

"je n'ai pas les moyens je voudrais mais après il en faut avec les trois c'est pas possible..."

(Algérienne, sans profession, trois enfants, mari au chômage)

Pour ce dernier groupe, le choix du privé ne s'inscrit ni dans un projet éthique, ni dans un projet de réussite à long terme, mais dans une tactique locale de différenciation sociale ¹.

Les deux écoles du quartier Belsunce ont donc sur quinze ans réagi dans leur fonctionnement aux transformations du contexte local et en particulier à la venue d'enfants de familles maghrébines.

De par sa place dans la centralité marseillaise, de par aussi un contexte favorable au pluriculturalisme, l'école publique de Belsunce a bénéficié un temps, dans les médias internationaux (italiens et espagnols) comme dans la politique locale, de la désignation d'école exemplaire : école phare de l'intégration sociale.

A-t-elle été victime d'enjeux politiques qui dépassaient le simple cadre scolaire, demandant des réponses dans l'urgence ?

En poussant jusqu'au bout le raisonnement ZEP l'école publique de Belsunce a plus qu'endossé la stigmatisation du lieu, elle l'a renforcée; mieux elle a été durant les années quatre-vingt le principal moteur de la politique locale DSQ.

De son côté, l'école catholique du quartier continuera d'opter pour le modèle libéral avec un mode contractuel et en visant l'élite locale. Mais face à la sur-stigmatisation de l'école publique, elle a finalement récupéré un large éventail de familles du quartier dont la demande n'était pas uniquement celle d'un projet de réussite scolaire et sociale mais avant tout la recherche d'une déstigmatisation locale pour leur enfants et pour eux-mêmes. Les valeurs réclamées étant celles de l'École républicaine, neutre, quasi laïcisée. L'école catholique a cumulé l'image et les valeurs de l'École privée (présence de l'élite locale, contrat, éducation morale) et celles laissées vacantes par l'école publique (neutralité, continuité école/collège).

1) Cela infirme les conclusions de Langouët et Léger sur "le caractère stratégique du transfert à l'entrée en sixième" (p.101) vu comme plan à long terme et vision anticipatrice, contrairement au changement en cours de cursus, de type "navigation à vue". Le transfert, en sixième, du privé au public" ne relève pas, ici, d'une stratégie éducative ou d'une improvisation, mais de l'abandon d'une tactique devenue intenable, inadéquate.

L'école catholique en s'adaptant à cette demande familiale a finalement permis une intégration des enfants dans le système scolaire¹ et un brassage social local rendu possible par la situation.

Le choix de l'école catholique dans Belsunce est le refus affiché des familles maghrébines d'être désignées et visées comme population à intégrer.

Cette analyse conforterait la thèse d'Abdelmalek Sayad pour qui l'intégration ne peut être le résultat direct de ce qui est dit et fait dans cette intention. Elle est au bout d'actions et d'efforts qui n'ont pas besoin de se donner l'intégration comme objectif : "C'est comme vouloir oublier, comme de vouloir être naturel, comme de vouloir dormir(...) il suffit de vouloir être naturel pour ne pas paraître naturel et on ne peut pas donner l'impression qu'on n'essaie pas de donner l'impression. (...) L'intégration est aussi de cet ordre : à vouloir intégrer et à courir derrière une intégration qui, à proprement parler, ne dépend pas objectivement de la volonté des agents, on risque de tout rater. L'intégration derrière laquelle on court a pour caractéristique, comme tous les autres états, de ne pouvoir se réaliser que comme *effet secondaire* d'actions entreprises à d'autres fins. (...) Tout comme le sommeil peut venir comme "effet secondaire" d'une action qu'on ne fait pas pour dormir, l'intégration, sans être indifférente à ce qui est dit d'elle et fait pour elle, ne peut être le résultat direct de cela qui est fait et dit dans cette intention." ².

C'est, d'une autre manière, cette désignation sociale publique que récuse Béatrice Compagnon et Anne Thévenin : "L'échec scolaire des enfants d'immigrés, même s'il est important, n'est pas supérieur à celui des enfants des mêmes milieux sociaux. L'appartenance sociale s'avère plus discriminante que la nationalité. Les émigrés des générations précédentes se sont intégrés sans doute de manière aussi douloureuse mais dans le silence et l'indifférence alors qu'aujourd'hui le discours psychologique, l'action,

1) Rappelons que la bonne ou mauvaise intégration scolaire des enfants par l'école Notre-Dame s'est mesurée dans la relation au collège, à partir d'entretiens auprès des enseignants de sixième du collège de la carte scolaire E.Quinet .

2) A.Sayad, 1994, p.13.

sociale, la réflexion sociologique et le débat politique et médiatique accompagnent et exacerbent le processus”¹.

1) B.Compagnon, A.Thévenin, 1995, p.204. Le débat sur la place publique n'a fait que s'amplifier et est aujourd'hui mêlé dans l'opinion publique et les médias à la question terroriste. Jocelyne Césari souligne: " Avec la condamnation d'un français d'origine maghrébine dans la fusillade de l'hôtel de Marrakech au cours de l'été 1994, puis l'implication récente de Khaled Kelkal dans la tentative d'attentat contre un TGV, nous sommes ramenés aux pires heures de la guerre du Golfe (...) Etre musulman, ou simplement perçu comme tel, vous met aujourd'hui en position d'accusé, voire de hors-la-loi. Pour éviter une telle dérive, il faut cesser de lire l'islam de France au regard des convulsions politiques du monde arabe en général et de l'Algérie en particulier (...) Le plaquage de la situation internationale sur le contexte français fonctionne alors comme un piège redoutable, contraignant les musulmans à se justifier en permanence afin d'enrayer l'engrenage du soupçon; La visibilité qu'ils peuvent revendiquer n'est pas le produit de manipulations extérieures : elle est tout au contraire l'expression d'un enracinement définitif dans la société française. (...) Le fait que certains, encore peu nombreux, deviennent plus pratiquants, fréquentent la mosquée ou ne boivent plus ne signifie pas qu'ils sont désormais enrôlés dans un réseau terroriste. Ces transformations sont les indices d'une recherche spirituelle qui vient redonner du sens et de la dignité à des parcours souvent chaotiques et emprunte alors des formes piétistes. Gardons-nous d'interpréter ces affirmations identitaires comme des actes d'incivilité et d'"intégrisme". Une telle qualification ne permet en rien de comprendre comment certaines pratiques islamiques (port du foulard, rythme des rites et des fêtes) viennent bousculer la frontière entre espace public et espace privé qui semblait intouchable depuis 1905. Ce défi posé à la laïcité française renvoie alors au statut de toutes les religions dans l'espace public, et pas uniquement de l'islam." Longs extraits tirés de l'article paru dans le journal *Le monde* du 20 septembre 1995.

CONCLUSION

Une question de point de vue

Quiconque jetterait un premier regard ne verrait de Belsunce qu'un quartier masculin ethniquement marqué. Un lieu de passage immobile.

Regard photographique qui ne voit que le déjà dit, qui se dessaisit du mouvement pourtant visible : transformations de rues, espace en chantier, femmes en déplacement...

Toute recherche doit procéder d'une tension entre un regard nouveau et des lectures passées. Il ne s'agit pas de nier les réalités d'un Belsunce déjà décrit, un Belsunce "sans mémoire" (E.Temime), arabe, célibataire, et captif ou encore implanté, communautaire et marchand. Il s'agit de contribuer à la compréhension de la complexité du réel en apportant notre regard et notre analyse.

Le point de départ de la démarche a consisté à délier la vision univoque entre l'espace et "son" groupe. Dans un premier temps, il s'est agi de désimbriquer les immigrés maghrébins et le quartier Belsunce en retraçant la mobilité des uns et les transformations de l'autre (chap III et chap II).

Le discours savant, comme le discours commun ou politique, s'en tient à une définition historique de Belsunce comme **espace d'accueil**, et à une définition anthropologique des immigrés, comme groupe **communautaire**, au nom d'une conception arrêtée ou atopique de l'intégration.

Au nom d'une conception dynamique de l'intégration urbaine des étrangers, nous avons voulu redéfinir le lien du groupe et de l'espace. L'appropriation du lieu par les immigrés est le fruit d'une lente ancienneté, discriminante, revendiquée et remise à jour, qui enracine leur mobilité. La mémoire collective récupère l'histoire et l'identité multiple de la ville - centralité bourgeoise ancienne, cosmopolitisme de la ville-port... - et les transformations du lieu qu'elle incorpore - restructuration de la Buttes des Carmes, réhabilitation... - (chap.I et II, et chap.IV *la mémoire collective*). La reconstitution d'une histoire des politiques urbaines n'a pas été seulement conçue comme simple préalable obligé à l'étude de l'implantation d'une

communauté minoritaire. A travers les changements d'ambition pour Marseille, les diverses logiques de revalorisation, économique, sociale ou symbolique, les conceptions variées de la centralité, et de sa fonction intégratrice, l'évolution de l'engagement de l'Etat dans l'aménagement urbain, c'est l'étude des transformations du modèle local d'intégration qui a voulu être menée.

Belsunce: un lieu d'intégration exemplaire ?

Belsunce possède les vertus sociologiques nécessaires pour être catalogué "exemple exceptionnel". Dans une typologie nationale des quartiers de grandes villes, Belsunce apparaît comme le seul atypique, une catégorie en soi (cf l'étude de l'INSEE Marpsat, Mansuy). Il ne s'agit donc pas, pour nous, d'en faire un modèle exportable tel quel, un exemple typique d'un quartier intégrateur. Il ne s'agit pas non plus d'en faire "un cas" de la morphologie urbaine centrale, une exception incomparable. Encore moins une exception comme les autres.

Certes Belsunce, comme nom propre, désigne un objet singulier "identificateur d'une *deixis* unique" (J.C. Passeron). Il ne présente d'intérêt sociologique que dans la mesure où le discours de l'analyse lui substitue des termes descriptifs exportables, généralisables, en un mot utiles : entre noms propres et noms communs, des "semi-noms propres" "mixtes logiques de la socio-histoire, "concepts hybrides" (J.C. Passeron), des idéaux-types (M. Weber).

Belsunce est un nom propre mais non pas vierge. C'est **un lieu central** et **un lieu d'immigrés stigmatisé**. Un lieu doublement montré du doigt et doublement visé par les politiques urbaines, un lieu de résistance et d'adaptation pour la population maghrébine, à la fois le coeur de la ville et un "coin perdu" dans l'imaginaire marseillais, surtout un lieu d'étude pour les sociologues : un lieu d'intégration approprié.

Nous ne pensons pas qu'il existe une tension méthodologique simple, inversement proportionnelle, entre la volonté de saisie de la complexité empirique du réel, et la volonté de généralisation théorique.

La remise en question des analyses sur un Belsunce déjà exploré a été pour nous non seulement une motivation mais a organisé en partie notre plan. Le chapitre III a insisté sur la différenciation sociale, les pratiques

différenciées de territorialisation des familles maghrébines, pour remettre en cause l'uniformité de leur caractérisation, liée à une vision politique ou économique. Le chapitre IV a reconstitué le lien identitaire, non par surdétermination, mais par le jeu de la mémoire collective, d'une appropriation commune du territoire. Nous pensons avoir contribué ainsi à faire apparaître localement un des **processus** essentiels de l'intégration qui est la **formation** de groupes issus de l'immigration: question essentielle en l'état actuel des recherches, qui permet dans une certaine mesure la synthèse entre l'approche en terme d'assimilation des années soixante-dix et l'approche en terme d'acculturation des années quatre-vingt.

Ainsi la tension méthodologique la plus forte n'a pas résidé dans l'opposition entre singularité et généralité, mais entre synthèse des recherches sur le sujet et remise en question.

Disons-le autrement : en tant que terre connue, Belsunce a représenté pour nous le prétexte tout désigné de ce qui nous a semblé une nécessaire complexification des analyses sur l'intégration.

De l'intégration économique à l'intégration sociale

Nous avons défini l'intégration comme un processus finalisé qui tend à rejoindre un modèle de société lui-même en transformation. Cette progressive intégration sociale des immigrants s'opère à une échelle locale qui concentre, en milieu urbain, des logiques spatiales et temporelles multiples.

A une échelle macro historique, l'intégration des étrangers à la société a connu une nouvelle phase avec la sortie du *Welfare*, la fin des trente glorieuses, période où l'économie apportait non seulement le plein emploi, mais avec lui, une certaine intégration des étrangers, porteuse de conflits culturels, mais perçue comme nécessaire et provisoire. La nécessité économique de la société d'accueil et la nécessité économique des immigrants suffisaient à couvrir, ou à occulter, la question sociale de l'intégration, réduite à une opposition de cultures -l'acculturation- et à une finalité politique nationale -l'assimilation-. La crise économique a donc affaibli la cause initiale de l'immigration, provoquant des changements sociaux qualitatifs dans sa composition (60% de l'immigration relève

aujourd'hui du regroupement familial) et engendrant une ségrégation économique accrue, voire une exclusion, qui ne touche évidemment pas que les seuls immigrés. Surtout elle a révélé la complexité locale du processus social d'intégration et réduit les prétentions explicatives du modèle économique.

C'est dans cette optique qu'il faut entendre notre souci de dissocier les problématiques de la migration et de l'intégration. La première développe une "a-socialisation préventive" qui résiste ou échappe à la société d'accueil et la seconde une "socialisation anticipatrice" qui prépare une présence durable. On a insisté sur l'ancienneté de la présence locale. Ancienneté quantitative et qualitative. Le regroupement familial est la pierre d'angle de ce processus de socialisation anticipatrice qui reconstruit, *in medias res*, toute la durée locale dans un itinéraire d'intégration. Certes comme l'écrit Y.Grafmeyer, il y a danger à épurer la question de l'intégration, à en faire "une fin en soi". Toute immigration présente des enjeux culturels et une indétermination relative des stratégies de mobilité et d'enracinement mises en oeuvre, une multi-appartenance des pratiques et des représentations sociales. Tout regroupement familial n'est pas volonté d'enracinement. Certaines immigrations durables ne prennent sens que dans des enjeux définis originairement, comme le montre M.Gribaoudi (même si ces enjeux sont justement liés, le plus souvent, à un retour différé au pays) ou Z.Zéroulou (projet migratoire). Certaines familles maghrébines se sentent chez elles dans un Belsunce réhabilité, d'autres expriment la volonté d'en sortir, d'autres encore regrettent de ne pouvoir le faire, sans qu'on puisse décider *a priori* s'il s'agit pour elles de se conformer, sciemment ou non, au désir de la municipalité de les voir se disperser hors l'arrondissement ou d'une résistance à une politique plus générale d'invisibilisation des étrangers, d'une incorporation de la stigmatisation du lieu ou au contraire d'un "renversement de stigmates" (Goffman).

C'est que la difficulté d'analyse réside tout autant dans la multiplicité des pratiques et des représentations familiales que dans les transformations du modèle d'intégration de la société d'accueil, qui articule évolution locale et nationale.

Les changements survenus, par exemple, dans le domaine juridique en 1993 (Loi "Pasqua"), pour symboliques qu'ils soient, n'en révèlent pas moins des évolutions de mentalité liées à la crise économique et sociale et à la visibilité nouvelle du processus local d'intégration. Ils dénotent une

frilosité que dissimule mal la "réaffirmation de l'unité de la nation", d'une "identité française forte", pour "une meilleure intégration", par "l'adhésion formelle de ses membres" (débat au Sénat de 1993, cités par D.Lochak). La référence répétée à E.Renan, pour sa conception "élective" de la nation, est le signe d'un sensible retour aux "cultes des ancêtres". A quel titre le "double droit du sol" de 1851 qui, par reconnaissance politique d'un fait sociologique, donnait jusqu'alors **de droit et automatiquement** la nationalité française à la troisième génération de résidents -une sorte de droit du sol par le sang- est-il soumis à l'expression d'une volonté qui n'est pas réclamée à un français par filiation? Il peut paraître inéquitable d'en demander plus à un candidat à la naturalisation qu'à un français de "souche". C'est pourtant évidemment le cas quelquefois dans des procédures sociales locales, comme celles d'accession aux logements réhabilités.

Les transformations de l'histoire marseillaise

Une des grandes questions de la morphologie urbaine est, selon B.Lepetit, la lutte des groupes pour l'appropriation de territoires laissés vacants par les politiques municipales, par les décalages temporels entre les programmes et leur réalisation, entre leurs objectifs déclarés et leurs objectifs réels, entre les objectifs visés et ceux atteints. Le problème de Marseille, et particulièrement de son centre, serait moins le délaissement de territoire que l'abondance de projets. Les chantiers, dont la figure caractérise Belsunce depuis plus d'un demi siècle, recouvrent le lieu de projets successifs et contradictoires. Ils autorisent des stratégies différenciées de territorialisation de ses habitants anciens, aussi bien dans la pratique (trajectoire résidentielle, déplacements quotidiens...) que dans le discours identitaire ("mémoire collective"). Pourtant, s'il est un objectif constant de la municipalité, quoique le plus souvent implicite, voire inavoué, c'est la volonté de chasser "les indésirables physiologiques", comme on l'écrivait en 1942 (projet Baudouin préfacé par Pétain), au mieux d'invisibiliser leur présence. Mais si cette volonté a été constante, son intensité a été inégale ou s'est heurtée à des oppositions.

Au début des années soixante-dix, la volonté de raser le quartier arabe, la Butte des Carmes, a été menée à bien. Elle s'accompagnait d'une politique de rénovation liée à l'installation d'un centre directionnel, à une tertiarisation

du centre, et plus globalement à une ambition de métropole d'équilibre pour la ville.

A l'inverse, la politique sociale, concentrée principalement entre 1983 et 1985, a correspondu à une volonté politique forte de répondre à la demande de la population locale par des actions et des équipements de proximité (comme la création d'une crèche, d'un centre social). Elle tendait à faire de Marseille un lieu pilote de la politique nationale des opérations DSQ (chap.II sur les politiques de la ville et chap.V sur l'école). L'accentuation du caractère social de la politique de la ville était liée à cette époque à ce que nous avons appelé "un relativisme local" (chap. I), à un flou de l'aménagement urbain et des ambitions pour la ville, qui tendait à dégager le centre de sa fonction centrale et à rabaisser son traitement à celui d'un quartier.

On retrouve aujourd'hui une certaine unité directrice, perdue en fait depuis l'échec du port de Fos, autour d'un axe économique et de l'idée de métropole internationale. Avec le projet Euroméditerranée, et l'intervention de l'Etat, l'idée d'un centre économique revient, délimitant actuellement trois zones distinctes dans le grand centre marseillais : une zone commerciale et tertiaire du côté de la Joliette (Euroméditerranée et GPU), une zone de développement social avec le périmètre DSU dans le premier arrondissement (Belsunce, Noailles ...), et une zone de revalorisation symbolique par l'implantation d'institutions municipales sur la Canebière (OPAH3). Ce zonage de projets tend moins à déplacer le centre qu'à répartir ses fonctions.

En fait, dans la multiplication des procédures qui caractérise la politique urbaine depuis la fin des années soixante-dix, le traitement des immigrés oscille entre deux logiques : l'invisibilisation radicale d'une population indésirable particulièrement dans le centre, et la reconnaissance, sociale ou économique, de leur présence et de leur implantation, entre autres par la négociation. Ces deux logiques en vingt ans ont eu leur temps forts et leurs temps faibles, mais se sont enchevêtrés à chaque période. La résultante actuelle est un compromis principalement destiné aux familles plutôt qu'aux commerçants : la volonté de dispersion de la population d'origine maghrébine dans la périphérie du centre.

De rénovation en réhabilitation, d'éradication en socialisation, d'invisibilisation en dispersion, les politiques urbaines ont offert, bon gré mal gré, une relative "liberté locale" permise "par une superposition

imparfaite de trames historiques" (Lepetit). Les familles d'origine maghrébine, anciennement implantées à Belsunce, ont ainsi adapté leurs tactiques et leur discours identitaires aux transformations du lieu qui, indirectement ou directement, les visaient. A l'analyse, se dégage un discours commun à l'ensemble du groupe, aussi bien à ceux qui ont développé une mobilité interne au quartier, qu'à ceux qui envisagent d'en sortir ou qui s'en sentent prisonniers : le discours de la légitimité à être là fait écho au désir, tenace mais discord, de les voir ailleurs.

Temporalité de l'intégration.

Nous avons voulu montrer comment la conception finalisée du processus d'intégration rencontrait la problématique des temporalités urbaines. Nous avons dû pour cela lever les ambiguïtés et les contradictions apparentes que cela posait avec les auteurs dont nous nous revendiquons et qui prônent une approche multiple.

"La ville n'est jamais synchrone avec elle-même". Elle se lit au présent avec ses trames historiques, ses durées et ses rythmes multiples. " Elle est toute entière mise au présent par les acteurs sociaux sur qui repose toute la charge temporelle..." (Lepetit). Les desseins successifs pour la ville, qu'ils soient savants, institutionnels, ou communs, sont des créations changeantes qui relèvent ici de ce que M.Roncayolo a nommé "l'imaginaire marseillais".

Une première opposition a déjà été levée par M.Roncayolo : "Concilier la participation aux réseaux, la mobilité et le fait d'habiter, est-ce chercher le contradictoire ? ". La ville, entre héritage historique et imaginaire de projet, est un lieu d'enracinement de la mobilité. Nous avons qualifié de "mobiles enracinés" une catégorie importante - quantitativement et qualitativement - de familles maghrébines. Elles ont ancré leur mobilité sociale ascendante dans Belsunce. Par le rapport positif à la réhabilitation, le maintien de certaines pratiques communautaires (hammam, prières...), le réseau de sociabilité (voisinage, école...), et la mobilité de déplacement quotidien, elles jouent un rôle important dans la diffusion d'une mémoire du lieu, dans la formation d'un territoire identitaire.

On voit comment, à travers la résolution possible de l'opposition entre mobilité et enracinement, se résoud aussi la compatibilité des approches entre analyse de l'intégration et analyse de la multi-appartenance où s'est engagée l'étude de l'inclusion des étrangers depuis quelques années. Ces analyses qui étudient, au moment T, les multiples tensions qui s'instaurent entre la ségrégation et l'intégration, entre la mobilité et la sédentarité, entre "la logique des liens et les pratiques des lieux...", ne considèrent pas l'intégration comme une fin en soi, comme étape finale dans une trajectoire. Reprenons ce qu'en dit Y.Grafmeyer:

"La problématique même de l'intégration peut devenir un obstacle à l'analyse dès lors qu'on en fait une fin en soi. Pour les nouveaux arrivants comme pour les citadins de longue date, la capacité à jouer sur plusieurs territoires et sur plusieurs appartenances peut fort bien représenter durablement une ressource tant pour la maîtrise des lieux investis que pour l'entretien de l'identité du groupe".

A quel titre ne pourrait-on pas considérer le maintien, ou le transfert, de pratiques culturelles ancrées localement, comme l'indice d'une intégration ?

Posons la question autrement : peut-on étudier le processus d'intégration qui joue sur des territoires et des identités multiples, en terme de réussite. L'ancienneté de résidence, lorsqu'elle s'accompagne comme ici du regroupement familial, de l'abandon de l'espoir de retour au pays et de stratégies locales "éclairées" en terme d'éducation ou de mobilité quotidienne, est un indicateur fort des capacités et des "chances" d'intégration. Que la multi appartenance puisse constituer "durablement" une ressource, voilà un indice important, si ce n'est suffisant, de l'enracinement d'une pratique, de son adaptation aux conditions locales, mieux de son acceptation, à tout le moins de sa tolérance, un enracinement de la mobilité sociale, bref une avancée dans le processus d'intégration urbaine.

Il s'agit certes d'avancées difficiles, dont la remise en cause est toujours possible dans un contexte fragile, évolutif, conflictuel. Les changements d'attitude des pouvoirs publics dans les négociations pour la création de lieux de prière en périphérie, les tergiversations pour la rénovation de la mosquée centrale, sont des indices de ces changements de l'opinion institutionnelle, reflet partiel de l'opinion commune, depuis bientôt trente ans.

Ce sont des avancées difficiles aussi à interpréter parce qu'elles peuvent relever simultanément de stratégies d'inclusion et de stratégies de refus d'inclusion, d'un "conformisme déviant", pour reprendre la catégorie de R.K.Merton, c'est-à-dire d'une absence de projet ou de référence clair. C'est le problème sociologique banal de la reconstitution d'une trajectoire sociale non prédéterminée, saisie, qui plus est, en cours. En ce sens, ne pas étudier l'intégration comme "une fin en soi" est surtout nécessaire pour se prémunir des stratégies qui n'en relèveraient pas. Une façon de supprimer le risque est de n'étudier l'intégration, comme le dit A.Sayad, "qu'après coup", car il y a bien un après coup de l'intégration...

Considérer l'appartenance multiple durable comme modalité possible d'intégration est un sans doute un risque sociologique. Ne pas la considérer ainsi en est un autre. Il relève d'une conception figée du modèle national d'intégration : pour être reconnue comme une intégration conforme, celle des maghrébins devrait **répéter** celles antérieures, en tout cas telles qu'elles ont été reconstruites par la geste nationale. Il s'agit plus que d'une question de conformité historique. Il s'agit d'opposer un point de vue historique à un point de vue sociologique. Comme l'écrit J.C.Passeron "la reproduction sociale ne se confond pas avec un processus de répétition historique...Le problème central de la description sociologique est de ne pas s'enfermer dans l'équivalence de tous les mouvements et de tous les changements." Notre problématique ne s'inscrit ni dans un immobilisme historique, ni, inversement, dans "l'inventivité du devenir" du "coup par coup" (P.Veyne), mais se construit, comme les modèles sociologiques "approchés" de reproduction sociale que définit J.C.Passeron, par "*passage à la limite*", louvoyant entre répétition et récusation du modèle existant, en évitant ces deux écueils ¹. Ce principe "qui prend **sociologiquement ses risques historiques**" est à notre sens le seul possible, à moins de rester enfermé dans les stéréotypes, quand il s'agit de décrire non seulement un phénomène sociologique naturellement inscrit dans l'histoire, mais un processus qui se définit par sa temporalité.

L'étude sociologique de l'intégration nécessite donc des choix qu'on ne peut jamais justifier entièrement. "Divers types d'acteurs et plus d'une logique sociale interviennent au niveau de l'action à issue incertaine qu'on

1) "Qu'il y ait inventivité veut dire que l'histoire ne se conforme pas à des schémas...si bien que le réalisme serait moins de dire : "comment tout cela finira-t-il?" que de se demander : "que vont-ils bien encore inventer cette fois ?". P.Veyne, p.49, Les grecs ont-ils cru à leurs mythes ?, 1983.

appelle l'intégration. Il s'agit bien d'un unique processus, mais qui rassemble des interventions multiples, régulièrement antagonistes et qui ne peuvent se comprendre qu'au travers des contradictions sociales dont l'issue demeure ouverte, pouvant transformer les rapports sociaux anciens." (Bastienier-Dassetto). Les mêmes auteurs font remarquer la difficulté des décisions politiques à prendre en la matière tant elles peuvent rencontrer des développements opposés. Il en va de même pour nos choix problématiques. Nous avons quelques arguments à faire valoir sur le resserrement de notre corpus autour de la famille, malgré un effectif encore minoritaire dans le quartier : forte progression, localement et nationalement, du regroupement familial, chute de l'immigration économique en provenance du Maghreb, indice d'enracinement et stratégie éducative, mobilité féminine, etc.... Mais la situation algérienne, violente et instable, peut modifier radicalement les données françaises, par exemple par une arrivée massive de réfugié(e)s politiques, et reléguer la question de l'intégration familiale au rang d'épiphénomène. De même, les projets de réaménagement des équipements de transport et de circulation (Gare Saint-Charles...) peuvent requalifier le secteur en tant que centre communicationnel et réactualiser, ou réaffirmer, la fonction de sas et d'échange.

Il s'agit de lancer des pistes, en prenant quelques risques, que la multiplication des approches a tenté de limiter, pour définir un "groupe en voie d'intégration" ¹.

Prenons la question scolaire et disons les choses moins abruptement que ne l'ont dit par exemple certains observateurs institutionnels ou professeurs de collègue du secteur : le choix local d'une école primaire privée semble relever, toute analyse faite, d'un choix localement "éclairé" (Ballion) des familles maghrébines, compte tenu de l'échec de la politique massive d'ouverture sur le quartier de l'école publique.

La sociologie urbaine ne peut pas ne pas se poser la question de la réussite de l'intégration au moment où la société se pose si communément la question de son échec.

1) C'est en historien que P.Veyne écrit : "Aussi les historiens et les sociologues peuvent-ils ne jamais rien prévoir et avoir toujours raison." p.48. Deux angoisses tenaillent le doctorant en sociologie, alors que seule la première atteint l'historien. Celle de voir sortir une thèse devant les siennes, celle de voir des faits nouveaux venir les infirmer.

Cette thèse a donc nécessité un préalable et une méthode. Ce n'est pas seulement au nom de l'échelle locale que le modèle d'intégration est conçu comme relatif, évolutif. On a vu comment à travers divers relais institutionnels, parmi les plus impliqués - politique de *La Ville*, Education *Nationale* - le national s'intéressait au local, comment il le traversait. C'est au nom de l'histoire de la nation elle-même. "On ne peut considérer que l'unité des ensembles nationaux ait été obtenue et se soit achevée une fois pour toutes...On peut certes discerner un moment de "production" initiale des sociétés étatico-nationales. Mais l'unité et la cohésion de ces ensembles sont aussi une création continue qui exige que la question de leur "reproduction" soit également posée...on peut voir le problème de l'intégration des immigrés comme l'un des aspects de la version actuelle de cette reproduction." (Bastenier-Dassetto, p.226).

L'élargissement de la société par l'intégration des immigrés requiert d'ailleurs qu'on ne s'en tienne pas qu'à l'aspect politique - national ou local - de l'intégration. Une approche gestionnaire considère souvent l'intégration comme un problème social créé par certaines fractions de l'immigration qui **s'intègrent mal** ou lentement. Avec une telle vision, les immigrés n'interviennent pas dans la dynamique sociale. Ainsi, comme le font remarquer Bastenier et Dassetto, "on ne distingue plus que très difficilement en quoi l'immigration constitue un processus social global auquel les immigrés prennent part et qui requalifie dans une mesure plus ou moins profonde les rapports sociaux qui prévalaient avant leur arrivée."

Configurations temporelles du territoire identitaire

La problématique que nous avons développée dans le chapitre central (chap.III, "l'espace-temps de l'intégration sociale") s'est résumée à cette interrogation : **que devient l'analyse de l'intégration urbaine dans un contexte attentif aux échelles spatiales et temporelles multiples ?**

Nous avons voulu ainsi, en posant la question des modes d'articulation entre configurations et temporalités, interroger les stéréotypes qui liaient uniformément les immigrés maghrébins à l'espace urbain local et mesurer le "degré de liberté locale" permis par les dynamiques urbaines et la "superposition imparfaite de trames historiques" de la ville. Il s'est agi de

définir le quartier Belsunce comme lieu où se composent et coexistent différentes configurations temporelles identitaires. Nous avons présenté une typologie qui rend compte de modes d'inscription des immigrés dans Belsunce, de différents comportements temporels des familles maghrébines au sein d'un territoire urbain lui-même en transformation.

Quatre configurations temporelles sociales et urbaines ressortent de l'étude du terrain et de la confrontation théorique d'auteurs (Burgess, Halbwachs, Tarrius, Lepetit) pour qualifier le rapport des familles maghrébines au quartier Belsunce : **une aire urbaine conservatoire, une aire urbaine finalisée, un territoire identitaire sédimenté, un territoire communautaire reconstitué.**

Ces configurations ont été obtenues par le croisement de temporalités multiples : mobilité sociale (itinéraire professionnel, résidentiel, scolaire), déplacements (internationaux comme quotidiens), transformations urbaines (rénovation, réhabilitation...). Elles se déterminent sur une combinaison d'oppositions pertinentes : fixité ou mobilité du temps local (les transformations du lieu influent ou non sur la trajectoire sociale du groupe); plus ou moins grande importance du lien et des pratiques communautaires; plus ou moins grande liberté d'action sur la trajectoire sociale (agent \neq acteur). Elles se concrétisent sur des points symboliques de différenciation identitaire : l'attachement au passé du lieu (vécu ou non vécu, récent ou ancien) , le rapport proche ou distendu avec "les touristes" (les clients maghrébines de passage) ou les "voyous" (les jeunes qui "traînent" dans le quartier) dans lesquels ils reconnaissent plus ou moins une part passée d'eux-mêmes.

Notre typologie articule de manière pragmatique nos lectures sur l'intégration et notre lecture du lieu. Les trois premiers groupes se révèlent, respectivement, conformes à des analyses connues. Les deux premiers surtout s'inscrivent en effet assez bien dans l'analyse de l'École de Chicago et sa conception segmentée de la temporalité urbaine (aire conservatoire et aire finalisée, les "damnés et les élus" de l'organisation urbaine). La définition du troisième groupe reprend la temporalité reconstituée du territoire fictif, circulatoire, de Tarrius, mais en l'adaptant à l'échelle locale et non transnationale, ce qui en constitue évidemment une déformation significative. Notre apport spécifique est le plus visible dans la définition du quatrième groupe, même si elle s'inspire des travaux de M.Roncayolo et B.Lepetit : le groupe des "mobiles enracinés" a construit son ascension

sociale par adaptation aux transformations du lieu, par revendication du passé local, lointain ou proche, bourgeois et réhabilité. Le discours de la distinction mêle d'ailleurs conformité institutionnelle (ils sont les élus de la réhabilitation, des privilégiés) et contestation minoritaire (ils ont gagné un combat contre la municipalité) qui témoigne de l'hétérogénéité de leurs tactiques identitaires aussi bien que des politiques urbaines.

On voit ainsi comment notre typologie maintient l'équilibre entre récupération et rénovation des analyses existantes.

Quand nous confrontons notre point de vue avec celui de M.Gribaudo par exemple, nous tentons de dégager les points d'analyse communs, ou les divergences, que permet la comparaison d'une étude sur les immigrations marseillaise et turinoise. Le problème est différent lorsque nous confrontons notre point de vue à celui d'A.Tarrius qui a étudié le même espace, le quartier Belsunce, et le même groupe, les immigrés maghrébins, en étant attentif, qui plus est, au processus temporel de territorialisation et aux écrits d'Halbwachs.

Les divergences semblent être alors de deux ordres : soit problématique, soit analytique. Et de fait la référence aux travaux de Tarrius revient principalement deux fois. Une première fois pour aider à définir la notion temporelle d'intégration urbaine de manière théorique, "toutes choses égales par ailleurs", et même s'il s'agit du même ailleurs...

Une deuxième fois pour nous confronter avec sa vision économique, communautaire, ethnique, du quartier. Clairement, Belsunce est-ce le lieu d'intégration de familles maghrébines enracinées dans leur mobilité, ou le lieu communautaire et commerciale d'un réseau international ? Plutôt que concurrentes, les analyses sont aujourd'hui complémentaires. D'abord parce que le territoire est halbwachsiens, multiple, sédimenté. Surtout parce qu'il s'agit de confronter une analyse sociale centrée sur des petits employés ou petits commerçants et une analyse économique centrée sur le grand commerce. On a voulu cependant montrer, à un niveau général, que la problématique de l'intégration, quoique proche, différait de celle de la migration notamment sur la question de la finalité temporelle, et relativiser, localement, le poids de l'économie sur la sociabilité.

L'école : un carrefour de problématique.

A travers la question de la territorialisation de l'école, nous avons été attentif aux transformations locales du modèle national d'intégration. Dans quelle mesure la reconnaissance de l'hétérogénéité de l'espace social par les politiques ZEP et DSU, et plus encore par leur harmonisation, modifient-elles le comportement éducatif des familles ?

Entre espace ouvert sur le quartier et sanctuaire républicain, "l'institution scolaire se situe au carrefour des problématiques de l'intégration culturelle et de la différenciation sociale, de l'insertion professionnelle et de la citoyenneté, de la mobilité sociale et de l'inégalité des chances, de l'apprentissage de modèles normatifs et de la mise en oeuvre de pratiques ségrégatives liées aux enjeux scolaires et éducatifs des familles." (Y.Grafmeyer). Notre analyse du rapport des familles à l'école a été l'occasion de reprendre les points essentiels de notre thèse, de notre approche de l'intégration : liaison national/local, transformations locales du modèle national, rapport mobilité/enracinement, stratégies sociales et identitaires, distinction sociale et appartenance communautaire. Rappelons qu'avant d'être un carrefour problématique, les deux écoles du quartier furent une première stase de questionnement. Réputation nationale d'école ZEP exemplaire, pour l'école publique (Belsunce comme lieu exemplaire d'intégration), forte fréquentation pour l'école privée (un tiers des familles locales du primaire). La situation de concurrence de deux écoles, adaptées, chacune à leur manière, à un milieu difficile, offre des possibilités de stratégies familiales mais nécessite des précautions d'analyse. L'étonnement de voir nombre de familles maghrébines fréquenter une école catholique s'atténue lorsqu'on constate la présence dans Belsunce d'un certain nombre de musulmans "sociologiques" ou "culturels", ou qui estiment que l'éducation strictement religieuse ne doit commencer qu'avec l'adolescence. On sait d'autre part que la motivation religieuse des usagers du privé est à la fois extrêmement minoritaire et en décroissance (Langouët et Léger).

L'existence locale de deux secteurs ne présente pas *a priori* une garantie de libre choix, comme les tenants du libéralisme en matière d'éducation le pensent (c.f. Ballion) : les capacités stratégiques sont, comme les biens et la culture, inégalement réparties. Nous infirmons cependant, en ce qui concerne notre étude locale, la thèse de Langouët et Léger selon laquelle seules les familles aisées ou initiées (les enseignants) seraient en position

d'user de stratégies éducatives. Nous confirmons leur crainte selon laquelle leur approche macrosociologique est insuffisante pour analyser les choix stratégiques des familles. L'hypothèse d'une école privée regroupant l'élite locale (les commerçants) est insuffisante. Si la composition sociale de l'école publique est plus proche de celle du quartier, celle de l'école privée, en moyenne un peu plus aisée, est aussi plus hétérogène. Les familles les moins aisées trouvent dans la fréquentation de l'école privée une distinction sociale que ne permet pas l'école publique.

D'autant que celle-ci, en spécialisant son action éducative (en hissant l'animation pédagogique du tiers-temps jusqu'à l'objectif de "200 heures de bonheur" par an), en devenant un des moteurs de la politique sociale sur le quartier, grâce à des moyens exceptionnels (environ 2 500 000 Frs en cinq ans, dans les années quatre-vingt), a amplifié aux yeux de nombreuses familles la stigmatisation du quartier. Ayant tourné le dos à une conception de l'espace "sanctuaire", dans laquelle certaines écoles ZEP de la périphérie se réfugient, ayant dépassé son rôle de partenaire local, l'école est même considérée par certaines familles comme une véritable "tour de contrôle social". Il est à souligner qu'un des éléments pertinents de distinction sociale entre les compositions des deux écoles est le critère de l'ancienneté. Le choix de l'école privée ne relève ni de choix tactiques non maîtrisés, ni de stratégies éducatives mûrement réfléchies, mais d'une certaine connaissance liée à une volonté de délocalisation, d'une stratégie locale.

L'échec social et pédagogique de l'école de Belsunce, aux yeux mêmes de l'institution scolaire (inspecteur, professeurs de collège, financeurs locaux...) ne signifie pas l'échec de la politique d'intégration sociale ZEP-DSU, dans son ensemble ou dans sa philosophie, mais plutôt de son inadaptation à la centralité, à la sociabilité centrale comme à ses contraintes.

><

Une des façons de se prémunir "du brouillard sémantique" qui menace l'emploi d'un "concept-carrefour" (Passeron) de la sociologie -comme celui d'intégration ou de mémoire collective- est de retracer son histoire théorique, de cerner les contextes scientifiques successifs de son utilisation, les influences et les entrecroisements dont il a bénéficié. Mieux encore, c'est de le confronter aux termes sémantiquement voisins (par exemple,

migration ou assimilation pour le concept d'intégration, tradition ou imaginaire pour le concept de mémoire). Sans doute ne l'avons nous que très insuffisamment fait.

Dans le **va-et-vient** nécessaire à tout raisonnement sociologique, depuis Weber et Durkheim, la difficulté ne réside pas seulement dans l'articulation de la théorie et de l'analyse, mais aussi dans le sens de la démarche. En particulier pour les trois derniers chapitres, nous avons voulu classiquement avancer une définition des concepts opératoires (intégration urbaine, mémoire collective, espace et stratégie d'éducation) avant de les appliquer. Dans quelle mesure cependant n'ont-ils pas été taillés à la mesure de notre objet ?

Dans quelle mesure le processus finalisé d'intégration urbaine n'est-il pas spécifique au modèle français de citoyenneté, ou plus encore à la communauté maghrébine marseillaise du centre ville ?

Reposée, la question de l'exemplarité de notre terrain nécessiterait d'autres analyses dans le processus infini de caractérisation/généralisation de l'objet. Citons les manques dont nous avons le plus conscience : rapprocher le sentiment "d'ancienneté d'honnêteté" qui caractérise l'ensemble du groupe des familles maghrébines de Belsunce et la définition juridique de l'intégration des étrangers, son évolution depuis quelques années et son impact local (discours local de la justification et territorialisation du système juridico-policié). Le sentiment des difficultés spécifiques de l'intégration maghrébines sont-elles liées à la culture propre des maghrébins, au contexte historico-politique (déperdition du modèle national) ou à un oubli des intégrations passées. On aurait dû, dans ce cadre, éprouver l'hypothèse d'une perte de citoyenneté, vers la civilité ou vers une citoyenneté partielle, par l'étude de pratiques communautaires institutionnalisées (J.Césari, ou D.Schnapper).

Notre souci de confronter approche historique et sociologique aurait dû s'enrichir, en amont, d'une véritable enquête approfondie sur l'origine sociale et un éventuel projet d'origine des migrants, et en aval, par une étude intergénérationnelle de l'immigration maghrébine marseillaise. Ce point, d'ailleurs, sera très certainement un des objets de nos travaux futurs.

Nous avons fait référence à divers sociologues comme Burgess ou Halbwachs qui considèrent la ville comme un lieu en crise et les transformations urbaines comme source de perte de lien social, d'anomie. Nous avons pris le risque d'une conception positive des dynamiques urbaines, les considérant comme créatrices de lien social, une ressource pour les groupes.

Il s'est agi localement de contribuer à l'intégration de l'histoire des familles maghrébines à l'histoire marseillaise.

><

BIBLIOGRAPHIE

- Abou (S.), 1986, *L'identité culturelle. Relation interethnique et problèmes d'acculturation*, Anthropos.
- Althabe (G.), Sélim (M.), Légé (B.), 1984, *Urbanisme et réhabilitation symbolique : Ivry, Boulogne, Amiens*, Paris, Anthropos.
- Amar, (L.), 1984, *Enseignement privé et positions éducatives des familles*, Paris, CNRS, laboratoire d'économétrie de l'École polytechnique.
- Amiot (M.), 1986, *Contre l'Etat, les sociologues. Eléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France (1900-1980)*, Paris, EHESS.
- Amiot (M.), Grafmeyer (Y.), 1989, "Pour une contribution de la sociologie à la connaissance des agglomérations", Paris, rapport Plan Urbain.
- Anselme, (M.), Péraldi, (M.), 1985, "Le petit séminaire à Marseille", *Annales de la recherche urbaine*, n°26, Dunod.
- Anselme (M), Péraldi (M), 1987, *Marseille et ses soeurs. Notes sur la dynamique urbaine de quelques métropoles méditerranéennes*, Cerfise/Plan Urbain.
- Anselme (M.), Gontier (C.), 1993; "Le port habité, la communauté portuaire et ses obligés dans le port de Marseille", *Annales de la recherche urbaine*, n°55-56.
- Ballion, (R.), 1980, "L'enseignement privé, une "école sur mesure?", *Revue française de sociologie* vol.XXI, pp.203-231.
- Ballion, (R), 1986, "Le choix du collège : le comportement "éclairé" des familles", *Revue française de sociologie*, vol.XXVII, pp 719-734.
- Baudelot (C.), Establet (R.), 1975, *L'école primaire divisée...*, Paris, Maspéro, .
- Bastienier (A.), Dassetto (F.), 1993, *Immigration et espace public: la controverse de l'intégration*, L'Harmattan.
- Beaudouin (E.), 1942, *Projet d'aménagement et d'extension de la ville de Marseille*, Marseille : Archives départementales des Bouches-du Rhône.
- Becquart (D.) (ss dir.), 1994, *Marseille : 25 ans de planification urbaine*, Paris, éd. de l'aube.
- Begag (A.), 1991, *La ville des autres, La famille immigrée et l'espace urbain*, Lyon, PUL.
- Benoît Guilbot (O.), Bensoussan (B.), 1980, "Production de l'identité et changement social", *Archives de l'OCS*, Paris, CNRS, n°3, pp.7-21.

Benoît-Guilbot (O.), Modai (C.), 1980, "Les stratégies résidentielles et professionnelles de l'identité sociale : observation continue", *Archives de l'OCS*, Paris, CNRS, n°4, pp.45-89.

Benoît-Guilbot (O.), 1986, "Quartiers dortoirs ou quartiers-villages ?", *L'esprit des lieux*, Paris, CNRS, pp. 128-156.

Bensoussan (B.), 1982, "Le recours au quartier. Enjeux et changement social en milieu urbain. (Le quartier de la Croix-Rousse à Lyon)", *Cahiers de l'observation du changement social*, volume XVI, Paris, CNRS.

Berque (J.), 1985, *L'immigration à l'école de la République*, Paris, la documentation française, (rapport au ministre de l'Éducation nationale).

Bidard (C.), 1993, "Les semblables, les amis et les autres; Sociabilité et amitié. Contexte de rencontre, réseau personnel et dynamique des relations.", Thèse de doctorat, EHESS-Marseille.

Biggar (J.), Martin (J.), 1975, "Ecological succession in racially changing neighborhoods", *Urban affairs Quaterly*, vol.10 n°3.

Bloch, (M.), 1925, "Mémoire collective, Tradition et coutume", *Revue de synthèse historique*, n°118-120.

Boltanski (L.), 1990, *L'amour et la justice comme compétences*, Paris, Métailié.

Bordreuil (J.S.), 1987, *La production de la centralité urbaine*, thèse de doctorat d'état, Université de Toulouse le Mirail.

Bordreuil (J.S.), 1994, Centralité urbaine, ville, mobilités, *Le courrier du CNRS*, n°81, "La ville", Paris, CNRS.

Borruey, R, 1990, *Contes de l'urbanisme ordinaire. Politiques et urbanistes à Marseille, 1931- 1949.*, *Espaces Temps*, 43/44/, pp 55-62.

Bourdieu (P.), Passeron (J.C.), Chamboredon (J.C.), 1968, *Le métier de sociologue*, Paris, Minuit.

Bourdieu (P.), Passeron (J.P.), 1970, *La reproduction*, ed. de Minuit.

Bourdieu, (P), 1974, "Avenir de classe et causalité du probable", *Revue française de sociologie*, vol.XV. pp.13-42.

Bourdieu (P.), 1979, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.

Bourdin (A.), 1984, *Le patrimoine réinventé*, Paris, PUF.

Borruet, (R.), Fabre, (M.), "Marseille et les nouvelles échelles de la ville portuaire" *Annales de la recherche urbaine*, n°55-56, mars 1993.

Bozon (M.), 1982, "La fréquentation des cafés dans une petite ville ouvrière, une sociabilité populaire autonome ?", *Ethnologie française*, n°2, pp.137-146.

Bozon (M.), 1984, *Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province. La mise en scène des différences*, Lyon, PUL.

Bozon (M.), 1984, "La famille-objet", *Revue française de sociologie*, vol.25., n°1, pp. 120-134.

Brun (J.), 1993, "La mobilité résidentielle et les sciences sociales", *Les Annales de la recherche urbaine*, n°59-60.

Brun (J.), Rhein (C.), (éds), 1994, *La ségrégation dans la ville. Concepts et mesures*, Paris, L'Harmattan.

Carreno (J.A.), Hayot (A.), Lesme (F.), 1974, "Le quartier de la Porte d'Aix à Marseille : ethnologie d'un centre urbain", Aix-en-Provence, Cahier du CERESM n°2.

Castel G. et Ballard J., 1934, *Marseille Métropole*, Marseille.

CERFISE, 1989, "Le temps, les acteurs, et les figures de l'aménagement à Marseille."; actes de recherches, déc.88/Oct.89.

CERPE, 1987, C. Dourens, P. Vidal-Naquet, L. Henck-Pierrot, Ph. Chaudoir, M.-H. Poggi, *Gestion et sujetion. A propos des stratégies de requalification sociale des quartiers de Marseille*.

Certeau (de) (M.), 1990, *L'invention du quotidien*, T.1.arts de faire, Paris, Gallimard.

Césari, (J.), 1994, *Etre musulman en France*, Karthala-IREMAM.

Chamboredon (J.C.), Prévot (J.), 1973, "Le "métier d'enfant". Définition sociale de la prime enfance et fonctions différentielles de l'école maternelle", *Revue française de sociologie*, vol.XII. pp 295-335.

Chamboredon (J.C.), Lemaire (M.), 1970, "Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement", *Revue française de sociologie*, vol. XI, pp.3-33.

Chamboredon (J.C.), 1982, "De la transmission au contrôle social", Communication au colloque de Wolsfenbüttel, R.F.A.

Chamboredon, (J.C.), 1988, "La sociologie de la socialisation : famille, école, agents d'encadrement et situations d'apprentissage. Le cas de la petite enfance", *Revue française de pédagogie*, n°83. Notes critiques. pp.83-97.

Chamboredon, (J.C.), 1988, "Carte, désignations territoriales, sens commun géographique : les "noms de pays" selon Lucien Gallois", *Revue études rurales*, n°109, pp.5-54.

Chamboredon (J.C.), 1984, "Emile Durkheim : le social, objet de science. Du moral au politique ? , *Critique*, juin-juillet, n°445-446, pp.461-531.

Charlot (B.), 1990, "Penser l'échec comme événement, penser l'immigration comme histoire", *Migrants-formation*, n°81.

Chaudoir P., Poggi M-H, 1987,"Belsunce, quartier ou centre?" *Politiques urbaines ou politiques sociales*. Aix-en-Provence, CERPE.

Chauveau (G.) Rogovas-Chauveau (E.), 1990, "La (non) réussite scolaire des "immigrés". Où sont les différences?", *Migrants-formation*, n°81 juin .

Chenu (A.), 1981, *Industrialisation, urbanisation et pratique de classes. Le cas des ouvriers de la région marseillaise*, thèse de sociologie, Université de Toulouse.

Chombart de Lauwe (P.H.) 1977, *La vie quotidienne des familles ouvrières*, Paris, CNRS.

Cohen (L.), 1990, *Making a new deal : industrial workers in Chicago, 1919-1939*, New York.

Coing, (H.), 1966, *Rénovation urbaine et changement social*, Paris, Ed. ouvrières.

Collier, (J.), 1973, *Alaskan Eskimo Education*, Rinehart & Winston, New York.

Compagnon (B.), Thévenin (A.), 1995, *L'Ecole et la société française*, Paris, Ed. complexe.

Costa-Lascoux (J.), Témime (E.) (coordinateurs), 1983, *Les Algériens en France, genèse et devenir d'une migration*, Actes du colloque de Grenoble, 26 et 27 janvier, Paris, Publisud.

Cousin, (O.), 1993, "L'effet établissement", *Revue française de sociologie*, XXXIV, pp.395-419.

Deleuze (G.), 1966, *Le bergsonisme*, Paris, PUF.

Denowitz (R.), 1980, "Racial succession in New York city 1960-1970", *Social Forces*, vol.59, n°2.

De Rudder (V.), Taboada-Léonetti (I), 1982, La cohabitation pluri-ethnique, espace collectif, phénomènes minoritaires et relations sociales, *Pluriel*, n°31.

De Rudder (V.), 1990, *Notes à propos de l'évolution des recherches françaises sur l'étranger dans la ville*, texte inédit, IRESO-CNRS. pp.71-84..

Donzel, (A.), 1983, *Marseille: politique urbaine et société locale*, Aix-en-Provence: thèse de 3ème cycle.

Donzel, (A.), 1988, *Des lieux à histoire, Marseille, quartiers Nord*, Marseille, CRES.

Dubet (F.), Lapeyronnie (D.), 1992, *Les Quartiers d'exil*, Paris, Seuil.

Durkheim (E.), 1991 (1ère éd.1912), *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Le livre de Poche.

Ecole (l') de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine, 1979, Textes traduits et présentés par Y.Grafmeyer et I.Joseph, Paris, Ed. Champ Urbain.

Elias, (N.), Scotson, (J.), 1965, *The established and the outsiders*, London.

Elias, (N.), 1991, *La société des individus*, , Paris, Fayard.

Flitner-Merle (E.), 1992, "Scolarité des enfants d'immigrés en RFA", *Revue française de sociologie*, pp33-48.

Forquin (J.C.), 1983, "La "nouvelle sociologie de l'éducation" en Grande-Bretagne, apports théoriques, évolution (1970-1980)", *Revue française de sociologie*, n°63. pp.61-79.

Freund (J.), 1975, "La ville selon Max Weber", *Espaces et sociétés*, n°de novembre, vol.16.

Grafmeyer (Y.), 1991, *Habiter Lyon, Milieux et quartiers du centre-ville*, Lyon, PUL.

Grafmeyer(Y.), 1994, *Sociologie urbaine*, Paris, Nathan.

Greber, J., 1933, *Plan d'aménagement et d'extension de la ville de Marseille. Mémoire descriptif*. Paris : vincente Fréal.

Gribaudi (M.), 1987, *Itinéraires ouvriers*, Paris, EHESS.

Guillon (M.), 1986, "Les étrangers dans les grandes agglomérations françaises 1962-1982", *Espace Populations Sociétés*, n°11, pp.179-190.

Halbwachs (M.), 1950, *La mémoire collective*, Paris, PUF.

Halbwachs (M.), 1972, *La topographie des évangiles en Terre sainte*, Paris, 2ème éd., PUF.

Handlin (O.), 1951, *The uprooted*, Boston, Little, Brown.

- Hannerz (U.), 1983, *Explorer la ville*, Paris, Ed.de Minuit.
- Haut Conseil à l'intégration, 1993, *L'intégration à la française*, Paris, UGE, 10/18.
- Henriot-Van Zanten (A.), 1987, "Approches ethnographiques en sociologie de l'éducation: l'école et la communauté, l'établissement scolaire, la classe.", *Revue française de pédagogie*, n°78, janv-fév-mars. pp.73-108.
- Henriot-Van Zanten, (A.), 1990, "Les attitudes des familles des quartiers populaires face à l'échec et à la réussite", *Migrants-formation*, n° 81, juin.
- Henriot-Van Zanten, (A.), 1990, *L'école et l'espace local.* , Lyon, PUL.
- Henriot-Van Zanten (A), Paget, (J.P.) et Roulleau-Berger,(L.), 1994, *L'école dans la ville* , Paris, L'Harmattan.
- Héran (F.), 1982, "Cycle de vie et cycle de relations de parenté. Les âges de la vie", *Cahiers travaux et documents* n°96, INED, PUF.
- Héran (F.), 1987, "Les relations de voisinage", *Données sociales*, pp.326-337.
- Héran (F.), 1990, "Sociologie de l'éducation et sociologie de l'enquête: réflexion sur le modèle universaliste", *Revue française de sociologie*.
- Hoggart, (R.), 1970, *La culture du pauvre. Etude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Minuit.
- Isambert-Jamati, (I), 1990, "Les choix éducatifs dans les zones prioritaires", *Revue française de sociologie*, vol.XXXI, .pp 75-100.
- Imbert (M.), Lamy (B.), Petrenko (N.), Retel (J.), 1968, *L'attraction du centre. Etude sociologique de l'agglomération marseillaise*, Paris, CNRS.
- Kohn (R), Nègre (P.), 1991, *Les voies de l'observation*, Paris, Nathan.
- Lahire, (B.), 1995, *Tableaux de familles*, Paris, Gallimard-le Seuil.
- Langouët (G.), 1985, "Enseignement public et enseignement privé: co-existence ou complémentarité?", communication au colloque "Classes populaires et pédagogie", Rouen .
- Langouët (G.), Léger (A.), 1991, *Public ou privé*, Paris, Publidix.
- Lasserre, (H.), 1972, "Ethique chrétienne et esprit de classe. Une enquête chez des ouvriers pratiquants", *Archives de Sociologie des Religions* , n°34. pp 25-37.

Lavigne (G.), 1987, *Les ethniques et la ville. L'aventure urbaine des immigrants portugais à Montréal*, Québec, éd. du Préambule, coll. Science et théorie.

Ledrut (R.), 1968, *L'espace social de la ville*, Paris, Anthropos.

Lefèbvre (H.), 1968, *Le droit à la ville suivi de Espace et politique*, Paris, Anthropos.

Léger (A.), Tripier (M.), 1988, *Fuir ou construire l'école populaire?*, Paris, Méridiens Klincksieck, .

Lepetit (B.), 1993, "Les temps des villes", bilan d'un programme de recherches sur la ville, Plan urbain.

Lepetit (B.), 1993, "Une herméneutique urbaine est-elle possible ? " *Temporalités urbaines* , Paris, Anthropos.

Lepetit (B.), 1995, (ss. la dir. de B.Lepetit) *Les formes de l'expérience* , "Le présent de l'Histoire", Paris, Albin Michel.

Le Wita (B.), 1984, "Familles dans la ville", *Terrain*, 3, pp.32-37.

Lochak, Danièle, 1994, "Genèse idéologique d'une réforme", *Hommes & migrations*, n°1178/juillet.

Mansuy (M.), Marpsat (M.), 1990, "Bordeaux, Lyon, Marseille, trois villes originales", *Sud information économique*, 4e trim. n°84, INSEE pp23-43.

Marotel G, Tarrius A., Péraldi M., 1988, *L'Aménagement à contre-temps* , L'Harmattan.

Mazzella (S.), Zalio (P.P.), (ss la dir. B.Morel), 1994, *Cinquante ans de recherche urbaine à Marseille. Bilan bibliographique (1945-1995)*, Plan Urbain. 127p.

Mazzella (S.), Zalio (P.P.), 1996, "Marseille : pôle ou métropole ?", Acte du 120^e Congrès National des Sociétés Savantes, 23-29 oct. Aix-en-Provence, 1995. (à paraître).

Mazzella (S.), Gaboriau (Ph.), mars 1993, Femmes au coeur de la ville. Une intégration en jeu ?, *Les femmes et la ville, un enjeu pour l'Europe*, Actes du Colloque à Marseille, Bruxelles, LABOR. pp.185-211.

Mitchell (J.C.), 1987, *Cities, society, and social perception*, Clarendon press, Oxford.

Morel (B.) et Sanmarco (Ph.), 1985, *Marseille l'endroit du décor*, Edisud, Aix-en-Provence:

- Noiriel (G.), 1984, *Longwy immigrés et prolétaires 1880-1980*, Paris , PUF.
- Noiriel (G.), 1988, *Le creuset français, Histoire de l'immigration XIX-XX siècles*, Seuil.
- Nora (P.), 1992, *Les lieux de mémoire* , chap. "le moment-mémoire", tome III, Paris, Gallimard.
- Ogbu (J.), 1974, "School ethnography: a multi-level approach", *Anthropology & Education quarterly*, vol.XII, n°1, New York. pp 3-29.
- Ostrowetsky (S.), Bordreuil (J.S.), 1975, *Structure de communication et espace urbain : la centralité*, Paris : Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme.
- Ouvrage collectif, 1985, *Figures de la ville, autour de Max Weber*, Paris, Aubier.
- Payet (J.P.), 1992, "L'espace scolaire et la construction des civilités", Lyon, Université Lyon 2 . Thèse de 3ème cycle.
- Passeron, (J.C.), 1991, *Le raisonnement sociologique : l'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan.
- Pétonnet (C.), 1985, *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*, Paris, Ed.Galilée.
- Pillet, (C.), 1995, "Marseille se dépeuple mais...", *Sud information économique*, n°101, 1er trim.
- Pinçon (M.), "Habitat, et modes de vie dans un ensemble H.L.M.", *Revue française de sociologie*, vol .XXII, pp.523-547.
- Pinçon-Charlot (M.), Preteceille (E.), Rendu (P.), 1986, *Ségrégation urbaine. Classes sociales et équipements collectifs en région parisienne*, Paris, Antropos.
- Pinol (J.L.), 1991, *Les mobilités de la grande ville, Lyon, fin XIXe-début XXe*, Paris, Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Queiroz (de) (J.M.), 1981, "La désorientation scolaire. Sur le rapport des familles populaires urbaines à la scolarisation", Paris, Université de Paris VIII, (thèse de 3ème cycle).
- Rambert, (G.), 1935, *Rapport à la commission départementale d'extension et d'embellissement* , Archives départementales.
- Rémy (J.), 1987, "Bilan et tendance de la sociologie urbaine de langue française depuis 1945", *Espaces et sociétés*, n°48-49.

- Rémy (J.), Voyé (L.), 1992, *La ville : vers une nouvelle définition ?*, Paris, l'Harmattan.
- Ricoeur, (P.), 1985, *Temps et récit*, T.3. Le temps raconté, Paris, Seuil.
- Roncayolo (M.), 1963, *Les Grandes Villes Françaises: Marseille*, notes et documents, Paris, Documentation Française (N.D. n° 1230), 77 p.
- Roncayolo (M.), 1967, "Le centre ville à Marseille", dans *Compte-rendu de la semaine d'études urbaines "Urban core and inner city"*, Amsterdam, 1967, Leyde : J. Brill, pp. 162-182.
- Roncayolo (M.), 1981, *Croissance et division sociale de l'espace urbain. Essai sur la genèse des structures urbaines de Marseille*. Thèse d'état, dactyl., Paris I.
- Roncayolo (M.), 1990, *L'Imaginaire de Marseille, Port, Ville Pôle*. Tome V CCIM.
- Roncayolo, (M.), 1990, *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard.
- Roncayolo, (M.), 1992, "Marseille, grande ville populaire. Le regard de l'économie sociale", *Marseille*, n°164, Août.
- Roncayolo, (M.), Pacquot (Th.), (éds) 1992, *Villes et civilisations urbaines, XVIIIe-XXe siècle*, coll. "Textes essentiels", Paris, Larousse.
- Sayad, (A.), 1991, *L'immigration algérienne en France, une lente mais inexorable évolution vers une immigration de peuplement*, Conférence internationale sur les migrations, Rome, OCDE, 13-15 mars.
- Sayad (A.), 1994, "Qu'est-ce que l'intégration ?", *Hommes et migrations. Pour une éthique de l'intégration*, n°1182.
- Segalen (M.), 1981, *Sociologie de la famille*, Paris, coll. U., Armand Colin.
- Sennett (R.), 1979, *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil.
- Spindler, (G.), 1968, *Burbach, Urbanization and Identity in a German village*, New York, Rinehart & Wintson.
- Schnapper (D.), 1994, *La communauté des citoyens*, Paris, Gallimard, NRF essais.
- Schnapper (D.), 1991, "L'intégration, définition sociologique", *Migrants-Formation*, n°86.
- Sibony (D.), 1991, *Entre-deux, l'origine en partage*, Paris, Seuil.
- Simmel (G.), 1959, *The ruin*, The Ohio states University Press, Columbus, Ohio.

Simmel, (G.), 1981, *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF.

Tanguy,(L.), 1972,"L'Etat et l'Ecole. L'Ecole privée en France", *Revue française de sociologie*, vol.XIII, pp.325-375.

Tarrius (A.), 1987, *Identités sociales et usages des temps et des espaces dans les périphéries urbaines : mobilités et territoires lorrains dans la région de Fos-sur-Mer*. INRETS.

Témime (E.), 1990, *Migrance. Histoire des migrations à Marseille . Le choc de la décolonisation 1945-1990*, tome 4, Aix-en-Provence, Edisud.

Témime, (E.), 1992, "L'évolution du tissu industriel marseillais", *Marseille* , n°164, Août .

Témime (E.), 1995, *Marseille transit : les passagers de Belsunce*, Paris, Autrement.

Terrail, (J.P.),1983, "Les ouvriers et l'école: le sens de la réussite", *Société française*, n°9, .pp 4-7.

Terrail (J.P.), 1984, "Familles ouvrières, école, destin social (1880-1980)". *Revue française de sociologie*, vol.XXV,, pp 421-436.

Thistlethwaite (F.), 1991 (rééd.), "Migration from Europe overseas in the nineteenth and twentieth centuries", *A century of european migrations 1830-1930*, Vécoli (R.J.) Sinke (S.M.) (éds), Urbana and Chicago, University of illinois press, .

Tribalat (M.), 1995, *Faire France. Une grande enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, éd. La Découverte/Essais.

Tripier (M.), 1987, *L'immigration dans la classe ouvrière en France*, thèse d'Etat, Nantes, université de Nantes.

Valensi (L.), 1992, *Fables de la mémoire*, Paris, Seuil.

Vergès (P.), 1986, "Approches localisées des classes sociales", *L'esprit des Lieux*, Paris, CNRS.

Vergès (P.),1989,*Modes de vie et déplacements des habitants des rives de l'Etang de Berre*, résultats de l'enquête-ménage, EPAREB.

Veyne (P.), 1976, *L'inventaire des différences*, Leçon inaugurale au Collège de France, Paris, Seuil.

Veyne (P.), 1978, *Comment on écrit l'histoire*, suivi de *Foucault révolutionnaire l'histoire*, Paris, Seuil.

Veyne (P.), 1983, *Les grecs ont-ils cru à leurs mythes ?* Paris, Seuil.

Viard (J.) (ss la dir.), 1985, *Le deuxième sud Marseille ou le présent incertain*, PB4, Actes Sud.

Weber (M.), 1971, *Economie et société*, (t.1), Paris, Plon.

Wellman (B.), Leighton(B.), 1981, "Réseau, quartier et communauté. Préliminaire à l'étude de la question communautaire", *Espaces et sociétés*, n°38-39, pp.111-133.

Wirth, (L.), 1980, *Le ghetto*, Paris, éd.Champ Urbain.

Young (M.), Willmott (P.), 1960, *Family and class in a London suburb*, London, Routledge and Kegan Paul.

Young (M.), Willmott (P.), 1983, *Le village dans la ville*, Paris, Centre de création industrielle G.Pompidou.

Zeroulou (Z.), 1988, "La réussite scolaire des enfants d'immigrés. L'apport d'une approche en terme de mobilisation." *Revue française de sociologie*, XXIX, pp 447-470.

